M. L'ABBÉ RAIMBAULT

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. JEAN RAIMBAULT

ARCHIPRÊTRE, CURÉ DE NICOLET, ETC

AMBULABIT CORAM CHRISTO CUNCTIS DIEBUS
I. Lib. Reg. II, 35

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR AUGUSTIN COTÉ & Cie
1869





Un auteur a dit avec raison que " la biographie des hommes distingués profite à ceux qui viennent après eux sur la scène du monde. On s'inspire de leur exemple et on imite leur conduite. Puis, le récit de leurs actions perpétue la reconnaissance des peuples auxquels elles ont profité."

En effet, c'est dans l'histoire de ses grands hommes qu'une nation retrempe, en quelque sorte, son patriotisme. Et pour nous, Canadiens-Français, qui devons notre existence nationale au dévouement, à l'énergie et aux vertus de notre excellent clergé, le

récit des actions des prêtres distingués, qui ont joué un rôle marquant, doit avoir un attrait particulier.

Voilà pourquoi nous sommes heureux de livrer au public ces notices biographiques, préparées par l'un d'eux, dont les travaux et les recherches sur l'histoire du Canada ne sont malheureusement pas assez connus. En racontant la vie de M. Raimbault et de M. Leprohon, il nous fournit de précieux renseignements sur l'histoire du pays, en même temps que le beau spectacle des vertus pratiquées par deux hommes dont la carrière ne saurait être assez connue.

Naturellement, l'auteur de ces notices n'a guère recherché le mérite littéraire ; il a surtout voulu écrire avec simplicité la vie de ces pieux lévites, si édifiante pour les populations religieuses du Canada. Et il faut avouer qu'il a réussi. Si, parfois, il semble quelque peu manquer de précision, c'est qu'il avait à leur donner une foule de faits qui, bien que d'une nature différente, s'enchaînent les uns aux autres et mettent ainsi dans un plus grand jour le mérite des hommes qu'il voulait faire connaître.

Nous ne saurions trop le louer d'avoir réuni les biographies de M. Raimbault et de son digne collaborateur, M. Leprohon. Il semble qu'elles doivent être inséparables. Comment, en effet, raconter la vie de l'un de ces dignes prêtres sans faire connaître celle de son émule, quand on sait qu'ils avaient les mêmes inclinations, les mêmes sentiments, et qu'ils ont partagé pendant trente ans les mêmes labeurs ?

Pour rendre ce livre plus complet, on a donné, à la suite de la Notice sur M. Raimbault, quelques-uns de ses discours. Le public saura apprécier l'élégance et la vivacité qui les caractérisent. Il a été impossible de publier ceux de M. Leprohon. Les fragments qui en restent ne sauraient donner une juste idée de son style clair, concis et énergique. D'ailleurs, il fallait l'entendre pour apprécier ses éloquents sermons.

Quant à la biographie de M. Raimbault, l'auteur l'avait déjà publiée dans un journal ; mais il voyait avec regret que son travail était défiguré, aussi lui a-t-il fait, depuis, subir bien des modifications pour la rendre, nous écrivait-il, plus acceptable au public. Nous croyons qu'il a atteint son but, et que son travail mettra en relief deux grandes figures du clergé canadien, et fera admirer ces hommes ornés de toutes les vertus sacerdotales.

Les Editeurs.

M. JEAN RAIMBAULT [1]

ARCHIPRÊTRE, CURÉ DE NICOLET, ETC

Le respectable vétéran du sanctuaire, M. l'abbé Raimbault, dont nous allons tracer rapidement l'histoire, a droit à une étude plus étendue que celle-ci. Nous regrettons que les limites que nous nous sommes assignées ne nous permettent pas de lui rendre plus ample justice. Sa vie, consacrée à des œuvres de religion et de dévouement accomplies sans faste et sans bruit, a laissé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu le respect le plus grand et l'estime la plus profonde. Ayant bien mérité de la Religion et de la Patrie, on aimera, sans doute, à connaître les titres de ce

(1) Pour détruire certains soupçons, qui ne peuvent qu'être désavantageux à des personnes qu'il respecte, l'auteur croit devoir ajouter que ce petit travail sur la vie et les actes d'un homme éminent, que le séminaire de Nicolet se fait gloire de ranger parmi ses plus insignes bienfaiteurs, a été fait privément, absolument en dehors de la collaboration des messieurs de la maison, qu'aucun d'eux n'a été mis à contribution pour cette œuvre, et que le tout a été écrit et disposé sans leur participation directe ou indirecte. Ils ne doivent donc être nullement solidaires des inexactitudes qui se rencontreraient dans ces pages. Au reste, ce petit travail n'a été cédé par l'auteur que pour servir une amitié qui l'honore.

vertueux ecclésiastique à la reconnaissance publique. Livré, par vertu, aux fonctions du saint ministère, jusqu'à la vieillesse il ne s'occupa constamment que de faire glorifier Dieu, et de concourir au bien-être de ses concitoyens. Tout en laissant à d'autres le soin de louer dignement une carrière si bien remplie, nous avons voulu rappeler au lecteur les principaux traits de la vie d'un homme de mérite, déjà loin de nous, mais dont les vertus et les exemples ont laissé des souvenirs que le temps n'a pu atténuer.

I.

M. Jean Raimbault naquit le 4 février 1770, à Saint-Aignan, une des paroisses situées dans l'enceinte de la ville d'Orléans, faubourg annexé à cette ville, vers 1456. Son père, Etienne Raimbault, était un ancien militaire qui vivait du produit de ses fermes. Sa mère, Françoise Doucet, était une femme très-pieuse. Le jeune enfant, objet de notre travail, se distingua lui-même de bonne heure par une piété sincère qui ne se démentit jamais.

A la fin de la tourmente révolutionnaire, qui, vingt ans plus tard, vint s'abattre sur la France, cette vertueuse famille se trouvait dans un état voisin de la pauvreté. Le père, homme irréprochable, étant mort vers ce temps, les deux fils durent s'entendre pour subvenir aux besoins de leur mère et de leur unique sœur qui ne voulut jamais consentir à se séparer de celle qui avait veillé sur son berceau dans des jours si orageux.

L'affection que M. Raimbault portait à sa mère ne se refroidit jamais ; et, même après 1830, il lui envoyait encore annuellement quelques secours, « bien légitimes, disait-il, car mon frère, marchand de vin, à Paris, ne pouvait qu'avec peine se suffire à lui-même ; et les sacrifices multipliés d'une bonne mère ne sauraient jamais être convenablement appréciés. »

Le jeune Raimbault étudia d'abord au collége de Meung. Il donna, dès sa jeunesse, des marques si frappantes de ferveur qu'on espérait dès lors beaucoup de sa vertu pour l'avenir. Ces heureuses prévisions ne furent point trompées. De bonne heure, il montra de l'inclination pour l'étude, un jugement sûr, une mémoire des plus heureuses, avantages dont il a pu jouir toute sa vie, parce qu'il n'en négligea jamais

l'exercice. Il dut profiter beaucoup des leçons des vertueux prêtres auxquels fut confiée son éducation ; et nous avons là-dessus les expressions élogieuses de M. l'abbé Desjardins qui s'était trouvé présent à deux de ses examens, à la fin des années scolaires de 1786 et 1787, et qui se plaisait à en rendre un brillant témoignage à tous ceux qui conversaient avec lui.

Après ses études classiques, M. l'abbé Raimbault entra au séminaire d'Orléans, désirant se vouer par piété au sacerdoce.

Ses succès brillants au collége le firent appeler à l'enseignement de la philosophie à un âge où les autres peuvent à peine en commencer l'étude. Ce n'était toutefois qu'occasionnellement que le jeune abbé pouvait faire valoir ses talents pour l'enseignement, car il n'était encore que répétiteur, et ne pouvait que rarement remplacer le professeur en chef chargé spécialement du développement des thèses ; mais il donna en maintes occasions des preuves d'un grand savoir et d'une aptitude peu commune pour les sciences abstraites.

M. Raimbault remplissait la charge de conférendaire des philosophes au séminaire d'Orléans (*a*), lorsqu'on exigea le serment à la constitution civile du clergé. Il se préparait au sacerdoce. Sa conscience lui défendait d'obtempérer aux vues des tyrans de la France et des ennemis de l'Eglise ; aussi vit-il avec douleur le schisme s'introduire dans le diocèse, et la rapacité des révolutionnaires dépouiller les temples et profaner les autels.

Le 31 mai 1789, M. Raimbault avait été tonsuré par Monseigneur de Jarente, le même qui, plus tard, fut élu évêque constitutionnel du Loiret, et acquit une si triste notoriété.

Le jeune abbé Raimbault travaillait à se sanctifier lui-même, unissant l'étude à la prière et à l'oraison. C'est dans

(*a*) Fondé en 1707, et placé sous la direction des prêtres de Saint-Sulpice.

la méditation qu'il puisait le goût de l'étude des sciences ecclésiastiques, en attendant l'heureux jour où il serait appelé au sacerdoce.

Les ordinations étaient interrompues depuis quelque temps ; bientôt les colléges et les séminaires furent fermés. Les jeunes gens étaient poussés vers la carrière militaire dans laquelle, bon gré mal gré, il leur fallait entrer. Par ce concours de fâcheuses circonstances, c'est chez des prêtres assermentés que M. l'abbé Raimbault fut forcé d'aller pour les conférences théologiques; chez des prêtres dévoués à M. de Jarente, l'un de ces trois évêques (sur cent trente-trois qui existaient alors en France) qui crurent apporter un grand lustre à la cause de la constitution civile du clergé en l'embrassant. Plus tard, le pauvre M. de Jarente donna dans de bien plus tristes écarts. Mais, heureusement pour lui, on peut constater son repentir (*b*).

La révolution vint arracher M. Raimbault à ses modestes fonctions. C'est à l'occasion de l'anniversaire de la fédération (14 juillet 1791), une de ces démonstrations qui attestaient la démence de la liberté, qu'ayant appris par les journaux que les prêtres, les autres ecclésiastiques, comme aussi tous les étudiants, allaient être requis de prêter le serment à la constitution civile du clergé, il résolut de s'y soustraire et de s'évader. On sait que deux jugements de l'Eglise condamnent cette constitution.

Quoiqu'il en soit, M. Raimbault alla un jour trouver le grand-vicaire de l'Evêque, lui représenta qu'étant malade et trop faible pour continuer jusqu'aux vacances l'emploi qui lui était dévolu, il avait grand besoin de repos, et avait

(*b*) Louis-Alexandre-François de Jarente de Senas d'Orgeval, né au Château de Soissons, au diocèse de Vienne, le 1er juin 1746, sacré Evêque d'Olba, en Cilicie, le 18 février 1781, fut coadjuteur de son oncle, Monseigneur Louis S. de Jarente de Bruyère, auquel il succéda en 1788. Plus tard, il témoigna un grand repentir de ses scandales, et s'en humilia publiquement. (*Voy.* l'AMI DE LA RELIGION, *Tome* LIV, *Page* 261.) M. de Jarente mourut, à Paris, en 1805.

l'intention de se retirer dans sa famille, et, en conséquence, il le priait de lui faire toucher ses émoluments.

Comme ce dignitaire avait la direction du collége, il refusa péremptoirement d'accéder aux demandes de l'abbé Raimbault. Puis, prenant aussitôt un ton de voix solennel et bruyant, il lui reprocha d'être trop imbu de principes fanatiques ultra-montains, d'avoir colporté et fait lire dans le collége des bulles apostoliques, etc., etc. Ce procédé inqualifiable décida le jeune abbé à s'éloigner incontinent.

Atteint par la loi de déportation, à cause de son refus de prêter le serment, le jeune ecclésiastique songea d'abord à émigrer ; mais les lois contre les émigrés étaient fort sévères, et les moyens d'évasion fort difficiles, dans un temps où tout le monde était suspect, où la politique multipliait les soldats et les bourreaux. D'ailleurs, le jeune abbé n'avait pas de fonds suffisants à sa disposition. Il lui fallut, bon gré mal gré, encore atermoyer.

Puisqu'il était obligé de laisser le collége, M. l'abbé Raimbault voulut se retirer pendant quelques semaines dans sa famille ; puis, bientôt après, ne voulant pas quitter la ville, il dut s'enfoncer dans un autre endroit plus obscur, où il était moins connu. N'étant pas dans les Ordres, il eût pu tout d'abord laisser l'habit ecclésiastique et n'être pas astreint à prêter le serment, mais la révolution, qui se montrait déjà furieuse envers ses partisans, était encore bien plus cruelle à l'égard de ceux qu'elle regardait comme ses ennemis. Au premier rang, elle plaçait les membres du clergé. Lorsqu'on parcourt les écrits publiés à cette époque par les fauteurs de la révolution, on est frappé de stupeur en lisant les portraits hideux et odieux même qu'ils tracent des ministres des autels. Ils en font des imposteurs, des vampires, des colporteurs d'idées superstitieuses et immorales, etc., etc. Ce langage atroce n'avait d'autre but que d'exciter de plus en plus la haine de la populace contre eux. D'ailleurs, les hommes iniques et sanguinaires, qui s'étaient emparés du timon des

affaires, avaient autorisé les spoliations les plus sacriléges, les persécutions les plus odieuses et les pratiques les plus criminelles. Comme l'a dit, plus tard, Vergniaud, «on en était rendu à cette époque où l'honnête homme devait se cacher puisque le crime se commettait impunément. »

Pour se soustraire aux persécutions et aux périls de la situation, M. l'abbé Raimbault prit, par prudence, des habits laïques. Ce motif lui parut suffisant pour autoriser cette démarche. Croyant ne devoir négliger aucune précaution, pour se conformer aux règles de l'Eglise qui défend aux clercs le port des armes, il se condamnait à une sévère réclusion. Il espérait qu'en vivant très-retiré, il échapperait à l'œil des perturbateurs. On sait, du reste, qu'à cette époque, l'égarement des esprits était tel, que la populace en délire proférait des cris de mort contre tous ceux que leurs vertus auraient dû protéger, et qu'on faisait incessamment des perquisitions pour découvrir les vrais enfants de l'Eglise obligés de fuir ou de se cacher. Orléans avait eu ses égorgeurs ; Bourdon de l'Oise, dans la ville de Jeanne d'Arc, comme l'impur Chalier à Lyon, comme Maigner à Avignon et Carrier à Nantes, s'était montré cruel, rapace, sanguinaire, cupide et vil à l'excès. Orléans, comme Nantes, Paris, Versailles, et le pays tout entier, avait vu ces bouillonnements séditieux d'une populace en délire, et étaient en proie aux déprédations incessantes et aux vexations de ces fauteurs de l'anarchie. On y savait, de plus, que l'épouvantable Lebon avait décimé les départements du Nord, que Carrier, homme de carnage, avait eu la Bretagne à supplicier, que l'un et l'autre y avaient inventé des tortures dans le but de surpasser les raffinements qu'on reprochait aux cannibales, et qu'ils interdisaient aux émigrés, aux fugitifs, d'avancer dans cette direction. Il en était ainsi des autres départements. Quoiqu'on fut dans des transes indicibles, on voyait encore de toutes parts des méchants acharnés à rendre le sort de leurs semblables plus cruel. La position était insup-

portable; mais il était impossible de s'en défendre. Plus on aurait fait d'effort pour s'y soustraire, plus on aurait accéléré sa perte. M. Raimbault dut demeurer enfermé et tout attendre du temps, ou mieux, de la Providence.

C'est au Grand Séminaire d'Orléans, alors dirigé par les prêtres de Saint-Sulpice, que M. Raimbault fit la connaissance de l'illustre abbé Picot, auteur de plusieurs ouvrages qui lui assurent une place distinguée parmi les apologistes de la religion, et qui rédigea, pendant près de trente ans, l'*Ami de la Religion*.

Lorsque le serment fut exigé des ecclésiastiques, le vertueux abbé Picot se réfugia dans sa famille, à Neuville. Peu après, étant appelé au service militaire, il essaya d'abord de s'y soustraire par la fuite ; cependant, il céda aux conseils qui lui furent donnés de se conformer aux exigences de la loi, et se décida à suivre le sort qu'elle lui faisait. Préférant le service de mer à celui de terre, il monta sur les vaisseaux pour quelque temps, mais bientôt après il fut appelé dans le bureau de la marine. L'abbé Picot et M. Raimbault continuèrent de s'écrire et de se rendre mutuellement service. Ils entretinrent, toute leur vie, une correspondance assez régulière et des relations d'amitié. Dans ces communications intimes et affectueuses, on voit briller les qualités les plus pures du cœur et de l'esprit (*a*).

(*a*) Monsieur Picot s'établit à Paris, en 1804, et continua ses laborieuses investigations sur l'Histoire de l'Eglise au 17ème et au 18ème siècles, commencées dans un temps où il était si difficile de se livrer aux études sérieuses. Il a laissé des mémoires copieux et pleins d'intérêt. Cet infatigable travailleur, ce valeureux soldat de l'Eglise, mourut à Paris, en 1841, quelques mois seulement après son ami constant, M. Raimbault.

II.

Un jour, que M. l'abbé Raimbault visitait la bibliothèque d'un médecin, à Orléans, il y trouva quelques ouvrages d'anatomie, dont les gravures, d'un dessin correct et d'une finesse d'exécution rare, l'intéressèrent vivement. Le jeune abbé, qui se piquait de dessin et même de peinture, les observait attentivement lorsque le médecin, M. LaTour, lui conseilla d'étudier l'anatomie. Il l'invita même à faire un cours complet d'étude des sciences médicales, et l'engagea à se mettre, par quelques travaux préparatoires, en état de suivre les cours d'une université où il accompagnerait son fils. Pour le décider à fréquenter plus assidument sa maison et à s'adonner à l'étude de la médecine, le docteur LaTour le pria d'y venir chaque jour et d'y rester en qualité de précepteur particulier de son fils.

M. Raimbault profita des leçons et des conseils de ce respectable citoyen qui jouissait à Orléans d'une grande réputation, et que ses principes, bons et solides, recommandaient hautement aux hommes honnêtes et intelligents. M. l'abbé Raimbault en parlait toujours en termes respectueux. Enfin, ce qu'il en dit intéressa tellement Monseigneur Plessis, évêque de Québec, que le prélat l'alla visiter en passant à Orléans, en 1819. L'évêque fut enchanté de sa franchise et de ses belles qualités, comme il l'avait été de son dévouement à la bonne cause pendant les jours de la terreur.

M. Raimbault, qui conserva toujours avec cet homme vertueux des relations d'amitié, n'apprit pas sans émotion que le fils de cet excellent citoyen, son ancien élève, auquel il avait donné des leçons de littérature française et de latin,

était mort subitement à Orléans, en 1814, foudroyé d'apoplexie en apprenant l'entrée des Cosaques en cette ville, tant fut vive l'impression qu'il ressentit de cette nouvelle.

Sur les instances et les conseils d'un patron si recommandable, M. Raimbault se décida à étudier provisoirement l'anatomie et à se montrer partout avec le titre d'élève en chrirurgie, bien décidé, toutefois, à ne s'occuper des plaies que pour le pansement, le bandage et l'appareil. Il entra donc à l'Hôtel-Dieu et y suivit régulièrement la clinique sous le docteur LaTour.

Le Ciel adoucit l'amertume de sa position par la consolation qu'il avait d'adresser quelques bonnes paroles aux patients, et par celle qu'il ressentait en les entendant eux-mêmes exprimer parfois des sentiments parfaitement chrétiens.

Pendant qu'il visitait l'hôpital, un de ses amis, qui voyait à quels dangers on était exposé tant qu'on n'usait pas de duplicité et de supercherie pour protéger sa foi, lui proposa de se rendre à Meung, jolie petite ville, sise à un peu plus de quatre lieues d'Orléans, et d'y passer quelques mois dans une maison de campagne des environs, qu'y occupait son père.

Les jeunes amis, ayant fait provision de livres, s'y rendirent, en effet, bien disposés à utiliser leurs moments dans cette belle solitude. Mais, à cette époque, les ministres de la religion n'étaient pas les seules victimes des persécutions de la populace égarée. Les laïques avaient aussi à souffrir mille vexations, sous les prétextes les plus futiles, dès qu'on les soupçonnait d'être attachés à la cause de l'Eglise ; et ces vexations devenaient plus oppressives de jour en jour.

A peine ces jeunes amis eurent-ils passé quelques semaines dans cette résidence champêtre, qu'ils s'aperçurent qu'elle était trop rapprochée de la maison de campagne de l'évêque constitutionnel du Loiret, qui la visitait fort souvent. Bientôt

ils quittèrent Meung, parce qu'ils craignaient, en cette demeure isolée, une visite domiciliaire. D'ailleurs, ils n'y étaient pas à l'aise. Bien peu de personnes se montraient bienveillantes dans ces jours de terreur, parce que tout le monde était traité sans miséricorde devant le tribunal sanguinaire de la révolution. On craignait de rencontrer partout des dénonciateurs. Partout il y avait danger d'être compromis, partout on affichait le patriotisme le plus avancé, parce que partout la terreur avait ses agents, ses espions, ses délateurs et ses bourreaux.

La famille qui occupait ce château, essayait bien de tranquilliser ses jeunes hôtes ; mais, dans ses bons procédés, il n'y avait encore rien de bien rassurant ; rien ne pouvait calmer leurs appréhensions.

M. l'abbé Raimbault n'oubliait pas non plus que la loi l'appelait sous les armes, qu'il n'avait échappé à la conscription qu'à l'aide de protection ; et tous les palliatifs, toutes les demi-mesures étaient épuisés. En retardant davantage à déclarer son âge, sa capacité et son domicile, il encourait les peines excessivement sévères portées contre tous les récalcitrants. Il voulut attendre, néanmoins, son ami, M. Vincent Fournier, qui s'était éloigné temporairement, car il ne se croyait en sûreté qu'en sa compagnie. C'est là, de la part de M. Raimbault, il faut en convenir, un de ces mouvements qui montrent une amitié courageuse.

Le jeune ecclésiastique ne s'était pas laissé séduire par les artifices des agents de l'autorité ; il ne fut pas intimidé d'avantage par leurs menaces, ni par les rigueurs qu'ils voulurent exercer contre lui. Défendre les dogmes sacrés contre les railleries des impies c'était un crime. Un jour, M. Fournier s'étant montré zélé, fut dénoncé. Heureusement il était à peine sorti de l'adolescence ; on le traita d'étourdi, et ses propos *d'inconséquences*, sans aller au-delà. Ces traitements mettaient bien des personnes sur leurs gardes, et leur faisaient redouter la vie des camps où il fallait, ce

semble, se montrer blasphémateur, même vicieux à l'excès, pour ne pas provoquer contre soi la colère des émeutiers.

M. l'abbé Raimbault voulut tenter encore de se faire exempter des lois de la conscription, à titre d'étudiant en médecine, mais les formes légales d'examen, de brevet et autres, il ne les avait pas remplies régulièrement. Il fut donc obligé de marcher et de prendre le service. C'était pour lui le *fluctus decumanus*, la dixième vague, l'excès de l'infortune.

D'ailleurs, il fallait donner le bon exemple, et les circonstances n'offraient aucun espoir d'une position plus riante. On ne pouvait pas espérer que l'autorité adoucirait le sort des amis de la religion dont la loyauté était le crime irrémissible. Les républicains, en colonnes mobiles, parcouraient les campagnes, et répandaient partout l'effroi. « Il faudrait avoir vécu à cette époque odieuse, disait ce bon prêtre, pour comprendre les transes des fidèles. On aurait été témoin alors de la fermeté de la foi, et de la vivacité du sentiment religieux des vrais catholiques, au milieu des difficultés de toute espèce qu'on leur suscitait. » La haine des révolutionnaires ne gardait, en effet, aucune mesure. Ils croyaient, les malheureux, que le meilleur moyen d'arriver à leur but était d'accabler de mauvais traitements les fidèles enfants de l'Eglise qui refusaient d'entrer dans leurs vues ; et, s'ils restaient indociles à leurs ordres, ils les exterminaient sans merci. Il semble que la Providence ait voulu récompenser tant d'abnégation, tant de soumission, à une loi inique. M. l'abbé Raimbault, cédant donc à la force, se laissa enrégimenter et sut se montrer toujours paisible, docile et obligeant; puis, au moment où il croyait prendre rang parmi les mousquetaires, on le nomma assistant-chirurgien, en récompense de son obéissance à ses chefs, et ce, sans en avoir été prévenu en aucune façon.

III.

C'est le 6 octobre 1793, que M. l'abbé Raimbault partit d'Orléans, après avoir été visiter, pour la dernière fois, la belle église de Sainte-Croix, qui est la cathédrale de cette ville, puis ensuite la gracieuse église gothique de Saint-Aignan. Il quitta sa famille dans la désolation. Il emportait, néanmoins, les encouragements et les bénédictions de ses bons et pieux parents qu'il ne pensait plus revoir. On doit admirer, dans ce jeune lévite, la force d'âme qui lui fit prendre la résolution, dans un âge encore peu avancé, de quitter ses proches, ses amis, sa patrie, pour rester fidèle au devoir. La fermeté de ses vertueux parents contribua beaucoup à le soutenir, disait-il. Il exprima ses motifs de confiance entière et de soumission parfaite à la volonté divine, et aurait désiré quitter, pour toujours, cette terre de désolation où l'on ne pouvait plus impunément se donner au service de Dieu.

Revêtu d'un costume bleu ciel, à parements de velours noir et à galons jaunes, coiffé d'un chapeau à la Henri IV, décoré d'un plumet rouge et noir, notre jeune chirurgien se met à l'œuvre, avant même de se mettre en marche. Il fait des pansements à l'hôpital militaire, rend service aux malades et aux blessés, se dévoue avec une générosité toute chrétienne au soin des infirmes, se sacrifie bien des fois avec zèle, pour leur procurer, dans ces jours difficiles, les consolations de la religion. Il montra dans cet emploi une charité digne de tout éloge. Les colonnes mobiles si cruelles, les rigueurs du service, la sévérité des tribunaux multipliaient les malades et les blessés aux ambulances, aux prisons, aux hôpitaux et partout. Dieu, voulant châtier la France, ne permit pas, toutefois, que tous ses serviteurs fussent immo-

lés. Un bien grand nombre, il est vrai, fut sacrifié, soit pour édifier, soit pour soutenir les autres.

M. l'abbé Raimbault était obligé de se rendre à Paris pour y joindre son régiment. C'est encore aux hôpitaux, c'est aux ambulances qu'on le trouvait depuis son départ d'Orléans. Bon nombre de ces troupiers, que la fatigue, le chagrin, la misère, le régime auquel ils étaient soumis, et d'autres causes, conduisaient à l'hôpital, avaient négligé les devoirs de la religion.

Chez les uns, elle reprenait son empire dès qu'ils se voyaient privés des jouissances de la vie de famille et dans le malheur ; d'autres paraissaient exaspérés, et déployaient une fureur qui n'était bien souvent que factice.

Des misères de toutes espèces, des privations, des fatigues bien grandes et bien prolongées, voilà le pain journalier de nos jouvenceaux, affublés du costume militaire, et faisant route sur Paris. Ces fâcheuses circonstances multipliaient et prolongeaient les étapes. A tous, l'argent faisait défaut ; mais M. Raimbault et son parti se montraient toujours calmes et pleins de résignation.

Arrivé à Paris, M. l'abbé Raimbault alla trouver son frère aîné, alors employé chez un marchand de vin, homme fort poli, qui voulut aller même lui faire visite à l'hôtel où son frère l'avait installé. Ce brave homme était animé d'un excellent esprit. Il ne manifesta même aucune défiance dans un temps où elle aurait été surtout si excusable.

Un jour, M. l'abbé Raimbault alla, par curiosité, avec son frère, au club des jacobins, où l'anarchie centralisée siégeait en permanence et multipliait sans cesse les moyens d'activer la haine du bas peuple contre le roi, l'ordre et les lois. Il y vit l'insolence des manières s'allier aux dépits de la haine qui avait couvert la France d'assassins. Les propos des clubistes étaient échevelés, violents, cruels à l'excès, et leurs manières étaient barbares et viles au suprême degré.

Bientôt un gendarme lui demanda le billet ou passeport

dont il fallait être rigoureusement muni pour le voyage. M. Raimbault n'en avait pas. Alors l'agent de la force publique, comprenant son embarras, se montra terrible en paroles et furieux en apparence ; mais, loin d'être méchant au fond, il voulait, sous un dehors brusque, cacher son désir de sauver autant de personnes qu'il le pourrait.

Le gendarme, pour s'en débarrasser, prit le parti de l'éconduire, et violemment même, plutôt que de le dénoncer. Il parut ensuite gourmander ses aides de ce qu'on l'avait laissé échapper contre son gré. Sans doute, la haine n'avait pas éteint en cette âme toute générosité. Il était évident que ce portier faisait là un métier qui allait peu à sa nature.

Cependant, M. l'abbé Raimbault dût se mettre en marche avec son régiment partant pour la Belgique. Il n'y avait pas moyen de se soustraire à la rigueur de la loi. La consigne était sévère ; elle ne laissait aucune chance d'évasion. Partout des visites domiciliaires, faites avec de grandes démonstrations de sévérité, partout des plaintes de gens molestés à outrance par des pillards, qui, au nom de la loi, exerçaient une odieuse tyrannie envers toutes les classes du peuple. Partout, sur leur passage, ils trouvaient une population scindée en deux ou trois partis, agitée, passionnée, fanatisée. D'un côté, l'alarme, la stupeur, et, de l'autre, le désordre et la soif du sang.

M. Raimbault, malgré ses répugnances, s'était mis en règle. Grâces aux lettres du bon docteur LaTour et aux protections que celui-ci avait pu ménager à son élève, on lui accorda d'abord assez de latitude ; mais il fallut suivre les marches, se conformer à la discipline, alors inexorable, et se faire à la vie des camps qui ne laissait d'ordinaire que peu de moments à consacrer aux exercices religieux. Pas d'amis sur la route, des inconnus dans le régiment ; et personne ne se voulait exposer en portant à autrui des marques de sympathie. On eût dit que toute l'énergie était concentrée dans l'âme des méchants, dans ces jours de deuil !

Il fallait chaque soir se procurer un gîte, n'importe comment. Nos troupiers couchaient sur des greniers à foin, ou dans d'autres bâtisses séparées de la maison principale, d'où ils auraient peut-être pu se sauver sans compromettre les gens du logis ; mais ils ne se connaissaient pas encore, ils se défiaient les uns des autres. Parfois, des mâsures, des meules de paille leur servaient d'asile et de lieu de repos. Mais ils étaient sans linges, manquant de tout et livrés aux tristes pensées que leur inspirait leur avenir. Leur position était bien précaire ; ils le sentaient vivement, car les dangers étaient toujours très-menaçants et les alertes continuelles. Sans cesse on était exposé au caprice d'espions nombreux et malicieux, et tous les jours on apprenait de nouveaux triomphes de l'impiété sur la religion. Nos jeunes troupiers se bornaient à se consoler mutuellement, encore ne le faisaient-ils qu'à demi mot. Les dangers continuels au milieu desquels ils vivaient, les rendaient fort ingénieux.

Après avoir traversé les plaines de la Champagne et cotoyé quelque temps la Meuse, on arriva sur les confins de Mésières, où le séjour ne fut pas long ; mais là, notre bon abbé conçut le projet de s'associer quelqu'un pour effectuer son évasion. Il s'en ouvrit d'abord au jeune Fournier, dont il connaissait les tendances et le bon esprit, mais ce fut avec beaucoup de réserve, car il était vif, léger et fort pétulant.

Bientôt le régiment arriva aux environs de Philippeville, place forte, sise sur une riante colline, dans la province de Namur, en Belgique. On était au 15 janvier 1794. Mais n'anticipons point.

M. Fournier était dans le même régiment que M. Raimbault. Il avait été élève de Philosophie et répétiteur d'une classe élevée. Il nous revient, d'anciens amis du vieux curé, qu'il avait étudié la théologie sous la direction des messieurs de Saint-Sulpice, à Orléans. M. Fournier avait d'excellentes dispositions pour l'étude, et, sans détour aucun, il annonçait à tous, quand l'occasion s'en présentait, malgré les jours

orageux et difficiles que l'Eglise traversait, qu'il voulait être prêtre. Comme il était pourvoyeur dans le régiment, et qu'il avait toute facilité de rencontrer son compatriote, M. Raimbault, et d'aller en tous sens, celui-ci lui fit part, en lui parlant latin, de son projet d'évasion et du dessein qu'il avait de l'associer à ce projet. Voilà que le naïf pourvoyeur s'en va parlant latin, sans égard aux soupçons qu'il peut faire naître contre ses camarades et contre lui-même, soupçons qui auraient pu avoir les plus graves conséquences. Toujours est-il que M. Raimbault réussit enfin à se concerter avec lui pour déserter, et qu'il s'associa même un troisième camarade, dont le nom nous échappe, mais qui partageait bien ses sentiments, et ne manifestait aucune crainte de mourir, disant qu'il se réjouissait de risquer sa vie au service d'une bonne cause.

Dans la nuit du 24 décembre 1793, sous prétexte d'aller à la messe de minuit, nos jeunes amis avaient tenté de s'éloigner et d'effectuer leur évasion ; mais n'ayant trouvé aucune issue facile, ils revinrent au camp avant d'avoir éveillé les soupçons, évitant par là de s'attirer les plus grandes rigueurs. Grand fut leur désappointement. Cependant, comme ils sortaient souvent et que leurs absences étaient par fois prolongées, l'un étant pourvoyeur et l'autre assistant chirurgien du régiment, ils réussirent, sans créer d'ombrage, à ourdir un nouveau plan d'évasion. M. Raimbault était prudent, mais actif, courageux, et, cependant, circonspect. Il fut plus d'une fois utile à ses compagnons d'infortune en cette circonstance si décisive. Son air franc, loyal et décidé, le tira d'embarras en bien des occasions périlleuses à l'extrême, et son sang-froid les favorisa et les protégea souvent contre les malveillants.

IV.

C'est le 26 décembre, deux jours seulement après avoir manqué leur but, que monsieur l'abbé Raimbault et ses jeunes associés partirent de nouveau, disposés à tout risquer, pour s'éloigner du régiment. Ils se rendirent nuitamment, et tout d'un trait, à un village situé sur les confins de la province de Liége. Ils tentèrent, le lendemain, d'aller plus loin et de se rendre par de bonnes routes, dans un lieu plus sûr, lorsque, sur le soir, ils se décidèrent à entrer dans l'église du lieu. Ils y trouvèrent effacé tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de la religion. En effet, la première entrée des Français en Belgique, en novembre 1792, avait été marquée par le pillage et la dévastation. Ils avaient insulté aux affections et aux habitudes de ce peuple religieux. Les exactions, les emprunts forcés avaient exaspéré le peuple, la cupidité la plus effrénée avait souillé les églises par d'horribles sacriléges.

Partout donc les temples étaient fermés et leur extérieur annonçait que l'on avait renoncé à Dieu. Plusieurs d'entre eux avaient même été dévastés. Grande fut donc la surprise de nos jeunes fugitifs, en constatant que l'église où ils se trouvaient avait été épargnée ! Ils devaient s'étonner, en effet, que les mains sacriléges, qui avaient saccagé tant d'églises, eussent oublié celle-ci, partant si modeste.

La nuit ordinairement couvrait leur marche. Ce jour-là, cependant, ils s'étaient mis en route plus à bonne heure. C'est au jour tombant qu'ils entrèrent dans ce modeste sanctuaire. On y chantait un salut au Saint-Sacrement. C'était déjà pour eux une grande consolation. Leur présence, leur costume surtout, créèrent quelque sensation parmi les

rares assistants. N'oublions pas qu'à cette époque, on violentait les consciences et que l'on punissait sévèrement les actes publics et les pratiques extérieures de religion. Heureusement, l'attitude de nos jeunes militaires donna bientôt les meilleures assurances à ces bons chrétiens.

Cette église étant isolée, et même d'un accès assez difficile, en dehors de la grande route, et peu fréquentée, c'est probablement pour cela qu'on n'avait pas cru devoir l'honorer de la persécution et des dévastations qu'on avait infligées à beaucoup d'autres plus considérables et plus importantes.

Quoiqu'il en soit, le prêtre officiant leur parut pieux et réservé. Comme la plupart des églises étaient desservies par des intrus, excepté quelques chapelles ou petites églises rurales peu considérées, nos jeunes conscrits se consultèrent avant d'aller s'ouvrir à lui. Ils connaissaient les peines sévères que les lois sanguinaires de l'époque portaient contre eux, et comme enfants *fanatiques* de l'Eglise, et plus encore comme déserteurs de la cause de la révolution.

Enfin, ils se décidèrent à l'aller trouver à la sacristie, et à lui parler de leur position. Depuis que les pieuses solennités du culte catholique avaient fait place à des fêtes publiques, dérisoires et païennes, personne n'osait se fier à un ami, voire même à un parent. Nos jeunes militaires connaissaient bien les conséquences auxquelles ils s'exposaient, mais ils se crurent en sûreté avec un prêtre, et leur espérance ne fut pas déçue.

Le prêtre montra d'abord quelque défiance vis-à-vis ces inconnus. Certes, leur costume militaire et leur qualité de fugitifs ne les recommandaient guères à une personne surveillée incessamment. Le prêtre se refusa d'abord d'accéder à leurs vues. Il était dans un état visible d'émotion et de douleur. N'oublions pas que c'était un crime, à cette époque, de recueillir des suspects dans sa maison. Il fallait

détruire un injuste soupçon. M. l'abbé Raimbault s'empressa donc de présenter ses excuses et de traiter l'homme de Dieu avec tous les égards dûs à son caractère, et avec la réserve que commandait sa condition.

Sa grande délicatesse de conscience ne lui permit pas d'user de détour pour attirer la compassion.

Le fréquent passage des troupes, la rigueur des peines portées contre ceux qui donnaient asile aux insermentés, gênaient le ministre de la religion, et sa contrainte était bien visible. Il leur fit part de ses motifs de crainte. Les patrouilles des républicains, les allées et venues des colonnes mobiles, les visites domiciliaires l'inquiétaient. D'ailleurs, ajoutait-il, les traîtres prennent toutes les formes pour inculper les royalistes, les gens d'église et tous ceux qui ne sont pas les partisans de leurs idées révolutionnaires. Cependant, voyant qu'ils tenaient fermes, il ne leur cacha pas ses sympathies pour eux, sympathies bien légitimes entre compatriotes, et surtout entre enfants soumis et dévoués à l'Eglise.

C'est alors qu'ils lui avouèrent qu'ils étaient portés à l'état ecclésiastique et qu'ils voulaient observer les lois de l'Eglise, malgré toutes les vexations auxquelles les bons ecclésiastiques étaient soumis par l'autorité du jour, non-seulement molle, mais outrageante autant qu'elle était injuste.

Le bon prêtre fut édifié de leur piété. Il accueillit, après ces préliminaires, ces respectables proscrits dans sa maison. Ils y reçurent l'hospitalité la plus cordiale. Son attachement à la foi était sincère. Ils trouvèrent en lui un consolateur qui les fortifia dans les épreuves qu'ils avaient à supporter. Il leur promit un guide pour le lendemain et mit à leur disposition quelques provisions, les exemptant par là de solliciter l'aide de gens qui auraient pu les dénoncer.

Cet acte charitable était fort louable, surtout dans un temps où il était assez difficile de se procurer du pain, vû le grand nombre de bras enlevés à l'agriculture et les

accaparements faits dans les campagnes pour les troupes. Le bon prêtre, après les avoir fait conduire pour la nuit dans un grenier, alla lui-même y passer quelques heures, et ne se sépara d'eux que pour leur laisser prendre le repos que réclamaient leurs membres après les fatigues d'une aussi longue marche. Pendant ces heures agitées, ils conversèrent de matières spirituelles, s'occupant de réflexions sérieuses; et le bon prêtre répétait de temps à autre: « C'est toujours un bonheur de souffrir pour la religion! »

Il fut décidé que nos fugitifs entreraient dans la Belgique par la province de Liége, afin d'éviter les piquets qui couvraient la marche du régiment sur Bruxelles, et de dépister les gendarmes qu'on ne manquerait pas de mettre à leur poursuite. On était sous l'impression qu'on serait plus en sûreté du côté de Liége, à l'ouest, et que d'ailleurs les armées républicaines ne pourraient, de longtemps, reprendre leur marche sur Bruxelles.

Le lendemain, le respectable hôte les fit échapper de grand matin, par une porte dérobée de son jardin. Ils prirent un sentier qui les conduisit au loin. Alertes et dispos, ils réussirent à tromper la vigilance des gardes en prenant toutes les précautions que la prudence exigeait dans ces circonstances difficiles. En effet, les dénonciateurs montraient une activité infatigable. La délation était encouragée et récompensée partout. Les nombreuses exécutions qui avaient lieu dans les départements rendaient tout le monde défiant, et commandaient la prudence. Cet acte de charité de la part du bon prêtre était d'autant plus précieux pour nos fugitifs que leur protecteur avait tout à craindre de la part des pro-consuls farouches et barbares dont la France était alors couverte, et qui avaient partout des sbires aux aguets.

S'étant éloignés dans la campagne, à quelques milles même de distance, en arrière du toît hospitalier du prêtre qu'ils venaient de quitter, ils firent rencontre d'un cavalier

hongrois qui les surprit sur la grande route avant qu'ils eussent pu se concerter sur le moyen de s'échapper. Il les fit passer sous son mousquet, assaisonnant cette cérémonie de paroles violentes et dites avec fracas, sans qu'ils les eussent comprises. Malgré ces grandes démonstrations, leur alarme se borna là. Ce fut bien une petite humiliation pour des militaires français ; mais ceux-ci respectaient avant tout les lois de l'Eglise. D'ailleurs, ils trouvèrent plus prudent de mettre de côté toute susceptibilité que d'attirer l'attention. Leur rencontre n'eût pas d'autre suite.

Il leur restait, cependant, plusieurs jours de route à faire, encore ne devaient-ils, le plus souvent, marcher qu'à la faveur des ténèbres, prendre les voies les moins fréquentées, et ne négliger aucune de ces précautions qui gênent la marche et la ralentissent dans un temps où tout, néanmoins, les pressait de l'activer.

Arrivé à Liége, M. l'abbé Raimbault voulut satisfaire sa dévotion envers le Saint-Sacrement. Il alla s'agenouiller plusieurs fois à l'église de Saint-Martin, où la vierge de Rétines (Sainte Julienne) avait prié si souvent. Puis, nos jeunes séminaristes durent alors reprendre le métier de fugitif avec ses dangers et ses fatigues. Mais il leur fallait payer un guide pour les diriger dans leurs marches à travers un pays étranger. Le plus difficile était d'en trouver un qui fût prudent, discret et dévoué.

Cependant, il faut l'avouer, les difficultés s'aplanissaient. Dans ces jours de terreur on vit des exemples de vertu héroïque de la part même des gens étrangers à notre culte. Pour le moment encore, linges, vêtements, nourriture, tout leur manquait. Bientôt, épuisés par des marches et par un genre de vie auquel ils n'étaient pas faits, l'exil pesait de tout son poids sur les esprits des jeunes fugitifs.

Ils ne se découragèrent pas.

Il leur fallut, néanmoins, songer à se cotiser pour payer le guide et pour se procurer les moyens de continuer leur

route. L'un donne des assignats, papier-monnaie que l'assemblée constituante avait créé et que le gouvernement, pressé par des nécessités croissantes, avait soudainement multiplié. Malgré des lois implacables pour faire accréditer ce signe des valeurs, le papier n'était pas accepté, même en France, par ceux qui n'avaient pas confiance dans le crédit ni dans la sincérité du gouvernement. On conçoit qu'il était bien autrement déprécié en Belgique.

M. Raimbault donna son étui de lancette qui valait environ vingt francs. Le troisième changea et livra tout ce qu'il lui restait de ses assignats. D'une somme de cinq cents francs, valeur de France, qu'ils représentaient, il ne retira que soixante francs en espèces sonnantes. Mais, qu'étaient ces petits sacrifices devant ceux, et plus multipliés et plus grands, que les circonstances exigeaient des confesseurs de la foi?

Nos jeunes militaires ne se montrèrent pas abattus pour tout cela. Tous ces échanges, ces arrangements, se firent à la hâte. Il y avait encore probablement, auprès d'eux, des émissaires occultes et des bandes qui parcouraient les villes et les campagnes, et qui y répandaient mille bruits alarmants. Il leur fallut donc hâter le pas et s'avancer dans l'intérieur du pays.

Sans espoir de secours, n'ayant qu'à peine les vêtements nécessaires, demandant chaque soir asile à des toits différents, nos jeunes amis n'eurent bien souvent d'autre retraite que les haies et les broussailles. Le danger de se compromettre, les rendait timides et craintifs. Ils ne pouvaient, néanmoins, s'empêcher d'admirer le dévouement avec lequel, en pays étranger, les catholiques et les non-catholiques recevaient les exilés. Tantôt, en effet, on les accompagnait dans leurs courses nocturnes, tantôt on venait au-devant de leurs besoins avec empressement; on leur signalait les obstacles à redouter; on les aidait avec une bienveillance touchante qui indiquait que, malgré les persé-

cutions, la foi et la piété s'étaient conservées d'une manière vraiment étonnante dans ce pays.

De Liége, il fallut se rendre à Bruxelles, et ce ne fut que vingt-deux jours après avoir laissé le régiment qu'ils y arrivèrent, le 17 janvier 1794. Nos jeunes exilés y furent accueillis avec une tendre bienveillance au Séminaire fondé en cette ville par quatorze évêques émigrés.

Là se trouvait aussi bon nombre de prêtres français qui tournaient leurs regards vers la patrie. La faction tyrannique qui pesait sur la France les avait forcés de s'éloigner de leurs troupeaux. Ces hommes, habiles dans les langues et dans les lettres, s'étaient réunis pour former aux sciences et à la sagesse une foule de jeunes gens confiés à leur sollicitude.

C'est là que M. Raimbault fit la connaissance du Rév. Père de Rosaven, plus tard assistant-général de la Compagnie de Jésus, à Rome, mort il y a déjà quelques années. Il se rencontra encore avec ce personnage en Allemagne et plus tard à Londres, où ils se visitaient souvent.

L'orage devenait, cependant, plus menaçant. Il fallut bientôt, lorsque les armées républicaines portèrent de nouveau la désolation dans cette contrée, chercher un asyle plus éloigné du théâtre de la guerre. A l'approche des armées françaises, qui envahissaient encore une fois la Belgique (au mois de juillet 1794), on dut songer à émigrer (*a*)

Le 28 juin 1794, M. l'abbé Raimbault se rendit à Anvers, sur la rive droite de l'Escant, où il ne put toutefois

(*a*) Après la première invasion de la Belgique par les Français, en 1792, la Convention avait déjà, par divers décrets, prononcé la réunion de plusieurs provinces et territoires de la Belgique à la France ; mais les troupes françaises en ayant été chassées peu après, ces décrets étaient restés sans effet. La seconde invasion (en 1794) fut plus durable......On ne tarda pas à introduire en Belgique les violences et les folies qui caractérisaient alors le gouvernement républicain en France.—Picot, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, etc. Tome VI, page* 470.

résider que jusqu'au 3 juillet. Il se détermina à passer en Allemagne.

C'est alors que les circonstances obligèrent M. Fournier à se rendre à Franckfort où il fut reçu et traité avec beaucoup de charité ; mais M. Raimbault était revenu à Anvers quelques jours avant leur séparation,—car la séparation était nécessaire. Ce fut une grande douleur pour l'un et pour l'autre......Ils avaient en vain espéré trouver de l'emploi dans cette capitale des richesses commerciales de l'Allemagne, mais les situations étaient véritablement encombrées. Ils se décidèrent à chercher ailleurs un emploi quelconque.

Nous avons sous les yeux de fort jolies pages que M. Raimbault écrivait de Londres, à son ami demeuré en Allemagne. Nous voudrions pouvoir les reproduire ici, bien persuadé que le lecteur les lirait avec attendrissement. Quoiqu'il en soit, ces deux compatriotes, compagnons d'études, d'armes et d'exil, furent deux ans séparés l'un de l'autre ; et, la première fois qu'ils se rencontrèrent, après cette longue séparation, ce fut dans la Basse-Ville de Québec.

M. l'abbé Raimbault se voyait à Anvers sans ressource aucune, lorsqu'un jeune abbé lui dit qu'il venait de recevoir une lettre de M. Jousse, le neveu du célèbre légiste anticatholique et janséniste, professeur de musique à Londres, qui l'y appelait, et qui lui donnait d'assez amples moyens de s'y rendre. Il lui offre de partager sa bourse. Désireux de se rendre en Angleterre, obligé qu'il est de se mettre en marche, il se décide à accepter l'offre généreuse de son jeune confrère qui veut bien lui offrir sa bourse. Ils montent sur une barque, s'exercent à la manœuvre pendant quelques jours, et reçoivent la ration des matelots. C'est tout ce qui leur est alloué pour leur travail. Ils n'osent dire qu'ils sont Français, encore moins qu'ils sont ecclésiastiques ; car ils eussent infailliblement été renvoyés s'ils eussent fait connaître qu'ils étaient des déserteurs de l'armée républicaine.

Un autre contretemps attendait M. Raimbault. Bientôt, son compagnon se retira, se plaignant de la modicité de ses ressources et de l'impossibilité de faire tous deux le voyage ensemble.

Cependant, malgré sa pauvreté et son dénûment absolu pour faire la traversée, M. Raimbault ne perdait pas courage. Il s'associe, à la faveur de son grossier costume, et du déguisement qu'il emprunte, sur les vaisseaux du cabotage, à des gens de la côte qui allaient chaque jour vendre des laitages, des légumes, des fruits et d'autres aliments aux équipages des gros vaisseaux dans la rade, espérant toujours se rendre à Londres.

A l'aide de ce stratagème, les populations du littoral avaient déjà réussi à soustraire un grand nombre d'ecclésiastiques et d'autres personnages à l'exil et à la mort. On faisait même, d'ordinaire, plusieurs fois ce voyage, de terre aux vaisseaux, presqu'en pleine mer, avant que de débarquer un sujet. Il fallait connaître son monde, apprécier les dispositions des fugitifs, et, à l'aide de manœuvres subtiles et prolongées, en soutirer le plus possible d'argent ou d'effets de valeur.

Enfin, M. Raimbault ayant réussi à s'embarquer incognito, le 4 ou le 5 juillet 1794, sur un de ces vaisseaux, commandé par un homme officieux, vogua quelques jours avant de connaître définitivement ce qu'on ferait de lui. Se voyant à l'abri des atteintes des tyrans qui ensanglantaient la France, il se trouva bientôt en proie à de nouvelles perplexités. Comment et où prendrait-il terre ? Quand le voudrait-on déposer au rivage ? Comment y serait-il accueilli ? N'aurait-il pas les mêmes luttes à soutenir pour maintenir son existence ? Les dispositions des populations de cette rive lui paraissaient douteuses, il est vrai, mais celles de ses compatriotes étaient décidément mauvaises.

Au milieu de ces agitations d'esprit, on mit fin à ses anxiétés en le débarquant, le 6 juillet au soir, à Harwich, près de Colchester, au comté d'Essex, sur les côtes de l'Angleterre, vers le Sud-Est, sans qu'il eût toutefois éprouvé

aucun désagrément. Il y reçut, dès les premiers moments, les soins que sa position réclamait.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne avait voté des sommes considérables pour améliorer la position des émigrés français. La généreuse hospitalité qu'il exerça envers eux excita l'admiration universelle ; et, dans toute l'étendue du royaume, les citoyens imitaient, avec grâce, le bel exemple que le roi, la cour, les ministres d'Etat et tous les grands personnages du royaume donnaient au monde entier.

V.

Pauvre et inconnu sur une terre étrangère, M. l'abbé Raimbault, toujours fort de l'appui du ciel, partit à pieds, pour se rendre à Londres, cheminant assez lentement pour ne pas épuiser ses forces, et afin d'être en état de travailler dès qu'il trouverait de l'emploi. Un bourgeois bienveillant lui donna sur son chemin des habits et des chaussures, pour remplacer la pauvre défroque endossée sur les bateaux d'Anvers.

C'est le 12 juillet 1794, que M. Raimbault arriva à Londres. L'agent du Gouvernement Britannique auprès du clergé l'acueillit avec une bonté toute paternelle. Il apprit là, quelques jours après son arrivée, que le 9 thermidor (dimanche, 27 juillet,) Robespierre avait fini ses jours sur l'échafaud, au milieu des cris de joie du peuple qui applaudissait à son supplice. Bientôt les prisons furent ouvertes et l'on commença à espérer de meilleurs jours pour la France. Mais les persécutions, pour être plus modérées, ne cessèrent pas pour tout cela.

M. Raimbault s'aperçut bientôt qu'il pouvait compter sur les bonnes dispositions du peuple anglais en faveur des victimes de la révolution. Dès son arrivée, il fut introduit à Monseigneur de Saint-Pol de Léon, l'illustre et pieux M. De la Marche, que ses procédés si bienveillants ont immortalisé (*a*).

Bientôt il fut conduit à la chapelle de *Soho Square*, où se

(*a*) Il termina sa laborieuse carrière à Londres, à l'âge de 77 ans, le 25 novembre 1806.

faisait régulièrement le service paroissial. Tout le monde lui parut animé des meilleures intentions à son égard.

Sa joie fut plus grande encore quand on le présenta aux évêques, et qu'on lui fit connaître qu'on avait toute liberté, pour l'exercice du culte catholique, sur la terre hospitalière de l'Angleterre.

On loue le courage et la patience du jeune lévite. On s'empresse de le consoler, de le fortifier dans ses desseins de donner à Dieu et de consacrer au service de l'Eglise une vie arrachée à mille dangers, par l'entremise de la Providence. Aussi, ce bon ecclésiastique disait-il qu'il n'avait pas d'autre ambition que d'aller évangéliser les campagnes et d'instruire la jeunesse, selon que le règleraient les Supérieurs ecclésiastiques.

Heureux de se trouver accueilli si favorablement par des compatriotes, M. l'abbé Raimbault se hâta de visiter un grand nombre d'ecclésiastiques français qui vivaient à Londres et dans ses environs, bien plus des bienfaits du gouvernement que du produit de leur science ou de leur industrie. Le plaisir d'être libre, d'être avec des confrères, des prêtres animés du meilleur esprit, et qui souffraient pour la même cause, lui aurait fait oublier les maux passés, si leur acuité eût causé une impression moins intense dans tout son être.

M. Raimbault passa onze mois en Angleterre, gémissant sur le triste état de la religion dans sa patrie désolée. D'abord il y apprit la langue du pays. Il semblait que la rigueur avec laquelle lui et ses compagnons avaient été traités pendant leurs courses, eût dû leur rendre assez pénible déjà leur condition d'exilés, pour les décider à se fixer en Angleterre. Mais non; il en fut bien autrement quant à M. Raimbault, qui était animé d'un esprit délicat, et qui bénissait la Providence de l'avoir conservé jusque là, sain et sauf, alors même que tant d'autres avaient été impitoyablement immolés aux fureurs de la populace. D'ailleurs, il ne

devait, il ne pouvait pas consentir à être à charge aux autres; aussi se donnait-il toutes les peines pour se conformer aux desseins du ciel, et pour se suffire à lui-même.

Mais laissons ce pieux ecclésiastique exposer lui-même la condition que les circonstances lui ont faite, et ses efforts pour n'être pas à charge à autrui.

C'est dans une lettre, datée de *Threadneedle-Street*, n° 55, Londres, 8 décembre 1794, qu'après avoir fait la description de son logement, le modeste abbé expose ainsi ses plans à un de ses amis : ....Quand nous n'aurions, pour adoucissement à nos maux, que le sentiment pur d'un cœur vertueux, ne serions-nous pas assez dédommagés de toutes nos souffrances ? Quelle plus douce jouissance que celle de pouvoir se dire à soi-même : Je suis malheureux parce que j'ai suivi les principes de la justice, j'aurais pu me procurer quelques jouissances et m'épargner toutes mes peines, le moyen était entre mes mains... mais toutes les jouissances du monde, l'univers entier me dédommagerait-il des reproches de ma conscience ? Je n'ai fait que ce que j'ai cru devoir faire. J'ai réfléchi, j'ai consulté.... et que m'importent les suites d'une bonne action ?.... Si nous ajoutons à cela tous les motifs que la religion nous suggère, alors tous nos maux s'évanouissent. Mon âme s'agrandit à mesure que mon corps souffre ; elle acquiert d'autant plus d'énergie et de force que les objets extérieurs la compriment moins, elle s'isole de tout ce qui est terrestre, et ne se nourrit plus que des biens solides et durables........

« Je me suis occupé constamment, depuis mon arrivée, de l'étude de la langue anglaise, et heureusement j'y ai fait assez de progrès pour me tirer d'affaires. Je me suis trouvé, il est vrai, dans la conjoncture la plus favorable, auprès d'une personne qui sait assez cette langue pour faciliter les principes de la prononciation. J'entends actuellement les sermons où j'assiste tous les dimanches et je puis me passer d'un interprète pour quelque chose que ce puisse être. Voilà

pour la langue. C'est un point nécessaire de savoir la langue du pays—mais ce n'est pas tout. C'est un moyen nécessaire pour entreprendre quelque chose, mais ce moyen n'est pas toujours efficace. Tu sais déjà par ce que je t'ai écrit que M. N......, avec la meilleure volonté du monde, ne peut m'assurer une existence indépendante, car la fortune publique d'un pays influe beaucoup sur celle des particuliers, et la guerre est si désastreuse par elle-même et si *expensive* (dispendieuse) surtout au pays dans lequel nous sommes, que les arts et les sciences sont dans un état d'inertie aussi grand que celui du commerce. D'ailleurs, il serait de mon devoir, quand je n'y serais pas contraint par la nécessité, de chercher par moi-même les moyens d'être à mes amis le moins à charge possible. Pendant ces premiers cinq mois de mon séjour, tout en m'occupant de la langue, sans laquelle je ne pouvais rien faire, que de projets différents j'ai formés! que de plans opposés les uns aux autres se succédaient rapidement !... Parmi ceux auxquels je me suis le plus arrêté, voici les principaux : 1° de passer quelque temps dans une académie pour me perfectionner dans la langue ; 2° lever un écriteau (mettre une enseigne) de maître de mathématiques. 3° apprendre un métier :–oh! voilà qui t'étonne, j'en suis sûr, mais je ne parle pas des autres—il m'est venu à l'idée d'apprendre un instrument ou encore de me faire *engraver* (graveur) ou de me perfectionner dans le dessin et la peinture afin d'en donner des leçons......tout cela ne s'explique que par les circonstances locales. Quant au premier, je n'y ai pas encore renoncé et j'attends le mois prochain qui est le temps des changements pour les assistants. J'ai manqué depuis peu une place bien agréable dans ce genre—dans une académie située à une lieue de Londres, dans le plus beau site. Elle était de vingt-cinq guinées par an et la table, etc., mais il fallait veiller et conduire les enfants à l'église protestante, et je l'ai refusée. C'est une difficulté qui se rencontre souvent dans ces sortes de places et qui me fait craindre de

n'en pouvoir trouver sans cette condition, ce qui m'y ferait renoncer. Quant au second, les hautes sciences ne sont pas actuellement assez en honneur pour pouvoir espérer de faire fortune dans cette partie. Je réussirais peut-être mieux si je pouvais seulement montrer l'écriture et la routine des comptes nationaux et étrangers comme tu sais que les montrent les maîtres d'écriture, car c'est ce qu'ils entendent ici par mathématiques. Pour les mathématiques plus approfondies, il n'y a guères que les militaires qui s'en occupent et ils sont au service maintenant. Cependant, j'essaierai d'exposer un bill (*a*) de mathématiques ; il en arrivera ce qu'il pourra. Je serais content si je me procurais seulement deux écoliers. Tu vois que mes désirs sont assez bornés. Quant au troisième, par où j'aurais dû commencer et par où il faudra finir, je n'envisage plus cela comme un établissement durable, mais comme un moyen de subsister pendant le temps de notre détresse, moyen plus sûr, sans doute, que celui des sciences, et très-conforme à la vie errante et fugitive que nous menons. Avec tout cela, on est, en quelque sorte, à l'abri des caprices du sort, ou plutôt on ne fait que suivre le plan de la Providence qui nous ordonne de prendre tous les moyens justes pour nous procurer le nécessaire. M. de B...... (*b*) ayant eu occasion d'écrire à Baltimore, je l'ai chargé d'informer M. Chicoineau de ce qui nous concernait tous deux. M. Ch*** doit se rendre à Montréal, auprès de M. Desjardins, qui est grand-vicaire de l'Evêque de Québec.. »

(*a*) C'est-à-dire qu'il exposera une affiche pour faire connaître qu'il enseigne les mathématiques.

(*b*) M. de Bouvens, grand-vicaire de l'Archevêque de Tours, M. de Conzié. Il passa en Angleterre en 1795. C'est lui qui prononça l'oraison funèbre du duc d'Enghien et celle de l'abbé Edgeworth de Firmont, etc. Il est mort au commencement de l'année 1830. Quelques années auparavant, il s'était démis de la charge d'aumônier du roi.

VI.

Cette longue série d'incidents et de faits affligeants va faire place au récit des attentions de la divine Providence qui dédommage toujours ceux qui se soumettent à ses décrets, et des actes de générosité dont M. l'abbé fut l'objet de la part de bien des personnes haut placées. « Dieu, dit un écrivain célèbre, ménage la consolation de l'espérance même au moment où, dans les évènements qui s'accomplissent, tout semble dépendre de la volonté et du caprice des hommes. En exerçant une autorité supérieure en faveur des siens, qu'il protége, il donne des preuves de la bonté de sa Providence. »

M. Raimbault enseignait à Londres le français et le clavecin, dont il avait pris des leçons à Orléans. Lorsqu'il vit qu'il pourrait en faire un moyen de subsistance, il alla lui-même, afin de se perfectionner, prendre des leçons chez un maître plus autorisé, M. Jousse, celui dont nous avons parlé plus haut. Il regrettait que les circonstances ne lui eussent pas permis de se livrer davantage à cet art avant cette époque, car tout son temps se passait à Londres à apprendre et à enseigner la musique, ce qui lui ravissait des heures qu'il destinait aux études sérieuses.

C'est dans ces circonstances que cet homme studieux reconnaissait qu'il est avantageux de s'occuper des arts et des sciences, auxquelles le hasard nous permet de donner notre attention, puisqu'on y trouve le moyen d'être utile aux autres, et par fois de se ménager de précieuses ressources pour des temps plus difficiles.

M. Morrogh, de la maison Lester et Morrogh, alors en

Angleterre, pour affaires de la société qu'il représentait, était un des gentilshommes auxquels le bon abbé donnait des leçons de français. Il se retirait au ***New-York Coffee-House***, et faisait de fréquentes visites à son professeur (*a*). Instruit par quelques paroles, surprises pendant la conversation, de sa situation gênée, il lui offrit délicatement quelque secours, que M. Raimbault refusa toutefois d'accepter.

Cependant, l'élève admirait l'égalité d'âme, la piété fervente et soutenue de l'ingénieux pédagogue, comme aussi sa prudence, sa grande droiture d'esprit, ainsi que l'étendue et la variété de ses connaissances. Il entrevoyait que ce jeune homme, d'un esprit orné, d'une haute capacité et de belles manières, dont il ignorait toutefois les projets d'avenir, pourrait en Amérique gagner honorablement sa vie, en enseignant les arts libéraux. Sur ce, il le détermina à passer au Canada, en lui promettant les moyens de subvenir aux frais du voyage, et de se faire une existence facile en deçà des mers.

M. l'abbé lui ayant alors avoué qu'il était catholique et ecclésiastique, celui-ci redoubla d'instances tant pour lui

(*a*) M. Robt. Morrogh, né à Lisbonne, en 1758, descendait d'une ancienne famille du comté de Cork, Province de Munster, en Irlande. Il reçut son éducation à S. Omer et à Rouen, en France. A la mort de son père, négociant à Lisbonne, il retourna au Portugal. Son père avait réglé qu'il étudierait la médecine ; mais le sort du fils fut changé par le décès du père. En 1779, il vint à Québec, auprès de son oncle maternel, Robert Lester, Ecr., qui était établi en cette ville depuis 1770. Après avoir géré quelque temps les affaires sous le regard de son oncle, M. Morrogh lui fut associé. Tous deux, sous le nom de Lester & Morrogh, conduisirent des entreprises commerciales sur une grande échelle jusqu'en 1807. L'année suivante, M. Morrogh fut placé, temporairement, au département des douanes, conjointement avec son parent, M. H. Finlay. C'est vers 1820 que ce citoyen laissa Québec, renonça à toute affaire, pour aller résider sur une terre qu'il avait acquise à la Longue-Pointe, dans l'Ile de Montréal. Après quelques années de séjour en cette paisible résidence, il se rendit à Montréal, chez son fils, feu R. L. Morrogh, Ecr., Protonotaire, où il mourut, en 1834, à 76 ans. La maison Lester & Morrogh a donné l'orgue de l'église de Notre-Dame de Québec.

faire agréer ses offres que pour le décider à se rendre en Canada dans le but de servir l'Eglise.

L'illustre fugitif, qui ne voulait pas toutefois adopter de décision finale avant d'avoir pris conseil, alla voir M. l'abbé Bourret, agent des Prêtres Sulpiciens, à Londres, et lui fit part des idées que lui avait suggérées M. Morrogh.

M. l'abbé Bourret, qui jusque là n'avait pas paru s'occuper de M. Raimbault, ni de ce qui le concernait, lui déclara qu'il s'agissait de lui ménager une situation importante, et qu'il ne verrait qu'avec peine son départ de Londres ; car il était persuadé, ajoutait-il, qu'il avait affaire à un *bon ecclésiastique.*

La vie de M. Raimbault, il faut en convenir, a été bien propre à justifier le jugement de ce vertueux prêtre.

M. Bourret invita le jeune abbé Raimbault à se rendre plus souvent auprès de lui, à ne pas craindre de l'importuner par ses visites ; et, à la seconde ou troisième entrevue qu'il eut avec ce digne agent des Sulpiciens, celui-ci lui apprit qu'il venait de recevoir une somme d'argent de M. Plessis, curé de Québec, au Canada, qui lui écrivait longuement et d'une manière pressante, au nom de l'Evêque de Québec, Mgr. Jean-François Hubert, de lui envoyer au moins douze prêtres qui voudraient se consacrer aux travaux du ministère pastoral dans ces lointaines régions. L'argent qu'il lui faisait toucher devait servir à défrayer le coût de la traversée de ceux qui se décideraient à passer sur ces plages hospitalières.

M. Raimbault parla du projet à M. Morrogh, qui lui affirma qu'effectivement il y avait beaucoup à faire dans la colonie du Canada, beaucoup de terres à concéder, beaucoup de paroisses à établir, et que bon nombre de prêtres y trouveraient de l'emploi. Il lui fit connaître que les deux ordres religieux, les Jésuites et les Récollets, employés pendant bien des années aux missions, avaient été supprimés par

une politique assez bizarre du gouvernement, et avaient été enlevés par là à l'instruction de la jeunesse du pays.

Après ces informations, et bien d'autres de cette nature, il s'offrit même à lui ménager son passage sur un des vaisseaux marchands consignés à son associé à Québec. Il l'y conduisit, en effet, peu après, et l'introduisit partout comme un ami de sa famille, sans rien divulguer néanmoins de ses qualités et conditions.

Il se trouva à Londres peu de prêtres disposés à affronter les dangers d'une navigation longue et périlleuse. Quatre, néanmoins, se décidèrent alors à venir travailler à cette partie de la vigne du Seigneur. La gloire de Dieu et le bien de la religion furent les seuls motifs qui les conduisirent sur nos rives. D'ailleurs, la paix venait d'être rétablie en France, les églises y étaient rouvertes et le culte autorisé (*a*).

Le zèle du salut des âmes rappelait en France bon nombre de ces prêtres; ce qui toutefois n'était pas sans danger, puisqu'il y avait fait retourner prématurément plusieurs de ceux qui avaient trouvé refuge à Jersey, en Espagne et ailleurs, et qui, pour la plupart, furent impitoyablement massacrés en arrivant au milieu de leurs ouailles (*b*) pour avoir cédé, trop tôt, à cette sainte impulsion.

Les réactions sont trop fréquentes et trop grandes dans les temps d'effervescence populaire pour qu'on puisse compter sur un retour subit et durable vers les bons principes et les idées saines. Le tumulte et l'anarchie ne laissent guère de temps à la réflexion.

Les uns, néanmoins, s'ennuyaient de leur troupeau, les autres, de leurs familles ou de leurs amis, puis tous de la patrie. Plusieurs avaient hâte de remplacer, auprès des fidèles, tant de prêtres vénérés qui avaient péri sur l'échafaud, ou qui avaient été mis à mort par les égorgeurs stipendiés dans ces jours de désolation.

(*a*) Voy. Picot : *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise*, etc. Tome VI.

(*b*) *Histoire de la Persécution révolutionnaire en Bretagne.* Tresvaux Tome, II.

M. Raimbault, qui n'était pas dans les ordres, et qui pensait bien que cette raison ferait rejeter sa proposition de passer en Canada, s'était néanmoins modestement offert pour remplacer un de ceux qui seraient désignés pour ces contrées lointaines, et qui hésiteraient à quitter l'Europe. C'est alors que M. Bourret, qui avait eu occasion d'apprécier les heureuses qualités du jeune abbé, lui exprima la joie qu'il ressentait de le voir toujours disposé à servir la religion, malgré les épreuves auxquelles il avait été soumis. Il le félicita sur sa pieuse détermination d'aller travailler à l'œuvre de Dieu sous d'autres climats, en des régions qui ne lui étaient pas encore connues ; et lui avoua que lui, comme bien d'autres, applaudissait à son courage intrépide et à son généreux dévouement. Aussi lui donna-t-il des lettres testimoniales dans lesquelles il exaltait les vertus si pures et les aspirations toutes apostoliques du jeune lévite.

VII.

Muni des lettres les plus flatteuses, appuyé de recommandations nombreuses et puissantes, M. l'abbé Raimbault quitta Londres le 12 mai 1795, pour s'embarquer à Portsmouth. Il ne put néanmoins partir que le premier juin, et n'arriva à Québec que le six juillet. Dans la traversée, qui fut assez pénible, le jeune abbé fut traité avec beaucoup d'égards. Toute sa vie, il a conservé un touchant souvenir de M. Morrogh, de sa libéralité et des bontés dont il avait été l'objet de sa part.

M. l'abbé Desjardins (Louis-Joseph) arrivé en Canada l'année précédente (*a*), alors vicaire de la paroisse de Notre-Dame de Québec, l'alla visiter à bord du vaisseau anglais, dès qu'il eût appris qu'un ecclésiastique français était au nombre de ses passagers.

Un jeune étudiant au Séminaire de Québec, M. Louis Ranvoyzé, plus tard notaire à Sainte-Anne de Beaupré, l'accompagnait. M. Raimbault crut voir en lui un jeune militaire. Son costume, l'antique capot bleu, lui plut parce qu'il était modeste et décent ; plus tard, il l'honora singulièrement cet habit, soit en le faisant respecter aux élèves du Séminaire de Nicolet, soit en le fournissant de sa bourse à plusieurs d'entre eux, trop pauvres pour se le procurer ou pour le renouveler à temps.

M. l'abbé Raimbault fut conduit au séminaire de Québec. Il fut reçu dans cette vénérable maison avec le respect dû au

(*a*) Né à Messas, département du Loiret ; décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 août 1848, à l'âge de 83 ans et quelques mois. Il avait près de 60 ans de prêtrise. Il était frère de M. Philippe-Jean-Louis Desjardins, vicaire-général de Monseigneur l'Evêque de Québec.

dévouement: On lui eût bientôt fait oublier l'ancienne France, s'il lui eût été possible d'oublier sa patrie.

A Québec, les esprits et les cœurs étaient péniblement affectés en apprenant que les rigueurs et les mauvais traitements que l'on faisait endurer, en France, aux prêtres du Seigneur, ne se ralentissaient pas. On tâchait de consoler ces illustres proscrits du chagrin profond qu'ils éprouvaient naturellement, eux qui avaient connu l'aisance et les douceurs de la société, et qui se trouvaient exilés sur un autre continent, dans le dénûment le plus absolu, loin de leurs parents, de leurs amis et de leur troupeau ou perverti ou égaré. Tous ces hommes sensibles et généreux étaient affligés d'avoir à déplorer en même temps la perte de leur roi et les crimes de leur patrie.

M. l'abbé Raimbault raconta les malheurs et les calamités de l'Eglise gallicane, les abaissements de sa patrie, les infortunes des familles puissantes et ses propres afflictions. D'autres vieux prêtres, bannis ou persécutés, en haine de la foi, l'entouraient et le pressaient de questions. Les confidences provoquèrent les confidences. L'émotion, bien des fois, alla jusqu'à l'attendrissement et jusqu'aux larmes. Les prêtres, groupés autour de lui, écoutaient avidement le jeune lévite racontant les combats, les luttes des enfants de l'Eglise, la honte que subit la France livrée aux utopistes et dirigée par les élèves de Rousseau, et des autres bateleurs du siècle qu'on a appelés *philosophes*. La pensée s'arrête avec effroi sur les scènes dégoûtantes des anarchistes, sur les trames odieuses des impies, sur la conduite atroce des brigands impurs, des scélérats attroupés qui, sous le nom de patriotes, dirigeaient et activaient le pillage, le meurtre et l'iniquité, et qui répandaient partout la terreur à la lueur des bûchers. Le jeune abbé leur apprit et leur rappela les actes de ces charlatans, de ces dissertateurs chimériques et insolents, qui ont légué à la postérité le souvenir de leurs révoltants excès et des ignobles complots

auxquels ils s'étaient associés, de ces prétendus réformateurs, couverts de crimes et de sang, qui avaient assumé sans pudeur et par violence la direction des affaires de l'Etat.

On écoutait ces récits avec d'autant plus d'intérêt que les journaux européens ne pénétraient pas dans notre colonie à cette époque, et que ceux qui y étaient publiés avaient pour consigne de ne reproduire que peu de ces matières propres à intéresser les descendants des Français et des cœurs catholiques.

M. Desjardins avait connu M. l'abbé Raimbault à Orléans et à Beaujency, jolie petite ville, située au fond d'un vallon qui borde la Loire, où, avec ses amis, M. Raimbault avait été à diverses reprises visiter les antiquités, entre autres la tour de Beaujency, le grand pont et les autres merveilles que les curieux revoient encore avec intérêt. Il l'avait dans une autre occasion interrogé publiquement. C'était à un des examens annuels au collége d'Orléans ; aussi le reconnut-il dès son arrivée à Québec, et se hâta-t-il de l'introduire à l'Evêque Diocésain, Monseigneur Hubert, et au clergé de la ville. Il le présenta avec empressement à Monseigneur Pierre Denaut, Evêque de Canathe, qui faisait sa résidence ordinaire à Longueuil, mais qui, en ce moment, arrivait à Québec pour y prêter le serment d'office comme coadjuteur de l'Evêque. Cet illustre prélat honora l'abbé Raimbault de la confiance la plus entière. Il respectait en lui l'étranger, le persécuté par la haine des ennemis du Christ, l'homme dévoué qui avait souffert pour conserver la pureté de la foi. De son côté, le jeune abbé se montra digne de la cause qu'il avait si généreusement embrassée.

Cependant, cet homme dévoué n'avait pas souffert les rigueurs de l'exil et les tribulations de toutes sortes auxquelles il avait été exposé pour consentir à rester oisif sur la terre étrangère. Il désirait quelque emploi. Toujours modeste, il attendit l'heure avec patience ; et, toujours

réservé, il se montra néanmoins constamment prêt à l'action. Les convulsions politiques de son pays n'avaient pas pu le détourner de sa vocation au sacerdoce; malgré les dangers continuels, il y fut toujours fidèle. Aussi que de dédommagements l'attendaient!.........

Monseigneur l'Evêque de Canathe emmena M. Raimbault à Longueuil, afin de le préparer aux saints ordres. Il le reçut pour hôte à sa table et sous son toit. Il avait une haute idée de sa vertu; aussi, ce jeune abbé vivait-il de la manière la plus édifiante. D'ailleurs, M. Raimbault s'acquit bientôt l'estime générale par ses lumières, par ses talents, et surtout par sa grande modestie, remarquable en toute occasion. Pensif, mélancolique, ou plutôt recueilli, il aimait le silence et ne pouvait se lasser de remercier le ciel de toutes les faveurs dont il avait été l'objet.

Le 19 juillet 1795, M. l'abbé Raimbault reçut les ordres mineurs et le sous-diaconat dans l'église paroissiale de Longueuil; et, sur l'avis des Supérieurs, il continua, dans la retraite, à se préparer aux autres ordres.

Le 25 du même mois, M. Raimbault fut fait diacre, et, le lendemain, il fut élevé à la dignité du sacerdoce. C'était le jour où l'église célèbre la fête de sainte Anne, pour laquelle il eut toujours une singulière dévotion.

Quelles suaves émotions dût éprouver, en ce jour solennel, ce prêtre fervent, généreux et persévérant, lorsqu'il reçut les dons de Dieu avec l'imposition des mains du Pontife! Quels doux sentiments durent agiter son cœur tout pénétré de la grandeur du sacerdoce! Il comprenait son bonheur et sa gloire en devenant le ministre de celui à *qui appartient le ciel des cieux*. (Ps. 113. v. 25.) Tantôt il appelle les plus amples bénédictions du Seigneur sur les œuvres qu'il va entreprendre, tantôt *il remercie Dieu qui l'a retiré des tribulations, et qui a mis fin à ses épreuves, le priant d'être son protecteur et son refuge.* (Ps. 4. v. 1.) Que de fois, dans la ferveur de son âme, il renouvelle les protestations de persévérer

pieusement dans l'amour de la Sainte Eglise de Dieu qu'il était enfin appelé à servir !

M. l'abbé Raimbault fut le premier prêtre auquel Monseigneur Denaut imposa les mains. Ce prélat, si juste appréciateur du mérite, l'honorait d'une affection particulière, et se plaisait à l'admettre, pendant son séjour à Longueuil, dans sa société, composée des prêtres les plus instruits et les plus réguliers. Parmi eux, M. Raimbault ne paraissait pas étranger.

L'abbé Périnault, jeune prêtre canadien, ordonné en 1794, alors vicaire à Longueuil, eut l'avantage de faire, dans l'été de 1795, une petite excursion dans la Rivière Chambly, avec M. Raimbault, auquel le gracieux Evêque avait accordé quelques semaines de vacances, afin qu'il pût se remettre de ses fatigues. M. Périnault avait lui-même voyagé en France. Il avait même séjourné quelque temps à Tours, chez un oncle qui prenait soin de son éducation. Il avait réussi à s'échapper de la France au commencement des profanations de l'impiété, quand les tyrans eurent commencé leur œuvre de sang. Ce bon prêtre ne pouvait pas se rappeler, sans émotions, qu'il s'était trouvé à Paris le jour que le pieux Roi, Louis XVI, fut décapité (*a*). Ces souvenirs contrastaient avec les beautés et le calme des campagnes qu'ils traversaient. Partout, sur la route, coups d'œil ravissants, aspects enchanteurs, sites pittoresques, bocages touffus, fraîche verdure, vergers riches et nombreux, paysage romantique et varié, tout enfin portait ces deux jeunes prêtres à bénir le Seigneur qui leur avait réservé tant et de si douces jouissances. Ils goûtaient avec la sérénité de la saison les douceurs de la paix.

(*a*) Lundi, 21 janvier 1793.

VIII.

M. Raimbault fut, quelque temps après, placé au Séminaire de Québec, d'abord à titre de professeur. Il se livra à l'enseignement autant par devoir que par inclination. Il y mit cette application, cette patience avec laquelle il faisait toute chose, et sentait son zèle augmenter au contact des hommes érudits dans la compagnie desquels il vivait, et à la pensée des bontés des MM. du Séminaire, qui lui conseillaient toute espèce de ménagement, car ils voyaient que sa santé, affaiblie par le climat, menaçait de lui faire entièrement défaut. Et comment ce bon ecclésiastique se serait-il alloué quelque repos, au milieu de prêtres si actifs, dans une maison où, de tout temps, on se dévoue sans trève ni relâche? Aujourd'hui encore, on sait si les directeurs de cet ancien établissement sont fidèles aux austères traditions de la maison.

La chambre de M. Raimbault était voisine de l'ancienne bibliothèque, dont les appartements ont été, depuis bien des années, convertis en chambre pour MM. les étrangers, au-dessus des appartements du Supérieur. Il avait pour voisin, en face, M. le grand-vicaire Desjardins (*b*).

Les prêtres du Séminaire étaient alors en bien petit nombre, mais ils se multipliaient pour répondre aux devoirs qui leur étaient dévolus. Malgré le modique revenu annuel de leur maison, et les réparations que nécessitaient les dépendances, bien détériorées par suite des malheurs dela guerre, ils exerçaient toujours l'hospitalité la plus cordiale.

Le supérieur, M. Antoine-Bernardin Robert, canadien de naissance, avait fait au jeune étranger l'accueil flatteur que

(*b*) M. Philippe-Jean-Louis Desjardins arriva en cette colonie en mars 1793, et repassa en France au mois de novembre 1802. Il mourut à Paris, en 1833.

lui méritaient ses épreuves, son caractère doux et aimable, sa prudence et sa modestie (*a*).

Il y avait alors au Séminaire de Québec, M. J. B. Lahaille, originaire de Tarbes, diocèse d'Acqs, Département des Hautes Pyrénées, alors déjà bien âgé (*b*), et M. Henri Gravé, directeur du Grand-Séminaire, vicaire-général du diocèse, comme lui, français d'origine (*c*).

Canadiens et Français étaient mus, dans cette maison, par les mêmes sentiments ; tous faisaient bon accueil aux confrères qui se présentaient ; mais à M. Raimbault, que ses malheurs recommandaient, comme d'autres exilés qui, de temps à autre, y arrivaient, ils firent toutes sortes d'offres

(*a*) M. Ant. Bernardin Robert de la Pommeraye, supérieur du Séminaire de Québec, fut longtemps professeur de théologie, après avoir enseigné avec succès les mathématiques et l'astronomie, sciences dans lesquelles il se montra très-habile. Après avoir pris une part importante dans les affaires du diocèse, pendant les vingt-cinq années qui suivirent sa promotion au sacerdoce, il finit ses jours dans la retraite à un âge très-avancé. Il mourut à l'Hôpital-Général de Québec, le 11 de janvier 1826. Il avait été ordonné prêtre le 20 octobre 1782. Sa carrière fut une des mieux remplies. Quoique nourri d'études solides, il ne se passait pas de jours sans qu'il fortifiât son esprit de lectures, de recherches et d'études. Professeur de théologie, à un âge où d'ordinaire ceux qui y atteignent recherchent le repos, le modeste Grand-Vicaire, entouré des jeunes aspirants au sacerdoce, les intéressait par des développements nombreux, pleins de variété, de pensées utiles, de suggestions, de détails et d'appréciations heureuses. C'était un homme estimable à bien des titres, quoique son extérieur annonçât beaucoup de sévérité.

(*b*) M. Lahaille est mort à l'Hôpital-Général de Québec, mercredi, le 24 mai 1809.

(*c*) M. Henri-François Gravé, Vicaire-Général, Supérieur du Séminaire de Québec, mourut, en cette ville, le 4 février 1802, à 72 ans. Les lignes suivantes, que nous aimons à reproduire, feront mieux connaître cet homme de mérite : " Ce vieillard, partout vénéré, sut allier à la plus haute vertu, une gaieté charmante ; à la vivacité, la modération ; au savoir, la modestie. Dévoré de la passion du bien, il s'est consumé à le faire sans rechercher ni s'épargner jamais. Il était animé d'un zèle brûlant et infatigable. Directeur d'une haute capacité, il possédait à un degré éminent le don de la prédication. Il était vraiment orateur dans l'action. Il avait vécu quarante-huit ans dans la Province. Il a mérité invariablement la confiance publique, et, sans la poursuivre, il l'obtint. L'étude était son élément, mais il n'a rien tant et si heureusement étudié qu'à sortir de la vie par une mort sainte."—(*Gazette de Québec*).

de service. C'est que de tout temps, en cette sainte maison, on a su honorer ceux qui servent la cause de la religion. D'ailleurs, comme on l'a déjà remarqué, les talents et les infortunes de M. Raimbault inspiraient partout de l'intérêt. Ses goûts littéraires, ses habitudes méditatives, ses aptitudes pour les beaux-arts lui méritèrent bientôt des liaisons intimes et prolongées avec M. Desjardins, vicaire-général de l'Évêque de Québec, qui donnait alors aux élèves du Grand Séminaire des leçons de théologie et d'écriture sainte. Ces deux amis des lettres, qu'une heureuse conformité de caractère et des épreuves communes réunissaient, étaient bien dignes l'un de l'autre. Ils disaient ensemble chaque soir l'office divin, puis lisaient les livres sacrés. Homère avait ensuite son tour, il en fallait traduire quelques pages; et, après quelques instants de conversation, on se séparait. Ces détails suffisent pour attester les prédilections littéraires et religieuses de ces deux vertueux ecclésiastiques.

Un autre excellent prêtre français était aussi attaché, à cette époque, au Séminaire de Québec en qualité de professeur. C'était M. Jean-Baptiste-Marie Castanet, homme aimable, et surtout fort érudit, arrivé à Québec au mois de juin 1794, et qui mourut quatre ans après. M. l'abbé Raimbault avait une haute estime pour cet excellent caractère, pour ce bon ami, enlevé prématurément aux lettres qu'il avait honorées, et à l'Eglise, au service de laquelle il avait mis une intelligence éclairée, un zèle brûlant, un cœur généreux et affectueux.

M. Raimbault avait aussi de grandes relations avec bon nombre d'autres prêtres français; il était si sensible, si généreux, si compatissant! Les épanchements de la confiance fortifiaient ces âmes attristées par les mêmes malheurs.

Les procédés délicats, les ménagements et les égards soutenus dont M. Raimbault était l'objet, et qui contrastaient si étrangément avec ce qu'il avait éprouvé dans son pays,

étaient bien propres à le consoler et à le fortifier. Aussi, exprimait-il, en tout temps, la vive reconnaissance dont il était pénétré pour une conduite si généreuse à son égard. Enfin, l'accueil favorable et les attentions dont on usait à son endroit, le dédommagèrent des peines et des souffrances qu'il avait éprouvées pendant plusieurs années.

Il y avait un an que M. l'abbé Raimbault jouissait ainsi au Canada des douceurs du repos, après ses longues épreuves, lorsqu'un jour, revenant de l'Ile d'Orléans à Québec, il rencontra, en mettant pied à terre, sur la place du débarquement, à la basse-ville, M. Vincent Fournier, son compatriote et son ami, qui débarquait d'un vaisseau anglais. Il avait erré quelque temps en Angleterre, s'était rendu à Londres, et, grâce à quelques secours qui lui furent octroyés, il s'était embarqué pour le Canada, où il savait qu'il y avait des Français et des prêtres Sulpiciens.

M. Fournier, accueilli au Séminaire de Montréal, y continua ses études théologiques et fut ordonné prêtre en 1797, puis employé au ministère des saints autels jusqu'en 1835, époque à laquelle ses infirmités l'obligèrent de demander sa retraite. Il est mort en 1839, à Saint-Antoine de la Baie du Fèbvre, où il s'était retiré au milieu du troupeau qu'il avait desservi pendant près de trente ans. M. l'abbé Raimbault voulut honorer son ami jusqu'au-delà de la tombe; il lui rendit les derniers devoirs en confiant ses cendres à la terre, et nous a laissé, dans les journaux du temps, un charmant petit article nécrologique sur son bon compatriote, qu'il avait toujours aimé et servi comme un frère affectionné.

IX.

Le séjour au Séminaire de Québec étant contraire à la santé de M. Raimbault, sur avis, il dût se livrer au ministère pastoral. Il était alors prêtre agrégé au Séminaire de Québec et chapelain des Dames Ursulines de la même ville.

Vers cette époque, Monseigneur Hubert, qui avait signé sa démission à l'Evêché de Québec, se retira au Château-Richer, où il devait remplacer son frère, M. Louis Hubert, qui avait été jusqu'alors simultanément curé de la Visitation, du Château-Richer et de l'Ange-Gardien.

Le pieux prélat, avant de se rendre dans cette solitude, plus conforme à ses goûts et surtout plus en rapport avec les soins que réclamaient incessamment son tempérament débile et sa mauvaise santé, voulut s'assurer les services de M. l'abbé Raimbault, qu'il s'attacha en qualité de vicaire et de secrétaire.

Voici en quels termes M. Raimbault annonça aux paroissiens du Château-Richer les arrangements que Monseigneur l'Evêque venait de prendre pour la desserte de leur paroisse. C'est, à bien dire, les premiers avis qu'il ait donnés en public :

« Le respectable prélat qui a conduit pendant un temps, hélas ! trop court, ce vaste diocèse, avec tant de sagesse et de succès, après en avoir remis l'administration dans les mains d'un digne successeur, a choisi cette paroisse pour sa retraite. Tandis que tout son troupeau regrette la perte de son Pasteur, qui a prodigué sa santé pour le gouverner, vous seuls, portion privilégiée, vous avez à vous féliciter de le posséder au milieu de vous et de l'avoir à votre tête comme votre pasteur particulier. Vous l'avez vu, il y a peu de

temps, venir rendre les derniers devoirs à un frère dont le nom rappellera toujours à votre souvenir un curé plein de zèle et d'ardeur pour votre salut ; et, c'est pour succéder à ce digne frère, et perpétuer parmi vous l'esprit de paix, de charité et de religion, qu'il vient maintenant prendre la conduite de cette paroisse. Hélas! pourquoi ses forces ne lui permettent-elles pas de suivre les élans de son ardeur pour votre satisfaction et de s'adonner aux travaux du Saint Ministère ! Vous sentiriez bientôt les effets de son zèle, de sa sollicitude pastorale et de cette affection qu'il vous porte et dont sa démarche ne vous laisse aucun lieu de douter. En retour de cette prédilection qu'il vous témoigne, il vous demande le secours de vos prières. Il veut que vous demandiez au Ciel que sa volonté s'accomplisse à son égard pour la santé ou la maladie, pour la mort ou pour la vie.

« Mais tandis que sa conformité et sa résignation aux ordres de la Providence ne lui permettent pas de rien demander davantage pour lui, vous devez, vous, mes frères, (et j'aime à croire que le vœu que je vais vous dicter est aussi conforme à vos sentiments qu'il l'est à votre propre intérêt,) vous devez, dis-je, implorer le secours du Ciel et demander au Seigneur avec instance qu'il rende à votre Pasteur les forces du corps qu'il a perdues en travaillant au gouvernement de cette Eglise, afin qu'il devienne en état de travailler de nouveau à guérir les infirmités spirituelles de son troupeau ; c'est le vœu particulier que j'adresserai à l'autel, dans le saint sacrifice de la messe, toutes les fois que je l'offrirai dans cette église.

« En attendant qu'il plaise au Seigneur de lui rendre la vigueur et la santé, vous trouverez dans mon faible ministère toute l'assistance qu'il dépendra de moi de vous donner. Aidé du secours du Ciel, et de vos prières, que vous ne me refuserez pas, guidé par les conseils de votre sage pasteur que je me ferai un devoir de consulter dans tout ce qui concernera l'administration de cette paroisse,

je m'efforcerai de répondre à la confiance dont il m'honore et de vous procurer tous les secours spirituels que vous avez droit d'attendre de mon ministère...»

Cependant, cet arrangement n'offrant point à cet illustre personnage les résultats qu'il se promettait, et les douleurs ne lui laissant aucunement les moyens de s'occuper à quoi que ce fût de sérieux, Sa Grandeur se retira à l'Hôpital-Général de Québec, laissant à M. Raimbault la direction de la paroisse de l'Ange-Gardien (*a*).

Le 16 novembre suivant, M. Raimbault prit possession de la cure de l'Ange-Gardien, à laquelle il avait été nommé le 6 septembre précédent. C'était une charmante solitude que ce presbytère, antique déjà, remplacé depuis par une construction plus spacieuse, mais peu éloignée de l'ancienne résidence des curés. L'Ange-Gardien est une petite paroisse, la première de la Seigneurie de Beaupré, sur la rive nord du grand fleuve, un peu au-dessous de Québec. L'endroit est des plus romantiques. La vallée, resserrée par le fleuve et par les montagnes, est fort étroite. Les terres, livrées à la culture, descendent des montagnes et ont une pente rapide. A quelques arpents plus bas que l'église, cette pente s'adoucit. Tout le long de ces pentes sont échelonnées des maisons blanches et proprettes, mais isolées et parfois encaissées dans le roc. Là où les descentes sont moins raides, se trouvent de grands vergers où la main du cultivateur, ménageant l'espace, entretient un jardin ou une prairie. Une population laborieuse, bienfaisante, économe, de mœurs douces et pacifiques, y vivait dans l'abondance, fidèles à la foi et aux habitudes champêtres. C'était une véritable campagne canadienne sans mélange de mœurs et d'habitudes étrangères. M. Raimbault y trouva des souve-

(*a*) Mgr Jean-François Hubert, neuvième Evêque de Québec, donna sa démission au siége épiscopal de cette ville, le 1er sept. 1797, et mourut à l'Hôpital-Général, le 17 octobre suivant.

nirs, des usages qui le touchèrent en bien des occasions, en lui rappelant la vieille France. On y retrouvait les descendants des anciens colons, et ces familles patriarcales conservaient les légendes, les traditions, les usages de leurs ancêtres. Ajoutons, enfin, que, dans les entretiens, on rappelait fréquemment avec le souvenir de leurs pasteurs, le nom et les avis de l'austère M. Dufournel et les sévérités de sa vie d'anachorète (*a*).

Pour faire diversion à la monotonie des heures sérieuses de sa petite solitude, M. Raimbault avait ouvert sa porte à plusieurs jeunes gens studieux qui avaient sollicité admission auprès de lui, après s'être pourvus des recommandations les plus puissantes.

On aimera à retrouver ici leurs noms, depuis chers à la Religion et à l'Histoire.

C'était M. François-Mathias Huot, jeune homme timide et distrait, mais pieux. Doué d'un esprit solide, il ne s'occupait que des choses graves, se délassant des heures d'étude par quelques quarts-d'heure d'oraison devant le Saint-Sacrement. Après avoir fait d'excellentes études, sous M. Raimbault, il fut ordonné prêtre et desservit avec courage les pénibles missions de Caraquet et autres, dans le Nouveau-Brunswick. Il mourut, au mois d'août 1827, à l'Hôpital-Général de Québec. Il n'était âgé que de quarante-trois ans, et desservait depuis quelques années la paroisse de la Visitation du Sault au Récollet, au diocèse de Montréal. Sa mémoire est encore en bénédiction dans cette excellente paroisse. M. l'abbé Huot était originaire de la paroisse de l'Ange-Gardien.

(*a*) M. Gaspard Dufournel fut nommé curé de l'Ange-Gardien, le 11 oct. 1694. Il y desservit près de 60 ans avec un zèle, une piété qui firent l'édification constante de ses paroissiens au milieu desquels il mourut en odeur de vertu, le 30 mars 1747, à 94 ans, 6 mois et 17 jours, ayant été privé par la faiblesse et les infirmités séniles d'exercer le ministère pendant les trois dernières années de sa belle carrière. M. Jos. Baz. Parant, qui avait eu la consolation d'être vicaire auprès de lui pendant cinq ans, lui succéda à l'Ange-Gardien en qualité de curé.

Il n'était pas vif et pétulant, comme son compagnon d'études, le célèbre Henry Hardinge, qui, plus tard, se distingua sur un plus grand théâtre. Cet ami de Wellington, et son successeur dans les plus hauts emplois de l'Etat, décoré des ordres des potentats de l'Europe, mêlé aux plus grands événements de ce siècle, cet homme illustre a toujours conservé de M. Raimbault un souvenir affectueux (*a*).

Pour ces élèves, M. le curé de l'Ange-Gardien était tout dévoué. Il composa, dans leur intérêt, un cours de mathématiques, d'après la méthode de Sauri, un traité élémentaire d'architecture et d'autres ouvrages sur diverses branches de l'enseignement. Les élèves copiaient les leçons du maître. Ces divers travaux, ces études variées, auxquelles il dût se livrer, témoignent des ressources de son esprit.

A peu près dans le même temps, se trouvaient, sous le même toit, les jeunes Chs.-Frs. Painchaud, Jos.-M. Bélanger, Chs. Huot, Louis Marcoux et autres. M. Raimbault vivait au milieu d'eux, modèle du prêtre, d'une ardeur infatigable pour le travail, grave et digne dans ses fonctions, traitant la parole de Dieu dans la rectitude de la vérité et selon les beautés et les grandeurs de la foi. Toujours modéré, par sagesse et par expérience, inspirant à ses élèves un profond respect pour les prescriptions de l'Eglise, un goût ardent pour la culture de l'esprit et des sciences sacrées, une généreuse émulation pour le développement des qualités qui font honorer davantage le saint ministère devant Dieu et devant les hommes. M. Raimbault se donnait tout à eux sans trève, sans merci.

Maintenant un mot, mais un mot seulement sur chacun de ces élèves du vertueux ecclésiastique.

M. Painchaud, prêtre, curé de Sainte-Anne, s'est depuis immortalisé par son dévouement à la jeunesse canadienne,

(*a*) Il est mort en 1856, à 70 ans.

en faveur de laquelle il a fondé, au prix de sacrifices immenses, une des institutions les plus glorieuses du pays. Ce noble ami des lettres, ce généreux ami de son pays, est mort au mois de février 1839, à 56 ans.

Comme M. Raimbault parlait avec sensibilité de cet illustre élève. Comme il se plaisait avec lui, en voyant les belles et heureuses dispositions qu'il annonçait! Ce qu'il admirait le plus en lui, comme étudiant, c'était la facilité avec laquelle son esprit ardent s'occupait à la fois de l'étude de plusieurs sciences, de l'algèbre, de la versification latine, dans laquelle il excellait, et des sciences physiques pour lesquelles il se passionnait. Son caractère franc et ouvert, son empressement à rendre service, ses aptitudes, ses inclinations nobles et généreuses plaisaient souverainement au vertueux mentor.

M. Louis Marcoux, mort il y a quelques années, ancien curé de Maskinongé (*a*), se rappelait avec des émotions indicibles les heureux temps qu'il avait passés sous la direction du vénéré M. Raimbault. Doux, conciliant, doué d'un jugement sûr, cet excellent ami de M. Painchaud était fort estimé du précepteur. M. Raimbault s'intéressait à lui parce que cet élève lui témoigna toujours un attachement filial, et surtout parce qu'il avait un cœur généreux, compatissant et toujours ouvert aux idées de bienfaisance.

Là se trouvait, dans le même temps, le pieux Joseph-Marie Bélanger, de la paroisse de Saint-Valier, au diocèse de Québec, qui mourut peu de temps après son entrée au sacerdoce (*b*).

(*a*) Né à Beauport, en février 1785, ordonné prêtre à Montréal, en 1811, M. Marcoux est mort à Saint-Joseph de Maskinongé, au mois d'octobre 1859. Il avait été pendant longtemps missionnaire au Nouveau-Brunswick.

(*b*) M. Bélanger est mort le 11 décembre 1813. Après avoir étudié quelque temps chez M. Raimbault et au Séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre, et employé, comme vicaire, aux Cèdres, chez M. Laurent Aubry, puis à Saint-Pierre du Portage (l'Assomption), chez M. Roy. Il venait d'être nommé curé de Saint-Joseph de la Beauce lorsqu'il fut atteint d'une maladie de poitrine

Plus tard, mais encore à l'Ange-Gardien, M. Raimbault eut pour élève un frère du digne curé, M. F. M. Huot. Nous voulons parler de Charles P. Huot, écuyer, notaire à la Baie Saint-Paul, au comté de Charlevoix, homme de probité, qui a toujours marché d'un pas sûr dans la voie du devoir.

Nous nous garderons bien d'omettre, en énumérant les noms des élèves de ce digne instituteur, le jeune P. Schuyler, le fils du général Schuyler, de New-York, qui s'est distingué en tant d'occasions dans la guerre de l'indépendance des Etats-Unis.

Ces jeunes gens faisaient l'édification de la paroisse et la joie du vénérable prêtre à qui était échue la charge de diriger leurs âmes dans les douces voies du Seigneur.

Tous ces élèves avaient pris à son école des habitudes laborieuses et régulières, quoique leur âge et leur caractère auraient porté à croire qu'ils en fussent peu susceptibles. C'est qu'en effet, M. Raimbault avait un talent extraordinaire pour gagner l'affection de ses élèves et pour les former à la vertu. Chez lui l'amour de l'ordre était sans égal. Les fonctions qu'il remplissait auprès de ses chers élèves gênaient beaucoup leur professeur ; mais il savait se gêner pour être utile. Dévouement austère, continuel et parfois bien ingrat, que la société ne sait pas toujours apprécier et qui n'a sa récompense que dans la vertu même !

Pour reconnaître publiquement les précieux services que ce bon lévite rendait à la religion, Monseigneur Plessis lui donna la satisfaction de voir conférer les ordres sacrés aux élèves du curé de l'Ange-Gardien, dans l'église même de cette

qui l'obligea de retourner dans sa famille, où il mourut. Il ne faut pas confondre ce monsieur avec son homonyme, l'abbé Jos. M. Bélanger, né à Québec, ordonné prêtre en mars 1813, après avoir terminé ses études théologiques au Séminaire de Québec, et qui, après avoir été quelque temps vicaire à Saint-Laurent, près de Montréal, remplaça M. l'abbé Painchaud dans sa mission de Carleton et devint successivement curé de Saint-Paschal, Saint-François du Lac, de Saint-Paul de Lavaltrie, etc. Ce dernier est mort à Montréal, le 5 mai 1856.

paroisse, tant de fois témoin de leur piété, de leur ferveur et de leurs vœux. L'illustre Evêque avait élevé M. l'abbé Painchaud à la prêtrise, dans cette modeste église, le samedi des Quatre-Temps de septembre, (21 septembre 1805,) et, le même jour, M. François-Mathias Huot était introduit dans la milice du sanctuaire, et recevait la tonsure cléricale. Grande fut la fête : nombreux clergé, affluence considérable de peuple, démonstrations les plus sincères, tout concourut à relever l'éclat du jour. Les paroissiens attendris, qui avaient vu grandir sous leurs yeux ces deux précieux sujets, se montrèrent bien reconnaissants envers leur digne curé auquel ils se croyaient, avec raison, redevables d'une si belle cérémonie.

Quelles douces pensées, quels sujets de consolation pour M. Raimbault qui prenait encore plaisir, plus de trente ans après, à raconter cet évènement ! « Et le lendemain, disait-il, l'abbé Painchaud chantait sa première grand'messe, et je faisais prêtre-assistant. Je prêchai, ce jour-là, sur les avantages de servir Dieu dès sa jeunesse. »

Ce n'était pas, au reste, la seule fois que l'illustre et bienveillant prélat accordait pareille faveur à M. l'abbé Raimbault. M. Painchaud avait été tonsuré dans cette même église, le 1er février 1801, le jour même que M. Charles-J. Hot y fut ordonné prêtre.

Monseigneur Denaut, Evêque de Québec, voulant, à cette époque, utiliser davantage les services et le zèle de M. l'abbé Girouard, alors curé de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, l'appela à la direction de la vaste paroisse de Saint-Hyacinthe, où ce digne prêtre a laissé des traces impérissables de son dévouement au bien public (*a*), et M. Raimbault dût lui succéder à la Pointe-aux-Trembles, le 1er octobre 1805. L'Evêque, par cet arrangement, se flattait d'avoir

(*a*) M. Girouard était depuis quinze ans curé de la Pointe-aux-Trembles. Ce digne prêtre, ce fondateur de deux maisons de haute éducation, est mort, à Varennes, en 1832.

auprès de lui ce vertueux prêtre dont il appréciait hautement la sagesse et la prudence, et qu'il se proposait de mettre souvent à contribution.

Nous renonçons à parler du départ du digne curé, de sa paroisse de l'Ange-Gardien. Les liens étroits qui l'unissaient à ses chers paroissiens ne furent pas rompus sans douleur. Et ceux qui connaissent l'attachement que, de tout temps, les bons paroissiens de l'Ange-Gardien ont témoigné à leurs pasteurs, comprendront facilement notre réserve.

Dans sa nouvelle paroisse, M. l'abbé Raimbault fit le bien d'une manière solide et durable, comme le font les ministres des saints autels, remplis de l'esprit de leur état. Ses paroissiens éprouvèrent bientôt les effets de sa charité, et, lorsqu'il en partit, il en emporta les regrets vifs et profonds, quoiqu'il n'eût été qu'environ un an au milieu d'eux.

M. l'abbé Raimbault avait des connaissances solides en droit canonique, en histoire, et paraissait fort versé dans les études philosophiques, comme aussi dans les sciences mathématiques et autres. Evidemment, son savoir et ses hautes capacités faisaient regretter aux amis des lettres que sa mauvaise santé ne lui permît pas de donner son concours aux maisons de haute éducation, selon les vues des Supérieurs Ecclésiastiques et les goûts de ce sujet précieux. Ces vœux, cependant, ne devaient pas tarder à se réaliser.

Au mois d'octobre 1805, Mgr. Denaut érigea en collége ou petit séminaire l'école fondée à Nicolet, par M. Brassard, ancien curé de cette paroisse (*a*). Sa Grandeur nomma M.

(*a*) La famille Brassard, originaire de Candoue, dans l'ancienne province du Poitou, en France, a fourni, dans le siècle dernier, comme dans celui-ci, plusieurs ouvriers à l'Eglise du Canada. M. Ls.-Marie Brassard, dont il s'agit ici, naquit en décembre 1725, à Québec. Il était fils de Sr. J.-Bte. Brassard et de Dame Me. Hupé-Lagroix. Ayant terminé son cours classique au Séminaire de Québec, en 1747, M. Brassard y continua ses cours de théologie, fut ordonné prêtre le 21 décembre 1749, par Mgr. de Pontbriand, et fut envoyé à Charlesbourg, en qualité de vicaire, auprès de M. Morisseau, qu'il aida pendant près d'un an (*Régistre de Charlesbourg.*) Nous lisons quelque part qu'il passa près de deux années aux missions du Cap-Breton, où il recueillit de nouveaux

Alexis Durocher, alors curé de cette même paroisse, pour en être le Supérieur, et M. l'abbé Roupe pour en diriger les

mérites ; mais nous croyons qu'il s'agit plutôt de M. Frs.-Xavier Brassard, prêtre, ordonné en 1744, qui fut curé de Saint-Michel, etc., etc. Quoiqu'il en soit, au 1er octobre 1750, M. Ls.-M. Brassard fut chargé de la desserte des paroisses de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, et de Saint-Antoine de la Baie du Fèbvre. Ce ne fut que plus de trente-cinq ans après qu'il fut déchargé du soin de cette dernière paroisse, ayant à donner ses services aux familles qui déjà formaient un établissement assez considérable entre Bécancour et Nicolet, et que les Supérieurs érigèrent plus tard en paroisse sous le vocable de Saint-Grégoire.

Vers la fin de l'année 1793, M. Al. Durocher fut envoyé auprès de lui, en qualité de vicaire, d'abord, et, dans la suite, il lui continua ses services sous le titre de curé d'office.

M. Brassard mourut des suites de ses infirmités, dans sa maison privée, à Nicolet, le 27 décembre 1800 ; et, le 29, il fut inhumé dans le sanctuaire de l'église paroissiale, au côté de l'Evangile.

M. le curé Brassard a occupé la partie du vieux collége la plus rapprochée de l'église paroissiale, le bout nord. Ayant acheté une terre de trois ou quatre arpents de front sur quarante de profondeur, sur la rive N. E. de la rivière Nicolet, il en avait donné une partie à la fabrique, en échange de la terre sur laquelle était construite l'ancienne église. M. Brassard était, depuis quelques années, attaqué d'une paralysie qui le minait tellement qu'en 1794, il ne pouvait plus marcher, ni même manger seul.

Par son testament, en date du 27 janvier 1787, M. Brassard donnait sa maison et les biens qui en dépendaient pour faire une école paroissiale, mais qui serait sous les auspices et même sous le contrôle de Mgr. l'Evêque de Québec. Ce testament n'ayant pas été trouvé valable, ses biens revenaient de droit à un frère de M. le curé Brassard. Ce parent, pour se conformer aux louables intentions du respectable défunt, voulut lui-même faire de nouveaux titres de donation, de cession, etc. à Mgr. Denaut. Cet établissement s'étant trouvé enveloppé dans la succession de l'Evêque de Québec, fut racheté par son successeur. C'est cette école qui, sous la protection spéciale, par la munificence de Mgr. Plessis et par la coopération de deux de ses successeurs, a toujours grandi et a pris un rang si distingué parmi les hautes institutions du pays, sous le titre de Collége de Nicolet.

Outre le frère aîné de M. le curé Brassard, que nous avons mentionné, comme ayant servi l'Eglise en qualité de prêtre, nous devons citer deux de ses sœurs qui entrèrent au monastère des Ursulines de Québec. L'une, Dlle Charlotte Brassard, prit en religion le nom de Sainte-Claire. L'autre, Dlle Me.-Anne, en religion Sainte-Madelaine, fit son entrée chez les Dames Ursulines en décembre 1755. Elle mourut en 1815, âgée de 80 ans, dont 59 passés au monastère et consacrés presque tous à l'enseignement.

Tout le monde sait que trois prêtres de ce nom et de cette famille contribuent à faire l'ornement du clergé de Montréal. L'aîné, M. Moyse Brassard,

études (*a*). Ce dernier n'était alors que sous-diacre ; cependant il fut bientôt ordonné prêtre et continué dans cet emploi pour lequel il avait bien toutes les aptitudes, mais que sa faible complexion l'obligea d'abandonner quelque temps après.

Monseigneur Denaut étant mort à Longueuil, le 17 janvier 1806, eut pour successeur immédiat, au siége épiscopal de Québec, Mgr. Jos.-Oct. Plessis. Dès son installation au siége pontifical, le grand prélat songea à visiter Nicolet, et à y effectuer des arrangements qui devaient donner plus d'étendue et plus de stabilité à l'établissement qui était ouvert à la jeunesse canadienne. S'y étant rendu, dès le mois de mars suivant, le prélat célébra les saints mystères dans l'église paroissiale, et donna au peuple recueilli une instruction sur les avantages de l'éducation religieuse. Les élèves de cette maison, et les fidèles présents à cette cérémonie, recueillirent avec intérêt et piété les avis et les conseils du Supérieur Ecclésiastique, conseils auxquels son accent pénétré et son ton paternel ajoutaient une nouvelle force.

Peu après, pour donner plus de relief à l'établissement,

aujourd'hui curé de Saint-Roch de l'Achigan, a été pendant plusieurs années procureur au Collége de Nicolet. M. Léandre Brassard, curé de Saint-Paul de Lavaltrie, a trouvé, comme son frère aîné, dans son patriotisme et son désintéressement, d'amples ressources au profit des colons. Et M. Th. Brassard, curé de Saint-Michel de Vaudreuil, a toujours montré un zèle effectif pour le soutien de la cause de l'éducation.

(*a*) M. J.-Bte. Roupe, né à Montréal, ordonné prêtre le 27 janvier 1805, fut le premier directeur du Collége de Nicolet. Il en avait rempli les fonctions, n'étant que sous-diacre. Il passa peu après au vicariat de Varennes, puis alla ensuite exercer les mêmes fonctions pendant trois ou quatre ans à Saint-Régis. Ce vertueux ecclésiastique obtint bientôt la permission de s'agréger au Séminaire de Montréal. Au collége, ce prêtre, toujours si laborieux, faisait une classe aux élèves, la conférence aux ecclésiastiques de la maison, prêchait chaque dimanche dans la chapelle après la récitation de l'office de la Sainte Vierge, et souvent à l'église paroissiale. Il y confessait beaucoup de personnes et y chantait la grand'messe chaque second dimanche. Aussi, y fut-il beaucoup regretté lorsque sa mauvaise santé l'obligea de quitter ce poste pour se livrer au ministère paroissial. M. l'abbé Roupe est mort, à Montréal, le 4 septembre 1854.

l'Evêque voulut d'abord en augmenter le personnel, puis en élever le niveau des études afin d'imprimer à toutes choses un nouvel essor. Le judicieux prélat, pour réaliser ses vues, crut devoir s'assurer le concours de M. l'abbé Raimbault, parce qu'il trouvait réunies en ce digne ecclésiastique les aptitudes et les éminentes qualités qu'exigeait cet important objet Cette belle intelligence mise au service de cette maison offrait les meilleures garanties de prospérité et de stabilité. Aussi les succès de cette grande institution ne tardèrent pas à justifier les prévisions du pontife.

X.

Monseigneur l'Evêque de Québec ne devait pas laisser plus longtemps inutiles à la cause publique les capacités éminentes de M. l'abbé Raimbault. Dans les divers postes qu'il avait desservis, il avait fait preuve de talents remarquables et d'une science exacte, toujours relevée par des formes brillantes. Il était partout reconnu pour un homme du premier mérite qui joignait à une grande fermeté beaucoup de douceur, et, à une habitude consommée des affaires, un esprit de conciliation qui ne pouvait manquer de lui assurer dans son nouveau poste la grande autorité qui lui était nécessaire.

En septembre 1806, M. Raimbault fut donc nommé curé de Nicolet. Il laissait la Pointe-aux-Trembles, qu'il n'avait pas desservie pendant une année entière, pour aller remplacer, à Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, M. Alexis Durocher (*a*),

(*a*) M. Alexis Durocher, premier supérieur du collége de Nicolet, naquit à Saint-Pierre du Portage (L'Assomption), le 31 mai 1767. Son père, Sieur J.-B. Durocher, était marchand, et fut, dit-on, assez heureux dans les affaires.

Il fit ses humanités sous M. Curateau, à la Longue-Pointe, puis à Montréal,

qui devait lui succéder à la Pointe-aux-Trembles. La Providence enlevait l'abbé Raimbault à l'affection d'une paroisse, pour qu'il allât faire le bonheur d'une autre, où ses aimables qualités ne pouvaient que rendre son ministère très-efficace. Elle lui fournissait, en outre, l'occasion de rendre d'incalculables services à la cause de l'éducation. Enfin, un autre ordre d'événements paisibles s'ouvrait devant lui. Il sut en mesurer l'étendue du premier coup d'œil et se maintenir à la hauteur des circonstances.

Nommé Supérieur et Procureur du Collége de Nicolet, dès son arrivée en cette paroisse, cette institution devint bientôt florissante sous son administration si fructueuse, et

et alla, pour ses cours de philosophie et de théologie, étudier au séminaire de Québec, en 1788.

M. l'abbé Durocher fut ordonné prêtre, le 9 avril 1791.

Après son ordination, ses services ayant été requis au séminaire de Québec, M. Durocher était chargé de dire la messe conventuelle, chez les Dames Ursulines ; et, sur la fin de l'année 1793, Mgr. Hubert l'envoya comme vicaire auprès de M. le curé de Nicolet, M. Louis-Marie Brassard, devenu paralytique.

Depuis quelques années déjà, M. le curé de Nicolet faisait le service religieux dans l'église paroissiale actuelle.

M. Brassard, archiprêtre, curé de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, occupait sa propre maison. C'était la partie du vieux collége qui s'étend depuis la porte d'entrée jusqu'à l'extrémité nord de l'édifice, simple corps de logis, solide, mais modeste, en pierre, et qui mesurait 50 pieds sur 30. C'est en 1807, par les soins de Mgr. Plessis, que cet édifice fut allongé et plus convenablement approprié à sa destination.

Les infirmités qui minaient le vieux curé, et les incommodités qui en sont la suite, l'obligèrent, au commencement de l'année 1799, de se démettre de son bénéfice; alors M. l'abbé Durocher commença à y exercer les fonctions curiales; mais ce ne fut qu'en 1801, qu'il fut nommé curé titulaire de Nicolet, car, jusque là, l'évêque de Québec, Mgr. Denaut, avait en vue d'effectuer des arrangements qu'il ne put compléter, toutefois, que bien plus tard.

M. Durocher avait été témoin du zèle et du dévouement de M. Brassard pour l'éducation des enfants de ses chers paroissiens de Nicolet. Il avait été contristé de voir qu'après son décès, ses intentions bienveillantes avaient été sur le point d'être frustrées; aussi, avait-il dirigé les choses prudemment sous les auspices de l'évêque qu'il informait régulièrement de la disposition des esprits. Le testament du bon curé n'était pas fait en tout point selon les exigences de la loi. Un arrangement fut conclu avec M. Pierre Brassard, frère du curé, et son héritier naturel.

Grâces à l'activité de M. Durocher, l'établissement fut maintenu, les héritiers se montrèrent pleins de libéralité et de bonne foi. Ce fut alors qu'on y donna des cours classiques réguliers et que s'y commença l'enseignement du latin ; enfin, la maison reçut une nouvelle organisation et prit un nouvel essor. Toute sa vie, M. Durocher se montra fort sensible à ce déplacement auquel il ne s'était pas attendu. Il s'était beaucoup intéressé à la fondation et au développement de l'école paroissiale faite par son vénérable fondateur.

L'évêque de Québec l'avait nommé Supérieur du collége, dès 1803. M. Durocher mourut à la Pointe-aux-Trembles, le 30 juin 1835, à 68 ans.

si remarquable par l'activité et la persévérance qu'il déploya dans la charge de Supérieur. En effet, M. Raimbault est devenu une des gloires de notre pays par les divers talents dont il a fait preuve dans le poste qui lui avait été confié, et par le grand nombre d'hommes distingués que ce savant a vu sortir de cet établissement auquel il se voua sans réserve.

Il s'attacha, de bonne heure, à former les jeunes gens aux connaissances et aux vertus du ministère ecclésiastique. Pendant plus de trente ans, il vit se succéder dans cette maison un grand nombre de sujets qui lui conservèrent toujours le plus profond respect et le plus religieux attachement. Comme procureur, sa tâche était plus laborieuse. Il lui fallait pourvoir à tout, avec prudence et avec ménagement, consulter les goûts des individus, ne pas blesser les susceptibilités et se conformer aux vœux des administrateurs de la maison. Tout était à faire, à créer ; il n'y avait alors ni organisation à maintenir, ni système arrêté. Les moyens pécuniaires faisaient défaut ; on ne comptait ni ressources puissantes, ni appui considérable. Le procureur ne pouvait procéder, établir, organiser, qu'avec hésitation, au hasard, qu'après des tâtonnements inévitables, et presque toujours isolément, et encore avec une parcimonie déplorable, mais imposée par les circonstances. Combiner patiemment, améliorer sans cesse, c'est là, il faut en convenir, un grand mérite. M. Raimbault fut au niveau de ce devoir, quoiqu'il fût encore peu familier avec les habitudes et les usages des populations agricoles, et malgré que les moyens de communication fussent assez difficiles, il y a quarante ou cinquante ans. Ceux qui lui ont succédé à cette charge, à laquelle il avait été pendant plus de vingt ans attaché, ont été heureux de profiter de ses indications et de ses données.

M. Raimbault, malgré ses nombreux devoirs, desservit sa paroisse avec une piété toujours soutenue, se distinguant par cet esprit d'ordre et de régularité qu'il avait partout mis

en honneur. Prédicateur onctueux et persuasif, il eut bientôt conquis l'estime et l'affection de ses ouailles. Sa cordialité franche lui acquit en peu de temps une juste influence; et les anciens paroissiens de Nicolet rappellent encore avec plaisir les rapports qu'ils ont eus avec cet excellent pasteur. Nous regrettons de ne pouvoir suivre dans leurs détails les renseignements que nous avons eus sur sa sagesse dans l'administration des paroisses.

Il y avait environ trois ans que M. Raimbault était à Nicolet lorsque M. Joseph-Onésime Leprohon fut envoyé comme régent du Collége. Bientôt M. le Supérieur se lia d'amitié avec ce vertueux ecclésiastique, et le 1er octobre 1816, il le vit placer auprès de lui comme directeur du Collége de Nicolet, remplaçant en cette capacité M. L. Archambault, le même qui, plus tard, fut curé de Saint-Michel de Vaudreuil (*a*).

Né à Montréal, le 6 février 1789, et élevé au collége de cette ville sous les auspices des MM. de Saint-Sulpice, M.

(*a*) M. Paul-Loup Archambault, né à Saint-Joseph de la Rivière des Prairies, au diocèse de Montréal, le 27 septembre 1787, étudia au Séminaire de Montréal. Il avait d'abord été envoyé (en 1809) au Collége de Nicolet pour y enseigner les humanités. Il y revint ensuite en 1813 en qualité de Directeur; M. Archambault fut ordonné prêtre en octobre 1812, et dirigea la maison de Nicolet jusqu'au mois de septembre 1816, qu'il fut nommé curé de Saint-Michel de Vaudreuil, où il s'est constamment distingué par la pratique des plus rares vertus. En 1841, Monseigneur l'Evêque de Montréal, appréciant la douceur, le zèle, la piété et les autres vertus sacerdotales qui relevaient le beau caractère de M. Archambault, lui donna des lettres de Vicaire-Général avec le titre de Chanoine-Honoraire de la Cathédrale de Montréal. Ce digne et pieux prêtre mourut à Vaudreuil, samedi, 20 février 1858. Qu'il nous soit permis d'ajouter ici quelques lignes qui nous furent adressées au moment de sa mort. "Le curé de Vaudreuil m'a toujours paru fort aimable, plein de douceur et de piété. Doué d'une franchise qui allait presque à la belle naïveté, d'un cœur compatissant, d'un esprit de sacrifices qui ne connut pas de bornes, comme l'attestent ses fondations, il était bon confrère, bon ami, bon concitoyen et qui plus est, le vrai bienfaiteur des pauvres. Est-il étonnant que de pareils hommes, si richement doués, soient aimés de tous pendant leur vie et qu'ils emportent les regrets de toute une population en mourant......"

Leprohon avait été ordonné prêtre au mois de février 1814 (*a*).

On sait les services qu'il a rendus à la maison de Nicolet pendant plus de vingt-cinq ans qu'il la dirigea. Il mourut au presbytère de Nicolet, le 19 mai 1844, ayant succédé à M. Raimbault comme curé de cette paroisse. Humble, mais dévoué, pieux et prudent, lui seul ne se doutait pas de son mérite transcendant. Plein de douceur et de modestie, il joignait le caractère le plus aimable aux connaissances les plus étendues. Ses occupations constantes auprès des sujets de la maison ne lui firent jamais oublier ses devoirs, ni l'esprit de son état. Il a fini ses jours dans les sentiments de la piété qui l'a toujours animé, après avoir préparé au ministère des autels un grand nombre de saints prêtres qui chérissent le souvenir de ce vertueux directeur. Nul mieux que lui n'a réussi à se concilier la confiance de ses supérieurs, l'affection de ses confrères et le respect des fidèles.

C'est à l'éducation de la jeunesse que ces deux prêtres consacraient leurs talents, leurs forces et leur savoir ; et le public sait qu'ils ont dignement rempli leur mission. Tous deux ont donné à la noble cause de l'instruction et de l'éducation des gages que nul ne saurait méconnaître.

Malgré les travaux de tous genres auxquels M. Raimbault se livrait, ce digne ecclésiastique ne négligeait en rien le petit Séminaire auquel il était fort attaché ; et quoiqu'il le dirigeât avec une affection toute paternelle, il ne lui fit pas oublier ce qu'il devait à sa paroisse.

(*a*) M. Joseph-Onésime Leprohon avait été professeur au Collége de Nicolet en 1809. Ordonné prêtre en 1814, il fut quelque temps vicaire à Deschambault. Depuis le mois de janvier 1816 jusqu'au mois de septembre de la même année, il avait desservi la paroisse de Saint-Mathieu de Belœil. Il avait dirigé ce collége pendant vingt-cinq ans, lorsqu'en 1841 il prit l'administration de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, où il mourut en odeur de vertu. On ne pouvait pas donner un plus digne successeur à M. Raimbault.

Simple dans ses mœurs, dans ses goûts, dans son ameublement et dans tout ce qui se rattachait à sa personne, M. l'abbé Raimbault trouvait le moyen d'aider à soutenir le collége, à en améliorer les constructions dépendantes. Les travaux que sa générosité a soutenus sont innombrables. Mais, nous devons dire aussi qu'il eut souvent recours à la bourse de ses amis.

M. l'abbé Raimbault s'intéressait vivement aux jeunes talents. Il s'occupait néanmoins plus spécialement des aspirants au sacerdoce, et, à plusieurs, il a rendu des services signalés. Il encouragea les vocations et de ses conseils et de ses revenus ; car toute sa vie il surveilla ses dépenses avec la plus stricte économie. C'est cette économie sévère qui donnait à ce respectable prêtre le moyen de contribuer si largement à l'embellissement de la maison du Seigneur, et qui lui permettait d'ouvrir sa bourse à toutes les bonnes œuvres de ce genre.

Nous nous garderons bien de passer sous silence les services que M. Raimbault a rendus comme missionnaire des cantons du Sud. Si nous nous rendions coupables de cet oubli, les habitants de ces importantes et populeuses localités nous reprocheraient bien légitimement de méconnaître les services du premier missionnaire de Drummondville, au canton de Grantham, où le colonel Herriot vint déployer sa tente en 1815, et que M. Raimbault alla visiter peu après, sur l'ordre de l'Evêque de Québec, et à la demande du chef de cette colonie naissante. Pendant cinq années consécutives, M. Raimbault y continua ses visites comme missionnaire, se rendant avec ponctualité, à la fin de l'été et chaque hiver, dans ces cantons.

Toujours recueilli, patient et généreux, ce bon prêtre se faisait tout à tous pour faciliter à ses chères ouailles l'exercice des devoirs religieux. Il revenait toujours de cette excursion avec la joie sur le visage et avec le désir de faire davantage pour ces courageux colons. « Je suis bien,

malgré mes fatigues, disait-il dans ses laborieuses journées, un peu de sommeil sous le chaume me remet. » On a bien eu raison de dire : « *Securos præbet casa somnos.* » Certes, la vie du missionnaire, si elle a ses consolations et ses dédommagements pour le soldat de Jésus-Christ, est, il faut l'avouer, toute hérissée de soucis, de tribulations et de labeurs. Et, surtout à l'époque où ce digne ecclésiastique parcourait ces nouveaux établissements, la visite en était extrêmement fatigante et pénible au suprême degré pour le missionnaire.

XI.

M. l'abbé Raimbault seconda avantageusement le zèle de Monseigneur Plessis pour l'agrandissement du collége de Nicolet, auquel on travailla, à trois ou quatre reprises, avant de songer à construire la vaste maison qui fait, depuis plus de trente ans, l'orgueil des diocésains des Trois-Rivières, et la gloire du clergé canadien, lequel a toujours montré unité de vues, d'efforts et de sacrifices pour maintenir cette belle institution, alors même qu'il était peu nombreux et sans cesse sollicité de prendre part à d'autres œuvres d'utilité ou de bienfaisance.

Toujours ferme, toujours prudent et mesuré, M. Raimbault savait discerner ce qui était le plus utile et le plus profitable à cette belle institution qu'il avait à cœur de rendre prospère ; aussi ne négligea-t-il aucun moyen de la rendre florissante, tant pour justifier la confiance qu'on reposait en ses lumières, que pour permettre à la corporation de donner plus d'essor à son zèle pour l'éducation des enfants du sol.

L'ancien collége de Nicolet n'avait que cent-vingt pieds en longueur sur trente-sept en largeur. Tout l'édifice consistait en un rez-de-chaussée et la mansarde. Dès 1820, il s'agissait de la reconstruction de cette intéressante maison.. M. Raimbault s'occupa patiemment de cette œuvre, et ne se ménagea aucunement pour la conduire à bonne fin.

Mgr. Plessis voulant maintenir le collége de Nicolet au niveau des principales maisons d'enseignement, chargea M. Raimbault de préparer un plan de l'édifice en contemplation, se proposant d'en hâter la construction au moyen de souscriptions prélevées sur la charité des prêtres et sur la libéralité des citoyens.

M. l'abbé Raimbault, qui avait une grande propension à obliger et du zèle pour le succès de l'œuvre, aida puissamment à cette entreprise, en faisant venir les pierres, les bois de charpente et les autres matériaux nécessaires, en temps opportun et à des prix avantageux ; mais il refusa d'abord de présenter un plan de la spacieuse construction projetée. Il voulait, en temporisant encore, connaître quelle somme on pourrait réunir et approprier à ces travaux.

Dès 1824, Monseigneur l'Evêque de Québec avait décidé M. l'abbé Leprohon à faire une collecte dans le diocèse pour donner aux amis des lettres l'occasion de contribuer à cette belle œuvre. Dans un seul été, en parcourant les campagnes, ce constant ami de la jeunesse canadienne, recueillit une somme d'environ deux mille louis. On continua à recevoir les dons et les contributions des amis de l'éducation ; et les sommes ainsi réunies formèrent bientôt un montant évalué à plus de seize mille piastres. Les moyens et les voies d'exécution étaient assurés, la sympathie et la coopération active des citoyens y répondirent amplement.

Monseigneur Plessis mourut en décembre 1825 ; mais, peu auparavant, Sa Grandeur avait envoyé à Nicolet le plan de l'édifice qu'elle avait en vue d'élever incessamment. M. Demers, vicaire-général, supérieur du Séminaire de Québec, avait préparé un plan, mais M. Raimbault le modifia de telle façon, après avoir visité en détail les appartements du Séminaire de Québec et ceux du Collége de Montréal, dans le but de donner à l'édifice projeté toutes les commodités et les avantages possibles, que, dans la suite, M. Demers refusait d'admettre que cette maison eût été construite d'après ses données.

Quoiqu'il en soit, les travaux de la nouvelle construction furent conduits avec beaucoup d'énergie ; et, le 30 mai 1827, on put en faire bénir la première pierre. Un peu plus de trois ans après, cette école de la religion, ce temple des muses, était ouvert à l'empressement de la jeunesse canadienne.

Quelques détails sur la cérémonie de la bénédiction de ce noble édifice et sur son inauguration, ne seront pas considérés ici comme des hors-d'œuvre, puisqu'ils nous fourniront l'occasion de faire voir comment M. Raimbault savait agir dans les occasions solennelles.

C'est par de grands préparatifs pour faire les choses, sinon avec splendeur, du moins avec le tact et les convenances que commandaient les circonstances, que M. Raimbault se disposait à ces pieuses cérémonies. Nul ne savait mieux que lui concevoir et exécuter les moyens de donner de l'éclat à ces jours de fête d'une institution publique et à tout ce qui pouvait lui concilier la faveur des citoyens.

Le gouverneur de la province, le comte de Dalhousie, voulut prendre part à la cérémonie de la pose de la première pierre, et, à cette occasion, une adresse lui fut présentée par les élèves de la maison.

La démarche gracieuse du gouverneur qui se rendait à cette fête, dont le souvenir a laissé des traces si profondes dans les esprits, était ainsi appréciée dans le second paragraphe de l'adresse :

« ......Deux fois ce modeste asile des muses a été honoré de la présence du représentant de Sa Majesté dans cette province ; mais si la visite d'un de vos illustres prédécesseurs a été pour nous le présage des grâces que nous pouvions attendre, c'est vous qui nous les avez obtenues ; la protection dont il nous donnait l'assurance et la promesse, c'est Votre Excellence qui nous l'a confirmée......et quel bonheur pour nous de pouvoir déposer dans votre sein l'expression de notre vive gratitude !....

« ....Nous le sentons, s'il est un moyen d'acquitter cette maison, notre berceau littéraire, de ces grandes obligations qu'elle contracte envers ses bienfaiteurs, c'est de réaliser l'attente des progrès que le public semble anticiper pour elle ; c'est qu'elle soit, dans tous les temps, une pépinière de sujets utiles et propres à remplir les différentes places de la société ; c'est que tous ceux qui sont ou seront admis dans cet établissement, répondent aux soins des maîtres zélés qui y enseignent, et consolent la tendre sollicitude de son illustre chef qui les choisit.

« Un autre devoir nous presse en ce moment ; c'est celui de payer le tribut de notre admiration pour les hautes qualités qui distinguent Votre Excellence. Ce n'est ni comme guerrier, ni comme homme d'état, que nous essaierons de la louer. Les beaux faits d'armes que la renommée

nous a appris, la confiance que notre grand monarque a mise en Votre Excellence, en l'élevant aux postes les plus éminents, fourniraient, il est vrai, une ample matière à de justes éloges......Mais un mérite qu'il nous convient mieux d'apprécier, c'est l'encouragement que vous donnez à tous les genres des arts utiles, en vous déclarant le protecteur de toute société particulière dont le but est de procurer l'avantage de la société en général.........

« Oui, voilà la gloire de Votre Excellence. C'est d'exciter une noble émulation parmi tous les membres de la société........c'est de faire bénir le règne de notre auguste monarque en vous montrant partout le protecteur de l'innocence, l'appui du faible et le père de tous. » ....

Les inscriptions qui ajoutaient aux décorations avaient été choisies avec une délicatesse exquise et placées avec goût. Emblêmes, mottos, symboles, décorations en verdure, tout s'y trouvait disposé pour satisfaire l'œil et l'esprit, mais sans profusion, et, en outre, gracieusement distribué. Le comte de Dalhousie (*a*), convié à cette fête patriotique et religieuse, comme nous l'avons déjà fait remarquer, disait avoir vu ailleurs des décorations plus riches, des préparatifs plus grandioses, mais nulle part des démonstrations plus cordiales.

En effet, les décorations brillaient de l'éclat d'une belle matinée d'été. Tout le monde jouissait d'un beau jour et d'une belle fête. Musique joyeuse, chants religieux, exécutés avec un ensemble et une précision à ravir, clergé nombreux, foule de citoyens distingués, peuple recueilli et reconnaissant, tout semblait à la hauteur de la pompe religieuse. La plupart des personnes présentes avaient

(*a*) George de Ramsay, comte de Dalhousie, gouverneur de cette province, de 1819 à 1828, était chef d'une famille ou clan d'Ecosse, les Ramsay. La principale résidence de ses ancêtres était au comté Haddington (Haddingtonshire). Il était le neuvième comte du nom. Cet illustre capitaine avait pris part, sous Wellington, à la guerre de la Péninsule, et s'était couvert de gloire à Bordeaux. Après avoir été gouverneür du Bas-Canada, en 1828, il fut appelé au poste de commandant des troupes dans le Bengal. Son épouse, héritière des Browns of Colstoun, N. B., se distingua en cette colonie par le gracieux et efficace patronage qu'elle accordait aux beaux-arts. Lord Dalhousie eut trois fils, dont l'aîné est mort jeune, le second mourut à son retour des Indes, où il avait accompagné son père, et le troisième, qui lui succéda à la Chambre des Lords, naquit en 1812. En 1837, il était membre du Parlement Impérial pour le comté de Haddington. Il est mort en 1860.

pour but, effectivement, de satisfaire au sentiment d'une respectueuse et vive gratitude.

La fondation d'une institution de cette importance est un évènement heureux, rare et bien fait pour combler de joie un cœur chrétien, et, à plus forte raison, un prêtre dévoué à l'Eglise et à sa patrie adoptive. M. l'abbé Raimbault voyait dans l'agrandissement de cette maison, une consolation pour la piété, un soutien pour l'Eglise, un ornement pour le pays, un sujet de joie pour les individus, pour les familles, pour le clergé et pour la société toute entière.

Aussi, avait-il tout préparé pour que cette journée se passât avec splendeur et ravivât les émotions les plus chères et les plus attendrissantes. Mgr. Panet, évêque de Québec, assisté de son coadjuteur, était présent à la cérémonie.

L'inauguration de la nouvelle maison eut lieu le 8 août 1830, et ce mémorable évènement, M. le Supérieur du collége le rehaussa encore par son éloquence. Un tel sujet convenait bien à un orateur brillant, suave, onctueux et délicat. Sa parole fut, ce jour là, comme toujours, pleine d'âme et de sensibilité, seulement relevée par la simplicité du débit.

Mgr. Signay, évêque de Fussala, coadjuteur de Mgr. Panet, évêque de Québec, était présent. Sa Grandeur officia, entourée d'un nombreux clergé et d'une réunion de citoyens des plus imposantes. L'affluence du peuple était immense. Outre les anciens élèves de la maison, accourus en grand nombre, il s'y trouvait une foule de citoyens de tous les rangs, des personnages de distinction, de hauts fonctionnaires, les chefs de la magistrature, et tous les visages annonçaient une heureuse émotion. A la vue de l'Evêque, du clergé, des citoyens en foule, il fallait en convenir, c'était bien le dévouement recevant les hommages de l'opinion publique. Comme on l'a indiqué plus haut, M. Raimbault fut l'orateur du jour, malgré ses refus réitérés.

Sa célébrité l'avait désigné au choix de l'Evêque pour le

discours de la circonstance ; mais, sur les raisons délicates qu'il allégua, M. Cadieux, vicaire-général, fut chargé de cette tâche. Talents, science et bonne volonté, toutes les conditions du succès, auquel il était déjà accoutumé, se trouvaient bien en lui, mais s'étant trouvé malade en ce temps de fête et de jubilation pour le district, ce dignitaire ne put pas prendre part à la solennité du jour, et M. Raimbault dût le remplacer.

A l'entrée de l'édifice, dans le vestibule même, l'orateur, dont l'émotion était visible, s'avança vers l'Evêque pour avertir Sa Grandeur qu'elle n'entrait pas dans une maison étrangère, mais qu'elle se trouvait chez Elle dans ce modeste asile des muses, au milieu d'un nombreux clergé auquel cette institution était si redevable. Il reconnut respectueusement que c'était au nom du diocèse que Sa Grandeur venait prendre possession d'un établissement destiné à être une pépinière de sujets pour le clergé et pour tous les rangs de la société.

Après cette respectueuse mais briève allocution, le prélat fut introduit processionnellement dans la chapelle du collége dont il fit la bénédiction ; et M. le Supérieur étant monté à la chaire, prononça un discours bien approprié à la circonstance. La modestie de l'auteur l'a toujours dérobé aux amis de l'éducation, mais nous croyons devoir le reproduire (*a*), tant pour faire connaître les commencements de cette belle institution, que pour faire ressortir la manière éloquente de M. Raimbault. L'orateur sut puiser dans les souvenirs du passé, mêlés au spectacle du présent, des rapprochements qui faisaient espérer hautement pour l'avenir de ce précieux établissement.

Le nouvel édifice, élevé à la religion et aux lettres, présentait une façade d'environ deux cent quatre-vingt-seize pieds en longueur, sur une largeur de cinquante pieds. La

(*a*) L'auteur a cru devoir reproduire ce discours, qu'on trouvera à la fin de ce volume.

chapelle, qui occupe une des ailes, a soixante-cinq pieds de long sur environ trente-sept de large. Cette bâtisse spacieuse et solide est environ à onze cents pieds en arrière de l'ancien collége ; elle est en face de la rivière Nicolet, qui borde en front les terrains qu'elle occupe. Elle est divisée en salles de diverses grandeurs, en chambres, en corridors convenables aux divers offices, qui en font un logement simple, mais commode, bien aéré, et parfaitement adapté à sa destination littéraire et scientifique, sous les auspices de la religion.

M. l'abbé Raimbault avait déployé une grande énergie dans l'accomplissement de cette œuvre si importante, en activant les travaux, et en les surveillant incessamment.

Cette maison, pour laquelle il avait montré un si généreux dévouement et une si constante prédilection, M. le curé de Nicolet ne l'oublia pas dans ses dernières dispositions. Il lui légua sa bibliothèque, choisie avec tant de goût, son modeste mobilier, et tout ce qu'il possédait, sauf le peu qu'il jugea à propos de distraire pour des legs charitables. Au reste, M. Raimbault n'était pas riche. Ouvrier de la pensée, ministre de l'autel, il n'avait pas fécondé son sillon pour la terre.

On a dit que c'était avec tout l'appareil et toutes les démonstrations de la joie, de la gratitude et du respect, que M. Raimbault avait reçu le comte Dalhousie à Nicolet ; ce n'était pas, au reste, la seule fois qu'il y recevait le représentant de son souverain en cette province. Cette réception se faisait toujours d'une manière pompeuse, avec toute la grâce et toute la magnificence que les circonstances permettaient ; au milieu des troupes de citoyens, aux accents de la musique et des chants les plus joyeux, rien n'était fait à demi. Façade du collége décorée, illuminations dans la soirée, drapeaux déployés, discours appropriés, tout était mis en œuvre tant pour disposer les élèves au respect envers les autorités que pour les prévenir elles-mêmes en

faveur de la belle institution à laquelle il présidait ; ou pour dissiper les préventions des personnes d'une autre croyance et pour satisfaire le goût des amis des institutions de la colonie. Sir Robert Shore Milnes et Sir Georges Prévost se sont plus à donner en maintes occasions des preuves de la haute satisfaction qu'ils avaient éprouvée, en visitant Nicolet et les superbes édifices qui embellissent les rives si charmantes de la rivière aux méandres si riants. Lord Dalhousie fut accueilli avec plus de pompe, parce que l'institution avait grandi et se trouvait mieux pourvue ; d'ailleurs, c'était par son entremise que la charte d'incorporation du collége avait été octroyée par le glorieux monarque Georges III, en 1820, à la demande spéciale de l'immortel évêque Plessis.

Ce serait ici le lieu de signaler la noble conduite de M. l'abbé Raimbault aux jours d'examens, de distributions de prix, aux fêtes annuelles, toujours simples, mais toujours si touchantes, et si éminemment frappées au coin religieux et social. Au milieu d'une assemblée nombreuse et choisie, M. le Supérieur, avec un tact exquis, plaçait les notabilités du clergé, de la magistrature, etc. Et la parole du digne pasteur faisait toujours une heureuse impression sur les esprits et sur les cœurs. Aux enfants, il donnait les encouragements les plus paternels, les conseils les plus tendres ; il savait rehausser avec adresse le mérite toujours humble, et faire briller le talent solide, toujours si modeste. Enfin, dans tous les détails de ces fêtes, M. le Supérieur se conduisait en père, en ami de la jeunesse studieuse.

Pour être si dévoué à cette précieuse institution, M. Raimbault ne négligeait en rien ce qui pouvait améliorer la condition de ses ouailles. Il surveillait exactement les écoles qu'il établissait dans sa paroisse, et s'occupait sans relâche du bonheur et des besoins des plus humbles de ses paroissiens. Il employait son crédit, son influence, pour leur obtenir quelque jouissance ou quelque amélioration. Ce

bon prêtre encourageait l'agriculture, et donnait l'exemple de l'exactitude et de la précision dans les travaux, en tenant ses terres dans un état de culture profitable au collége. Ses jardins fournissaient avec profusion les fleurs et les verdures qui ornaient les autels, lors des fêtes publiques qui se reproduisaient assez souvent au Séminaire, en présence des visiteurs et des amis de l'établissement. Ah! s'il lui était donné de se retrouver dans cette maison, fruit de ses longs travaux, il aurait la consolation de voir que l'esprit de foi qui l'a animé dans toutes ses œuvres s'est heureusement perpétué dans ceux qui lui ont succédé ; et qu'en outre la même bienveillante urbanité, la même affabilité y accueille, disons mieux, y attire constamment des visiteurs distingués de toutes les parties de la province et même de l'étranger! Bénissons la Providence qui a conservé à la tête de cet établissement des hommes si éminemment qualifiés pour l'important ministère qui leur est dévolu.

Le soin de son église, ses décorations, ses embellissements occupaient beaucoup le digne curé de Nicolet. Il s'était plu à l'agrandir d'abord, à y ajouter des tours et des clochers, à l'orner, à la pourvoir de meubles, de vases sacrés et de riches ornements, afin qu'elle fût à la hauteur des célébrations religieuses qui y ramenaient, plusieurs fois dans l'année, l'Evêque diocésain, toujours accompagné d'un assez nombreux cortége de prêtres. En 1822, le digne curé avait tout préparé dans son église pour donner le plus grand éclat possible à la consécration épiscopale de M. Provencher, né dans cette paroisse, et l'un des plus anciens élèves du collége. Il avait d'abord été réglé que la cérémonie aurait lieu dans l'église paroissiale de Nicolet. Les vœux du respectable curé ne purent pas néanmoins être exaucés, son espérance fut déçue. L'Evêque de Québec avait été forcé de revenir sur sa décision par des considérations plausibles sans doute, mais qu'il serait inutile d'énumérer ici. La cérémonie eut

lieu dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, le 12 mai 1822.

Un orgue superbe, qui faisait autrefois l'ornement de l'église paroissiale de Montréal, dont la variété des jeux, la douceur des sons, fait encore aujourd'hui les délices des connaisseurs, fut acquis par le digne curé, jaloux de relever avec l'harmonieux instrument l'éclat des solennités et la pompe des fêtes, comme aussi d'initier les étudiants du collége aux règles de la musique et aux suaves accents de ce délicieux instrument.

Mais ce qu'on admirait plus généralement dans l'église de Nicolet, c'était la riche collection de tableaux que ce digne ecclésiastique y avait réunis, grâce aux soins de son vénérable ami, M. l'abbé Desjardins. Ces toiles, qui décoraient autrefois les sanctuaires des plus beaux temples de France, alors dévastés, trouvèrent refuge dans nos églises, comme les ministres persécutés trouvèrent le repos et la paix à l'ombre de nos autels. Les amateurs aiment encore à visiter cette intéressante petite galerie, dans laquelle la beauté des sujets, la finesse du pinceau, le brillant coloris et les contours ingénieux attestent le mérite des hommes de l'art auxquels la religion en est redevable.

Plusieurs, nous assure-t-on, sont de mains de maîtres, bien qu'aucun ne nous ait paru signé. Ils font grandement honneur à l'école de la peinture française. Ces tableaux étaient souvent visités, lavés et entretenus avec soin. Le vieux curé mettait la main tout le premier à cet euvrage, ne se contentant pas de le diriger.

Toujours en action, M. Raimbault ne se reposait d'un travail qu'en en poursuivant un autre. Il se livrait au ministère de la chaire lorsqu'il avait passé plusieurs jours à faire descendre le pardon et les bénédictions du ciel sur ceux que le repentir conduisait en foule auprès de lui.

Les autres moments de sa journée étaient donnés à l'étude, surtout à l'étude des livres sacrés ; aussi prêchait-

il non-seulement le petit troupeau qu'il était chargé d'instruire et de prémunir contre les erreurs du temps, mais encore les retraites annuelles du Séminaire comme aussi au monastère des religieuses Ursulines ; et, dans bien des églises, on avait le plaisir de l'entendre aux neuvaines, aux quarante-heures, et son empressement à seconder le zèle de ses confrères et la piété des fidèles le plaçait bien haut dans l'estime de tous.

Sa correspondance avec les évêques de Québec, relativement à la gestion des affaires de cette magnifique institution, qui prenait, sous les auspices du chef de l'Eglise du Canada, des développements si merveilleux, attesterait la sollicitude, la générosité des sentiments et la bonté de cœur de ce vertueux prêtre. Les détails sur le personnel de la maison, sur les élèves, sur les aptitudes des uns, sur les dispositions des autres et sur le progrès de tous montreraient la hauteur de ses vues et ses espérances sur la jeunesse qui l'entourait. S'il nous était donné de reproduire certaines parties de ses correspondances, on verrait comme il multipliait les moyens d'encourager la timidité des uns et de faire apprécier les heureuses qualités des autres ; on verrait que sa vigilance s'étendait à tous et que sa bonté toute paternelle n'excluait personne. S'il négligeait, par modestie, de dire la part qu'il avait prise aux travaux des élèves et à l'avancement des affaires de la maison, il aimait à signaler les efforts des individus, il indiquait ce qu'il voyait et ce qu'il discernait dans chacun de profitable aux autres.

Enfin, pendant bien des années, M. l'abbé Raimbault fut associé aux travaux de son évêque dans l'administration de la maison de Nicolet, les allégeant par son exquise urbanité, les partageant par un concours sincère et efficace, d'autant plus utile qu'il ne s'imposa jamais et qu'il savait y mêler ce tact délicat, cet esprit de déférence que rien ne peut remplacer dans les relations ordinaires.

XII.

Monsieur Raimbault était le conseiller d'un bon nombre de ses confrères auxquels il rendait tous les services que leur position réclamait, avec une bienveillance que rien ne pouvait altérer. Mais c'est surtout aux prêtres Français exilés qu'il servait de père, de moniteur et de guide, avec un empressement qui ne se lassa jamais.

Monseigneur Plessis, qui avait pour M. Raimbault un grand respect, provenant de la confiance qu'il reposait en lui, avait réuni auprès du vertueux ecclésiastique, dans le district des Trois-Rivières, bon nombre de prêtres Français que la tourmente révolutionnaire avait poussés sur nos rives hospitalières. Leur âme, leurs paroles, leurs forces, leur énergie se trouvaient confondues dans les mêmes travaux. On eût dit que le grand prélat eût voulu que ces témoins de leurs infortunes mutuelles fussent, jusqu'à l'heure suprême, les consolateurs les uns des autres. Ils jouissaient de la sérénité de leur patrie adoptive, après avoir été les douloureux témoins des horreurs de leur ancienne patrie. On avait appelé, dans le temps, la partie du diocèse qu'ils desservaient « la petite France, » comme on aimait à désigner du même nom, en Ecosse, après le retour de la Reine Marie, le groupe de maisons qu'occupaient, près de Craig-Millar-Castle, les Français qui l'y avaient accompagnée (*a*).

Cette glorieuse troupe, digne d'être associée aux martyrs de la foi, puisque, selon la doctrine de saint Augustin :

(*a*) Cette désignation s'est conservée jusqu'à nos jours, dit un historien d'Ecosse (*Fullarton, tome* 1er, *page* 256).

« *martyres non facit pœna, sed causa* » (*a*), se composait de prêtres venus de divers diocèses de France, qui se signalèrent par leur dévouement à l'Eglise du Canada. On y comptait :

1° M. Orfroi, né à la Flèche, en Anjou, longtemps curé de Notre-Dame de la Pointe du Lac, homme d'une piété sincère et éclairée et d'une conduite pleine de sagesse, qui lui conciliait tous les cœurs. Sa charité était sans bornes. Il avait, avec un zèle fortement animé de l'esprit de son ministère, desservi l'église de cette colonie pendant cinquante ans (*b*) ;

2° L'abbé Courtain (*c*), curé à Gentilly, où il se montra rempli de toutes les qualités qui font l'homme de bien et le saint ministre des autels. Ses infirmités l'empêchèrent longtemps de se livrer aux soins extérieurs du ministère; mais il donnait tout son temps aux exercices de piété ;

3° A Bécancour, M. François Lejamtel, du diocèse d'Avranches (Normandie), d'abord missionnaire aux îles Saint-Pierre-Miquelon, où la révolution vint le prendre au milieu de ses ouailles qu'il édifiait constamment, malgré les plus rudes épreuves. En 1819, il fut appelé à la cure de Bécancour (*d*). Modeste et régulier, il y travaillait en silence au salut du troupeau qui lui avait été confié.

(*a*) Saint Augustin, Serm. II. *in Ps.* 34, n. 13.

(*b*) M. Urbain Orfroi, curé à la Visitation de la Pointe du Lac, en 1796, après avoir été quelque temps vicaire, à Saint-Laurent, près de Montréal, a été curé aux Trois-Rivières, de 1812 à 1819. Il fut ensuite successivement curé de Saint-François et de Saint-Pierre de la Rivière du Sud et de Saint-Valier, où il est mort au mois d'octobre, 1846, à l'âge de 81 ans. Il avait été 4 ans en Angleterre.

(*c*) M. Claude-Gabriel Courtain était arrivé en cette colonie en 1795, il est décédé à Saint-Edouard de Gentilly, le 16 août 1832.

(*d*) M. l'abbé Lejamtel fut d'abord aggrégé au Séminaire du Saint-Esprit. Des îles de Saint-Pierre de Miquelon, il passa aux Iles de la Magdelaine qu'il desservit jusqu'en 1819. C'est alors qu'il fut placé à Bécancour, où il travailla avec un zèle qui ne se ralentit jamais, jusqu'en 1833, qu'il demanda sa retraite. M. Lejamtel mourut à Bécancour, en 1835, âgé de 77 ans et sept mois.

4° M. l'abbé Gibert, prêtre du diocèse de Coutances, qui soutint l'exil, et toutes ses épreuves, avec le courage et même la gaieté que donnent la ferveur de la foi et la pureté de conscience (*a*).

5° L'abbé Charles-Vincent Fournier, curé de la paroisse de Saint-Antoine de la Baie du Fèbvre, le compagnon d'études, d'armes et d'exil de M. Raimbault, qu'il chérissait comme son frère, et auquel il fournissait des secours qui l'aidaient à multiplier ses largesses (*b*).

6° M. l'abbé Ciquart, placé à Saint-François du Lac, qui tenait à ses ouailles un langage si affectueux et si pastoral (*c*).

7° M. Joyer, d'une ancienne famille de l'Anjou, émigré en cette colonie en 1796, sur l'invitation de M. le grand-vicaire Descheneaux. Il desservit successivement les paroisses de Saint-Sulpice, de Sorel, de Saint-André, de Pointe du Lac, et mourut à Montréal, en 1847, à quatre-vingt-trois ans. Il fut le dernier survivant de cette pieuse phalange qui put recevoir ici-bas l'expression de la reconnaissance des enfants de l'Eglise du Canada.

8° M. de Saint-Marc, du diocèse d'Alby, était attaché à la desserte de la paroisse de Sainte-Magdelaine du Cap (*d*).

9° M. l'abbé de Calonne, dont personne aux Trois-

(*a*) M. Pierre Gibert mourut, en 1824, à Saint-Michel de Yamaska.

(*b*) L'abbé Fournier, né à Orléans, séjourna quelque temps en Angleterre avant de passer en cette colonie. Une famille opulente de Londres s'estima heureuse de se l'attacher comme précepteur. Malgré les avantages qu'il se pouvait promettre de la riche position qu'on lui offrait, il aima mieux se donner au service des autels. Il mourut à la Baie du Fèbvre, au mois de mai 1839.

(*c*) M. Ciquart fut ordonné prêtre au mois de mai 1781; il vint en cette colonie en 1783, et mourut en septembre 1824. C'était un prêtre plein de ferveur et qui se dévoua au saint ministère avec un zèle constant et vraiment apostolique.

(*d*) Ce bon ecclésiastique fut bientôt forcé de repasser en France, sa santé ne pouvant pas se faire au climat de ce pays. Il partit en juin 1802. M. Jos. Jn. de Saint-Marc était en cette colonie depuis 1796. Lorsqu'il arriva en ce pays, il était prêtre depuis près de onze ans, ayant été ordonné le 1er novembre 1785.

Rivières n'a oublié l'excellent cœur, l'esprit aimable, l'attachement à tous les devoirs de son état et le zèle pour toute espèce de bonnes œuvres. Né à Douai, en 1742, d'abord attaché à la magistrature, il avait quitté cet emploi pour se consacrer au service des autels. On aime à se rappeler qu'il avait longtemps étudié à Saint-Sulpice de Paris.

Son frère, Alexandre, après avoir été successivement maître des requêtes, intendant de Metz et de Lille, fut, en 1783, élevé à la charge de contrôleur des finances du royaume de France. Il voulut en vain élever cet ecclésiastique accompli aux plus hautes dignités de l'Eglise ; la modestie de celui-ci s'y refusa toujours. Labbé fut pourvu néanmoins de l'Abbaye Commendataire de Saint-Père de Melun. Son activité et sa présence d'esprit furent plus d'une fois utiles au ministre d'Etat. Homme d'esprit, caractère aimable, il se faisait admirer par sa politesse dans la plus haute société ; mais enfin, dégoûté du monde, le pieux abbé, se reprochant les moments qu'il avait donnés aux choses et aux affaires terrestres, se consacra à des soins plus relevés et plus dignes de son caractère. Il puisait dans la prière le courage dont il avait besoin, et cachait sous un front serein ses souffrances et ses épreuves (*a*).

En mentionnant ici M. l'abbé de Calonne, nous y trouvons occasion de parler des travaux littéraires de M. Raimbault, et nous nous donnerons bien garde de la manquer. Sa plume exercée laissait parfois échapper de charmantes pièces de poésie, et, dans certaines circonstances, l'on devait à sa verve, à son esprit observateur, à sa grande sensibilité, des allocutions semées de mots heureux. Dans la chaire sacrée, sa parole onctueuse, pressante, et dont la ferveur échauffait les cœurs, portait la conviction et l'émotion dans l'âme des fidèles. Outre ces productions, nées au gré de mille circonstances, il nous a laissé des travaux littéraires

(*a*) M. l'abbé de Calonne est mort aux Trois-Rivières, le 16 octobre 1822, à l'âge de quatre-vingts ans.

plus importants, mais qu'il serait trop long d'énumérer ici. Lorsque le vénérable abbé de Calonne mourut, au monastère des Ursulines des Trois-Rivières, M. le supérieur du collége de Nicolet fut invité à faire l'oraison funèbre de l'illustre et cher défunt, décédé en odeur de vertu.

Au milieu d'une affluence considérable de citoyens, M. Raimbault prononça, avec une émotion visible, une allocution toute de sentiment, qui révéla à la fois les vertus de l'illustre et pieux personnage, comme aussi les qualités de l'orateur et son rare talent pour ce genre d'éloquence. Bien que la modestie de l'auteur ait jusqu'ici soustrait aux lecteurs cette production si hautement intéressante, nous sommes heureux de leur faire partager les émotions que nous avons nous-même éprouvées en la lisant (*a*).

Un peu plus de trois ans après, Monseigneur Plessis étant mort (*b*), M. l'abbé Raimbault fut appelé à prononcer, dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, l'éloge de l'illustre prélat, à la suite d'un service chanté pour le repos de son âme. Son discours, écho de tant d'âmes affligées par cet événement, et qu'ont répété les interprètes de la douleur publique, chargés de rappeler les titres de l'immortel prélat aux regrets des enfants de l'Eglise du Canada, a été imprimé, tout récemment, dans un recueil littéraire.

Il trace à grands traits les actes nombreux, les vertus éminentes, les œuvres saintes qui ont occupé le grand évêque pendant toute sa belle carrière. La parole grave et parfois noblement imagée de l'orateur, révélait de sévères études littéraires. Nul doute que cette oraison funèbre ne soit conservée avec amour par tous les enfants de l'Eglise du Canada, comme par tous les amis de l'histoire et de la littérature. C'était la nuit, dans ses laborieuses veilles,

(*a*) On la trouvera à l'Appendice, à la fin de cette biographie.

(*b*) A Québec, dimanche, le 4 décembre 1825.

que M. Raimbault écrivait et commandait à son style de prendre les tons, les accents et les teintes de la douleur.

En parlant du séjour passager de M. Raimbault à Liége, nous avons dit qu'il avait une dévotion fervente au Saint-Sacrement. En parcourant cette illustre cité de saint Hubert, arrosée par le sang des martyrs, et qui avait donné des chefs à l'Eglise universelle, M. l'abbé ne visita ni la place Saint-Hubert, ni la place Saint-Lambert, où il eût pu admirer les palais des anciens princes. Non, notre pieux visiteur ne cherchait pas la cathédrale de Saint-Paul, mais bien l'édifice de Saint-Martin. Il traversa, à cet effet, cette ville pour aller prier dans cette église qu'avait visitée si souvent la vierge du Seigneur, sainte Julienne, élevée par les servantes de Dieu, les hospitalières du Mont Cornillon; sainte Julienne, qui se donna tant de peines pour faire instituer la célébration de la fête du Saint-Sacrement, que l'Evêque de Liége, Monseigneur Robert Torote, autorisa, à la suggestion des Frères Prêcheurs (Dominicains), et que confirma, en 1262, le Pape Urbain IV (*a*).

Dès les premières années qu'il fut curé de Nicolet, M. Raimbault mit tout en œuvre pour donner à la fête du Saint-Sacrement une splendeur qu'elle n'avait pas atteinte jusque là, et, chaque année, il enchérissait sur les démonstrations des années précédentes, avec un zèle dont on a conservé la tradition au collége, à la cure et dans toute la paroisse. Il avait même fait faire un petit tableau, qu'on voyait encore, peu d'années avant sa mort, dans ses appartements, représentant la procession du Saint-Sacrement sortant de l'église paroissiale de Nicolet. Cette charmante petite toile, placée entre deux gravures, l'*Incarnation du Verbe* et *la Cène*, produisait un bel effet, et montrait la tendre dévotion de ce pieux pasteur à Jésus-Christ fait chair pour nourrir les siens. Ce petit tableau nous donnait une idée de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet et de ses dépen-

(*a*) Jacques Pantaléon, archidiacre de Liége, avant sa promotion au Souverain-Pontificat.

dances à cette époque. Elle attestait le goût de M. Raimbault pour les beaux-arts, et, comme on l'a déjà remarqué, sa grande dévotion envers la Sainte-Eucharistie. On peut dire que, toute sa vie, il avait travaillé à l'embellissement de la maison du Seigneur. Aussi, se plaisait-il à répéter ce mot du psalmiste : « *Domine dilexi decorem domus tuœ.* » Ajoutons que, sur sa demande expresse, ce mot fut gravé sur son tombeau.

Nous nous reprocherions d'omettre, en parlant des œuvres de M. Raimbault, la mention de sa prose « des SS. Anges Gardiens, » qu'il composa, étant curé de la paroisse sous ce vocable, dans le diocèse de Québec. Cette fête, qui se célèbre le 2 octobre, il la solennisait avec toute la pompe possible. La prose que nous mentionnons fut chantée avec l'autorisation de l'Evèque qui l'avait examinée soigneusement. En voici quelques strophes que nous avons copiées, il y a déjà bien des années, du livre du lutrin, et qui nous ont paru notées et écrites de la main de l'auteur. Quelques années après le départ de ce vertueux ecclésiastique de la paroisse qu'il avait desservie avec tant de fruit, Monseigneur Plessis, y étant en visite épiscopale, fit encore chanter cette pièce à l'office du matin ; il l'écoutait toujours avec complaisance.

Hymne en l'honneur des Anges.

Felices, concentibus
Dicite solemnibus
Angelorum gloriam !

Heureux protégés ! redites dans vos chants solennels la gloire de vos anges.

Vos, memores putare
Almam vestrî psallite
Quam illi agunt custodiam.

Oh ! ne l'oubliez pas, chantez la tendre sollicitude qui veille sur vous.

In supernis sedibus
Funguntur muneribus
Diversis unanimes.

Aux célestes demeures
leurs fonctions sont diverses,
mais leurs cœurs sont d'accord.

Numinis Altissimi
Has in terras nuntii
Jussa ferunt alacres.

Messagers allègres et rapides,
ils transmettent à la terre les ordres
du Très-Haut.

Nunc os velant pavidi,
Adorantes cernui,
Nunc hymnos ingeminant.

....

....

Tantôt, tremblant de respect, ils se voilent la figure et se prosternent en adorant; tantôt, ils répètent à l'envi leurs hymnes de louanges.

Præmia victoriæ
Ipsi norunt gratiæ
Et gloriam Numini.

Le prix de leur victoire,
Ils le reconnaissent, est dû à la grâce,
Et la gloire, à Dieu.

Pascit eos charitas,
Nuda beat veritas,
Sol verus illuminat.

La charité, l'amour céleste est leur aliment, la vérité sans voile, leur béatitude, le vrai soleil; le jour qui les éclaire.

Qui facit hæc otia
Angelis, nos in viâ
Per hos Deus adjuvat.

....

Dieu, qui fait, à ces anges cette douce paix, ce repos, nous les envoie pour aides dans notre route vers lui.

Vix puer innascitur
Custos cœlo mittitur
Ne quid hostis noceat.

A peine un nouveau-né a vu le jour, qu'un gardien céleste descend vers lui, de peur que l'ennemi n'ose lui nuire.

Stat propè cunabulo
Avertens periculo.
Alumno pervigilat.

L'ange, debout près du berceau, détourne les dangers et veille avec sollicitude sur son petit protégé.

Quot monet conciliis,
Quot fovet remediis,
Nauta, tutor medicus.

Que de bons conseils insinue, que de remèdes salutaires applique ce médecin, ce défenseur, ce guide!

Si nutes ille timet,
Devias? ecce dolet,
Hic dolor ne pereas.

Chancelez-vous? il s'alarme; déviez-vous du droit chemin? il s'afflige, il craint de vous voir périr.

Sed doluisse parùm,
Porrigit ille manum;
Hic dolor ut redeas.

Mais il ne s'en tient pas à de stériles alarmes; il vient vous tendre la main; s'il s'émeut, c'est qu'il veut vous voir revenir.

Haustâ Dei gratiâ
Victâ patientiâ
Custos unus superest.

Quand la grâce est épuisée, quand la patience de Dieu s'est lassée, seul l'ange-gardien reste encore.

Lenta jam justitia
Minitatur fulmina.
Custos obvius adest.

Si la justice divine, suspendant ses lenteurs, vous menace enfin de ses foudres, à l'instant l'ange-gardien est là, il se pose à l'encontre comme un rempart.

Piis cedens artibus,
Si mutes in melius
Quanta causa gaudii!

Si, gagné par ses pieux artifices, vous devenez meilleur; Oh! quel sujet de bonheur!

Particeps lætitiæ
Chorus omnis curiæ
Festa movet canticis.

Partageant son allégresse, tous les célestes chœurs font éclater leurs transports par de joyeux cantiques.

....

Pro perdito fleverant,
De reduce nunc ovant,
Tantus amor superis!

Votre perte avait causé leurs larmes, votre retour présent les transporte, tant savent aimer les anges!

O mortalis dignitas!
Cui divina bonitas
Tantos dedit præsides.

O Dignité humaine! à qui la bonté divine a donné de pareils protecteurs.

His ergo gratus amor,
Firma fides sit, honor
Et vota sint et preces.

Ferme confiance, honneur, respect, reconnaissance à nos saints anges; offrons-leur à la fois nos prières et nos vœux.

....

Tu, qui facis angelos
Ignes, Deus, frigidos
Nos refove gratiâ.

O vous, qui faites vos anges des feux brûlants, Seigneur, par votre grâce, réchauffez nos froideurs.

O beati cœlites,
Simus vestri comites
In perenni patriâ. Amen.

O bienheureux habitants des cieux, faites que nous partagions avec vous l'éternelle patrie. Amen.

On voit dans cette pièce des strophes aimables, heureuses et suaves. Toutes paraissent porter le cachet d'une látinité exercée.

Dans le genre profane, pareillement, M. l'abbé Raimbault a remporté de véritables succès littéraires. Il est regrettable que sa modestie nous ait dérobé tant de gracieuses productions. Les petites pièces suivantes feront voir au lecteur combien sont justes les regrets que nous formulons à ce sujet. Voici une occasion, entre autres, où sa muse se sentit provoquée.

Son Excellence le gouverneur Dalhousie, au mois de novembre 1827, avait fait part à quelques amis des beaux-arts, qu'il avait convoqués, à cet effet, aux salles du château Saint-Louis, du projet qu'il avait formé, celui d'élever un

monument à la mémoire des deux guerriers célèbres qui se sont illustrés sous les murs de l'ancienne capitale. Un bureau de direction fut nommé, et fit appel au savoir des hommes de lettres du temps pour se procurer les inscriptions qui devaient orner ce monument.

Plusieurs essais furent présentés, mais M. Raimbault, n'écoutant encore, cette fois, que son désintéressement et sa modestie, envoya, non pas au bureau de direction, mais à une feuille publique, les pièces que nous citons plus bas. Il voulut garder le plus strict incognito pour ne pas ravir aux concurrents le prix qui leur reviendrait. Quelle délicatesse, quelle grâce dans ces procédés !

Nicolet, avril, 1828.

INSCRIPTION POUR LE MONUMENT DE WOLFE ET MONTCALM,

ÉRIGÉ A QUÉBEC, EN 1828.

I

Monscalmus cecidit, sed non ingloriosus ; a quo
Confisas arces nil nisi mors rapuit.
Wolfius occubuit victor ; sic sanguine Ducis
Albion obtinuit mænia tincta sui.
Pro patriâ, pro rege, mori quâm dulce decorum !
His sint digna viris præmia, sera licet.
Quos simùl una dies vidit cecidisse sub armis,
Una columna ferat nomina juncta simul.

Montcalm est tombé, mais non sans gloire ; la mort seule peut lui ravir ces murs que protégeait son bras.

Wolfe meurt vainqueur ; et Albion ne put arborer son drapeau que sur des murs teints du sang de son général.

Qu'il est doux, qu'il est beau de mourir pour la patrie et pour son roi ! Digne, mais hélas ! trop tardive récompense de nos deux héros.

Un même jour les a vus tomber au champ d'honneur, qu'une même colonne reçoive et garde réunis leurs noms.

II

Wolfio et Monticalmo, viris heroico funere claris,
De patriâ suâ æquè meritis,
Quorum unum infaustum flevit Gallia
Flevit et alterum victorem Albion, hunc lapidem,
Provincia Canadensis grata, dicabat
Anno..............................

A deux héros fameux par leur mort héroïque,

Et de mérites égaux envers leurs patries, dont l'un dans son malheur, eut les larmes de la France,

Et l'autre en sa victoire fit pleurer Albion.

A Wolfe et à Montcalm,

Le Canada reconnaissant consacre cette pierre.

L'an......................................

III

Miror inaccessis suspensas rupibus arces ;
Miror eas potuisse capi sive arte, vel armis,
Dum duce impavido tectas et milite forti ;
Tela struunt cædem dum mille tonantia circùm,
Quis tantas moles, præruptaque scandere saxa
Audeat ? Wolfus adest, qui mænia, classe relicta,
Expugnare ardens, ea jàm tenet alta triumphans.
Prælia miscentur ; fatali vulnere tactus
Monscalmus cecidit. Lugentes cedite, Galli,
Cedite, sed tanto debetur victima duci.
Wolfus et occubuit victor : sic gaudia luctu
Turbantur ; partam caro sic sanguine palmam
Obtinuere sui. Nunc ætas postera laudes
Heroum dignas, præclaraque funera dicat.
Gloria quos eadem junxit, nunc nomina grati
Amborum aspiciant simul uno marmore cives.

Suspendue sur ces rochers inaccessibles, j'admire cette citadelle.

Comment ? par quel art ? par quelles armes, a-t-elle pu devenir la proie d'un vainqueur ?

Qui donc, sous les yeux d'un général intrépide et d'une garnison sans peur et sans reproche, qui donc, sous le feu de ces mille bouches tonnantes qui vomissent partout la mort,

Osera tenter d'escalader ces énormes murailles et ces rochers escarpés ?

Le voyez-vous ? Pressé du désir de renverser ces remparts,

Wolfe a quitté sa flotte, il arrive et bientôt une victoire insigne lui aura donné ces murs qui dominent les hauteurs.

Le combat s'engage, les feux se croisent, un trait lancé au hasard a frappé un héros, Montcalm tombe.

Pleurez, fils de la France, retirez-vous,

Retirez-vous, mais la mort d'un tel chef réclame inexorablement une victime.

Wolfe lui-même aussi meurt avec la palme à la main.

C'est ainsi que le deuil vient troubler un triomphe; c'est ainsi qu'un sang cher a valu aux vainqueurs la possession de ces murs.

Puisse la postérité célébrer dignement ces héros et redire à jamais leur mort glorieuse!

Ils ont été égaux, en partageant la gloire, que leurs noms, gravés ici par la reconnaissance, partagent en s'unissant sur le même monument.

Nous nous empresserons d'ajouter que M. l'abbé Raimbault fournissait de temps à autre des articles aux journaux de la province, et aussi à l'*Ami de la Religion et du Roi*, publié à Paris par le célèbre abbé Picot, que nous avons déjà mentionné; mais, telle était sa délicatesse qu'il ne voulut jamais donner une ligne qui pût compromettre quelqu'un, ou prêter à de fâcheuses interprétations. L'éditeur de ce journal français le sollicitait incessamment dans le but d'en obtenir des renseignements sur l'état de la religion en cette colonie.

En 1824, il lui demanda des détails sur les affaires ecclésiastiques, et particulièrement sur ce qui concernait la consécration épiscopale de Mgr. Lartigue, l'un des suffragants de l'évêque de Québec, préposé à l'administration du district de Montréal, et auquel on faisait, dans le temps, une opposition assez peu mesurée. M. le curé Raimbault ne voulut pas écrire, à cette occasion, le moindre détail, dans la crainte que, par induction, on s'exprimât d'une manière peu exacte ou peu respectueuse envers les prêtres d'une maison pour laquelle il avait toujours professé une singulière vénération, ou qu'on pût mal présumer des dispositions de Monseigneur Plessis. On peut juger par ce fait de la délicatesse avec laquelle M. Raimbault procédait en toute circonstance et envers tout le monde.

Il faut en convenir, la conduite de ce digne ecclésiastique

fut en tout point des plus édifiantes. Il était connu partout, surtout dans le district des Trois-Rivières, et partout honoré. D'une dignité toujours égale aux situations, grave en toutes circonstances, il se montrait doux et résigné à tous les instants, humble en toute rencontre, et parfaitement détaché des choses de la terre.

Pendant les quarante-trois ans qu'il a été en cette province, il fut toujours véritablement animé de l'esprit ecclésiastique. Dans sa paroisse, dans le collége, dans les paroisses environnantes, il a exercé un sacerdoce efficace; il s'est montré prêtre accompli et imbu de l'esprit de son état. Aussi, le clergé et les évêques lui donnèrent-ils une confiance sans limites. Dès qu'il fut fait archiprêtre, pas une bénédiction d'église, pas une cérémonie publique n'avait lieu sans qu'on y appelât M. Raimbault pour rehausser l'éclat de la fête. Mais aussi avec quelle dignité il présidait ces cérémonies, quelle grâce il prêtait à ces gracieux concours ! Tous s'en souviennent. Comme il se montrait prévenant, facile, doué de jugement, plein du sentiment des convenances, et toujours distingué par une grande élévation d'âme.

En 1826, Mgr. Panet, évêque de Québec, lui donna un vicaire, M. Henri-Liboire Girouard (*a*) fut le premier de cette belle suite d'ecclésiastiques qui se sont formés sous lui, et qui l'ont soulagé dans l'exercice du ministère pastoral. Ce vénérable vétéran du sanctuaire faisait de son vicaire son conseiller, son frère et son ami. En bon et vertueux curé, cet homme de Dieu avertissait ses paroissiens que les supérieurs ne lui donnaient pas un aide pour qu'il prît du repos, mais plutôt pour qu'il fût plus spécialement occupé de ses ouailles, et qu'on ne devait pas se priver de recourir à son ministère, quoiqu'il fût faible et âgé.

Son goût pour l'étude et pour les pieuses lectures semblait se fortifier avec l'âge. On eût dit qu'il était jaloux, dans

(*a*) Aujourd'hui curé de Saint-Simon, au diocèse de Saint-Hyacinthe.

ses dernières années, de reprendre les moments que, par le passé, il avait donnés à tant de choses qui, disait-il, auraient dû lui rester étrangères. Il trouvait dans sa bibliothèque et dans les collections de livres du collége de quoi satisfaire ses goûts et ses inclinations. C'est avec les livres ascétiques qu'il se familiarisa davantage, parce qu'ils faisaient ses délices. Disons, toutefois, que ses études ne le détournaient pas de l'accomplissement de ses nombreux devoirs. Cependant, on a pu le remarquer dans les examens publics des élèves, il traitait avec talent les sujets qui semblaient les plus abstraits, il portait la clarté dans les discussions ; et, dans la réunion de ses confrères, ou encore dans les sociétés qu'il favorisait de ses rares visites, on parlait toujours avec admiration du charme et de l'intérêt de sa conversation. Ses entretiens étaient toujours instructifs, et ses vicaires nous en ont parlé, plus d'une fois, avec une profonde admiration.

XIII.

Depuis trente-cinq ans, M. l'archiprêtre Raimbault, entouré de la confiance et du respect des familles, faisait le bonheur des paroissiens de Nicolet, où il s'efforçait de tout régler, de tout sanctifier par la douce influence de la religion, lorsqu'il sentit ses forces le quitter, ses membres lui refuser le service.

Sa complexion, toujours si délicate et si frêle, semblait même, par fois, faire entièrement défaut, mais il se gardait bien de troubler les autres par ses plaintes, de les importuner de son malaise ; car nul ne connut mieux que lui les bienséances sociales, nul ne se serait reproché davantage de ne les avoir pas respectées.

Tournant son regard vers le bel établissement auquel il avait sans relâche dévoué son énergie, ses ressources et ses lumières, il eût désiré prolonger sa carrière pour aider encore les prêtres infatigables qui s'étaient livrés à la sainte tâche d'instruire et d'encourager la jeunesse réunie sous leur direction, pour recueillir les bienfaits d'une éducation classique et religieuse.

La même simplicité de manières, toujours la même droiture de cœur se remarquent dans les arrangements qu'il arrête, comme aussi, toujours la même aménité de caractère est observée dans les douleurs. Les facultés de son esprit ne dépérissaient pas en lui. De concert avec ce prêtre, aussi modeste qu'habile et généreux, que nous avons mentionné, M. Leprohon, il fit une revue exacte de son passé, il interrogea ses souvenirs, il revit des arrangements réglés et arrêtés depuis longtemps, dans le but de rendre de nouveaux services, d'être encore utile, s'il le pouvait, et de réparer ce

qui aurait paru défectueux ou répréhensible dans les actes de son administration. Alors se répandit, dans la paroisse, dans le district même, la nouvelle affligeante de sa fin imminente. Les prêtres auxquels il avait prodigué ses soins, particulièrement à l'approche des examens, des ordinations, les citoyens qui se rappelaient ses longs et utiles services, les fidèles qui n'avaient pu oublier les fonctions pénibles qu'il avait remplies auprès d'eux, s'inquiètent et prient dans le but d'obtenir du ciel la prolongation d'une vie si pleine de bienveillance et de charité. Au milieu des émotions que causait l'appréhension de sa fin prochaine, on oubliait que l'heure des récompenses était arrivée pour le bon et fidèle serviteur.

Cependant, le vénérable septuagénaire n'avait rien perdu de son jugement ni de sa présence d'esprit. Il sentit qu'il devait utiliser tous les jours de sa vie. Aussi, conservait-il toute la fraîcheur de l'imagination, la sensibilité de cœur qu'on avait tant de fois remarquée en lui, lorsqu'il n'était qu'au méridien de la vie, alors qu'il se distinguait le plus par son air à la fois doux, grave et digne. Jusqu'à son dernier jour, on put admirer, en effet, la noblesse et le désintéressement de son âme.

Son attitude était toujours ferme et annonçait le courage du bon soldat de Jésus-Christ, disposé à soutenir de nouvelles épreuves. On voyait que depuis longtemps il s'occupait à se préparer à l'heure du sacrifice comme une victime destinée à l'immolation. Ainsi, jusqu'à la fin, Dieu se plut à éprouver et à soutenir son grand serviteur, et jusqu'à la fin, ce prêtre fidèle voulut édifier et sanctifier, par sa parole et par sa conduite, ceux qui l'approchaient. Sur son lit de mort, il fut ce qu'il avait été, toujours et à tout instant sage, réfléchi, calme, courageux et fervent. Plus l'heure suprême approchait, plus la prière était sur ses lèvres.

Tant qu'il eut la faculté de prier, il aimait à remercier Dieu d'avoir préservé son âme des effets du souffle révolu-

tionnaire qui fait prendre en haine tous les pouvoirs, en mépris toutes les croyances, et de lui avoir conservé les consolations de la foi à travers toutes les phases de la vie.

On est porté à se dire quand on a santé, vigueur et prospérité, qu'il est facile de se tenir à cette hauteur de sentiment; mais qu'on ne perde pas de vue toute l'étendue de la carrière de ce vertueux ecclésiastique, et l'on trouvera que son âme, dans le malheur et dans toutes les situations, a su conserver la même noblesse de sentiments, la même dignité de pensées, le même respect pour son caractère.

L'état de faiblesse dans lequel se trouvait ce bon prêtre, depuis si longtemps malade et épuisé, l'avertissait donc qu'il devait bientôt finir son utile et édifiante carrière. Depuis longtemps il se préparait à ce grand évènement; aussi, l'annonce de l'heure suprême ne lui fit éprouver aucune émotion. Toujours recueilli, M. l'abbé Raimbault se montra résigné et confiant en la bonté du Sauveur. Sa parole, son front, l'accent de sa voix, annonçaient le calme et la sérénité de son âme.

Toujours calme, M. Raimbault prescrivit ce qui regardait sa paroisse dont il devait se séparer, et les avis qu'on devait donner à ses chers paroissiens pour qu'ils s'intéressent plus efficacement à son sort devant Dieu. D'un air ferme et doux à la fois, il ordonna ce qui concernait ses funérailles. Il reçut les sacrements pour la dernière fois, vendredi, le 12 février.

Tous les assistants étaient édifiés des témoignages qu'il donnait de la foi vive et de l'amour le plus tendre. Ses regards étaient pleins d'affection pour eux. Les visages étaient mornes et attendris. Le respect seul contenait la douleur des ecclésiastiques et des autres personnes agenouillées auprès de son lit.

Enfin, au commencement de février 1841, il fit appeler le directeur de sa conscience, son confident intime, M. Leprohon, et il lui remit ses papiers, ses manuscrits, pour en disposer selon qu'il le jugerait convenable devant Dieu. Il

lui donna, pour l'avantage de la jeunesse, tout ce qu'il possédait : mobilier, livres, etc. ; et avec ce dépositaire de ses pensées, de ses craintes, de ses projets et de ses espérances, avec ce guide éclairé, il s'entretenait souvent et longtemps. Nous n'entrerons pas dans ces mystérieuses intelligences d'un homme sur le seuil de son éternité avec celui qui l'y introduit. Sans doute il reçut de la bouche de son ami les encouragements et les exhortations dont les saints mêmes croyaient avoir besoin pour franchir le passage redoutable du temps à l'immortalité..................

Le 16 février, M. Leprohon reçut son dernier soupir. Le digne et vertueux pasteur venait de rendre à Dieu son âme enrichie de tant de belles actions; il s'était endormi avec calme, dans le Seigneur, en pressant son crucifix sur ses lèvres avec la confiance du juste. Il n'avait éprouvé aucune de ces frayeurs ordinaires à ceux qui ne sont pas accoutumés à envisager le ciel et à méditer sur l'éternité. Sa mort, comme sa vie, fut des plus édifiantes.

Les élèves du collége, également pénétrés d'amour et de respect pour le vénérable défunt, prirent spontanément le deuil. Les restes mortels du regretté pasteur furent exposés dans la chapelle du collége sur un lit funèbre. Le corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut transporté le jour de l'inhumation à l'église paroissiale, à la suite d'un service funéraire célébré dans la chapelle du Séminaire.

L'inhumation eut lieu le 19, dans la chapelle de Saint-Louis, à l'église paroissiale. Le clergé de la paroisse se réunit au clergé du Séminaire, composé des élèves de la maison et d'un grand nombre de prêtres du district. La foule encombrait le temple et ses avenues.

M. Cooke, vicaire-général de l'évêque de Québec, et alors curé des Trois-Rivières, ancien élève du Collége de Nicolet, et qui avait toujours été à même d'apprécier les talents variés et féconds de l'illustre défunt, comme la noblesse de son caractère et la pureté de sa vertu, célébra la messe pour le

repos de son âme, au milieu du pieux recueillement des fidèles éplorés, des chants pleins d'harmonie, des sons de l'orgue répétant les hymnes funèbres et soupirant les sentiments du deuil du jour. Après les absoutes, il énuméra les titres de ce bon prêtre aux regrets de ses paroissiens, des citoyens et des enfants de l'Eglise, en montrant qu'il avait été doué des talents de l'homme généreux et des sentiments d'un vrai ministre de l'Eglise de Dieu. Ce grand cadre fut rempli par les divers traits qui signalèrent la carrière si bien remplie du vieux prêtre ; mais on regretta que le prédicateur parlât d'un ton de voix qui ne laissait qu'aux plus rapprochés la satisfaction de l'entendre. Le froid, l'empressement de la foule et la trop grande émotion de l'orateur firent perdre tout l'effet de ce discours.

La mort de M. Raimbault causa une grande affliction dans sa paroisse, et dans tout le district généralement. Ce pieux ecclésiastique fut aussi regretté par un grand nombre de prêtres, dont il était le conseiller et le guide, disons mieux, l'ami dévoué ; sa mémoire est encore chère à ceux qui l'ont connu.

Ce bon prêtre était de mœurs pures et austères, très-mortifié, studieux, patient à l'excès, et vivait retiré, tout occupé à remplir ses diverses obligations. Il avait, enfin, des qualités précieuses et rares, qualités personnelles non moins estimables que ses talents. Il était bon, obligeant, serviable, plein de compassion pour les pauvres et très-ingénieux à soulager leur misère. Avec tout le monde, il était poli, prévenant, conversant avec intérêt, mais avec modestie. Sa parole était onctueuse, et parfois éloquente, toujours animée de la charité la plus pure.

Ses yeux étaient noirs et pleins d'éclairs ; ils réfléchissaient sa belle intelligence. Son teint était pâle et mélancolique.

De grande taille, d'un maintien grave, tout en lui accusait l'homme digne et qui commandait le respect. Il parlait avec une grande précision, qui n'excluait pas l'élégance. On eût dit que son caractère était timide, tant sa fermeté était modeste. Le respect de soi-même et des autres, il l'affirmait par la décence et la propreté de sa mise et de ses habits.

La foi de ce digne ecclésiastique était vive ; on sait avec quel calme il envisagea ses derniers moments. Lui qui, dans sa jeunesse, avait entendu les plus désolantes doctrines, sans qu'elles eussent pu abaisser son âme, ni énerver sa vertu, lui, dont la jeunesse avait été si dûrement éprouvée, et dont les jours avaient été pendant quatre ou cinq ans, un holocauste continuel, il ne trouvait de consolation qu'au pied des autels.

Ses écrits, quoique peu nombreux, suffisent pour attester que le digne archiprêtre était rempli du zèle sacerdotal et que, chez lui, la sagesse se joignait au zèle, et la lumière à la piété.

Mais ce n'est pas l'éloge de cet homme de bien que nous avons à tracer. Nous avons dû nous borner à quelques particularités d'une vie qui nous a semblé constamment remplie de sacrifices faits au devoir et à l'honneur. En constatant que ce prêtre vertueux fut toujours honoré de l'approbation de ses supérieurs, qui l'appelèrent à des postes où il fallait mettre de grands talents au service de l'administration, on voit que le désir de bien faire le porta toujours à accomplir sa tâche de façon à donner satisfaction à tous. Noble ambition d'une âme au-dessus du vulgaire, noble loyauté qui n'a pas été malheureuse !

Le monument élevé sur la tombe de M. l'abbé Raimbault, dans l'église paroissiale de Nicolet, monument qui rappelle tant de vertus, tant de bonnes œuvres, est simple et sans ornements. Les amis de la religion ont eu l'idée de rendre

durable la mémoire d'un digne prêtre dont la vertu a triomphé des plus grands dangers du monde.

L'épitaphe de feu M. Raimbault est ainsi conçue :

†

D. O. M.

Cineribus et memoriæ
Revdi JOAN : RAIMBAULT, Aureliani,
E Gallia pro fide exulis,
Morum suavitate et pietate
Humanis sacrisque litteris............
Conspicui,
Seminarii Nicoletanensis
Præsulis.
Qu hanc parochiam XXXIII annos,
Summâ omnium veneratione,
Rexit.
Juventuti, artibus et religioni
Charus,
Placidâ morte quievit
Die XVI februarii anno MDCCCXLI
Ætatis suæ septuagesimo primo.
Olim
Iste pastor
Sponte et optime
Dicebat : Domine,
Dilexi decorem domûs tuæ.

—o—

Plangite simul et orate.

TRADUCTION.

†

D. O. M.

Aux cendres et à la mémoire
Du Révérend Jean Raimbault, né à Orléans, en France,
Exilé de sa patrie pour la Foi,
Homme d'une douceur, d'une aménité et d'une piété remarquables,
Distingué dans les sciences sacrées et profanes,
Supérieur du Séminaire de Nicolet.
Il fut curé de cette paroisse
Durant XXXIII ans.
Entouré de la vénération publique,
Cher à l'église, à la jeunesse et aux lettres,
La mort l'enleva doucement
Le XVI février de l'année 1841,
Dans la soixante-onzième de son âge.
Durant sa vie ce digne pasteur
Aimait à répéter,
Et il le pouvait à bon droit :
« Seigneur, j'ai aimé
La beauté et l'honneur
De votre maison. »

—o—

Une larme avec une prière.



APPENDICE.

(N° 1.)

ADRESSE

À MONSEIGNEUR SIGNAY, COADJUTEUR DE QUÉBEC, A SON ENTRÉE SOUS LE VESTIBULE DU NOUVEL ÉDIFICE, LORS DE LA CÉRÉMONIE DE LA BÉNÉDICTION, LE 14 AOUT 1830.

MONSEIGNEUR,

Si j'ose m'avancer au devant de Votre Grandeur, ce n'est pas, en pareille circonstance, comme pour l'introduire dans une maison qui lui serait étrangère ; c'est chez vous, Monseigneur, que vous entrez. C'est sans doute pour Votre Grandeur la plus vive et la plus douce satisfaction que l'inauguration de cet édifice. Comme représentant le chef illustre de la corporation, dont vous êtes le digne héritier, c'est au milieu d'un nombreux clergé, auquel cette institution est déjà si redevable, c'est au nom de l'Eglise de ce diocèse, que vous venez prendre possession d'un établissement destiné à être une pépinière de sujets pour le clergé et pour tous les rangs de la société.

Permettez-moi de déposer aux pieds de Votre Grandeur les hommages et la reconnaissance des jeunes élèves de la maison pour toutes ces démarches, les soins et les fatigues qu'elle coûte. Et qu'il nous soit permis à tous d'unir nos vœux aux vôtres, nos faibles prières aux bénédictions que vous allez invoquer pour sa prospérité future.

(N° 2.)

DISCOURS

DE M. RAIMBAULT, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE NICOLET, A L'INAUGURATION DU NOUVEL ÉDIFICE DU SÉMINAIRE, LE 14 AOUT 1830.

Monseigneur (*a*),

Messieurs,

En jetant mes regards sur l'assemblée nombreuse et respectable, réunie dans cette enceinte, des différentes parties de la province, je me sens pressé de m'écrier: quel est celui, de tous ceux qui sont présents, qui eût osé avancer, il y a seulement dix ans, que sur ce sol, qui n'était foulé jadis que par les pas errants des tribus sauvages vivant dans l'état de barbarie la plus épaisse, que sur ce terrain, que couvrait naguères une antique forêt, le repaire des bêtes féroces, s'élèverait, en aussi peu de temps, un vaste et majestueux édifice, tel que nous l'avons sous les yeux, digne de ceux qui en ont conçu le projet, digne de ceux qui ont concouru à son exécution, digne enfin de l'objet auquel il est destiné.

Il y a à peine quatre ans que nous en vîmes jeter les fondements au milieu d'un concours également respectable; et le voilà debout aujourd'hui, ouvrant ses vastes portiques et prêt à recevoir cette brillante jeunesse déjà formée dans la maison préparatoire et dont le nombre s'agrandira en proportion de la capacité du nouveau bâtiment.

Mais, à qui sommes-nous redevables de cette insigne faveur? Est-ce le fruit de l'industrie humaine? Est-ce une nouvelle création? Faisons à la sagesse humaine la part qui convient. Mais ne serait-ce pas une présomption téméraire que d'en exclure l'intervention du Souverain Architecte de l'univers? Ah! sans doute, c'est la Providence qui a laissé tomber un regard vivifiant sur cette entreprise. C'est la cause première, qui par ses ressorts secrets, mais sûrs, a conduit cet établissement au but désiré, en aplanissant les obstacles et surtout en dirigeant la volonté des hommes qu'elle faisait servir d'instruments à ses favorables desseins—"*Nisi Dominus ædiffcaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam* (*b*).

(*a*) S. G. Monseigneur de Fussala, coadjuteur de Mgr. l'Evêque de Québec.
(*b*) Psaume CXXVI, 1.

Pour en convaincre les esprits les plus incrédules, je n'aurai qu'à vous retracer, dans un cadre abrégé, la naissance et les progrès de cet établissement. Ce récit ne saurait être déplacé dans un jour où nous sommes réunis pour rendre au ciel des actions de grâce solennelles pour les bienfaits déjà obtenus et lui demander sa protection et la continuation de ses faveurs pour l'avenir.

C'est à la charité, à la sagesse et à la générosité du vénérable pasteur qui gouverna un demi-siècle cette paroisse (c'est déjà nommer M. Louis-Marie Brassard), que cet établissement doit son origine. La charité lui inspira le projet d'une école pour les enfants de cette paroisse; il eut la sagesse d'en confier le gouvernement aux évêques du diocèse à perpétuité; et c'est dans son économie qu'il trouva les moyens de la doter d'une manière convenable. Cette terre, fruit de ses épargnes, était, selon ses vues, destinée à voir sortir de son sein des trésors plus précieux que les moissons les plus abondantes et les plus riches métaux.

Mais, combien les espérances les mieux fondées sont ruineuses et fragiles! Un défaut de formes frappe de nullité l'acte de ses intentions bienveillantes. C'en était fait d'un plan si utile, sans les sentiments généreux de son unique héritier. Ce que la loi lui remettait en propre, son digne frère en fait une donation authentique à l'illustre prélat qui occupait alors le siége de Québec. Mais, ô instabilité des choses terrestres! La mort inattendue expose de nouveau la fondation à être anéantie! Or, c'est ici où se découvre le doigt de Dieu d'une manière plus sensible. Au moyen d'un sacrifice pécuniaire, l'institution devient la propriété de Monseigneur Plessis, Evêque de Québec. Alors l'école de Nicolet commence à quitter les livrées de l'enfance. C'est à cette époque et par les soins de son illustre chef, que sortant du cercle étroit des éléments, elle s'élance dans la carrière des études littéraires et philosophiques. Ses premiers essais sont couronnés de succès inattendus. Dirigé par les mêmes principes que les anciens établissements du pays, celui de Nicolet en devient bientôt l'émule. A peine comptait-il quinze années d'existence et déjà il avait fourni de nombreux sujets à l'Eglise (dont un promu à la plus haute dignité (*a*), au barreau, à la tribune législative, à la pratique

(*a*) Monseigneur Joseph-Norbert Provencher, né à Nicolet, le 12 février 1787, étudia d'abord au collége St. Raphaël de Montréal, et vint, après l'incendie de cet établissement, continuer son cours classique au Collége de Nicolet. Ayant été ordonné prêtre, au mois de décembre 1811, il fut placé, comme vicaire, à la paroisse Notre-Dame de Québec, malgré sa mauvaise santé qui lui fit bientôt abandonner ce poste, et l'obligea de retourner dans sa famille, où il séjourna quelques mois. Dans l'automne de 1812, il fut nommé vicaire à

des lois et de l'art de guérir ; en un mot, des membres distingués, à toutes les professions, à tous les rangs de la société.

Ici, Messieurs, se présente une réflexion assez naturelle. Pour trouver des titres à l'estime et à la confiance publique en faveur de certains établissements, on a coutume d'en faire remonter l'origine jusqu'à se perdre dans la nuit des temps. Ce qui fait le mérite de l'établissement de Nicolet, c'est sa nouveauté. C'est qu'en aussi peu de temps il soit parvenu à une maturité qui, quoique précoce, promette une longue suite de fruits solides et durables.

Je me trompe, Messieurs, son existence était encore précaire (*a*), toute la fondation ne reposait encore que sur la tête d'un seul homme. Et dans cet état de choses pouvait-elle inspirer assez de confiance aux personnes bienveillantes pour obtenir des fonds? Le bien pouvait donc se faire, comme il s'était déjà fait pendant un court espace de temps, mais la mort inprévue d'un seul homme, un défaut de formes dans son testament, un oubli, un rien, pouvait anéantir en un instant le fruit de tant de peine! Hélas! ce cas, loin d'être chimérique, a été sur le point de se réaliser et n'a été que trop le sujet de nos alarmes.

Or, pour obvier à ce grand danger, que fallait-il? Qu'était-il à désirer? C'était que le gouvernement voulût bien instituer cette maison sur le même pied que les communautés permanentes, en la confiant à une association de personnes qui se renouvelassent sans interrruption et ne possédassent qu'en commun. C'est qu'il fût permis à cette corporation d'acquérir et de posséder assez de fonds pour soutenir et augmenter même le bien dont un pareil établissement est susceptible. Voilà quel était le vœu de tous ceux qui s'intéressent au succès de l'éducation. Voilà l'objet que poursuivit avec tant d'ardeur l'illustre Pontife qu'on peut en regarder comme le second fondateur. Cette faveur qu'il sollicitait depuis bien des

Vaudreuil ; et, au mois d'octobre 1813, il fut chargé du vicariat de Deschambault et de la desserte des Grondines. Un an après, il fut nommé curé de la Pointe-Claire et de Sainte-Anne du *Bout de l'Ile*, qu'il desservit jusqu'en 1816. C'est alors qu'il fut appelé à remplacer M. Pinet, curé de Kamouraska. Au mois d'avril 1818, M. l'abbé Provencher quitta ce poste pour aller évangéliser les peuplades du nord-ouest. Mgr. Plessis avait fait faire dans le clergé une souscription pour défrayer les dépenses de ce voyage. Quatre ans plus tard (12 mai 1822), M. Provencher fut sacré évêque, dans l'église des Trois-Rivières, et préposé à l'administration spirituelle du vaste territoire du nord-ouest, qui fut érigé en vicariat apostolique en avril 1841. Ce n'est qu'en 1847 qu'il devint évêque titulaire de Saint-Boniface.

Mgr. Provencher est mort, à Saint-Boniface, le 7 juin 1858, après 35 ans d'un laborieux et fructueux apostolat.

(*a*) A la vérité elle a été reconnue par la loi, témoin l'exemption des charges de la milice accordée aux étudiants. Ses titres de propriété avaient été ratifiés par le seul héritier qui eût pu les contester. Cependant toute la fondation ne reposait que sur la tête d'un seul homme.

années, l'un des sujets du long voyage qu'il entreprit, il a plu au gouvernement de sa défunte Majesté (George IV) de l'octroyer.

La voilà donc cette maison, qui, sous le modeste nom d'école élémentaire, fut ouverte, il y a trente ans, sous les auspices de feu l'honorable Louis Deschenaux, Juge de la Cour du Banc du Roi et Juge de Paix de ce district, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feu Louis-M.-Ferdinand Brassard. La voilà, dis-je, appuyée sur des fondements solides et n'ayant plus à craindre que la vicissitude des temps et l'instabilité des choses humaines.

Honneur donc à l'homme de bien, au charitable pasteur qui, étendant sa sollicitude sur ses ouailles au-delà du tombeau, consacra le fruit de ses épargnes à leur procurer une bonne éducation religieuse, sans accorder aucune distinction aux siens, leur recommandant seulement de se montrer plus empressés que les autres à profiter des avantages de cette maison !

Honneur au frère défunt de ce pasteur vénéré, à son épouse modeste et vertueuse (*a*), tous deux héritiers de son zèle, qui, sans effort, mais non sans mérite, sacrifièrent les prétentions que leur offrait la loi, au devoir de remplir ponctuellement les volontés du testateur ; désintéressement d'autant plus louable, qu'il n'est pas rare de voir des héritiers avides d'éluder, sous le plus léger prétexte, les intentions les plus louables et les œuvres les plus strictement obligées de la part du testateur.

Honneur aux membres du clergé, qui, au premier appel de leur chef, apportèrent des contributions annuelles au soutien d'un établissement dont ils sentaient plus que tous l'importance !

Mais qui pourrait dire les obligations infinies que devra à jamais cette institution au zèle, à la prudence, à la générosité de l'illustre prélat, qui n'est plus, Monseigneur Joseph-Octave Plessis, dont le nom réveille les sentiments de la plus vive admiration et de la plus amère douleur ? Elle n'était qu'au berceau, il en devina les destinées, il conçut seul le projet de son agrandissement, il en prépara les moyens. C'est ce sage pontife qui, à peine devenu le possesseur de cette école primitive, lui fit changer de face, consacra presque tous ses revenus au soutien de cette maison. Choisir parmi l'élite de ses sujets ceux qu'il préposa, tour à tour, à sa direction, faire des règlements, donner des conseils, inspirer un bon esprit

(*a*) Pierre-Bellarmin Brassard, écr., capt. de milice, mourut, à Nicolet, le 21 septembre 1815, à 80 ans, et son épouse, Dme. Marguerite Pinard, est décédée, à Nicolet, en 1830, à 84 ans.

à cette communauté naissante, il mit tout en œuvre pour y faire fleurir à la fois les bonnes mœurs et les bonnes études. Puisse-t-il dans le sein de Dieu, où sans doute il repose, voir avec complaisance cette maison nouvelle, dont il avait formé le dessein, qu'il avait tant désiré de voir s'élever pour pouvoir étendre le bien qu'il en anticipait ! C'est une tâche qu'il a laissé à son digne successeur.

Ici, Messieurs, je sens tout l'embarras de ma position. Si je terminais ici cette faible esquisse, je n'aurais fait connaître que les deux premières époques de la fondation et ce serait frustrer tant de généreux bienfaiteurs de la part d'éloges qui leur est due. Si, d'un autre côté, j'essaie d'exposer aux regards du public et la libéralité impérissable du Pontife vénérable qui nous gouverne et l'infatigable ardeur de l'illustre héritier de sa dignité, comme de sa bienfaisance, son temps, son repos, ses peines, dont il est prodigue pour conduire cet édifice à la perfection dont il est susceptible ; si, enfin, je venais à dévoiler la liste des dons recueillis parmi le clergé et de la part de quelques personnes bienveillantes, n'aurai-je pas à craindre de blesser leur modestie, en révélant le secret de leur charité. Non, nos louanges justes, mais peut-être indiscrètes, ne les priveront pas du mérite d'un bienfait caché. Ah ! la seule récompense à laquelle aspire leur noble ambition, c'est le bien qui résultera de cette entreprise. Tout ce que cet établissement ainsi agrandi promet de succès, voilà le prix seul digne de tant de généreux sacrifices.

Mais qui peut les assurer ces succès ? Qui peut donner à cet établissement la stabilité, la protection dont il a besoin pour prospérer ? Celui-là seul sans lequel seraient vains les efforts de ceux qui bâtissent pour veiller à sa sûreté. *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam* (Psaume C. XXVI 2.) C'est un parterre qui promet des fruits abondants. Le jardinier habile lui prodiguera ses soins, des arrosements salutaires ..... mais que le ciel lui refuse ses douces rosées, sa chaleur vivifiante, et ce jardinier verra avec douleur ces jeunes plantes desséchées et stériles.

Ne mettons donc notre confiance que dans la protection de Dieu qui s'appelle le *Seigneur des sciences* comme il est la source des lumières. "*Deus scientiarum Dominus est.*" C'est sous ses auspices que se formera dans cette maison l'alliance si désirable du savoir et de la vertu, des instructions et des bonnes mœurs. Ah ! laissons à d'autres ces essais aventureux, ces froides théories, où l'art d'élever la jeunesse n'est qu'un pur mécanisme, où l'on compte l'instruction pour tout, et l'éducation pour rien ; ces systèmes improvisés où l'on croit avoir tout fait pour l'homme, pour la famille, pour la société même lorsqu'on a initié le premier âge aux langues anciennes

et modernes, au calcul, aux arts, aux sciences naturelles, où l'on ne se propose que d'éclairer l'intelligence, sans former en même temps la volonté ; d'où enfin il résulte que, malgré des connaissances très-étendues, très-variées, ornements de l'esprit, le cœur peut rester avec toutes ses faiblesses, incapable de résister aux attaques du vice et des passions fougueuses.

Sans doute on peut, on doit améliorer les règles grammaticales, perfectionner les méthodes, faciliter les études.—Mais doit-on pour cela isoler les enfants de l'instruction religieuse ? N'est-ce pas d'elle que l'Esprit Saint a dit *qu'elle rend la langue des enfants éloquente* ?

On convient pourtant assez qu'il faut faire entrer la religion dans l'éducation publique ; mais quelle religion ?—Les uns prétendent qu'il faut laisser les dogmes et ne s'attacher qu'aux préceptes, comme si les préceptes et les dogmes devaient se séparer et ne se garantissaient pas les uns par les autres. On nous présente ensuite un catéchisme de morale où chacun se fait juge de sa morale, où chacun par conséquent apprend à s'en passer. On parle ensuite d'une morale religieuse, laquelle n'est autre chose qu'une religion sans morale ou une morale sans religion, rudiments hypocrites, fantômes de morale et de religion où l'on veut avoir l'air d'en parler sans en rien dire, ou d'en dire quelque chose pour n'en pas parler.

La religion, les mœurs, l'instruction classique, voilà le triple objet que ne perdront jamais de vue les maîtres préposés à l'enseignement dans cette maison. Ne doit-on pas mettre avant tout ce qui donne la vie à tout ?...... Je veux dire ces vérités sacrées, qui commandent en les épurant, tous les sentiments légitimes, la piété filiale, l'amour de la patrie, la soumission aux lois ; et qui, donnant à l'âme plus d'énergie et d'élévation, nourrissent les grands talents comme les grandes vertus.

Vous en avez déjà fait l'heureuse expérience, vous jeunes élèves de la maison, (car c'est à vous que je m'adresse en finissant), vous, qui avez vu avec tant de joie s'élever graduellement ce nouveau temple des muses ; et c'est dans cette enceinte, dans cet asile solitaire, où loin du fracas et de la dissipation des cités que vous reviendrez cultiver, dans un doux loisir, ce vaste champ des sciences divines et profanes, pour en sortir ensuite des hommes pleins de foi, pleins d'honneur, amis de l'ordre, zélés pour le bien public, etc, etc. Que j'aime à voir en vous l'espérance de la patrie dont vous serez plus tard l'ornement et le soutien ! vous vous ferez gloire de marcher sur les traces de ceux qui vous ont devancés.—Puis, animés du même esprit, du même désir de vous instruire, de

la docilité, de l'union sans lesquelles les plus belles institutions ne sauraient se soutenir, vous serez la consolation de vos familles et la plus douce récompense de ces hommes estimables qui se dévouent à la tâche, très-honorable sans doute, mais en même temps si pénible de l'enseignement. Vous servirez de modèles, à votre tour, à vos successeurs. Vos exemples et vos vertus leur seront un puissant aiguillon. Chrétiens, Canadiens, amis des bonnes lettres, vous n'oublierez jamais ce que ces trois qualités vous imposent d'obligations ; et c'est ainsi que ce nouvel édifice, ouvrage de la main des hommes, consacré par les prières du Pontife, orné de science et de vertu, élevé pour l'avantage de la génération présente, doit assurer encore le bonheur des générations futures.

(N° 3.)

ORAISON FUNÈBRE

DE M. J.-JOSEPH-LADISLAS DE CALONNE, MORT AUX TROIS-RIVIÈRES, LE 16 OCTOBRE 1822, INHUMÉ DANS L'ÉGLISE DU MONASTÈRE DES RR. DAMES URSULINES, LE 18 DU MÊME MOIS, PRONONCÉE PAR LE R. M. JN. RAIMBAULT, ARCHIPRÊTRE, CURÉ DE NICOLET, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE, etc., etc.

Cet essai d'oraison funèbre a besoin de toute l'indulgence d'un lecteur bénévole. C'est le fruit de dix ou douze heures de travail. C'est assez dire que l'auteur n'a eu que le temps d'écrire des notes, les rassembler à la hâte et mettre le tout dans sa mémoire. Il y a quelques changements entre cette copie et la première, ou avec le discours débité. Ils sont en petit nombre et de peu d'importance. Quelques phrases omises par défaut de mémoire ou ajoutées en le prononçant, sont les seules variantes avec son manuscrit. Du reste, cette composition, précipitée et au-dessous du médiocre, ne se recommande que par la circonstance et l'intérêt qu'inspire un personnage du mérite de celui qui en est l'objet, sauf quelques emprunts, quelques imitations, qui, en lui donnant du relief, ne paraîtront pas disconvenir au sujet.

Mortuus est in senectute bonâ, plenus dierum, et divitiis, et gloriâ.
I. Paral. XXIX, 28.

Ces paroles que l'Esprit-Saint emploie pour annoncer la mort du pieux Roi David, dont la longue carrière avait été semée de tant de disgrâces et remplie de tant de gloire, ne pouvons-nous pas l'appliquer à l'illustre défunt dont nous honorons les obsèques ? Il est mort, ce prêtre vénérable, que

le ciel n'avait, ce semble, conduit dans ce pays hospitalier que pour le faire respirer dans une douce retraite des dangers encourus et des fatigues essuyées au milieu des agitations politiques de sa malheureuse patrie ! Il est mort, ce digne ministre du Seigneur, dont la Providence a semblé prolonger la carrière au milieu de nous pour nous montrer ce que peut la religion dans une âme élevée et qui est aux prises avec l'adversité, dans un cœur désabusé du monde et de ses vains prestiges. Il est mort, cet ancien du clergé français, illustre débris du sanctuaire, pierre détachée, arrachée de l'édifice sacré et lancée au loin par le volcan révolutionnaire !......

Il n'est plus !...... Ni une naissance distinguée, ni les places honorables qu'il a occupées, ni les dignités dont il fut revêtu, ni les rares talents d'un esprit cultivé, ni les précieuses qualités dont son âme était enrichie, ni les soins, ni les vœux de ses chères filles en Jésus-Christ, rien n'a pu le conserver à notre vénération et à notre amour (*a*).

Il est mort dans une bonne et heureuse vieillesse, plein de jours, de richesses et de gloire. Non seulement ses jours furent longs, mais ils furent remplis de bonnes œuvres...... Plein de gloire..... Ah ! tout ce que son mérite a pu lui en procurer, dans des emplois distingués, il ne le regardait depuis longtemps que comme une vaine fumée, et ne se glorifiait plus que dans la croix et les humiliations de Jésus-Christ. Il n'aspirait plus qu'à la véritable gloire, la gloire du ciel. Plein de richesses...... Ah ! c'est parce qu'il en avait possédé qu'il avait mieux appris à en connaître le néant. La mort ne l'en a pas dépouillé. Combien peu lui avait coûté le sacrifice qu'il fit en faveur de sa famille, de tous ceux de ses biens échappés aux spoliations politiques (*b*). Il doit vous paraître téméraire de me voir entreprendre sans documents, sans moyens, pour ainsi dire sans préparation, cet essai d'éloge funèbre, en l'honneur du défunt que nous pleurons. Je n'en suis pas surpris. Entraîné, je dirais même séduit, par le zèle de l'affection et du respect, je crois acquitter l'une et l'autre et soulager notre douleur commune en payant ce

(*a*) On sent bien qu'il est question des Dames religieuses Ursulines des Trois-Rivières qui, par l'affection la plus sincère, le respect le plus profond qu'elles portaient au cher défunt, et surtout sentant la perte irréparable dont elles se voyaient menacées, lui prodiguèrent les soins les plus empressés et les plus tendres, autant qu'il voulait bien le permettre, pour le conserver, si Dieu avait eu plus égard à leurs désirs et à leurs besoins, qu'à sa volonté de récompenser son digne serviteur.

(*b*) C'est après la restauration que M. l'abbé De Calonne fit en faveur de ses neveux une cession entière et absolue des biens considérables qui lui appartenaient comme seul héritier du ministre, qui était mort en 1806, et dont les fils n'existaient plus.

faible tribut d'hommages à la mémoire de Messire JACQUES-JOSEPH-LADISLAS DE CALONNE, Vicaire-Général et officiel de Cambrai, abbé commandataire de Saint-Père de Melun (*a*).

Qu'il serait beau de le faire voir dans la double épreuve de la grandeur et de l'adversité, des richesses et de l'indigence, honorant le sacerdoce par ses vertus, en enoblissant ses disgrâces par son courage ; et, dans cet asile que la Providence lui ménagea, qu'il sut si bien apprécier, se dévouant aux travaux du ministère avec le zèle et l'ardeur d'un jeune lévite, avec le succès et la ferveur d'un apôtre.

Mais d'abord que pourrons-nous vous dire sur une vie si remplie de vicissitudes ?...... Pour vous parler de sa naissance et de son éducation, il faudrait des mémoires de familles qui nous manquent. Les seuls détails que nous ayons à vous communiquer sont pris dans quelques écrits publics ou dans ses entretiens particuliers qui avaient tant de charmes. C'est par ses communications échappées à sa modestie, ou surprises à sa complaisance, que nous savons que la famille dont il était issu était surtout célèbre dans la magistrature. Son illustre père, M. Louis-Dominique De Calonne, premier président au parlement de Flandres, réunissait aux talents qui font le magistrat les vertus qui distinguent le chrétien. C'est ce que nous apprend la légende apposée autour du portrait du premier président " *Hic lux Patriæ pauperum que salus*" (*b*). *Il était l'ornement de son pays, le salut et le soutien des pauvres.* Témoignage d'autant plus honorable que c'est la voix publique qui le proclame l'ornement et la lumière de son pays, par l'éclat de ses talents et de son mérite, le salut et le soutien des pauvres ; soit qu'il se fût toujours montré, dans l'exercice de sa charge, le défenseur naturel du pauvre contre le riche oppresseur, du faible contre le puissant, soit que sa charité envers les pauvres ait été une de ses vertus distinctives.

Le chef de la magistrature, comme tous ceux qui remplissaient les charges les plus élevées, s'honorait des devoirs du christianisme. La religion était héréditaire dans ces ancien-

(*a*) Et mort Chapelain-Directeur du couvent des Dames-Ursulines des Trois-Rivières. On sait que, dès son arrivée aux Trois-Rivières, en 1807, il fut chargé de la desserte de la paroisse de la Pointe-du-Lac, en qualité de curé, en même temps qu'il remplissait les fonctions de chapelain et de confesseur des dites dames chez lesquelles il demeurait, que pendant six années qu'il conserva sa cure, il disait la messe au couvent, prêchait tous les dimanches et fêtes, pour partir de là et aller à trois lieues, à cheval ou en voiture, par de très-mauvais temps et chemins, chanter la messe à sa paroisse, y prêcher, catéchiser, confesser, etc.

(*b*) Le portrait est entre les mains de l'auteur. On y lit la devise ou légende citée, on y voit les armes de la famille, et au bas celles, à ce qu'il semble, de l'abbé De Calonne.

nes familles ; et, avec quelle confiance, et l'Etat et le public, ne pouvaient-ils pas se reposer du soin de leurs plus précieux intérêts sur des hommes qu'aucune considération n'empêchait de s'acquitter de leurs devoirs religieux. La mère de notre cher défunt travaillait avec autant d'émulation que de succès à inculquer dans le cœur de ses enfants les principes de la foi, de l'honneur et de la vertu.

C'est sous de tels auspices, fortifié par de si beaux exemples, que s'élève le jeune Ladislas DeCalonne. Ses études finies, il se destine au barreau. Dans un âge peu avancé, nous le voyons Conseiller au Parlement de Douai, place qu'il dût, moins à la protection et à la faveur qu'à ses talents qui commençaient à se développer. Les Cours Supérieures ayant été exilées, M. DeCalonne suivit le sort de ses illustres confrères, comme pour préluder à un exil plus rigoureux et qui ne devait avoir d'autre terme que sa mort.

Qui aurait pensé que cette disgrâce dût changer ses inclinations et produire un résultat si avantageux ? C'est dans le loisir, que lui laissa la vacance des cours, qu'il se dégoûta de la vie séculière, et qu'il résolut de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. On croira peut-être que, ne pouvant parvenir au gré de ses désirs dans cette profession qu'il abandonna, il n'aspirait à rien moins qu'aux plus hautes dignités de l'état qu'il embrassait ; la suite nous fera voir qu'il n'avait fait qu'obéir aux attraits de la grâce et qu'il fit plus d'efforts pour se soustraire aux honneurs que pour les rechercher. Pour faire l'apprentissage d'une vocation si sainte, il choisit le Séminaire célèbre, où des hommes vénérables, joignant la science à la simplicité, exercent tous les jours, sous les yeux de leurs élèves, les vertus qu'ils enseignent et s'en montrent plutôt les pères que les maîtres. C'est là que fut formé l'official de Cambrai, comme il avait préparé l'immortel Fénelon son illustre archevêque, ainsi qu'un grand nombre de ceux qui, depuis deux siècles, ont jeté le plus d'éclat dans l'épiscopat et le sacerdoce français par leurs vertus ou par leurs talents.

Parvenu, dans un âge mûr, à l'ordre de la prêtrise auquel il s'était préparé par des études analogues en se formant aux mœurs et aux obligations qu'il lui imposait, sur l'exemple de ses maîtres, dont il parlait toujours sur le ton du respect le plus profond, il est appelé dans la capitale de sa province pour un canonicat dans la cathédrale de Cambrai. L'illustre prélat qui en occupait alors le siége (*a*), digne appréciateur de son mérite, l'a bientôt élevé à la dignité de grand-vicaire et, peu après, à celle d'official de cette église.

(*a*) M. DeChoiseul était alors Archevêque de Cambrai.

Je ne le suivrai point dans sa nouvelle carrière où sa réputation de sagacité dans les procédures les plus compliquées, de diligence et d'intégrité dans l'administration de la justice, détournant le cours des procès des voies ordinaires pour les faire affluer à son tribunal, lui suscita une contestation vive et importante dont il sortit victorieux, ne s'applaudissant du gain de son affaire qu'en faveur du public dont il servait la cause (*a*).

Mais bientôt l'élévation d'un frère, que l'éclat de ses rares talents, plutôt que celui de sa naissance, fit arriver successivement à l'intendance de la Province de Lorraine et au poste éminent de contrôleur général des finances, ne permit plus au digne official de demeurer dans cette place qu'il remplissait avec tant de distinction. Pressé par les sollicitations du ministre, qui, connaissant le mérite de son frère, ne le croyait pas au-dessous des premières dignités de l'Eglise, poussé, dis-je, d'accepter un Evêché, il le refusa constamment. La seule charge qu'il désira, qu'il demanda et qui ne lui fut point accordée, sans doute parce qu'on ne la croyait pas digne de lui, fut celle de Bibliothécaire du Roi (*b*) Ce qui atteste bien sensiblement la modestie de son ambition et son goût naturel, en même temps que son aptitude pour les sciences.

Il entrait dans les vues du ministre d'approcher de lui un frère dont il appréciait les lumières. C'est pour cela qu'il lui fit accepter l'abbaye en commande de Saint-Père de Melun, bénéfice dont les priviléges honorables et les grands revenus lui procuraient des avantages peu inférieurs à ceux de l'épiscopat, sans lui en imposer les obligations qu'il redoutait (*c*).

C'est dans cette situation, dont il mit à profit les loisirs, par son goût pour les sciences qu'il cultivait, par les améliorations qu'il fit à son abbaye, par son intimité avec des personnes en place, ou recommandables par leurs connaissances, c'est là, dis-je, que le trouva cette malheureuse révolution qui, en changeant sa situation, l'exposa à tant de vicissitudes. Jetons un voile de discrétion sur la part que son frère lui donnait aux affaires les plus importantes de l'Etat; pas-

(*a*) L'officialité de Cambrai partageait la jurisdiction civile avec les tribunaux séculiers ; mais ce droit de juger les causes civiles au choix des plaideurs était tombé en désuétude par le défaut d'exercice, lorsque M. DeCalonne entreprit de le faire revivre et en vint à bout à la grande satisfaction du public, les procès se jugeant sans frais.

(*b*) M. l'abbé DeCalonne n'a fait cet aveu que peu de temps avant sa mort, il ajouta même que son frère, le ministre, l'ayant fait donner à un autre, quoiqu'il la lui eût promise, cela occasionna entre les deux frères une altercation qui fut même prête de les brouiller pour toujours. Cette circonstance provenait de ce que le ministre avait des vues plus élevées sur son frère.

(*c*) La ville de Melun n'étant qu'à douze lieues de Paris, M. l'abbé pouvait aisément communiquer avec le ministre.

sons sous silence le zèle et le dévouement avec lequel il aidait le ministre, par ses conseils, par son habitude dans les affaires, pour arriver à cette fâcheuse époque.

C'est ici que l'abbé de Saint-Père va déployer tout le courage de son âme ; tous les moyens vont être employés à la cause la plus honorable qui fut jamais, au soutien du trône et de l'autel. C'est ici que commence aussi l'histoire de ses malheurs. Elle est arrivée pour la France cette désolation, dont on peut dire qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis le commencement de la monarchie, et dont je ne veux rappeler en ce moment que ce qui se lie aux destinées de M. l'abbé DeCalonne.

Aux siècles précédents on avait vu ce que peut la haine du christianisme dans les sectateurs des autres religions, ce que peut le faux zèle pour amener quelquefois les hommes contre les hommes au nom du ciel ; maintenant on va voir ce que peut, pour le malheur des peuples, le fanatisme de l'impiété. Des sophistes impitoyables, armés tour à tour du glaive de Néron et de la plume de Julien, déclarant la guerre à Dieu et aux hommes ; tout ce qui ne plie pas devant leurs systèmes pervers en devient la victime ; les noms de tolérance et d'humanité ne sont que le signal de la persécution la plus sanglante. Les chrétiens sont immolés devant les autels de la raison, comme ils l'étaient autrefois aux pieds des idoles du paganisme ; et le dix-huitième siècle, qui s'est appelé le *siècle des lumières*, aura la honte éternelle d'avoir fait une multitude de martyrs. Les sciences, les arts, les connaissances humaines ne sont rien contre la fureur des passions déchaînées, quand les freins de la religion et de la morale sont brisés. Ainsi s'accomplit cette parole du sage : "Lorsque les impies règneront, le peuple gémira." *Cum impii sumpserunt principatum, gemet populus.*

C'est surtout contre les colonnes de l'Eglise, contre le corps des Pasteurs que les coups sont dirigés, mais le ciel est avec eux pour leur communiquer une force invincible. Les jeunes s'unissent aux anciens pour former tous ensemble une sainte phalange contre l'ennemi commun. Le moment du combat arrive, et, dès la seconde attaque, on s'aperçoit qu'il est plus facile de les dépouiller que de les avilir, de les persécuter que de les vaincre. Fatigués de leur résistance passive et de la présence importune de ces accusateurs de leurs nouveautés sacrilèges, après avoir employé tous les moyens de lasser leur patience, les persécuteurs prononcent la peine d'exil, mais avec tant de rigueur que, sans la protection divine, ils ne pouvaient échapper au massacre auquel ils semblaient réservés. C'est le sort que subirent un grand nombre de ceux qui n'avaient pu obéir à la loi de l'exil, et

qui furent égorgés sans défense, comme si leur sang eut dû servir à venger leurs adversaires de tant d'autres victimes qui venaient de leur échapper.

Certes, c'est un beau spectacle donné au monde que celui de cent trente Evêques marchant à la tête d'une multitude de prêtres fidèles qui, s'élevant par la foi au-dessus des considérations humaines, immolent leur repos à leur conscience, et préfèrent l'exil, la mort même, s'il le faut, à de commodes, mais funestes innovations. Paraissez, illustres exilés, montrez aux peuples divers cette Eglise Gallicane, plus belle dans ses malheurs que dans ses prospérités, et plus grande encore que sa renommée. Il appartenait au royaume très-chrétien, de donner à l'univers un des plus beaux exemples d'héroïsme religieux que puissent présenter les annales du christianisme. Pour trouver quelque chose de semblable, il faudrait remonter jusqu'à l'Eglise d'Afrique, au temps de la dévastation des Vandales.

Cependant, quel parti prendra l'abbé de Saint-Père de Melun dans des conjonctures aussi fâcheuses ? Politique souple, adroit, se pliera-t-il au gré des circonstances ? Ces droits antiques, ces principes fondamentaux de la monarchie, le verra-t-on les abandonner pour se déclarer en faveur de nouveaux systèmes ? Le verra-t-il s'écrouler sans le défendre, ce trône de Charlemagne et de saint Louis ? Mais surtout dans cette lutte mémorable de l'impiété armée de tout le pouvoir, trahira-t-il la cause de la Religion ? Ce serait bien peu connaître l'illustre abbé de Calonne que de le croire capable d'une lâcheté si coupable, de si criminelles erreurs.

N'ayant pu défendre ces droits sacrés au sein de cette assemblée, si malheureusement célèbre, et où il avait désiré d'avoir un siége, il travailla de tout son pouvoir, tant par ses écrits que par ses conseils, à ralentir du moins la force du torrent qui menaçait de tout engloutir. Prononcer hautement ses opinions, c'était s'exposer à tout de la part des factieux ; mais il en avait prévu les conséquences, et rien ne fut capable de le faire changer de conduite. Inflexible dans ses principes, ardent à les défendre, il n'était pas dans son caractère d'y mêler certains tempéraments propres à ôter tout ce qu'ils avaient d'odieux à l'égard de ses adversaires. Tant d'efforts, tant d'intrépédité a bientôt surexcité contre lui la haine des méchants. Son courage les irrite, sa tête est mise à prix (*a*), et l'abbé de Calonne a l'honneur de voir son nom inscrit sur la même liste de proscription à la suite des augustes princes, que la Providence n'a conservés au milieu de tant de

(*a*) Sa tête fut mise à prix—celle des princes pour la somme de 50,000 francs et celle de l'abbé de Calonne pour 3,000 francs.

revers, que pour guérir les plaies de la France désolée, pour fermer l'abîme des révolutions et réparer les brèches du trône et du sanctuaire.

Pour faire ressortir tous les droits que l'abbé de Calonne a à l'estime et à la considération publique, il faudrait le suivre dans les différentes contrées qu'il parcourut successivement, tantôt réuni à la Cour des Princes augustes, tantôt fixé en Angleterre. Là, à défaut de tout autre moyen, il défendit la bonne cause, celle de la royauté, de la religion et de l'honneur dans des écrits périodiques, rédigés avec autant de chaleur que de solidité (*a*.) C'est ainsi qu'il croyait acquitter la dette de la reconnaissance pour l'hospitalité qu'il avait reçue de cette nation généreuse et servir son ingrate patrie dont il ressentit toujours vivement les infortunes.

Enfin, une nouvelle carrière s'ouvre devant M. l'abbé de Calonne. Le désir d'être utile à des neveux que la révolution a dépouillés de leur fortune, l'attire dans une île du golfe dépendant, pour le spirituel, de ce diocèse. C'est là que, manquant l'objet qu'il s'était proposé, celui de former des établissements pour ses neveux, il envisagea de plus près le néant des fausses espérances du siècle; il ne veut plus s'occuper que du principal négoce, celui des biens célestes. C'est là qu'il commence la vie d'un apôtre, que dis-je? joignant l'austérité d'un anachorète au zèle d'un évangéliste, il cultive, avec autant de succès que de soins, une chrétienté qui conservera toujours le souvenir de sa charité et de ses instructions.

Il est arrêté dans les décrets que cette ville (les Trois-Rivières) aura la consolation d'offrir à l'abbé de Calonne un abri contre les coups de la fortune et un nouveau champ à son zèle apostolique. En vain la politique particulière de certains individus, qui semblaient craindre sa célébrité, cherche à mettre des obstacles à son entrée dans cette province. Appelé par l'illustre prélat (Mgr. Denaut) qui gouvernait alors le diocèse de Québec, et qui sut apprécier son mérite dès le premier instant qu'il le connut, il aborde enfin ces heureuses contrées; il prend possession de cette douce solitude dont il sut si bien goûter les avantages et où il a vécu quinze années sous nos yeux. Le voilà sur un nouveau théâtre. N'est-ce pas ici que doit se terminer cette faible esquisse d'une vie si intéressante? Car que pourrais-je ajouter que vous ne sachiez mieux que moi? Que dis-je? qui pourrait se flatter de connaître à fond une vie si cachée en Jésus-Christ?

(*a*) L'abbé de Calonne rédigea pendant plusieurs années le *Courrier de Londres* et y défendit toujours les bons principes.

Tout ce qu'il pratiqua d'austérités, tout ce que son zèle lui inspira pour la conversion des pécheurs, tout ce que sa charité lui inspira en faveur des pauvres qu'il soulageait de sa propre substance, tout ce qu'il lui en coûta, dans son honorable indigence, pour perdre le souvenir de ce qu'il avait possédé, tout ce qu'il fit d'efforts pour réprimer la fougue de son tempérament, sauf quelques saillies échappées à la nature plutôt qu'à la volonté et réparées presque aussitôt, tant de victoires difficiles, tant de sacrifices pénibles et ces communications presque continuelles avec Dieu. Ah! ce sont autant de trésors qu'il tenait renfermés. C'est un fonds inépuisable de mérites qu'il cachait dans le sein de Dieu pour n'en attendre que de lui la juste récompense.

Ai-je besoin de vous le représenter dans la chaire de vérité où vous l'avez vu tant de fois monter? A ses cheveux blancs, à sa vénérable figure, on croyait reconnaître un Père de l'Eglise. D'abord recueilli, les yeux fermés ou modestement baissés, on attendait avec anxiété le moment où il allait commencer. La parole sainte sortait de sa bouche avec une magnificence divine ou avec une majestueuse simplicité. Bientôt l'orateur s'élevait, il s'enflammait, il lançait des foudres sur la tête des pécheurs. Il proclamait les jugements de Dieu sur les iniquités du monde, sur le scandale des mauvais exemples: à peine pouvait-on respirer d'étonnement et d'admiration. Tout à coup, quel changement dans l'orateur! l'interprète de la sévérité du ciel devient humain et débonnaire. Aux éclats du tonnerre céleste ont succédé les doux accents de la miséricorde divine. Après avoir montré un juge sévère, il aimait à faire entendre un Dieu sauveur. Alors qu'il était touchant de l'entendre! ou, les yeux mouillés de larmes, s'accusant lui-même d'insensibilité, ou reprochant doucement au pécheur son défaut de confiance et sa résistance coupable aux sollicitations du bon Pasteur.

Vous le peindrai-je prosterné et comme anéanti sur les degrés du sanctuaire, passant des heures entières dans le recueillement le plus profond, occupé à pleurer ce qu'il appelait ses fautes, ses erreurs passées, ou à adorer le Dieu des tabernacles? Ah! qu'il eut bien voulu expier, dans cette posture si humble et par ses hommages, les scandales et les irrévérences commises dans le lieu saint! Mais quelle piété, quelle dévotion il inspirait dans l'esprit des assistants, lorsque revêtu des habits sacerdotaux, il montait à l'autel pour célébrer les saints mystères. De quelle foi vive il était animé, avec quelle onction il proférait les paroles redoutables! De quelle crainte, de quelle confiance il paraissait tour à tour pénétré en mangeant le pain de la vie! Mais, je le sens, je ne fais qu'affaiblir les impressions que de si beaux exemples,

dont vous avez été tant de fois les témoins, auront gravé dans votre mémoire et plus encore dans vos cœurs en traits ineffaçables (*a*).

Il resterait à vous le faire voir dans ses derniers moments, ou affaibli par l'âge et exténué par des infirmités qui le minaient sourdement, par une application peut-être à une œuvre du ministère à laquelle il se préparait encore, pouvant à peine respirer, et, dans les derniers jours, se traînant au pied de l'autel pour y recevoir l'agneau divin, depuis qu'il était privé de pouvoir l'offrir en sacrifice. Et ses oraisons, qu'il n'interrompait presque plus. Et ses souffrances qui lui tiraient à peine quelques soupirs. Cette douce sérénité, présage d'une confiance assurée dans les miséricordes de celui

(*a*) L'auteur regrette que le peu de temps qu'il a eu à se préparer ne lui ait pas permis de faire entrer dans cet éloge funèbre certains détails de la vie publique et privée de l'illustre défunt. Il eût fallu abréger ou élaguer ce qui n'était pas personnel; et, pour ce choix, il eût fallu du temps, ainsi que pour présenter ces détails dans un style oratoire. Que de choses à dire, par exemple, sur sa manière de vivre si réglée, si uniforme, si constante. Se lever à quatre heures du matin, dans toutes les saisons de l'année, faire deux heures d'oraison par jour, la première le matin et l'autre en deux fois, jeûner tous les mercredis, vendredis et samedis de l'année, tout l'avent, le carême et observer les autres jeûnes de l'Eglise, etc., etc. Mais quels jeûnes encore! Il ne faisait absolument qu'un seul repas, le midi, et ne mangeait que des légumes. Dans la faiblesse où il se trouvait à la fin du carême ou dans ses maladies, il ne voulait rien changer à ce régime. Quelle sobriété dans ses repas ?—Se privant des choses que l'on sait qu'il aimait.—Son talent pour la conduite des âmes, cette confiance qu'il inspirait. Il semblait que ses décisions étaient reçues comme des inspirations. Sa théologie était autant le fruit de ses études que de ses méditations au pied du crucifix. S'il fallait décider quelle était sa dévotion particulière, on pourrait dire que c'était celle de saint Paul : c'est-à-dire l'amour de Jésus-Christ crucifié. Ses jaculations ordinaires, et elles étaient fréquentes, étaient : O mon Jésus !.... ô Jésus !

Enfin, si on se rappelle sa vivacité, quelques traits de brusquerie, on ne manque pas de se rappeler aussitôt que ces saillies d'un caractère bouillant étaient désavouées, réparées presque à l'instant...... Qu'on se rappelle ce trait d'une charité vraiment chrétienne et d'une force héroïque. Ayant traité, avec un peu de sévérité, un de ses paroissiens, un dimanche, avant la grand'messe; après qu'il eût fait l'aspersion et avant de célébrer, il alla, en présence de tous les assistants, assemblés pour l'office, se prosterner au banc d'œuvre,—c'était un de ses marguilliers qu'il avait offensé,—et là il lui demanda pardon à haute voix de sa faute, du scandale qu'il avait donné ; mais avec tant d'instance, que non-seulement celui à qui il s'adressait, mais tous les assistants fondaient en larmes.

L'auteur pourrait ajouter d'autres traits aussi dignes d'admiration et que la discrétion le contraint de passer sous silence.

Que n'aurait-on pas à dire aussi de la perfection, tant des vertus que des observances religieuses, qu'il introduisit dans cette communauté déjà si régulière. Les larmes et les regrets de ces ferventes cénobites prouvent bien leur affection pour un père si chéri et si digne de l'être, par l'affection qu'il avait pour ses dignes filles ; mais cette bonne odeur que ses instructions et ses exemples ont laissée dans cette communauté, et que la protection de ses prières servira à entretenir, attestera à jamais le prix et les avantages du séjour qu'il y a fait et les efforts du zèle le plus pur pour la sanctification des âmes qui lui étaient confiées et les fruits abondants qu'en ont retirés ces âmes dociles et avides de croître dans la perfection.

dont il n'avait cessé de craindre la justice. "Non, ne comptons pas sur nos œuvres extérieures," répondait-il à quelqu'un qui cherchait à modérer cette défiance par la vue de ses travaux et de ses mortifications.

Je ne puis passer sous silence ce trait d'édification d'une vie qui en était toute remplie. Je veux dire comment il reçut pour la dernière fois le pain des vivants qui devait lui servir de viatique pour le passage du temps qui lui échappait à l'éternité où il allait entrer. Quels avaient été ses désirs de recevoir encore le Saint des saints, de boire de ce vin délicieux, du sang de Jésus-Christ dont il ne devait plus boire que dans son royaume! Avec quels transports de foi et d'amour il voulait s'élancer au devant de l'époux en s'écriant: "Mon Seigneur et mon Dieu!" jusqu'à ce que, manquant de forces, il tombe en frappant la terre de son front vénérable.

Enfin la victime est prête, le froment est mûr, l'heure du sacrifice approche. Il demande encore le ministre du sacrement. Mais, purifié par les souffrances, il s'endort sans trouble et sans efforts dans le Seigneur. C'est le sommeil du juste. Ainsi meurt celui qui avait fait depuis si longtemps de l'éternité le sujet de ses méditations.

Ici, mes frères, une pensée vient frapper mon esprit. Supposons que celui que nous pleurons, entendant ce faible tribut rendu à sa mémoire, recouvre tout à coup l'usage de la parole, avec quelle vivacité il m'interromperait pour s'écrier: "Que faites-vous? Au lieu de ces éloges qui me sont inutiles, annoncez au pécheur que son heure est proche, qu'il est temps de faire pénitence. Dites à l'homme du monde: *que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme.*"

Ce qu'il ne vous fait pas entendre de sa voix, ne vous semble-t-il pas le lire sur son visage flétri par la mort? Que lui auraient servi à ce moment fatal ces vains honneurs, la gloire du monde, les distinctions les plus flatteuses, s'il s'en était laissé éblouir? Que lui aurait servi de se laisser enivrer par les plaisirs, d'avoir goûté les douceurs et les commodités de la vie, quand même elles auraient pu l'exempter des infirmités de l'âge? Ah! il vous l'a dit cent fois. C'est en portant le joug du Seigneur, c'est au sein des mortifications, des privations qu'il pouvait offrir à Dieu, qu'il avait goûté un bonheur, une paix, des consolations qu'il n'avait jamais éprouvés au milieu du siècle. C'est dans ces saintes pratiques de la religion que ses jours s'écoulaient avec tant de rapidité qu'il lui semblait n'avoir pas vécu jusque-là. Son exemple doit vous convaincre qu'il est bon de ne pas s'attacher ici-bas, d'être crucifié au monde, de porter la croix de Jésus-Christ, puisque cette croix qu'il tient entre ses mains, dans laquelle

il se glorifiait, après avoir fait son trésor sur la terre, doit être sa gloire et sa récompense dans le ciel.

Reprenez vos chants lugubres, triste Sion, gémissez sur les cendres de l'époux qui vous est enlevé. Remontez à l'autel, prêtre du Seigneur, et si quelque reste de fragilité, si quelque tache que nous ne voyons pas, perceptibles à l'œil seul de Celui qui en voit jusque dans ses anges, arrêtaient encore le digne prêtre que nous pleurons, dans cet endroit mystérieux du temple où les prêtres achevaient de se purifier, ah ! disposez le sacrifice, offrez en faveur de cette chère âme le sang de l'Agneau, afin que rien ne retarde son entrée dans le sanctuaire du ciel, afin d'y célébrer à jamais les miséricordes du Seigneur. Ainsi-soit-il.

(N° 4.)

ORAISON FUNÈBRE

DE

MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS, ÉVÊQUE DE QUÉBEC,

MORT LE 4 DÉCEMBRE, 1825.

Omnis autem multitudo videns occubuisse Aaron, flevit super eum.

Lorsqu'on eut appris la mort d'Aaron, le deuil fut général parmi le peuple. (NUM., *C.* 20 *v.* 30.)

Israël pouvait-il consacrer un monument plus sincère de son amour et de sa reconnaissance, à la mémoire du Souverain-Pontife, que la douleur qu'il fait éclater en apprenant sa mort ? Ces pleurs, ces sanglots de toute la nation ne sont-ils pas le plus bel éloge du mérite d'Aaron ?

Hélas ! ce trait frappant des livres Saints présente une triste conformité avec le funeste évènement qui vient de plonger tous les fidèles de ce diocèse dans l'affliction la plus amère. Un pasteur vénéré, l'ornement du sanctuaire et l'honneur de sa nation, précipité du poste élevé, qu'il remplissait si dignement, dans le tombeau.

Au premier bruit du danger dont il était menacé, quelles vives inquiétudes se manifestèrent de toute part ! Cependant un rayon d'espérance, séduisant notre douleur, semblait promettre de le rendre à nos désirs. Vœux impuissants ! Le glaive de la mort l'a frappé......

Avec quelle espèce de terreur et de frémissement ne reçutes-vous pas le coup accablant qui vous annonça la perte irrévocable d'une tête si précieuse et si chère ? Cet élan d'une douleur si profondément sentie et si énergiquement exprimée dans la capitale de son diocèse, n'a-t-il pas jailli au loin, pour porter le deuil et la consternation, comme l'étincelle fatale poussée par un vent violent, propage l'incendie et embrâse en un moment une vaste forêt ? Est-il un coin de cet immense diocèse qui n'ait ressenti et fait éclater la douleur la plus profonde ? *Omnis autem multitudo videns occubuisse Aaron, flevit super eum.*

Or, ce concert de regrets et de larmes, ce sentiment unanime d'amour et de vénération publique, cette émulation d'honneurs funèbres accordés à ses cendres chéries, par le clergé et par les fidèles, que dis-je ! par le chef même du gouvernement de cette Province, (le comte Dalhousie) ; par les classes les plus honorables de la société, ne sont-ils pas un hommage éclatant rendu au mérite de l'illustre défunt ? Ne proclament-ils pas ses vertus, ses talents, ses bienfaits, bien mieux que ne pourrait le faire notre faible voix ?

Que viens-je donc faire ici ? Offrir des consolations à votre douleur ?...... Et comment ?...... Est-ce en vous exposant toute la grandeur de la perte que nous déplorons ?...... Oui, M. F., c'est en entendant parler de ce qu'on aime, de ce qui nous touche, qu'on parvient à calmer son chagrin, et on ne tarit la source de ses larmes qu'à force de pleurer.

Ne nous refusons donc point cette triste consolation ; répandons à la fois des larmes et des pleurs, des soupirs et des éloges sur le tombeau du plus aimé des pasteurs, et du plus digne de regrets. Si ce triste devoir attriste nos cœurs, il satisfait du moins notre reconnaissance. Qui pourrait lui refuser un tribut d'honneur, dû à sa dignité ; un tribut d'estime et de vénération, dû à son mérite personnel ; un tribut de regrets et de prières dû à ses bienfaits et aux avantages qu'il procura à la religion et à sa patrie ? C'est de ce triple hommage que se compose l'éloge funèbre consacré à la mémoire de l'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME JOSEPH-OCTAVE PLESSIS, EVÊQUE DE QUÉBEC, CONSEILLER AU CONSEIL LÉGISLATIF DE CETTE PROVINCE, ETC., ETC., ETC.

Mais comment remplir ce cadre immense que je viens de me tracer ! Le pinceau le plus habile et le plus hardi suffirait-il pour donner à un sujet si intéressant la couleur et l'expression convenables ? Dépourvu des moyens nécessaires pour une tâche si importante, je n'ai qu'un avantage, et je le reconnais, c'est de trouver d'avance, dans les dispositions de ceux qui m'entendent et dans l'affection publique pour celui dont j'ai à faire l'éloge, l'assurance de vous plaire.

Tels sont les préjugés du monde, sur la véritable grandeur, qu'on admire, qu'on encense un guerrier profane, couronné par la victoire ; et l'on regarde avec indifférence un saint Evêque, couronné par la religion. Cependant, que sont ces lauriers, toujours arrosés du sang des malheureux vaincus, auprès de ces bienfaits touchants, de ces services nombreux et importants, dont la société aussi bien que la religion ont été redevables, dans tous les temps, au ministère et au zèle de ses premiers pasteurs ? Autant la religion est élevée au-dessus de l'état, autant par proportion, l'honneur et le lustre qu'elle répand sur les premiers et les plus grands de ses ministres, l'emportent réellement sur la vaine gloire du siècle qui n'est souvent qu'orgueil et mensonge.

Si je n'avais l'avantage de parler devant des personnes disposées, autant par devoir que par habitude, à reconnaître l'auguste caractère des Evêques et l'éminence de leur dignité, je leur dirais qu'ils sont dans l'Eglise ce que les princes sont dans l'Etat ; qu'ils sont les soutiens de la religion ; les images vivantes de Jésus-Christ, le Pontife éternel ; ses ambassadeurs auprès des rois et des nations ; les successeurs des apôtres, les principaux pasteurs de son troupeau ; qu'en eux réside la plénitude du sacerdoce de la loi de grâce, la source de la juridiction, et la puissance spirituelle.

C'est donc un assez beau sujet de louanges, pour l'illustre défunt, Monseigneur Plessis, d'avoir été promu à la dignité de l'épiscopat ; d'avoir été choisi pour présider au gouvernement de ce diocèse. Mais, comme c'est moins la place qui honore que les titres qui y ont élevé et les succès qu'on y a obtenus, il est facile de montrer que c'est avec raison que cette église regrette en sa personne un de ses plus grands et de ses plus excellents évêques ; par la manière dont il est parvenu à cette place éminente ; par l'honneur avec lequel il a soutenu ce haut ministère ; par le zèle qu'il a déployé ; par sa fidélité à en remplir les devoirs. Suivez-moi, s'il vous plaît, dans le simple récit des distinctions, des vertus et des travaux de son épiscopat.

Ne cherchons point, dans des considérations extérieures, des raisons de son élévation ; c'est en lui-même que je trouve les fondements de sa grandeur future. La Providence, qui le destinait au gouvernement de cette église, l'avait doué des qualités nécessaires à l'évêque de ce vaste et pénible diocèse. Un tempérament robuste et agissant, un amour constant du travail, un courage à toute épreuve, une fermeté d'âme que rien n'ébranlait. Il montra de la maturité dans un âge où la raison commence à peine à se développer. Dans les amusements de son enfance, on découvrait un fond de gravité et de sagesse qui le fit toujours distinguer de ses condisciples.

L'éducation qui sert d'ordinaire à cultiver ou à embellir un fond brut ou ingrat, ne fit que développer les richesses du sien. Avec un esprit naturel et facile, solide et étendu, l'étude n'eut point de difficultés qu'il n'applanît, point de dégoûts qu'il ne dévorât, point d'obstacles qu'il ne surmontât. Aussi, fit-il des progrès rapides; dans toutes ses classes, il eut des compétiteurs et des rivaux, mais aucun ne lui disputa la prééminence. Du reste, redevable de son succès non-seulement à son travail assidu, mais surtout à une facilité rare et précoce, il en devenait par là même moins propre à juger de ce qu'il en coûte aux esprits ordinaires, dans l'acquisition de la science; de là vient que si plus tard, dans la vue d'abréger le cours des études, il fut porté à introduire certaines méthodes, qui, il faut l'avouer, n'ont pas eu tout le succès qu'il avait désiré, on doit l'attribuer à cette même facilité naturelle avec laquelle il acquérait ce que les autres ne peuvent communément acquérir qu'à l'aide d'un long travail.

Appelé à l'église *dès l'adolescence*, élevé comme un autre Samuel à l'ombre du sanctuaire, on le vit montrer un extérieur plein de décence et de réserve. Les maximes sévères et la régularité de la discipline ecclésiastique n'eurent rien à changer en lui. Formé sous les auspices et par les soins de maîtres habiles, les prêtres de Saint-Sulpice, dans l'art d'élever la jeunesse destinée au culte des autels (auxquels, dans des circonstances que la délicatesse ne me permet pas de caractériser, il ne pouvait s'empêcher de rendre justice, lors même qu'il n'adoptait point leur façon de penser), il sut toujours aussi, par une conduite soutenue, s'acquérir leur estime et leur approbation; et, par sa capacité, mériter leurs éloges.

Encore dans les derniers rangs de la hiérarchie, il était déjà honoré de la confiance intime d'un prélat, Monseigneur Olivier Briand, si capable de se connaître en mérite. Par un juste retour, notre jeune lévite était plein de respect et de vénération pour son protecteur. Non-seulement il en adopta les maximes et les principes, on eût dit qu'il aimait à en prendre les goûts et les manières, tant les bons modèles ont d'influence sur les esprits droits et sur les cœurs bien nés.

Un nouvel évêque, Monseigneur J. P. Hubert, a succédé à Mgr. Briand, sans que rien ait été changé dans la position de son habile secrétaire. Déjà initié au gouvernement épiscopal, il en était devenu comme un instrument nécessaire. Il préludait au ministère dont il devait être revêtu. Ayant suivi le nouveau prélat dans ses visites pastorales, il connaissait déjà le diocèse, avant d'être promu au sacerdoce; aussi l'évêque connaissant combien il pouvait lui être utile, profita de la première occasion pour le fixer près de sa résidence ordinaire.

La ville de Québec venait d'être plongée dans la conster-

nation par la perte funeste et prématurée d'un pasteur tendrement chéri. (*a*) Quel successeur sera trouvé propre, sinon à sécher la source des larmes, du moins à combler le vide laissé par cette perte immense ? Notre jeune secrétaire est à peine revêtu de la prêtrise ; il n'a pas encore fait l'apprentissage du ministère sous un vétéran du sanctuaire,....il est vrai ; mais sa capacité supplée en lui à l'expérience. Le choix qu'en a fait son évêque, pour remplir cette place importante, a été pleinement justifié par les succès qu'il ne tarda pas à obtenir.

Qu'il est difficile de succéder à un de ces hommes rares, en qui la Providence semble avoir uni les formes les plus aimables, aux qualités les plus insinuantes ! Des manières affables, des mœurs douces, un caractère heureux, ayant des attraits invincibles, quelle tâche pour un successeur, pour peu qu'il se montre sous des formes moins faciles ; chacun ne semble-t-il pas lui reprocher ce que la nature ne lui a pas donné au même degré qu'à son prédécesseur ? Le moyen de s'insinuer dans les cœurs, de faire taire les préventions ?

Et si l'on parvient, en pareil cas, sinon à faire oublier l'objet de l'affection publique, du moins à se concilier les esprits et à forcer l'estime et la confiance ; en attendant que les autres qualités plus solides, bien que moins séduisantes, lui aient conquis l'amour et l'attachement les plus vifs, il faut, convenons-en, un de ces mérites transcendants, qui sont un phénomène plus rare encore que le premier.

Et pour vous montrer jusqu'à quel point Mgr. Plessis y réussit, je n'aurais qu'à en appeler au témoignage du public ; mais ne hâtons point le récit de deux évènements, dont l'un nous causa tant de joie et dont l'autre sera longtemps le sujet de nos regrets.

Le nouveau pasteur prit possession de la cure de Québec : je ne le suivrai point dans cette carrière, où il a déployé tant de capacité et fait tant de bien. Quel esprit d'ordre dans l'administration de cette grande paroisse ? quelle mémoire pour ne rien oublier des diverses affaires auxquelles il avait à pourvoir ? Il prévoyait tout, non-seulement pour lui, mais encore pour tracer à ses collaborateurs leur tâche journalière. Malgré les déplacements presque continuels, un concours varié de personnes et d'évènements, il connaissait tous ses paroissiens par leur nom ; il savait leurs besoins, leurs affaires ; rien n'échappait à sa sagacité, à sa prévoyance. Assidu au ministère le plus pénible, le tribunal de la pénitence ; toujours prêt, soit à distribuer le pain de la parole de Dieu, dans des prônes méthodiques, pleins de la plus

(*a*) **M. Aug. Hubert, curé de Québec, noyé devant la ville en 1794.**

solide instruction ; soit à visiter les malades, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les endroits les plus escarpés de la ville ; soit à concerter avec son évêque les affaires les plus épineuses, à discuter les matières les plus abstraites...... et tout cela, sans cesser un seul jour de vaquer quelque temps à l'étude, à une étude analogue à son état ; que dis-je ? ses amusements avaient toujours quelque but utile. C'est à cette époque, et chargé d'occupations nombreuses, qu'il crût utile d'apprendre une langue, dont il se sut bon gré dans la suite d'en connaître assez pour s'en servir dans certaines occasions. Mais, je sens que ces détails, qui n'entrent point comme matière obligée d'un tel sujet, ne font que suspendre vos esprits dans l'attente de sa promotion à l'épiscopat.

Le siége de Québec venait de vaquer par la cession du titulaire (*a*) ; sentant sa mort prochaine, il voulait servir utilement son Eglise, en hâtant la nomination d'un coadjuteur, dans un temps où une longue vacance du siége aurait pu exposer le diocèse à de graves inconvénients. Quel héritier sera appelé à ce poste éminent ? Déjà vous avez nommé le digne et laborieux curé de Québec. Quel autre en effet eût paru plus propre à une administration dont il connaissait déjà tous les ressorts ? Habile et rompu dans les affaires, versé dans toutes les connaissances propres à un évêque, connaissance approfondie et familière de l'Ecriture-Sainte, de l'histoire ecclésiastique, des Saints Pères, du Droit Canonique, des différents rites et usages de cette Eglise, avec un grand fond de piété, de vertu, de zèle; ayant d'ailleurs donné en toute occasion de sûres garanties de sa loyauté envers le gouvernement de Sa Majesté ; quel autre, dis-je, semblait plus capable de soutenir l'honneur de la religion et de servir son pays, dans le rang de premier pasteur de l'Eglise du Canada ?

La voilà donc élevée sur le chandelier cette lumière, qui, sans avoir été tenue cachée sous le boisseau, avait besoin d'être exposée sur un lieu plus éminent pour répandre au loin son éclat ! Quelle consolation pour le vertueux prélat, Mgr. Hubert, qui venait de se démettre, de voir appelé à lui succéder un jour celui qu'il avait investi de toute sa confiance ! C'était Aaron, chargé de mérites, qui, avant de mourir, se dépouillait des armements du Grand-Prêtre, pour en revêtir Eléazar.

O l'intéressant spectacle aux yeux de ses amis et de ceux de la religion, que celui de sa consécration, où nous le vîmes, le front couvert du bandeau sacré, et décoré, par les mains

(*a*) Mgr. Hubert s'était démis en Septembre 1797, en faveur de son coadjuteur Mgr. J. Denaut.

du Pontife consécrateur, des insignes sacrés de l'épiscopat; où nous pûmes le contempler, dans toute la pompe du souverain sacerdoce ! La présence du représentant de son roi et de tant de personnes recommandables par leur rang, n'était-elle pas comme un présage de la faveur qu'il sut depuis constamment mériter de toutes les classes de la société..

Tel il parut alors, tel vous l'avez vu nombre de fois, et toujours saisis à cette vue d'une admiration religieuse. Ne fixions-nous pas, avec complaisance, nos regards sur la personne de cet auguste prélat, dans les fêtes pompeuses dont il aimait, par sa présence, à augmenter la splendeur, et où la majesté de sa présence imprimait si vivement dans tous les cœurs cette sainte vénération pour le sacré ministère, et cette haute idée de la religion dont il était lui-même pénétré?

Ne le considérons plus que comme chargé du redoutable fardeau de l'épiscopat. Il est vrai que, pendant quelques années que vécut encore son illustre prédécesseur, il ne partagea que le travail de l'administration sans en partager l'autorité. Mais la mort fatale et presque subite du cher et digne évêque, Monseigneur Denaut, ayant de nouveau rendu le siége vacant, ce fut l'illustre défunt que nous pleurons, que le droit y appelait. Il y monta d'un pas ferme, et y commença cette carrière de près de vingt années que la Providence nous l'accorda.

Qu'ai-je fait jusqu'ici, M. F.; fallait-il lasser votre patience, et consumer, à préparer mon sujet, un temps qui aurait mieux servi à développer les talents éminents qu'il fit briller pendant la durée de son épiscopat, les vertus qu'il a pratiquées, les bienfaits qu'il a répandus? C'est ici qu'il faudrait, non pas tant des talents oratoires (puisque le sujet se recommande assez de lui-même), mais une mémoire vaste et fidèle, pour vous exposer la longue liste de ses bonnes œuvres, de ses vastes entreprises, pour l'agrandissement et l'affermissement de notre sainte religion et pour étendre le bienfait de l'éducation. C'est en commençant sa carrière pastorale qu'il put dire avec le grand apôtre : *ego autem impendam et libentissime impendar pro animabus vestris.* (2 Cor.) " J'emploierai volontiers tout ce que je puis et je m'emploierai moi-même, au-delà de mes forces, pour votre bien, et surtout pour le salut de vos âmes. "

Qui pourrait dire tout ce qu'il a fait, pour assurer, par des règlements sages, l'ordre des fêtes, rétablir les rites sacrés dans la forme que nous les voyons, règler la discipline, mettre en vigueur les lois ecclésiastiques, faire observer les saints Canons? Chef attentif et vigilant d'un clergé nombreux, il s'étudiait à discerner le caractère de ceux qui le composaient, leur conduite, leur science, leurs mœurs, leurs

talents, leurs vertus, leurs services ; rien ne lui échappait, afin d'en faire la destination, suivant leur capacité et pour le plus grand avantage de l'Eglise.

Pasteur éminent de toutes les paroisses, il en faisait l'objet constant de son attention et de sa sollicitude. Absent, il avait toujours l'œil sur elles, il les gouvernait par une correspondance habituelle de dépendance et de subordination. Présent, il les consolait, il les instruisait, il les réformait dans ses visites pastorales. C'est vous que j'en atteste, vous qui l'avez accompagné, n'avez-vous pas été étonnés de voir qu'il pût suffire à tant de travail, à tant de fatigues ? N'admirâtes-vous pas cet esprit d'ordre, de détails, de discussion, de patience ; cette fécondité de moyens, cette facilité à varier ses instructions, à les proportionner aux besoins particuliers, à donner au pain de la parole, qu'il distribuait toujours avec aisance et toujours avec fruit, tous les goûts, comme la manne du désert.

Qu'on se représente cet apôtre intrépide, bravant l'intempérie des saisons, et la fureur des éléments pour aller verser, sur les contrées les plus éloignées de son vaste diocèse, sur des terres laissées jusque-là presque sans culture, la rosée de ses bénédictions et la chaleur pénétrante de son ministère fécond. Mais, que dis-je ? après s'être consumé dans ses visites multipliées, ce pays si étendu a des limites trop étroites pour son zèle. Il brûle d'aller porter aux pieds du trône l'expression de la reconnaissance pour les faveurs distinguées qu'il a reçues de son Souverain, et de très-humbles suppliques pour les institutions qu'il avait créées ou étendues.

Il parcourt de vastes contrées, paraît avec honneur à la cour des souverains et dans les palais des princes de l'Eglise. Le premier de tous ses prédécesseurs, il fait voir aux pieds du chef de l'Eglise, dans la capitale du monde chrétien, un évêque du Canada, offrant sur le tombeau des saints Apôtres, l'hommage de son parfait dévouement et du plus profond respect de son troupeau. Il méditait depuis longtemps une division du territoire immense, soumis à sa juridiction ; il n'eut qu'à soumettre ses vues pour qu'elles fussent approuvées. A peine a-t-il obtenu l'objet principal de son voyage, et sans accorder à la curiosité rien de plus que ne lui laissait le temps de pourvoir à l'accomplissement de ses vues, il lui tarde de revoir son Eglise. Cette Eglise, éloignée des ravages que l'incrédulité, les guerres de l'ambition et d'autres dissensions politiques avaient causés aux Eglises naguère si florissantes des contrées qu'il parcourait, lui était devenue encore plus chère.

Oh ! combien cette démarche fut appréciée par ses chers diocésains ! Combien il dut se trouver dédommagé de ses

fatigues et de ses courses, par l'enthousiasme que causa son retour dans la capitale de son siége ! Je ne vous peindrai point ici cette scène attendrissante dont plusieurs d'entre vous ont pu être témoins, lorsqu'au sortir de Nicolet, où il s'était reposé quelques jours au milieu des fêtes simples et naïves, aux accents de la joie vive et pure des jeunes étudiants de son collége, il mit le pied sur le sol des Trois-Rivières. Rappelez-vous cette députation nombreuse et honorable, déployant sur les eaux du fier St. Laurent, l'oriflamme sacrée ! Je crois entendre leurs acclamations redoublées, se mêlant aux cris de joie dont la ville faisait retentir les airs. Avec quel plaisir il recevait et rendait les saluts ! Avec quel touchant abandon chacun se félicitait de revoir son évêque après une si longue absence !......

Mais ce n'était là que le début du triomphe qu'on lui préparait dans la capitale, et dont chacun a lu ou entendu la description. Une seconde députation flottante, remontant le fleuve comme pour accuser de lenteur celle qui avait précédé ; une population impatiente, parcourant les rues de la ville, se répandant sur les quais, tous les vaisseaux de la rade pavoisés, les citoyens les plus recommandables rivalisant d'ardeur et de joie......quelles acclamations, quelle ivresse ! quelles touchantes démonstrations d'amour et d'allégresse ! C'est au milieu de ce bon peuple, qui se pressait pour voir son Pontife, son père, son bienfaiteur, que notre illustre voyageur monte au temple, rendre ses actions de grâces de la protection et des faveurs de la Providence qui le rend à l'affection de ses ouailles. Il faut l'avouer, que sont auprès de cet accueil public et spontané, ces triomphes si vantés, ces démonstrations d'un peuple servile, pour flatter l'orgueil d'un héros, triomphes qui coûtaient tant de sang aux malheureux vaincus, et à leurs propres nations ?......

Si après, on l'avait vu tomber dans l'opinion publique, n'aurait-on pas pu dire que tout cet éclat n'avait pas tant de rapport avec la personne qu'à certaines circonstances dont la politique sait tirer partie ; mais non, comme c'était au mérite personnel que ces honneurs étaient accordés, on ne verra point les sentiments du public changer à son égard. De son côté, il ne se trouve pas plutôt au milieu de son cher troupeau, qu'il sent redoubler son zèle et travaille avec une nouvelle ardeur à lui être utile......Avec quelle satisfaction il annonça la faveur royale qu'il avait obtenue pour le séminaire de Nicolet.

Cette grâce du Souverain était, en effet, un des fruits les plus heureux de son pénible voyage. Par là, cette institution qui, d'une modeste école élémentaire, libéralement dotée pour cette paroisse par un de ses pasteurs, et qui était devenue

l'émule des anciens colléges de la province, a acquis des fondements solides, et sera un des plus beaux monuments de la prévoyance, du zèle et de la générosité du Pontife que nous pleurons et qui y a attaché son nom, comme celui d'un de ses fondateurs. C'est lui qui, lorsque cette maison n'était encore qu'au berceau, en avait deviné les destinées, qui avait prévu le secret de son agrandissement, qui en avait préparé les moyens; de sorte que sans rien ôter au mérite de son premier donateur *(a)*, on peut bien attribuer au prélat la principale gloire d'un établissement qu'il lui fallut racheter avec l'aide de son clergé, et que par le sacrifice d'une partie de son revenu, il a agrandi et élevé au point où nous le voyons aujourd'hui. Hélas! son zèle méditait la reconstruction de cette maison, mais la mort ne lui a pas permis d'en exécuter le projet. C'est une tâche qu'il a laissée à son successeur, héritier de sa pensée, et à son clergé qui s'honore aujourd'hui de remplir ses intentions.

Que n'a-t-il pas fait pour obtenir une semblable protection pour un établissement du même genre (le collége de Saint-Hyacinthe), dans un autre canton peuplé, qu'il avait encouragé de tous ses moyens! Mais si ses vœux n'ont point eu le même succès à cet égard, on ne peut lui refuser l'honneur de l'avoir sollicité avec la même ardeur.

Un faubourg étendu de la ville de Québec, Saint-Roch, manquait d'un lieu pour l'exercice de la religion. Par le zèle actif du prélat, une vaste église s'élève au centre des habitations sur un terrain acheté longtemps auparavant, et dès lors destiné à cet usage. A peine l'édifice est-il achevé, qu'il devient la proie des flammes: un appel aux citoyens a bientôt réparé ce funeste accident; le temple sort de ses ruines plus grand et plus beau que le premier. Ce n'est pas tout, comme l'éducation de la jeunesse est à ses yeux l'appui nécessaire de la religion, de vastes bâtiments consacrés à cette fin s'élèvent à ses frais auprès de cette église, destinés à devenir le berceau d'un nouveau séminaire, où seront reçus les enfants qui auront montré plus de capacité, dans les différentes écoles déjà fondées et établies, bien des années auparavant, dans ce quartier populeux.

Pour énumérer cette foule de bonnes œuvres, auxquelles il prit la plus grande part, il faudrait parcourir tous les points de ce vaste diocèse: Et les paroisses nouvelles qu'il institua, les églises ou chapelles qu'il fit bâtir; les écoles qui lui durent leur naissance, ou qu'il affermit; les vocations qu'il encouragea, soit dans les séminaires, soit dans les cloîtres; les

(a) M. Brassard, curé de Nicolet, mort en 1800, avait desservi 50 ans cette paroisse.

travaux publics auxquels il contribua, seraient autant de témoins de son désintéressement et du zèle dont il était animé pour le bien public. Et ce zèle n'était point resserré dans les bornes de son pays. Que de sujets à qui il procura une éducation ecclésiastique dans son séminaire, pour secourir les diocèses voisins ! Que de missionnaires il envoya desservir des églises lointaines, qui en étaient dépourvues ! Si les moyens eussent été proportionnés à son zèle, combien d'autres entreprises il aurait commencées, ou même achevées dans la courte durée de son épiscopat !

Que le temps ne me permet-il de dire un mot de chaque autre titre qui lui valut l'estime et la reconnaissance de son clergé ? Il faudrait rappeler les conférences pleines d'instructions qu'il faisait aux jeunes théologiens dans le séminaire où il demeurait ; ces discours latins qu'il adressait à certains jours de fête à ses prêtres assemblés ; mais surtout cette *Société de Secours et de Bienveillance, Société de Saint-Michel*, qu'il fonda en faveur des membres infirmes du clergé. Plusieurs fois ses prédécesseurs avaient tenté, mais en vain, de procurer à leurs prêtres devenus malades par l'âge ou l'infirmité, cette précieuse ressource qui sert non-seulement à soulager les membres de cette société, mais qui contribue puissamment à soutenir d'autres œuvres qui lui sont étrangères.

Sa correspondance n'est pas moins propre à déposer en faveur de son mérite. C'est en la parcourant qu'on a de la peine à concevoir comment il a pu y suffire ; c'est dans ses lettres si multipliées qu'on découvre ce fond de sagesse, de prudence, d'instruction, de sagacité pour les affaires, cet esprit naturel, disons aussi, cet enjouement qui lui était propre, et qui brillait dans ses conversations familières.

Je le sais, il eut le sort de tous les hommes publics ; parmi ses institutions, il en est qui ont été généralement louées et approuvées ; d'autres ont été blâmées et censurées : ces dernières l'ont été peut-être trop sévèrement, bien que personne n'ait accusé ses intentions ; les premières l'ont été sincèrement par la force de la vérité. Qui ne sait que l'opposition a deux effets ? Si elle ne sert à obvier au mal, elle ne fait que l'aigrir et l'irriter.

Amateurs des beaux-arts, vous attendiez qu'à son retour d'Europe, il eût parlé avec admiration des monuments, des chefs-d'œuvre de tout genre qu'il avait dû rencontrer dans les diverses contrées qu'il parcourut, et surtout dans l'Italie, cette terre classique des arts et du goût, dans la Ville Eternelle, dans la capitale du monde chrétien... mais souvenez-vous qu'il voyagea en évêque et non en artiste... Si vous l'avez entendu mettre en comparaison les beautés naturelles de son

pays natal, la grandeur de ses fleuves, la majesté de ses forêts, la hauteur de ses montagnes, la fraîcheur de ses établissements nouveaux, avec les travaux gigantesques et les merveilles artificielles de la vieille Europe, qu'il semblait mettre bien au-dessous, n'accusez point son goût et son discernement, reconnaissez en cela cet instinct, ce penchant que la Providence a sagement mis dans le cœur de tous les hommes, pour tout ce qui tient au sol de leur patrie. Ainsi fait le berger des Alpes, né au sein des glaces et des frimas, accoutumé aux scènes tantôt majestueuses et tantôt horribles, que lui présente une nature agreste, et un ciel dont la sévérité cède bientôt à la tempête !

L'apôtre des nations sentant par inspiration qu'il lui fallait aller à Rome pour y verser son sang, assemble les fidèles de l'église et leur déclare ouvertement qu'ils *ne le verront plus, qu'il n'a rien négligé de tout ce qu'il avait cru devoir leur être utile, que près de terminer sa carrière, il pensait se rendre ce témoignage, qu'il a soutenu un beau combat, qu'il a conservé le dépôt de la foi du Souverain Juge...* Après qu'il eut fini de parler, les sanglots succèdent au silence, tous se pressent autour de ce bienheureux apôtre, tous sont pénétrés de ces dernières paroles, qu'ils ne devaient plus le revoir sur cette terre.

Quoique nous ne prétendions pas que notre cher et digne évêque connût par inspiration sa fin prochaine, beaucoup de personnes peuvent se rappeler qu'il en parlait souvent, comme s'il en eût eu quelque pressentiment. Toutes ses dispositions parurent tendre plus particulièrement à sa mort. Ses infirmités croissantes, tandis qu'il semblait redoubler son application au travail, durent accélérer sa dissolution. Sans la croire si prochaine, il s'y prépara tous les jours, jusqu'à ce qu'enfin, plein de mérites acquis par une foule de bonnes œuvres, que je n'ai fait qu'exquisser, il fut frappé sans sentir le coup de la mort, pour aller paraître au tribunal du Juge Suprême......

Dieu seul est Saint, M. F., et si le même apôtre ajoutait en tremblant que, quoiqu'il pût compter sur la pureté de ses intentions et sur ses œuvres, il ne se croyait pas pour cela justifié, parce que son juge était le Seigneur son Dieu, qui voit en nous ce que l'amour-propre nous empêche de découvrir. Ne refusons pas à l'âme du cher et illustre défunt, qui est l'objet de cet appareil lugubre, le tribut de nos supplications et de nos suffrages. Offrons tous ensemble la victime du salut, pour obtenir miséricorde à celui qui nous a voulu et qui nous fit tant de bien.

Ah ! si cette âme généreuse, après la dissolution de sa dépouille mortelle, peut encore être sensible à la gloire de la

terre, qu'elle jette un regard sur ses citoyens affligés, sur les larmes qu'ils mêlent à sa cendre, sur les tristes regrets dont ils honorent ses obsèques; qu'elle vienne recueillir la plus douce récompense de ses fatigues, le plus sincère hommage de leur reconnaissance. Mais ne bornons pas à cela toute notre gratitude. C'est à nous surtout, pasteurs si justement affligés de la perte d'un tel chef, nous qu'il traitait avec honneur, comme ses frères dans le sacerdoce, ses coopérateurs dans l'œuvre de Dieu, dont il accréditait le ministère, dont il encourageait le zèle, dont il méritait la confiance. C'est à nous, surtout, qu'il convient d'arroser ses cendres chéries du sang de l'Agneau divin, qui s'immole tous les jours entre nos mains sur nos autels. Et vous tous, qu'il a fait d'avance ses héritiers, *Séminaires* qu'il a établis, *Monastères* qu'il a réparés, *Ecoles* qu'il a fondées, églises qu'il a enrichies, jeunes lévites qu'il a protégés, vierges qu'il a dotées, fidèles de tout sexe, de tout âge qu'il a secourus, élevez tous, en ce jour, des mains suppliantes vers le Dieu des miséricordes. Venez lui présenter tout le bien que vous a fait ce charitable pontife, exposer *à nos yeux votre désolation et vos larmes.* Ah ! elles seront plus éloquentes que tous nos discours ! O vous tous, amis fidèles et reconnaissants, laissez couler ses pleurs, ne tarissez point sur son éloge, élevez un concert de plaintes amères et de regrets douloureux ! Hélas ! je sens, comme vous, ce que vous perdez, tout ce que nous lui devons ! Des hommes si dignes de vivre devraient-ils jamais mourir ?......Mais que dis-je ? Où l'excès de la douleur nous emporte-t-il ? Dois-je emprunter le langage des infidèles ? La terre n'est-elle pas notre exil et le ciel notre patrie ? Envisageons donc d'un œil plus chrétien l'instabilité de la vie, et la vanité de ce monde; et en voyant sa gloire et ses grandeurs s'évanouir, apprenons à en détacher notre cœur. Oui, le vrai sage est celui qui, à l'exemple du vénérable défunt que nous pleurons, fait consister son bonheur dans sa vertu, ses richesses dans ses bonnes œuvres, son espérance dans son Dieu, et son ambition à mériter la couronne de l'immortalité, bonheur que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

TABLE.

I.

II.

III.

IV.

V.

VI.

VII.

VIII.

IX.

X.

XI.

XII.

XIII.

APPENDICE.

(N° 1.)

(N° 2.)

(N° 3.)

(N° 4.)

M. L'ABBÉ LEPROHON

NOTICE

SUR

M. JOS. O. LEPROHON

ARCHIPRÊTRE, DIRECTEUR DU COLLÉGE
DE NICOLET, ETC., ETC

Docuisti multos...... vacillantes
firmaverunt sermones tui.
JOB. IV.

QUÉBEC
AUG. COTÉ & Cie IMPRIMEURS-ÉDITEURS
1870



M. JOSEPH-ONÉSIME LEPROHON.

Docuisti multos...... vacillantes firmaverunt sermones tui.
JOB IV.

Dans cette longue série de prêtres dont les noms enrichissent les annales de notre chère colonie, il semble, en ne consultant que les documents écrits, qu'il s'en trouve peu dont la vie offre quelque fait mémorable, quelque action d'éclat. Cependant, tous, en général, se présentent à notre souvenir escortés des vertus de leur état, des belles actions qu'elles on fait naître, et, par suite, du respect des populations. Assez souvent même, des apostilles flatteuses entourent leurs noms ; mais nous trouvons rarement des détails suffisants sur leur action dans la société qu'ils dirigeaient.

Si parfois leurs noms se trouvent dans quelque récit, ils n'y occupent qu'une place bien amoindrie ; et, si les réflexions dont on les accompagne nous font désirer quelques renseignements plus étendus, on ne sait à qui recourir, ni comment compléter des notions vagues et incertaines, surtout quand ces récits sont dénaturés par le merveilleux qu'on ne

manque pas d'y coudre, ou embarrassés par le caractère d'autres personnages qu'on sait assez indiscrètement mettre en cause.

Dans un certain monde, il semble que tous les prêtres n'ont agi que par routine, qu'ils n'ont tous exercé qu'un ministère ordinaire, sans autre résultat que celui qu'en ont retiré les fidèles dont ils étaient chargés, sans avantage réel pour les générations qui se sont succédées, et, comme le dirait un homme du progrès, sans presque aucune utilité pour les masses. Qui pourrait dire les conséquences de pareilles préventions?

D'autres, malgré les mémoires et les notices incomplètes que nos pères nous ont laissés sur le clergé contemporain, sur ses œuvres et sur ses créations, croient, avec plus de justesse, que les prêtres ne se sont pas occupés des intérêts passagers seulement, qu'ils ont porté plus haut leurs regards, mais qu'ils n'ont rien entrepris d'un ordre élevé, rien même d'appréciable au point de vue des hommes du jour; et cela, parce qu'ils n'avaient à leurs dispositions que des moyens fort restreints. Avec le siècle, disent ces hommes superficiels, semble commencer une ère nouvelle. Voilà bien encore de pauvres préjugés!.....

Des contemporains plus exigeants semblent persuadés que ces prêtres vertueux et instruits, d'un autre temps, n'ont rien laissé après eux, parce que de leurs essais, et de leurs tentatives, il ne reste aucune trace; parce que leurs créations, fruit de leurs labeurs, ou résultat de leurs recherches et de leurs travaux littéraires, ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Mais on ne leur tiendrait donc pas compte d'avoir eu toujours à lutter pour préserver leur troupeau de l'influence démoralisatrice des barbares, du contact des nations hostiles à leur foi qui les avoisinaient, et des hommes, ou pervers ou cupides qui exploitaient ou avivaient les passions autour d'eux? On méconnaîtrait donc ce qu'ils ont fait pour

soutenir des établissements utiles, et des institutions de bienveillance, à travers les embarras d'une société encore dans son enfance, pour maintenir constamment les secours au niveau des besoins, et ce, avec des moyens aussi circonscrits que ceux qui étaient alors à leur disposition? Il nous semble, à ne considérer que les modiques ressources mises à leur portée, que leur action n'en a été que plus méritoire, et, par là, plus mémorable. En portant le regard dans la sphère de leur action, il nous faut en convenir, la plupart ont rendu d'inappréciables services à la colonie (le respect des populations en serait une preuve au besoin) en donnant une impulsion constante et une direction régulière au peuple, en obtenant des modifications dans les lois et les arrêtés des gouvernements, en prêtant un concours toujours efficace aux institutions publiques ; enfin, en favorisant diverses autres améliorations dans la condition des colons.

Heureusement l'Église du Canada peut se prévaloir d'une heureuse fécondité. Ses annales en mains, on pourrait faire sur ce sujet les démonstrations les plus éclatantes. Son clergé, pour s'être maintenu dans un rôle des plus modestes, ne sut jamais se tenir étranger aux œuvres qu'inspire le patriotisme le plus éclairé, aux œuvres qu'inspire le catholicisme.

Combien de ses prêtres après avoir renoncé aux biens de la fortune, se sont refusés aux joies et aux commodités de la vie, et se sont exercés à vivre pour souffrir, ont souffert, en effet, les injures, les peines du travail, les incommodités d'une condition humble pour vivre modestement, frugalement et pour faire ensuite le plus de bien possible?

Combien d'entre eux se sont interdit toute jouissance, jusqu'aux douceurs de la société, pour se dévouer à l'éducation de la jeunesse, pour lui donner, avec le goût de la science, un ardent amour de la rectitude et de la vertu?

Combien sont allés dans les missions lointaines couler leurs années dans les services de la charité la plus étendue, après

avoir vaincu, à l'aide de la morale la plus pure, les vils instincts qui murmurent au cœur de l'homme ?

Mais ne parlons pas des grands bienfaits des missions : ne relevons pas ce qu'ont écrit sur ce sujet les historiens les plus véridiques. Pour avoir une idée des assujétissements, de la gêne et même des rigueurs auxquels se condamne un missionnaire il ne faudrait pas chercher au loin, ni longtemps. Les colons, les émigrés, les enfants de la forêt, les tribus de l'intérieur nous diraient les prodiges dont ils sont encore les heureux témoins. La tâche du missionnaire aux siècles précédents était néanmoins plus ardue et comparativement plus glorieuse.

Ceux qui ont été défricher les cantons nouvellement concédés nous diraient combien d'infirmes ont été consolés dans leur localité respective, combien de boiteux, de paralytiques ont été encouragés, combien de ménages, accablés d'enfants, ont été visités, combien de ceux que délaisse le préjugé vulgaire ont été soutenus, affermis et éclairés.

Honorons donc la mémoire de ces âmes d'élite qui se sont refusés aux délices du monde pour se livrer avec courage au service des classes pauvres, des petits, des humbles et même des misérables.

Mais il ne s'agit pas d'énumérer les travaux de l'apostolat. Nous voudrions pouvoir indiquer les œuvres si variées, si étendues auxquelles se livraient les prêtres généreux qui dirigeaient nos pères et qui guidèrent nos ancêtres aux premiers jours de notre colonie.

Les prêtres ne furent pas, à dire vrai, des hommes avides de gloire, et de ceux qui, pour en amasser quelques parcelles, se sacrifient, ou sacrifient les autres, mais un coup d'œil sur les institutions de bienfaisance et d'utilité publique qui couvrent le sol de notre pays, suffit pour attester leur désintéressement, leur zèle et leur constante occupation à favoriser l'avancement de la colonie. Celui dont nous entreprenons aujourd'hui d'ébaucher la biographie, M. l'abbé Leprohon, en est un exemple. Bien qu'il semble qu'il n'y

ait rien à noter dans cette carrière, qui s'écoula sans évènements bruyants, sans incidents notables, sans orage; dans une position comparativement solitaire, elle fut néanmoins pleine d'études, de méditations, de travaux. Elle fut celle d'un de ces hommes constamment utiles et laborieux, qui s'élèvent lentement, mais pour ne jamais descendre dans l'estime publique, et qui sont d'autant plus recommandables, qu'on ne discute jamais leur mérite, parce qu'il est incontestable. On peut proposer à l'admiration, à la reconnaissance, à l'émulation, les vertus et les talents qui ont brillé dans ce digne ecclésiastique.

Professeur, régent de collége, vicaire, curé, directeur d'un vaste établissement d'éducation, il a rempli successivement toutes ces charges avec honneur et distinction, mais aussi, disons le mot, avec une modestie qui démontrait une foi vive à laquelle il sacrifiait les honneurs fugitifs de cette vie. Peu de personnes enfin eurent une existence plus laborieuse et plus utile que celle consacrée par M. Leprohon à l'ornement du sanctuaire de l'Eglise du Canada et à la sanctification de la jeunesse du pays. Ses travaux, cependant, furent moins brillants que solides. Toute sa vie, en effet, peut se résumer en deux mots: régularité et simplicité.

Enfin, si l'honneur de la publicité revient à ceux qui, dans des emplois difficiles, ont donné l'exemple du dévouement et des hautes vertus, certainement le digne prêtre que nous venons de mentionner y a des droits incontestables.

On admettra, d'ailleurs, qu'il est utile, et même juste de rappeler le souvenir de pareils hommes. Tous les gens de bien aimeront à conserver pieusement la mémoire d'un compatriote des plus dignes, d'un des membres du clergé les plus éminents.

Nous devons néanmoins l'avouer, nous avons hésité à produire au grand jour un homme dont la vertu s'est fortifiée dans la solitude; et, s'il était encore parmi nous, sa piété douce et modeste, suite de l'accomplissement continuel de

ses devoirs envers Dieu, souffrirait du détail que nous sommes appelés à faire de ses actes et de ses pensers. Cependant, comme on l'a remarqué déjà, il y a des hommes privilégiés, en faveur desquels il faut rompre le silence et déroger aux usages. Il est beau que ce soit en faveur de la vertu modeste et presque ignorée. M. Leprohon ayant vécu pour le bonheur de la jeunesse, pour le bonheur de l'enfance, de cette classe dont la reconnaissance n'a rien à donner à la vanité, a consumé ses jours en faisant du bien à ses frères. Pourquoi le souvenir de ses actions et de ses vertus ne nous inspirerait-il pas aujourd'hui dans le bien, comme sa conduite en a soutenu tant d'autres pendant sa carrière mortelle ?

I.

M. Joseph-Onésime Leprohon, connu par ses talents, par ses grands services, et plus encore par ces grandes vertus, naquit à Montréal, le 19 février 1789.

Il était fils de M. Jean-Philippe Leprohon, marchand, père d'une nombreuse famille, et de Dame Marie-Marguerite Parent, son épouse. Sur ce premier enfant les parents concentrèrent leur tendresse. Il répondit parfaitement aux soins empressés que sa vertueuse mère prit de ses jeunes ans ; il ne la quittait jamais, se plaisant aux ouvrages qui le retenaient près d'elle. Déjà ses parents formaient mille projets pour cet enfant béni qui faisait naître les espérances les plus riantes. Il était plein de dévouement et les heureux auteurs de ses jours trouvaient en lui un retour à toutes leurs tendresses. Son père, un des premiers élèves de M. l'abbé Curateau (*a*), au collége de la Longue-Pointe, disait que de bonne heure il se montra bon, doux et candide. Aussi, dès le jeune âge, le gracieux enfant était-il sincèrement aimé, et tous les jours méritait-il de l'être davantage.

M. Leprohon jouissait, dans son commerce, d'une réputation singulière de droiture et d'intégrité. Cet homme intelligent et actif se montra toujours probe et impartial

(*a*) M. Curateau de la Blaiserie était originaire de Nantes, en Bretagne. Il arriva en cette colonie au mois de septembre 1754, âgé de près de vingt-cinq ans, et fut ordonné prêtre trois ans après, par Mgr. de Pontbriand, Evêque de Québec. Vu la pénurie des temps, qui ôtait aux familles canadiennes les moyens de payer les frais de l'éducation de leurs enfants à l'étranger, il se décida à fonder, en 1766, à la Longue-Pointe, sous les auspices de la compagnie de Saint-Sulpice dont il faisait partie, un collége qui devint bientôt insuffisant. En 1774, cet établissement, qui ne pouvait être utilisé que pour ceux qui pouvaient payer leur pension, fut transporté à Montréal et prit le nom de collége Saint-Raphaël. Un externat fut ouvert et la maison fut bientôt remplie d'étudiants accourus des villes et des campagnes. Incendié en 1803, ce collége fut reconstruit en 1804, sur une plus grande échelle, dans un quartier de la ville plus solitaire et plus paisible. Il fut ouvert en 1806. M. Curateau mourut au mois de février 1790.

dans les transactions, ne négligeant aucun moyen de faire face aux affaires. Même dans les jours de prospérité, ce bon citoyen conserva toujours une grande simplicité de mœurs. Il demeurait dans une maison sise à l'encoignure des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice, autrefois petite rue Saint-Joseph, qu'on a aussi appelée rue de l'Hôtel-Dieu.

Après avoir compté des jours heureux dans le commerce, M. Leprohon éprouva des adversités ; mais il employa son patrimoine et les débris de ses biens à élever ses enfants d'une manière utile et sérieuse. Bon père et bon ami, cet excellent citoyen serait le type le plus complet de la morale publique et privée, si l'opinion, souvent injuste et cruelle, n'attribuait pas les revers de fortune à l'incapacité et à la maladresse du négociant plutôt qu'à l'infidélité et à la négligence des débiteurs et à d'autres circonstances également incontrôlables. Il est mort, au mois de juin 1831, au Côteau-du-Lac, ayant rempli, pendant plusieurs années, avec feu M. Simpson, la charge de collecteur des douanes qui lui avait été donnée pour suppléer à l'insuffisance de ses revenus ; il fut inhumé à Montréal.

Madame Leprohon n'avait pas oublié dans sa maison les douces leçons ni les habitudes paisibles du couvent où elle avait été instruite. Cette pieuse et noble femme avait d'abord été élevée auprès de son oncle, M. Louis-Laurent Parent, curé de la Rivière-Ouelle, le même que les colons de la Nouvelle-Angleterre avaient si malmené pendant la guerre d'invasion, en 1775 (*a*).

Cette circonstance nous engage à placer ici un épisode qui, nous l'espérons, ne sera pas sans intérêt pour le lecteur.

(*a*) Mlle Marie-Marguerite, fille de Sieur Jean-Baptiste Parent, bourgeois, de Montréal, et de Dame Marguerite Seré, son épouse, entra au noviciat de l'Hôpital-Général de Québec, le 6 septembre 1779. Elle fut revêtue du saint habit de l'Ordre le 14 mars 1780, et prit en religion le nom de Saint-Laurent, qui était celui du patron de son oncle et de son bienfaiteur. Elle avait été admise à faire profession au mois de février 1781, et se préparait, dans la retraite, à faire ses vœux solennels, lorsqu'on vint lui annoncer la fatale nouvelle de la mort de celui qui devait payer sa dot.

II.

Les *Bostonnais*, en arrivant dans cette colonie, cherchèrent à se concilier les Canadiens. Ils ne négligèrent rien pour les attacher à leur cause. Afin de conspirer avec plus de succès, ils s'étaient répandus dans les campagnes et introduits dans les familles en flattant les idées des populations rurales. Ces rebelles se mêlaient à la foule, dissimulaient les intentions du parti, puis exagéraient ses moyens de succès et les résultats qu'ils se promettaient.

Les Canadiens ne prêtèrent pas d'abord attention à leurs propos. Plusieurs, cependant, ne voulaient que la gloire de leur patrie et croyaient y arriver par la révolution que fomentaient ces étrangers. Les plus intimidés et les plus mutins, comme il s'en trouve dans toutes les paroisses, à toutes les époques, parurent assez disposés à se rallier à eux et se laissaient persuader. Nous disons les plus timides, car la conduite des Américains était parfois vraiment oppressive ; et l'on craignait plutôt la maraude, le pillage et les torches incendiaires qu'on ne se laissait séduire par les promesses. Le désordre et l'anarchie désolaient ainsi plusieurs de nos paisibles campagnes.

Les royalistes en général résistaient avec vigueur à ces bandes hardies et rapaces, ne négligeant aucun moyen de se protéger ; mais les rebelles étaient actifs, turbulents et parfois fort audacieux. Ces préludes d'hostilités faisaient craindre d'autres démonstrations. Ils pouvaient être suivis d'attaques plus sérieuses. Ceux qui se croyaient les plus autorisés essayaient vainement de ramener les rebelles à l'ordre. Leurs efforts furent infructueux.

Des bandes tumultueuses parcouraient les campagnes, dans les paroisses d'en bas. Escortés de quelques hommes pervertis, les mutins se rendirent un jour au presbytère de la Rivière-Ouelle, dans le but de molester le curé, qu'on

disait trop attaché au parti anglais, et que l'on accusait de s'enfermer le soir, avec ses voisins, pour faire des balles et pour fabriquer des armes. Après des criailleries et des vociférations, plus ou moins turbulentes, la maison fut cernée. On y entra tumultueusement, on visita, on pilla assez ouvertement, puis on avertit le curé, devenu prisonnier, de ne faire aucune résistance, afin d'éviter des conséquences plus fâcheuses encore.

Quelques paroissiens, accourus à la hâte, firent mine de vouloir défendre leur curé, mais ils ne purent améliorer sa condition, n'étant pas assez nombreux. Ils voulurent résister, appeler des secours, on les en empêcha. Enfin, des chevaux sont préparés, on oblige M. Parent, le curé, de monter en voiture. Des gens armés prennent place à ses côtés. On se dirige en toute hâte vers la ville, au milieu des pleurs, des reproches, des clameurs et des menaces de ceux qui étaient les témoins impuissants de cette scène épouvantable.

III.

Une troupe de canadiens, réunie le plus promptement possible, se mit en marche pour délivrer M. l'abbé Parent des mains des ravisseurs. On les força bientôt de se disperser en leur faisant savoir que s'ils tentaient quelque mouvement, s'ils soulevaient quelques difficultés à la marche du convoi, le curé serait la première victime.

Bientôt le plus bruyant personnage de la bande tapageuse propose au prêtre de se faire instrument, de persuader à ses paroissiens de grossir leur parti, de faire lui-même joyeuse contenance, de montrer de la sympathie pour ses adversaires, enfin, de se donner, pour un moment, comme un des leurs. Tantôt on le questionne sur les moyens de succès

des royalistes, on veut qu'il révèle les noms des principaux opposants à leurs mesures. Tantôt on le menace, mais en vain ; il s'obstine dans un héroïque silence. Les rebelles, remplis de haine, ne ménagent pas leurs expressions; ils indiquent clairement leur disposition à triompher, même par le crime, et à ne pas reculer devant les attentats. Rien n'y fait. Enfin, la constance de la victime lassa la rigueur de ceux qui menaçaient de se faire ses bourreaux.

Ce serait assurément mal juger les Canadiens, partisans des *Bostonnais*, que de croire qu'ils étaient prêts à sacrifier un prêtre aux intérêts de la politique d'étrangers généralement mal vus. Ils ne prétendaient pas se porter à des excès. Ils firent leurs représentations. Bientôt l'animosité publique ouvrit les yeux des envahisseurs et des mercenaires à leur suite. On leur reprocha de ne rien respecter, de maltraiter les prêtres, de profaner tout ce qui tombait sous leurs mains sordides. De leur côté, les rebelles sentirent bientôt que ces enormités nuisaient à leur politique. Les atrocités, en effet, gâtent toutes les causes, et celle des *Bostonnais* était déjà bien gravement compromise.

IV.

Le bon curé de la Rivière-Ouelle fut rendu à la liberté, après avoir été traîné de poste en poste, jusqu'à Beaumont, selon les uns, et seulement jusqu'à Saint-Jean-Port-Joli, selon d'autres. Ce prêtre courageux avait succédé, à la Rivière-Ouelle, au mois d'octobre 1769, à M. l'abbé Dosque, appelé à la desserte de la paroisse de Notre-Dame de Québec, (*a*). M. Parent dirigea sa paroisse, avec zèle et prudence,

(*a*) M. Bernard-Sylvestre Dosque, arrivé en cette colonie au mois d'août 1758, fut nommé curé à la Rivière-Ouelle en octobre 1765, et desservit ce poste jusqu'au mois d'octobre 1769, qu'il passa à la cure de Notre-Dame de Québec. Il mourut en cette ville au mois de janvier 1774.

jusqu'au mois de mars 1781, malgré des infirmités qui le tenaient périodiquement dans de grandes souffrances (*b*).

A cette époque, se rendant à Québec, par des chemins difficiles, pour y prêcher, à l'Hopital-Général, le sermon de circonstance, au jour de la vêture de sa nièce, mademoiselle Marguerite Parent, il tomba malade en route, et parvint, mais avec peine, jusqu'au presbytère de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, où la gravité de la maladie obligea son confrère, le curé du lieu, à lui donner l'extrême-onction. Cependant, s'étant bientôt rétabli quelque peu, et ne consultant que ses affections, il poursuivit sa route jusqu'à Saint-Valier, où il expira le 13 mars 1781, et fut inhumé dans l'église paroissiale du lieu (*c*). Il avait alors près de soixante ans, dont trente-quatre passées dans le Saint-Ministère. Il avait desservi successivement Saint-Pierre de Sorel, l'Assomp tion de Bellechasse, etc., etc.

Soit que sa nièce n'eût personne qui pût s'intéresser à elle, dans l'état de détresse que la guerre de 1775 avait fait à la communauté, comme aux individus, soit qu'on n'eût pas trouvé en elle les preuves d'une vocation bien solide, elle dut retourner dans sa famille, à Montréal ; et, quelques années après, le 12 septembre 1783, elle épousa M. Leprohon, son parent.

Cette femme d'élite, qui s'était préparée longtemps à remplir les desseins de la Providence, par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, avait un cœur noble et ardent de charité. Elle était sincèrement aimée dans sa famille. Tous goûtaient la délicatesse de ses sentiments, le charme de

(*b*) Il souffrait, depuis plus de vingt ans, d'une tumeur causée par le déplacement des viscères.

(*c*) M. Louis-Laurent Parant fut remplacé en la cure de Notre-Dame de Liesse de la Rivière-Ouelle, par M. Bernard-Claude Panet, qui y desservit jusqu'en 1825. En 1806, il fut choisi pour coadjuteur de Mgr. Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec. M. Panet laissait la desserte de la paroisse de Saint-François-Xavier de Batiscan, lorsqu'il passa à la cure de la Rivière-Ouelle.

sa piété et des vertus que la religion alimente. Elle jouissait, mais sans vaine gloire, des dons qui formaient son heureux caractère. Noble, pleine de droiture et de fermeté d'esprit, elle était, par suite, toujours simple, toujours calme, sérieuse, juste et réfléchie. Aussi était-elle profondément aimée, lorsque la mort, toujours en quête d'une proie, l'enleva à l'affection des siens, elle, si tendre, si compatissante, faisant, sans s'en douter, le bonheur de ceux qui vivaient autour d'elle. A un esprit élevé et fort cultivé, elle joignait de belles qualités et une force d'âme au-dessus des épreuves de l'infortune. C'est après onze ans de mariage, passées dans une intelligence parfaite, et dans une rare tranquillité, que la mort la sépara de son époux chéri et de sa famille éplorée.

V.

Le jeune Joseph n'avait que sept ans lorsqu'il perdit sa bonne et pieuse mère. Son âme religieuse et résignée accepta cette épreuve. Il aimait sincèrement sa mère et la regretta longtemps, elle qui avait suivi avec tant d'intérêt les premiers développements de son intelligence, qui avait encouragé ses premières leçons et applaudi à ses premiers succès.

Cette circonstance obligea son père de le placer, peu après, au collége de Montréal (collége Saint-Raphaël), bien qu'il fût dans un âge encore tendre. Jusqu'alors il avait reçu, à la maison paternelle, une éducation purement élémentaire, mais, toute empreinte de la tendresse maternelle. On convient que son père ne pouvait le mettre à même de puiser le savoir à une source plus pure et plus féconde qu'à celle qu'il lui ouvrait. L'enfant ne montrait pas encore de bien grandes aptitudes ; l'essor de son talent fut tardif, mais le travail, auquel il se livra avec persévérance, déve-

loppa bientôt les ressources naturelles qui ne lui faisaient pas défaut. D'ailleurs, il était sage, modéré et d'un sens élevé, bien au-dessus des enfants de son âge. Il commençait à peine à bégayer la langue de Virgile qu'il se montrait déjà un de ces caractères façonnés dès l'enfance à la gravité. Au reste, les premières impressions reçues dans la famille, respect pour l'autorité, affection pour ses frères, bienveillance pour tout le monde, il ne les mit jamais en oubli.

A l'âge de quatorze ou quinze ans, sa santé, de faible qu'elle avait été jusque là, s'améliora, se fortifia un peu. Modeste, plein d'urbanité, doué d'une grande exactitude de jugement, ce jeune écolier sut bientôt plaire à ses directeurs ; et, pieux comme Décalogne, dont l'abbé Proyart a si bien écrit l'édifiante vie, il mérita de bonne heure leur confiance et leur estime.

VI.

Cependant, M. Leprohon voulut que ses autres enfants conformassent leur vie à la maison et réglassent les exercices de la journée sur ceux que suivaient les pensionnaires au collége, sauf les modifications à ce règlement que les plus jeunes auraient revendiquées. Tous les accidents de la journée étaient réglés sur les observances du collége. La même heure était assignée pour tous au lever, à l'étude, aux repas, à la récréation et aux autres exercices. Tout s'y faisait en commun. L'aîné, Joseph, était chargé de veiller à l'observation de la règle de la maison. En vain les plus légers, les plus espiègles offraient-ils quelque résistance aux prescriptions de leur laborieux frère, en vain se seraient-ils plaint à leur père de la vigilance trop assidue du jeune Joseph ou de ses exigences, ils savaient que le papa donnait une telle confiance à leur aîné, qu'il n'aurait que fort mal

accueilli leurs doléances ou leurs murmures. De son côté, le jeune Mentor, studieux et appliqué dès le jeune âge, comme on l'est d'ordinaire à quarante ans, exigeait de ses frères la même application, la même assiduité.

Ainsi, sous les auspices de son vertueux père, ce professeur improvisé se faisait à l'enseignement des sciences, aux devoirs de l'administration, et à tous les détails de la vie pratique. Il était parfois décidé, hardi, mais plus souvent doux et conciliant ; sachant toujours disposer les autres à la docilité et à la soumission. On lui cédait en tout.

Ce qu'il avait été à la maison, le jeune Joseph le fut bientôt pour tous ses condisciples. Il était l'arbitre de leurs jeux. Les plus tapageurs cédaient à ses observations, s'inclinaient devant ses volontés, et allaient, parfois, au devant de ses désirs. Si le jeune Leprohon respectait ses condisciples, s'il les aimait ; eux, de leur côté, le protégeaient dans l'occasion, le favorisaient de concert. Les plus fiers, les plus altiers, il les subjuguait par sa douceur. Malgré sa jeunesse, ses condisciples acceptaient tous sa direction, on peut dire sa protection, sans redouter son ascendant. Heureux enfant, il faisait le bien sans éclat, présidait sans vanité, et sans exciter de jalousies parmi eux.

Une conduite aussi régulière de la part de ce jeune étudiant ne tarda pas à attirer l'attention des directeurs de l'établissement. Bientôt, cet ascendant sur ses condisciples devint très-sensible, et l'on put constater qu'il était avantageux à bon nombre d'entre eux. Plusieurs de ses compagnons d'étude aimaient à nous attester le fait que nous avons recueilli, cependant, de bouches plus autorisées.

VII.

Directeur précoce, et moniteur avant l'âge, le jeune Joseph Leprohon s'acquittait à merveille de ses emplois auprès de ses condisciples externes, comme il les avait exercés auprès de ses frères, avec un succès marqué. Ses heureuses dispositions n'échappaient pas à ses instituteurs ; mais ce qui les relevait à leurs yeux, c'était sa grande modestie qui semblait rendre inutiles les encouragements qu'on lui prodiguait.

Tantôt on le voyait combiner les moyens de prévenir les divertissements usités en certains temps de l'année et auxquels de jeunes externes, peu défiants, s'associaient presque toujours au préjudice de leurs mœurs. Tantôt il prévenait les relâchements des vacances, ou des autres jours de congé ; de ces jours, où l'absence de la discipline régulière porte d'ordinaire les jeunes gens, à des amusements souvent préjudiciables à leur santé ou funestes à leur innocence. A cette époque, les uns, par troupe, visitaient les marchés, les places publiques, les quais, les embarcations qui y abordaient, et causaient ainsi à leurs parents des inquiétudes prolongées ; les autres, sans guides, sans protecteurs, organisaient des partis de chasse, de pêche, ou se livraient à des exercices immodérés, à des marches fatigantes, ou à des jeux peu en rapport avec la mesure de leurs forces. Heureusement pour nous, plus d'une fois, les aveux, quelque peu indiscrets de ses jeunes confrères, mirent ses supérieurs en mesure de rendre justice à son mérite. "Oh! disait, à ce sujet, un homme dont le témoignage en cette matière fait autorité, je pense qu'il faisait autant de bien que le prêtre directeur de la maison en pouvait faire lui-même parmi les externes" (Expressions de M. Jos. A***).

En effet, Joseph était ingénieux à rendre toute espèce de

services à ses jeunes camarades. Il leur faisait de petits présents, et recourait à maintes autres pieuses industries pour les encourager à assister aux réunions, aux exercices de piété qu'il leur faisait établir entre eux. Ce ne serait pas trop dire que d'affirmer qu'il inspirait la piété, le zèle et la vocation à la jeunesse qui l'entourait.

VIII.

Il était bien jeune encore, le bon Joseph, lorsqu'il fut jugé digne de faire sa première communion.

Comme, toute sa vie, il s'est efforcé de plus en plus d'aimer *le Dieu de toute consolation*, qui demeure dans les saints tabernacles, on peut présumer qu'il apporta à cette grande action tous les soins, tous les sentiments qu'elle réclame.

Nous ne dirons rien de son esprit rempli de foi, de sa piété, de son attitude recueillie, de sa ferveur devant le saint autel au grand jour de la première communion. Il y en a tant de ces petits anges de la terre, sur les fronts desquels les anges du ciel laissent projeter les rayons de la lumière céleste au jour de leur admission à la table sainte !

Un fait, un seul fait nous fera mieux juger des dispositions de l'enfant. On va voir comme il aimait dès lors la vertu et comme il donnait déjà tout son amour aux choses de Dieu, sans égard aucun pour ce qui est du monde et de ses pompeuses bagatelles.

Après la messe, les grâces terminées, le signal du départ fit éloigner de l'autel le pieux enfant de ses gracieux petits amis. Mais, voilà qu'à la porte du temple même, deux petits frères, deux communiants, enfants de bonne famille, vifs, espiègles et turbulents, mais encore intimidés, se querellaient à propos d'une paire de gants, de qualité inférieure, qu'une bonne maman avait donnée à l'un deux,

sans arrière-pensée, mais uniquement pour se dispenser d'en acheter de plus fins, de plus élégants comme ceux qu'elle avait donnés à l'autre.

Le jeune Leprohon, se trouvant au passage, s'informa ingénument du motif du différend, et les deux petits prétentieux parlant à la fois, lui font voir que c'est à propos d'une modeste paire de gants qu'ils font étalage de paroles aigres-douces, de propos fâcheux et d'allures peu édifiantes. Pendant la messe, les gants avaient été changés, substitués par le frère mécontent au préjudice de celui que la mère avait semblé favoriser.

—Oh! gardez donc le silence, leur répliqua aussitôt le pacifique écolier..........Prenez mes gants. Je vous les donne. Pour moi, je n'en voudrais jamais porter plutôt que de faire des choses aussi inconvenantes.........Et il leur laissa, en effet, ses gants sans y attacher aucune importance.

Ce procédé, si noble et si gracieusement accompli, plut à tout le monde, édifia partout; car, dans la journée, on en parla partout, on l'admira partout.

Ainsi l'homme modeste à lui-même étranger,
Nous plaît sans le savoir, charme sans y songer.

Cependant, de retour à la maison, l'enfant se reprochait d'avoir disposé de ses gants sans le concours de la volonté paternelle. Il aborde franchement son papa, homme d'une humeur toujours accorte et bienveillante, puis sans détour aucun lui dit :—Ce matin, papa, au sortir de l'église, j'ai vu deux petits garçons qui se querellaient à propos d'une paire de gants; et, pour les tranquilliser, je leur ai donné les miens.

—Mais, mon cher, dit le père, ce n'est pas bien—vous n'en avez plus maintenant, qu'allez-vous faire?......

—Je vais tout simplement m'en passer ; dans la crainte qu'il ne m'arrive, comme à eux, d'offenser Dieu pour des bagatelles.

—Et vous vous en passerez, sans doute, jusqu'à ce que d'autres vous arrivent, n'est-ce pas ?......

—Non, papa, ajouta-t-il naïvement ; j'aime mieux n'en pas avoir...... n'en jamais avoir. Ils ont offensé le bon Dieu, peut-être, et moi j'ai donné les miens sans permission. Pour réparer ma faute et pour en prévenir d'autres, j'aime mieux m'en passer toujours ! oui, toujours...... !

Et, depuis ce jour heureux, M. Leprohon ne s'est jamais servi de gants. Dépouillement volontaire qu'il pratiquait pour expier les fautes d'autrui et pour se garantir lui-même de celles dans lesquelles tombent si fréquemment tant de personnes attachées aux bagatelles dont se compose ce qu'on appelle une toilette.

Quels traits de pinceau assez purs, assez riants, pourraient rendre tout ce que cette charmante action avait de grandeur et de noblesse ? Quelle délicatesse de conscience !

Et ceux qui ont connu M. Leprohon diront que cette délicatesse de conscience marqua toujours tous ses procédés.

IX

Nous avons vu que le jeune étudiant ne négligeait aucun moyen de se rendre agréable à ses compagnons. La promptitude et la modestie de ses démarches montraient qu'il était constamment attentif à procurer tout le bien-être possible à ses chers condisciples.

Toujours actif, toujours aimable, toujours compatissant, le jeune Joseph, au milieu de ses petits amis, était toujours aux aguets, plaignait l'un dans ses peines, aidait l'autre dans l'exécution de ses devoirs, dans l'étude de sa tâche, et savait récréer même par des propos gais, piquants, où l'on trouvait intérêt, amusement et plaisir.

Si, comme le dit un docteur de l'Eglise, l'obéissance introduit les autres vertus dans l'âme chrétienne, on comprend quels dons, quelles faveurs d'en haut dut recevoir cet enfant si charitable envers ses égaux et si prévenant pour ses maîtres.

Voyons maintenant ce qu'il fut à l'égard de ses directeurs, de ses précepteurs et autres.

Des prêtres qu'il vénérait avaient initié le jeune Leprohon à l'étude des sciences. Ils eurent la direction de son esprit et de son âme durant les années si décisives de l'enfance et de la jeunesse. Il leur garda toute sa vie le souvenir le plus respectueux et le plus reconnaissant. Dès le bas âge, il avait été témoin de leur zèle pour l'instruction de la jeunesse. Pendant la construction du collége (*a*), après l'incendie de 1803, pour ne pas interrompre les études, les élèves du collége étaient reçus en classe dans les chambres des prêtres. Cette sollicitude, ce dévouement n'échappèrent point au jeune Leprohon.

Ses inclinations répondaient aux leçons qu'il recevait, aux exemples dont il était entouré. Il développa son intelligence par des études sérieuses qu'il n'interrompit jamais. A un esprit plus réfléchi qu'ardent, à un jugement sain et mûri, se joignait en lui l'énergique foi que l'éducation religieuse avait conservée à son âme, et qui l'anima et le dirigea toujours. Dès le jeune âge, il se sentit dominé par

(*a*) Le collége de Montréal était sis dans la rue Saint-Paul, au bas de la place Jacques-Cartier, dans une maison autrefois occupée par le gouverneur de Montréal, de Vaudreuil. M. Curateau fut remplacé dans la direction de cette maison par M. Chicoisneau, qui était encore directeur de ce collége lors de l'incendie du mois de juin 1803. L'élément destructeur consuma l'ancienne église des Jésuites, alors à l'usage du culte anglican, leur résidence, lors convertie en prison, et plusieurs autres maisons adjacentes. Après cet accident, les MM. de la compagnie de Saint-Sulpice bâtirent le collége de Montréal, qui fut ouvert à la jeunesse le 20 octobre 1806, sous la direction de M. Rocque, prêtre du diocèse de Vabres. M. Jean-Bte. Marchand le remplaça dans cette charge, qu'il laissa peu après, lorsqu'il succéda à M. l'abbé Dufau, dans la desserte de la mission de Sandwich, où il mourut, au mois d'août 1825.

le désir d'une perfection plus haute. Assurément, on ne doit pas accepter sans réserve les dispositions manifestées dans un âge encore tendre et peu expérimenté ; on conviendra, toutefois, que ces heureux commencements doivent offrir une présomption bien avantageuse en faveur d'un sujet.

Il nous serait inutile de prolonger les détails recueillis sur les années de son enfance. D'après les notions reçues, il est facile de voir que ce jeune étudiant vivait au milieu du monde sans être du monde, au milieu de la société sans s'y mêler plus qu'il ne fallait, et qu'il se fit remarquer par sa piété douce et communicative, comme par ses autres aptitudes si précieuses et si louables.

X.

Elevé en quelque sorte à l'école de Saint-Sulpice, nourri de la doctrine de cette maison, pénétré des sentiments les plus tendres envers ses pieux instituteurs, en quelque circonstance qu'il se trouvât, M. l'abbé Leprohon montra constamment pour cette véritable école du sacerdoce l'attachement le plus respectueux. Il consultait les directeurs de cette maison, même après avoir quitté le collége, comme lorsqu'il vivait sous leur discipline si salutaire. Ce ne fut point sans répugnance qu'il quitta le collége de Montréal, ce foyer de sciences et de vertus. Il s'en consola, d'abord, en continuant toute sa vie de suivre la règle à laquelle il avait été façonné, et ensuite en y retournant chaque année, passer quelques jours dans la retraite, sous la direction de ces habiles maîtres de la vie spirituelle. On a pu voir, par quelques lettres qu'il écrivait, il y a déjà plus de quarante ans, que pour lui le respect ne consistait pas seulement dans les formes. Dans ces écrits, rapides et nullement calculés, il y avait de la chaleur, du sentiment et de l'onction. C'était

l'élève reconnaissant, c'était le cœur dévoué, sensible et affectueux qui eût voulu faire apprécier le mérite de ceux qui avaient formé son esprit, développé son intelligence et enrichi sa mémoire, mais qui se sentait incapable de démontrer tout ce que cette tâche leur avait coûté d'efforts et de peines.

En effet, le développement des institutions d'éducation en cette province, offre des exemples soutenus et continuels de zèle, de lutte et de sacrifices, qui méritent dêtre remarqués, et que l'Histoire comme la Religion savent seules apprécier. Tous les bons citoyens conservent une reconnaissance sans bornes à ces bienfaiteurs de la jeunesse, qui ont soutenu et soutiennent encore, au prix de leurs jours, des établissements que le dévouement a créés, et que le dévouement maintient. Nul doute que l'exemple et la conduite des instituteurs de M. l'abbé Leprohon ne l'aient puissamment encouragé lui-même, lorsque ses supérieurs ecclésiastiques l'appelèrent au service de la cause de l'éducation. Ses travaux, ses actions calqués sur ceux de ses maîtres, étaient animés d'une charité, d'un zèle tel qu'ils ont pu servir de modèle à ses successeurs. Le feu sacré qui l'anima pour former la jeunesse s'est accru entre ses mains ; et, lorsque sa santé délabrée l'obligea de quitter l'asile des sciences, au succès duquel il avait sacrifié plus de vingt-cinq ans de son existence, sa plus douce consolation fut de voir cette flamme, confiée à des mains dévouées et intelligentes, brûler plus ardemment encore au profit des générations qui s'y succédaient.

XI.

On a dit plus haut que M. l'abbé Chicoisneau avait remarqué le jeune Leprohon au collége de Montréal. Dès qu'il eût apprécié le mérite réel de ce jeune étudiant, il en parla à M. Raimbault.

M. Chicoisneau avait exercé, au Séminaire d'Orléans, l'emploi de directeur, jusqu'en 1792, que la tourmente révolutionnaire l'arracha à ses devoirs. Après des épreuves, il fut employé à la direction du collége de Baltimore, qu'il quitta bientôt, sur ordre des supérieurs de Saint-Sulpice, pour remplir auprès des étudiants du collége de Montréal cette même charge dont il avait exercé avec distinction tous les devoirs pendant bien des années. Il avait connu M. Raimbault à Orléans et lui donna, depuis, bien des marques d'intérêt, entre autres, celle de lui choisir, lorsqu'il fut fixé à Nicolet, pour professeurs et pour régents, les jeunes gens qui avaient le plus d'aptitude pour ces emplois. Son expérience, son savoir, ses hautes recommandations enfin, firent goûter à M. Raimbault le jeune abbé Leprohon. Il n'eut qu'à se louer d'avoir accordé, sans réserve aucune, sa confiance à ce pieux sujet dont il se promettait tant. Ses tentatives réitérées pour le retenir auprès de lui sont des témoignages non équivoques de ses bonnes dispositions à l'endroit du jeune ecclésiastique qui s'était présenté à lui, muni d'une si puissante protection.

C'est donc dès son entrée dans la milice du sanctuaire que le jeune abbé Leprohon fut appelé à faire les classes au collége de Nicolet. On lui confia les commençants. C'était selon ses goûts. Il se proposait de ne pas changer d'élèves, mais de faire suivre lui-même, successivement, tous les cours à ceux avec lesquels il débutait dans l'enseignement

M. Leprohon se consacra volontiers à la tâche qui lui était assignée. Il se donna spontanément aux travaux de l'enseignement et remplit avec fruit, tour à tour, les fonctions de régent, de professeur et autres. Ses vertus l'avaient désigné bien vite à ces emplois pénibles et jamais assez rémunérés.

En effet, sous le rapport matériel, les professeurs dans les colléges sont assez mincement rétribués. Mais, dans la société chrétienne, et surtout dans l'Eglise, les supérieurs mettent l'élite de ses membres au service du pauvre, du faible, de l'enfance et de tout, enfin, ce qui sollicite assistance et appui, parce que, parmi les enfants de l'Eglise, tout procède de la charité qui anime, qui vivifie et qui féconde tout. Les subordonnés, agissant par vertu et par dévouement, apportent un zèle d'une application constante à leur tâche, sans s'occuper de leur rétribution. *Ipsa virtus premium sibi.* Au reste, ils donnent l'enseignement aux mêmes conditions qu'ils l'ont reçu, sans chercher à se soustraire aux tribulations qui se rattachent à leur emploi. Agissant par vertu, ils attendent leur récompense *du Dieu des vertus*, qui est aussi *le Roi de Gloire.*

XII.

On aimera à connaître les noms des professeurs alors employés à la maison de Nicolet, quand l'Evêque Plessis associa son zèle à leur courage et à leur dévouement.

Lorsqu'au 1er octobre 1809, M. l'abbé Leprohon se rendit au collége de Nicolet, il n'était pas encore tonsuré. Il s'y trouva en compagnie de MM. Cadieux, alors sous-diacre, professeur de mathématiques, Gaulin, plus tard évêque de Kingston, alors professeur de belles-lettres, Joseph N. Provencher, l'illustre apôtre du Nord-Ouest, de M. Paul L. Archambault, plus tard curé de Saint-Michel de Vaudreuil, et

de M. Pierre-Marie Mignault, le fondateur du collége de Chambly. M. l'abbé Paquin (*a*) était alors directeur du collége de Nicolet. C'était un homme qui joignait une grande sagacité à une grande énergie. Son infatigable activité s'occupait de tout. Le collége n'offrait toutefois qu'un théâtre assez étroit à cet homme insatiable de travaux. Ce promoteur zélé de l'éducation, cet ami de l'agriculture, a laissé des traces de ce que pouvaient, dans des temps difficiles, des hommes animés des vues les plus patriotiques. M. Cadieux lui succéda, en octobre 1810. Dès son arrivée au collége, M. l'abbé Leprohon se lia d'amitié avec M. Cadieux, alors professeur. C'était un homme plein de mansuétude, d'une grande exactitude et doué d'une âme sensible. Les chagrins consumèrent le feu de ce beau génie. Il s'était montré homme d'inspiration et de verve. M. Cadieux ne marqua son passage dans la chaire sacrée que pour laisser après lui les plus grands regrets.

Au mois d'octobre 1813, M. l'abbé Cadieux céda la direction du collége à M. Paul-Loup Archambault. La santé de ce dernier ne s'accommodant guères de la vie sédentaire et recluse, il quitta ce poste, en 1816, pour le ministère pastoral. « Il ne fit que passer par le collége, disaient ses commensaux, cependant ses arrangements étaient pleins de mo-

(*a*) M. J.-B. Paquin, ordonné prêtre au mois de septembre 1808, succéda à M. Antoine Parent dans la direction du collége de Nicolet. M. Parent, qui fut plus tard supérieur du séminaire de Québec, n'était encore que diacre lorsqu'il fut appelé à Nicolet (dans l'hiver de 1808), à remplacer M. Jos.-Ch. Bédard, dès lors malade d'une pleurésie qu'il avait contractée à Nicolet. Il avait accompagné les élèves qui patinaient sur la glace de la rivière, un peu plus bas que l'église. La glace se rompit sous ses pas ; il tomba à l'eau et contracta la maladie qui l'obligea d'abandonner son poste. On a prétendu que M. Bédard était mort presqu'aussitôt après cet accident, mais l'acte de sépulture de ce digne prêtre, dont nous reproduisons un extrait, fait disparaître tout doute à cet égard.

" Le premier juillet 1808, fut inhumé à St. Ambroise, le corps de M. Jos.-Ch. Bédard, directeur du collége de Nicolet, décédé l'avant-veille, à l'âge de vingt-quatre ans, neuf mois et vingt-huit jours.....................

" (Signé), ANT. BEDARD, Ptre., curé de St. Ambroise."

dération et de sagesse. » L'aménité de son esprit le faisait aimer comme la beauté de son caractère le faisait respecter. M. Leprohon fut appelé à lui succéder, comme on le verra plus bas.

XIII.

M. l'abbé Leprohon avait mesuré la tâche qui lui était dévolue. Il savait combien il était difficile de remplacer de tels hommes et de continuer leurs œuvres ; mais il comptait sur la Providence et sur les avis de ses supérieurs. Il savait de plus que M. Raimbault était près de lui. D'ailleurs, les prévenances de Monseigneur Plessis le rassuraient. C'est dire qu'il avait une confiance illimitée dans les lumières du prélat. De son côté, l'Evêque de Québec, qui connaissait son mérite, se promettait beaucoup du talent de l'abbé Leprohon. Déjà une suite de bonnes œuvres avaient révélé son âme tendre et son zèle charitable, quoiqu'elles eussent été accomplies sans bruit et sans éclat. Il avait une ardente soif de faire le bien et, toujours, disait-il, le moyen de l'accomplir lui faisait défaut.

L'agrément de son commerce le rapprocha davantage de M. Raimbault qui, plus tard, l'appela auprès de lui. L'amitié naît de la parole. Aussi M. Leprohon appréciait le doux savoir de M. Raimbault et les tendres causeries de son esprit et de son âme. En communiquant ses connaissances à ses élèves, il en acquit lui-même de nouvelles. Pendant toute sa belle carrière, il perfectionna ses études en dirigeant celles des autres. Car, comme le dit Le Franc de Pompignan :

Le temps de mille erreurs a fait des vérités,
Tout le savoir humain n'est qu'un grand labyrinthe,
L'étude nous conduit dans cette vaste enceinte.
De son fil embrouillé, qui s'allonge toujours,
On suit péniblement les tortueux détours.

Doué d'une intelligence forte, d'un jugement droit, il plut bientôt par sa merveilleuse activité, et par sa patience inaltérable. Son goût sévère se révélait par les efforts industrieux qu'il faisait pour porter les élèves à la pureté du style, à la perfection des écritures, des devoirs, des compositions, etc., par de continuels travaux et par une exactitude souvent minutieuse en apparence. Il étudiait les bons modèles, les analysait, en faisait ressortir le mérite, revenait sur les bons endroits, recherchait les beaux exemples et surtout multipliait les bons conseils.

XIV.

Nous sentons qu'avant de suivre M. Leprohon dans l'exercice de sa charge de directeur, nous devons nous occuper, plus amplement d'abord, de la manière dont il se conduisit comme professeur, comme régent et comme vice-directeur. En 1813, M. Archambault voulut avoir pour assistant M. Leprohon, qui n'était alors que vicaire. Aussi M. Leprohon consentait à se charger de ce surcroît de besogne sans vouloir prendre un titre qu'il appelait *honorifique.*

Ce digne ecclésiastique donnait tout son temps à l'avancement des élèves. Il lisait avec eux, commentait leurs leçons, leur communiquait le fruit de ses lectures, leur indiquait les actions de courage, de vertu, et en faisait ressortir le mérite. Il leur montrait les principes faux à écarter, les erreurs à redresser, les vérités qu'il fallait établir ou adopter avec fermeté pour ne s'en départir jamais. Toujours vigilant, il leur montrait, dans leur conduite, les infidélités plus ou moins odieuses à punir, les artifices plus ou moins méprisables à écarter, les manœuvres insidieuses à prévenir. Partout on le trouvait attentif à stimuler les indifférents, à exciter les inattentifs, à avilir la mauvaise foi et à

en faire toucher du doigt les inconséquences pour rendre ses élèves prudents, circonspects, francs, fermes contre les mauvais exemples et habiles à éviter le contact des mauvaises passions.

Le professeur ne se bornait pas à être toujours et partout vigilant. Il traçait longtemps d'avance, et avec une grande justesse, tout ce que les élèves avaient à faire.

Il savait

> Immoler à l'étude, état, repos, plaisirs.

Les obstacles qu'ils rencontraient, il les avait prévus, et les aplanissait. Il les aidait à surmonter les difficultés du travail, ses fatigues et ses ennuis ; et c'était avec la même bonté, la même patience envers tout le monde. Dans les corrections, sa méthode n'était pas d'humilier l'élève ou de le rebuter en lui faisant supporter une tâche pénible et avilissante. Au contraire, il s'appliquait à le consoler, à l'assister, à lui apprendre à ne pas se laisser vaincre, à s'estimer lui-même. C'était bien le fait d'un moraliste observateur et religieux. Pour chacun de ses élèves c'était un plan d'opération qu'il dressait patiemment, et où tout semblait prévu d'avance. Et ces jeunes gens, qu'il initiait aux sciences, il les aimait, les assistait, les aidait en toutes choses, comme s'ils eussent été ses frères, ses enfants. Tous étaient ses petits protégés.

La simplicité et la droiture faisaient le fond de son caractère. A une grande justesse d'esprit, il joignait une volonté ferme et préparait ainsi l'avenir de bien des jeunes gens témoins de l'ascendant qu'il avait sur les passions. Il possédait, en outre, les qualités qui font aimer et respecter. C'était à qui lui donnerait le plus de témoignages d'affection et de sympathie.

Dans les fêtes, dans les congés, dans les récréations, M. l'abbé Leprohon encourageait la gaîté la plus vive, la cordialité la plus franche. A ses chers enfants il distribuait tout ce qu'il recevait, tout ce qu'il pouvait se procurer, et

toujours ses distributions se faisaient sans préférence marquée et sans aucune ostentation.

Toujours étranger à toute autre ambition qu'à celle de remplir fidèlement les devoirs de son état, M. Leprohon ne se préoccupait aucunement de sa mise. Son costume, qu'on aurait plutôt trouvé négligé, montrait un homme qui s'inquiétait peu des avantages extérieurs. Cependant, il ne faut pas croire qu'en rompant avec l'élégance des manières et l'extérieur du bon goût, il ait abjuré aussi en toute occasion l'aménité d'esprit qui le distinguait. Bien au contraire, il était toujours d'une conversation attrayante, pleine d'agréments, et d'une animation où régnait une douce piété.

XV.

Voici un fait qui prouve jusqu'où sa grande sensibilité l'emportait, lors même qu'il croyait pouvoir exercer sur lui-même un empire parfait. Son père, ayant jugé à propos de convoler à de secondes noces, épousa, au mois de janvier 1798, une personne fort respectable qui se dévoua entièrement au soin de sa famille. De son côté, le jeune abbé professait à son endroit un respect et une sympathie sans bornes. Il a toujours tenu compte à cette belle-mère de l'intérêt constant qu'elle avait donné à ses jeunes frères. Lors de son décès (en 1810, au mois d'août), M. Leprohon, qui se rendait à Montréal, au commencement des vacances, se montra plus jaloux d'être utile dans cette pénible circonstance que de s'associer à des marques de deuil froides et vaines.

Dès que la mort eût frappé sa belle-mère, il se rendit à la maison et s'y tint constamment en prières, la nuit comme le jour. Ayant assisté le lendemain à la sépulture du père

de Mgr. Plessis (*a*), honnête et industrieux paroissien de Montréal, il admira la grandeur d'âme du prélat, qui, quoique arrivé le matin même de Québec, voulut prendre part aux absoutes et adresser quelques paroles aux citoyens réunis autour des dépouilles mortelles du regretté défunt. Ce ne fut pas, à bien dire, l'éloge du défunt que fit le prélat ; il se borna à donner des avertissements aux uns et des encouragements aux autres. Dans ce moment, le jeune abbé, ne consultant que son âme naturellement tendre et sensible, qui le portait facilement à tout ce qui était noble et bon, demanda à remplir quelque charge, le lendemain, aux obsèques de sa belle-mère. Il lui fut accordé de porter la croix au convoi funéraire. Mais ni la force de l'âge, ni celle de son caractère, pas plus que les précautions qu'il se ménagea (en s'enveloppant dans les rideaux d'une fenêtre) ne purent maîtriser son émotion quand il fut dans la chambre mortuaire, en présence des restes inanimés de cette bonne et vertueuse femme. Il éclata en sanglots. Un autre dut le remplacer, et il lui fallut demeurer à la maison. Après le départ du convoi, se reprochant d'avoir trop cédé à la nature, il se mit en prières, suppliant le Seigneur d'accorder à sa pieuse bienfaitrice la béatitude des saints.

XVI.

M. l'abbé Leprohon retourna, après les vacances de 1813, à sa chère solitude de Nicolet, d'où la voix du supérieur, qui voyait en lui tous les indices d'une vocation sainte, devait bientôt l'appeler. Pour lui être fidèle, il fallut quitter bien des amis, et se séparer aussi d'un homme bien vénérable par sa science et ses vertus, réunissant les talents et la simplicité de l'homme éminent, M. Raimbault, auquel le jeune

(*a*) M. Joseph-Amable Plessis-Bélair fut inhumé à Montréal, le 23 août 1810.

abbé avait voué un attachement inviolable et un dévouement religieux. Ce ne fut pas sans alarmes que le modeste abbé vit arriver le jour heureux et solennel de sa promotion au sacerdoce.

C'est à Deschambault, le 6 février 1814, que Mgr. Plessis voulut ordonner M. Leprohon. M. Dénéchaud (*a*), le curé de cette paroisse, était allié à sa famille. Les parents et les amis se réunirent pour l'occasion ; la joie, la satisfaction animait tous les visages. Ce fut une vraie fête de famille, et une vraie fête religieuse pour la belle paroisse.

M. le curé, alors souffrant d'une inflammation des yeux, qui menaçait de le conduire à une cécité complète, était chargé de la desserte de la paroisse de Saint-Charles des Grondines. M. Provencher était auprès de lui comme vicaire ; mais l'Evêque nomma ce dernier à la cure de Saint-François de la Longue-Pointe, dans l'Ile de Montréal, et voulut que M. Leprohon le remplaçât auprès de M. Dénéchaud.

Quoiqu'il lui fallut se faire à un nouveau genre de vie, à Deschambault, le collége de Nicolet conserva dans les affections du jeune vicaire une place privilégiée. Il préparait aux classes quelques élèves qui, plus tard, après avoir fait leur cours classique à Nicolet, rendirent d'importants services à l'Eglise. Nommons, entre autres, MM. Delisle, mort curé de la paroisse de Saint-François-Xavier, dans le comté de Charlevoix, Courteau, pendant plus de quarante ans employé aux missions du Golfe (*b*), J. Naud, le respectable curé de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, etc.

(*a*) M. Chs.-Denis Dénéchaud, né à Québec, était le fils de Jacques Dénéchaud, écuyer, médecin, originaire de Bordeaux, et fit son éducation au petit séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre, à Québec, le 25 mai 1793. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 22 avril 1837, et y fut inhumé, vû le mauvais état des chemins, malgré les instances réitérées de ses paroissiens éplorés. Ils firent bien des démarches pour obtenir la faveur de faire dans leur église paroissiale l'inhumation du bon curé qui avait desservi Deschambault, pendant plus de quarante ans, avec un zèle constant et prudent.

(*b*) Mort au Cap Breton, au mois de mai, 1869.

Le jeune abbé Leprohon se livra, en outre, au ministère avec un courage admirable. Il partagea son temps entre l'étude, la prédication et la direction des consciences. De plus, il montrait en toutes choses un esprit d'ordre sans égal, une piété ardente et éclairée, qui s'alliait à un profond sentiment du devoir, relevé par un esprit calme et judicieux en toutes occasions. Dans ses discours, dans toute sa conduite, le jeune vicaire laissait apercevoir une grande sagesse qui captivait à la fois les esprits et les cœurs, et qui faisait concevoir les plus hautes espérances. Sa douce piété, sa fermeté, que tempérait sa douceur, enfin cette maturité de jugement, qu'il montrait dans les affaires difficiles, lui gagnaient tout le monde.

XVII.

Deschambault offre un charmant paysage. C'était autrefois un de ces lieux enchanteurs et privilégiés que les touristes appréciaient davantage. Le Cap Lauzon, l'Anse, la limpidité des eaux du fleuve, les opulentes paroisses circonvoisines, les bosquets de pins séculaires qui couronnent les hauteurs à distance, offrent des scènes variées et attrayantes. M. l'abbé Leprohon appelait Deschambault sa *solitude enchantée*. Il y invitait les prêtres du collége de Montréal, ses guides et ses modèles, pour lesquels il professait toujours une si grande vénération ; et le vieux curé, M. Dénéchaud, éprouvait une joie vive et indicible, lorsqu'il avait la bonne fortune d'accueillir dans les vacances quelques-uns de ces vieux directeurs de la jeunesse. Les prêtres étaient peu nombreux alors, leurs visites étaient rares. Cette époque est déjà bien reculée............

Un des admirateurs de cette paroisse, M. Jean-Bte. Bédard, prêtre, curé de Saint-Denis, dans une de ses visites à

Deschambault, avait composé les vers suivants, qui nous donnent une description chaste et précise de ce beau paysage. Le bon curé Dénéchaud aimait à les mettre sous les yeux de ses visiteurs :

A solis radiis, super alti culmina montis
Pineti veteris te frigida protegit umbra.
Sub pedibus fluvii spatiosi volvitur unda :
Flatibus et Boreæ, fumive vaporibus actæ,
Coram te naves spectacula grandia currunt.
Te super et zephirus ludit stridentibus alis
Te felix sedes ars et natura decorant.

Voilà bien certainement des vers limpides et classiques, dont plus d'un amateur se plut à admirer les beautés ; et, comme pour les plus modestes pièces, de même que pour les plus importantes, les traducteurs sont, d'ordinaire, les fléaux des auteurs, ils furent d'abord assez mal traduits en français, mais, finalement, on les a rétablis comme suit :

DESCHAMBAULT.

Sur un mont escarpé que cent beaux pins couronnent,
De leur feuillage épais les ombres t'environnent.
La vapeur et les vents conduisent les vaisseaux,
Sur un fleuve profond, orgueilleux de ses eaux.
Sur toi, séjour heureux, souffle le doux zéphire ;
Pour t'orner, avec l'art, la nature conspire (*a*).

Mais quittons les rêveries poétiques. Deschambault, Portneuf, leurs bons souvenirs, les légendes de ces romantiques localités, ne doivent pas nous détourner plus long-

(*a*) Cette traduction est due à la plume intelligente de M. Jacques Paquin, décédé au mois de décembre 1847, à Saint-Eustache. C'était un homme d'une grande activité. Son infatigable énergie le portait à s'occuper de tout. Ce serait une injustice, néanmoins, à la mémoire de ce prêtre laborieux, de juger ses essais littéraires d'après les progrès de la science actuelle, plutôt que d'après l'état de la littérature à l'époque où il traçait laborieusement ses vues. Disons, toutefois, que, promoteur zélé, intelligent et éclairé de l'éducation et aussi de l'agriculture, il a laissé des traces de ce que pouvaient dans ces temps difficiles les hommes dévoués. M. Paquin a été curé de Saint-François du Lac avant de passer à la paroisse de Saint-Eustache où il a desservi près de vingt-six ans. M. l'abbé Paquin était originaire de Deschambault.

temps de notre étude de la vie et des vertus d'un bon prêtre, dont le souvenir vit encore, là aussi, dans les traditions de famille.

XVIII.

Depuis près de deux ans, M. l'abbé Leprohon faisait le bonheur du curé de Deschambault et l'édification de la paroisse, lorsque l'heure du départ sonna. Il fut appelé à remplacer, à Belœil, M. Pierre Fréchette, que la mort enlevait à un âge peu avancé (*a*). A la voix de son évêque, le vicaire de Deschambault quitta donc sa solitude enchantée. Il se rendit sans murmurer au poste qui lui était assigné. Dans sa nouvelle paroisse, il se livra aux fonctions du saint ministère avec cette prudence et ces mesures de charité dont il ne se départit jamais. Il faisait de la prédication et de la direction des consciences son occupation journalière. C'est avec un zèle remarquable qu'il dirigea toutes choses. Il sut se concilier l'estime et le respect de ses paroissiens sans rien sacrifier, sans rien relâcher même, des droits et de la dignité du ministère qui lui était confié.

Consultant plutôt sa charité que ses ressources, le curé de Belœil s'intéressa tout d'abord au sort des pauvres : et ce en homme qui connaissait leurs besoins et qui voulait les amoindrir. Ce bonheur ne lui fit jamais défaut, pas plus à Nicolet, vingt-cinq ans plus tard, qu'à Belœil. « *Beatus*

(*a*) M. Pierre Fréchette, élève du Séminaire de Québec, ordonné le 18 décembre 1784, avait succédé à M. Jean-François Hubert, dans la mission de Sandwich et du Détroit, lorsque ce dernier eût été appelé par Mgr. Desgly, pour être élevé à la charge de coadjuteur de Québec. Il n'y avait qu'un an que M. Fréchette était à ces postes lorsqu'il en laissa la charge à M. Frs.-X. Dufau, puis se rendit à Sainte-Croix qu'il desservit quinze ans avant d'aller à Belœil, succéder à M. F. Noiseux qui venait d'être nommé à la cure des Trois-Rivières. M. Fréchette est mort à Belœil, le 4 janvier 1816.

qui intelligit super egenum et pauperem. » Ce n'était pas assez pour sa belle âme de donner les soins spirituels les plus assidus à ses malades, il les visitait très-souvent, leur portait des douceurs, des provisions, des remèdes, selon que leur état de faiblesse ou d'infortune le réclamait. Ce bon prêtre leur apparaissait soudain, à des moments inattendus, apportant de douces paroles, de tendres soins et des suggestions encourageantes et consolantes. Il était auprès d'eux doux, comme toujours, affable, bon et très-officieux. Ses manières étaient, néanmoins, toujours nobles, prévenantes et simples à la fois.

Son désintéressement égalait sa piété. C'est ce sentiment qui lui faisait sacrifier chaque jour ses modiques ressources. Tous ses revenus, tant qu'il fut curé, appartenaient aux pauvres de sa paroisse, comme, plus tard, son patrimoine fut consacré au soutien des élèves pauvres du collége. Car, il faut le dire, M. Leprohon, dans tous les temps, n'a été que l'administrateur de son modeste avoir. Pour faire face à sa pieuse générosité, pour répondre aux besoins d'une foule de personnes qui recouraient à sa bonté, il se réduisait toujours au plus strict nécessaire.

XIX.

Prédicateur remarquable par le sentiment et par l'expression d'une piété profonde et communicative, par une diction naturelle et parfaitement adaptée aux sujets qu'il traitait, M. Leprohon était en outre doué d'un bel organe. Sa voix forte, vibrante, lui rendait facile la tâche de dominer son auditoire et de le captiver sous sa parole. Tous ses discours portent le cachet d'un esprit éclairé, exact, sévère et méthodique. Il se distingua toujours par une éloquence rapide et pleine de mouvements, d'allusions, d'images, calcu-

lée pour agir fortement sur l'imagination, pour émouvoir les consciences et pour affermir dans la foi.

Si nous ne craignions pas d'être trop prolixe, nous ajouterions qu'à la chaire évangélique, M l'abbé Leprohon a fait preuve d'un talent oratoire remarquable. Dans le ministère de la parole il était infatigable, comme, dans toutes les actions de sa vie, il s'est montré animé d'une charité inépuisable à l'égard de ses ouailles qui le vénéraient comme un bienfaiteur.

Sous peine de passer pour diffus, arrêtons-nous un moment sur le genre d'éloquence auquel il se donnait.

M. Leprohon maniait les sujets les plus arides avec talent, parce que l'étude constante qu'il faisait des livres saints et des maximes spirituelles l'avaient familiarisé avec tous les sujets de la doctrine chrétienne et de la morale évangélique. Toujours varié dans la forme, toujours fécond, mais toujours familier et noble à la fois, cet orateur populaire évitait les idées métaphysiques, les longues périodes, les termes recherchés, les expressions, comme aussi les mouvements extraordinaires. Cependant, toujours chaleureux, il était aussi toujours clair et précis. Il avait une méthode oratoire dégagée d'ornements frivoles, de phrases à prétentions et de figures recherchées. Comme saint Jean-Chrysostôme, il voulait être à la portée des esprits les plus simples, et captiver l'attention des plus petits, des plus humbles. Il voulait émouvoir les uns, instruire les autres et convaincre tout son auditoire. Voilà l'orateur éloquent—c'est l'orateur populaire.

Sa diction était pure et correcte, son style élevé, mais simple en même temps. Son argumentation était serrée, solide, persuasive et entraînante ; et son geste avait une telle expression qu'il donnait une autorité incalculable à sa parole.

Rien ne l'eût troublé dans ses discours, parce que son but était déterminé, sa phrase calculée et son sujet médité dans

le calme. Décidé, au-dessus du respect humain, élevé comme celui qui est mû par de fortes convictions, M. Leprohon parlait avec force, allait droit au but, présentait, sans les dissimuler, les objections pour les pulvériser, répétait les prétextes pour en montrer la futilité ; et, enfin, par une analyse abondante, ingénieuse et savante, il résumait ce que les saints docteurs ou les maîtres de la vie spirituelle avaient dit sur le sujet qu'il développait. Puis, à l'aide de ces procédés sûrs et efficaces, il triomphait du langage des passions.

Comme tantôt il développait les grandes vérités qui sont la base de la religion, comme le plus souvent il avait à découvrir à l'homme ce fonds de misères et de vices que lui déguise son orgueil, et qu'il avait à varier ses tons, nous signalerons, dans l'occasion, ne fût-ce que transitoirement, les modes, les procédés ingénieux, délicats et charitables auxquels son zèle le faisait recourir, soit pour dégager les esprits obscurcis par la corruption, soit pour faire briller à de jeunes intelligences les principes ou les conséquences des vérités du christianisme.

XX.

Pendant que M. le curé de Belœil s'occupait sans relâche dans sa paroisse à faire servir Dieu et bénir la religion, il fut réglé qu'à l'ouverture de l'année classique suivante (Octobre 1816), il se rendrait au collége de Nicolet pour y remplacer M. Archambault dans les fonctions de directeur. Son énergie et son habileté supérieures, l'importance des services qu'il avait rendus antérieurement à l'institution, tout le désignait au choix de l'Evêque de Québec.

Le vertueux curé demanda, il est vrai, à demeurer plus longtemps dans sa modeste paroisse, où il voyait beaucoup

de bien à faire ; mais l'Evêque, ayant mis ses services en réquisition en faveur du collége de Nicolet, et ne croyant pas devoir se départir de cet arrangement, M. l'abbé Leprohon s'y rendit sans mot dire. Sa position était délicate, mais, en bon soldat, il sut plier sa tente, sans s'occuper d'avantage de ce qui restait à faire à Belœil. En bon ecclésiastique, chez qui on doit trouver obéissance égale au zèle, il oublia les consolations qu'il avait trouvées dans son ministère, il ferma ses oreilles aux regrets de ceux auxquels il avait été utile. Les paroissiens de Belœil demandèrent, en vain, qu'on leur laissât ce pieux pasteur, enlevé trop tôt à leur affection. Mgr. Plessis considérait comme le premier de ses devoirs de surveiller les établissements d'éducation. Le prélat voulait, avant tout, que les études y fussent fortes, solides, en même temps qu'inspirées par la religion la plus pure. Il tint ferme contre leurs respectueuses démarches pour assurer la continuation des services de M. Leprohon à l'établissement d'éducation qu'il protégeait si efficacement. Les paroissiens de Belœil ont, néanmoins, gardé longtemps le souvenir de son zèle, de sa régularité et de sa douce piété.

Suivant les arrangements de son supérieur ecclésiastique, M. Leprohon se rendit au collége de Nicolet. M. Archambault consentit à se charger de la cure de Saint-Michel de Vaudreuil (*a*) devenue vacante par le décès de M. Deguire, *senior* (*b*), et M. l'abbé Prevost, de la cure de Saint-Mathias, remplaça M. Leprohon à la cure de Saint-Mathieu de Belœil,

(*a*) Voy. : Note sur M. Archambault, au bas de la page 48 de l'article sur M. Raimbault.

(*b*) M. J. Bte. Larose-Deguire mourut à Vaudreuil, le 14 décembre 1815, à 71 ans, 9 mois et 8 jours. M. Joseph L. Deguire, décédé au mois d'avril 1813, était son fils ; ce dernier est mort à Lavaltrie. M. l'abbé Deguire, père, était forgeron et demeurait à la Pointe-aux-Trembles. Son épouse étant morte, il demanda l'entrée du sanctuaire, et fut ordonné prêtre quatre ans après le décès de son épouse. Outre l'abbé Joseph, il avait un autre fils qui fut notaire, et un troisième qui mourut en bas âge. M. Deguire, père, avait étudié au séminaire de Québec. Il quitta ses livres pour prendre le mousquet dans la guerre d'invasion en 1775.

qu'il desservit jusqu'au mois de septembre 1820, où il mourut, âgé de près de soixante ans, dans sa trente-quatrième année de prêtrise. M. Prevost était animé d'un zèle prudent et éclairé. Il avait en outre la réputation d'être un habile administrateur.

XXI.

M. Raimbault, Supérieur du Séminaire de Nicolet, subjugué par l'ascendant du mérite, et par la bonté de cœur de M. Leprohon, l'avait désigné depuis longtemps au choix de l'Evêque de Québec, et décida ce dernier à l'attacher à une institution au service de laquelle il avait, antérieurement, donné déjà des gages de son dévouement. Ces deux vertueux ecclésiastiques étaient intimement liés l'un à l'autre. Il semble qu'ils étaient inséparables ; et tous les jours, nous trouvons encore leurs noms dans la bouche de leurs contemporains, qui révèrent en eux deux amis de la science et de l'éducation.

On s'est tellement habitué à réunir ces deux noms, qu'il devient utile de ne pas confondre leurs caractères différents, comme leurs talents. Rendons justice égale à des mérites également remarquables. « Suum cuique » Ces deux vertueux prêtres furent incontestablement deux hommes dont la carrière a été des plus honorables. Tous deux ont éminemment concouru à l'avancement de la noble cause de l'éducation en cette province ; et tous deux, par leurs grandes qualités, ont bien mérité de la religion et du pays, quoique à des titres un peu différents.

M. Leprohon fut maintenu par les circonstances dans un rôle plus modeste ; le nom de M. Raimbault plus lié à la chose publique, se trouve plus attaché aux événements du temps où il vécut.

M. l'abbé Leprohon, plus communicatif, et, à la fois, plus ami de la solitude, du silence et de l'obscurité, trouvait son plus grand bonheur à s'occuper du bonheur des autres. M. Raimbault, plus pensif, plus concentré, plus sensible, peut-être, désirait néanmoins le bonheur de tous, mais il n'avait ni l'énergie ni l'activité de M. Leprohon. L'un soignait plus les détails, l'autre embrassait plus facilement l'ensemble d'une affaire. M. Raimbault était éminemment qualifié pour présider, comme M. Leprohon pour le seconder. Sans doute, le premier était comme l'âme du Séminaire de Nicolet, mais le second en était vraiment le cœur. Celui-ci était plus amical dans ses procédés, celui-là, cependant, était ami fidèle et dévoué, bien que plus maniéré et plus réservé. M. Raimbault avait plus de dignité, il est vrai, plus d'urbanité, plus de noblesse même dans ses allures, mais M. Leprohon était plus bienveillant, plus sociable et, parfois, plus entraînant par sa touchante bonté. M. le Supérieur fit aimer la vertu dans le monde, et M. le Directeur fit plus aimer la solitude et les conseils de l'ascétisme. Enfin, si l'un avait plus de chaleur, l'autre avait plus de lumières.

Ajoutons encore que si, d'un côté, M. Raimbault était plus façonné à l'école des muses, si son esprit était plus orné, plus richement pourvu de connaissances variées et solides, s'il était enfin plus homme de cabinet, M. Leprohon, d'un autre côté, était plus simple dans les formes, plus profond dans la direction, plus empressé, plus dévoué, si non plus constant, au moins plus généreux et plus homme de conseil. Celui-ci avait une influence profonde sur la jeunesse qui était confiée à sa sollicitude, mais l'influence de celui-là était plus grande, plus étendue, plus générale dans les circonstances où il vécut. M. Raimbault trouva partout des admirateurs ; et partout aussi M. Leprohon se faisait des disciples, des amis. Quoique austère en apparence, et, parfois, usant de formes un peu âpres, M. le Directeur était, néanmoins, toujours uni, compatissant et paternel ; M. le

Supérieur Raimbault, quoique plus digne, était aussi plus grave, plus froid, et, en toutes choses, plus mesuré. Enfin, ces deux hommes éminents, identifiés à la même œuvre, stimulés par la même ardeur et pour les mêmes motifs, s'entendaient parfaitement pour l'exécution des mêmes projets. Unis dans les mêmes travaux, animés des mêmes vertus, également humbles, pieux, réguliers et zélés, soutiens généreux et désintéressés, guides de la jeunesse studieuse, rapprochés par les mêmes vertus, sans se ressembler par les mêmes sentiments ni par le même caractère, ils passèrent plus de trente ans dans une constante communauté de pensées et de vues, dans une douce et continuelle amitié qu'aucun nuage ne vint altérer.

Sans nous occuper davantage des relations, des sympathies qui existèrent entre ces deux laborieux ecclésiastiques, rendons hommage à Dieu qui sait incliner la volonté des hommes, vers le genre de travail auquel il les appelle et qui leur donne les qualités nécessaires pour y réussir.

XXII.

L'air froid, sec, et parfois sévère, qu'on remarquait sur les traits de M. Leprohon, aurait fait soupçonner, dès le premier abord, qu'un pareil sujet était déplacé à la tête d'une maison d'éducation ; mais bientôt on reconnaissait les qualités de son bon cœur et que sa grande âme était de mise partout pour faire le bonheur des autres. Tous les ecclésiastiques de la maison étaient heureux et fiers de voir à leur tête celui que partout on proclamait comme un modèle. On entend parler parfois de son air austère, mais ce ne peut être que par ceux qui exigent des supérieurs une vertu flexible, une discipline commode. La sévérité des prin-

cipes, loin d'atténuer en eux les qualités aimables, leur donne un éclat plus tempéré, plus doux.

Tous ceux, en effet, qui ont connu M. Leprohon rendent justice à l'élévation de son esprit, à sa touchante charité. Tous applaudissent à ce dévouement sans bornes pour la jeunesse confiée à sa sollicitude. Toutes ses démarches, tous ses actes prouvaient qu'un meilleur choix était impossible, et qu'il avait, à un haut degré, les aptitudes et les talents requis pour la direction d'une maison de hautes études. Il est remarquable que son début même dans l'administration ne se ressentit aucunement de sa jeunesse.

Rendu au collége par le grand évêque, M. l'abbé Leprohon montra qu'il avait toutes les qualités, et mieux toutes les vertus qu'exigeait l'emploi qui lui était dévolu. Il ne tarda pas à se vouer tout entier, sans trève et sans merci, à l'éducation des enfants. On peut donc dire de lui ce qui a été dit de l'abbé de l'Epée, qui consacra toute sa vie, avec un zèle infatigable, une charité ardente et une héroïque philanthropie, aux soins des sourds-muets: «L'abbé était comme un père au milieu de ses enfants, il se dépouillait pour les couvrir et portait des vêtements usés pour leur en procurer de bons.» Souvent même, dans les besoins pressants de ses petits protégés, le vertueux M. Leprohon anticipait sur ses revenus futurs en leur faveur, ou intéressait à leur sort les personnes bienveillantes de sa connaissance. Combien d'enfants, oubliés en quelque sorte, mal chaussés, mal vêtus, mal pourvus, passaient l'année scolaire sans subsides, sans recevoir aucun cadeau, aucune gratification, aucune visite de leurs parents, et cependant n'avaient pas fait de dettes au bout des douze mois? En congés, en vacances, en classe, ils n'avaient eu néanmoins aucun pécule à leur disposition. Les petits dons, les petites industries du bon prêtre, et son modique budget leur avaient fait traverser l'année sans chagrin. On avait beau raisonner, le taxer d'imprudence, le pieux directeur laissait dire et maintenait

ses distributions. Il avait de l'expérience et croyait que, si la prudence est nécessaire, la confiance en la Providence est toujours de saison.

XXIII.

La solidité de ses principes défendait M. l'abbé Leprohon contre les procédés de l'ambition, contre les folles dépenses et contre les autres vaniteuses prétentions de l'amour-propre. Elle avait en outre l'avantage de le fortifier contre l'abattement ; et c'est grâce à elle s'il se plaisait dans des milieux qui, d'ordinaire, ne sont guères agréables.

Rien ne le fatiguait, rien ne le rebutait, rien ne le contrariait. Ce modeste lévite, toujours actif, toujours zélé, toujours au service des autres, était cependant toujours content, toujours dévoué, toujours gai, dispos et empressé. Les éloges se multipliaient à son adresse, comme il multipliait ses œuvres ; mais il avait pris son parti, il ne les entendait pas, il y était parfaitement insensible.

Le jeune abbé se reposait un instant à genoux après chaque exercice, après l'étude, après la classe, et disait qu'il savourait en ce moment le plaisir qu'il avait éprouvé en rendant service. Dans une occasion, il ajouta qu'un mot de prière après un travail d'une heure lui donnait repos et consolation ; et que, de plus, il y trouvait zèle et courage pour entreprendre une autre tâche.

Lors de son arrivée à Nicolet, lorsqu'il y fut appelé comme régent et comme professeur de français, on remarqua de bonne heure que les récréations ordinaires, les jeux et les autres amusements auxquels se portent si impétueusement les jeunes gens, ne satisfaisaient qu'à demi le jeune ecclé-

siastique. Aussi ne fut-il pas longtemps au Collége avant de demander qu'on lui permît de faire une demi-heure de catéchisme tous les soirs, avant la prière ordinaire. Ces détails pourront paraître puérils à quelques-uns, mais ils montrent une imagination féconde en mesures propres à occuper et même à aiguillonner les natures les plus indolentes.

Et cette demi-heure que l'abbé passait au milieu d'une douzaine d'élèves, était employée à leur expliquer leurs prières, au développement des vérités de la religion et des ressources qu'elles offrent à l'homme pour son bonheur.

Pendant que les enfants, qu'il évangélisait avec le plus généreux amour, goûtaient son inépuisable sensibilité, les professeurs et les directeurs de la maison admiraient à la fois son incomparable modestie et ce zèle qui ne se ralentissait jamais.

Dans les récompenses qu'il offrait à ces jeunes enfants si candides, ses pieuses industries montraient encore comme il était ingénieux à les soutenir et à les stimuler. L'un devait servir la messe,—l'autre figurerait dans une procession,—celui-ci serait fleuriste,—celui-là porterait des parfums, etc., etc.

C'est par ces moyens qu'il faisait aimer aux enfants pieux les cérémonies du culte si pleines d'attraits pour tous les âges. Sur quelques-uns, déjà, il fondait des espérances flatteuses que ces jeunes gens ont justifiées pour la plupart.

Tantôt il disait gravement :—Vous avez bien étudié cette semaine ; eh bien, mes enfants, au prochain congé nous irons cueillir des fleurs pour les autels.

Tantôt il disait à l'un :—« Mon petit ami, vous aimez bien le bon Dieu, je vais placer vos fleurs à l'autel de façon qu'elles soient les plus rapprochées du Saint-Sacrement. » Puis à l'autre :—« Vos fleurs, mon cher, sont belles ; je veux les placer avantageusement ; mais tâchez, vous aussi, d'être toujours une belle fleur devant le bon Dieu. »

Quelques années plus tard, lorsque M. Leprohon fut mis

à la tête de l'institution, il voulut que l'enseignement du catéchisme se fit chaque jour pour les jeunes élèves ; et, assez souvent, le pieux directeur se soustrayait à la compagnie de ses confrères, ou disparaissait des salles, pour assister à la répétition des leçons de l'enseignement religieux, soit pour y encourager ses petits amis, soit pour soulager le régent auquel était dévolue la tâche de les catéchiser.

XXIV.

On a vu qu'à chaque succès, M. Leprohon réservait à ses élèves les agréments de quelque fête ou le plaisir d'aller cueillir nouvelle corbeille pour orner le sanctuaire de la chapelle des dépouilles parfumées des prés et des côteaux.

Avait-on fait bouquets et guirlandes pour longtemps, l'abondance et la fraîcheur des festons dispensaient de retourner si tôt à la prairie, au bois, au vallon. L'habile pédagogue offrait soudain à ses petits amis, si ingénus, et parfois fort turbulents, l'occasion d'aller faire cueillette de fruits, soit de fraises, soit de bluets, selon la saison. Des joies, des trépignements accueillaient d'ordinaire ces généreuses paroles ; et, pendant ces heures joyeuses, les fruits, comme aussi les fleurs champêtres, tombaient sous leurs doigts avides et besogneux. Chargés de butin conquis sur le règne végétal, la bruyante troupe venait encore déposer au pied des autels bouquets et festons, après avoir savouré les délicieux fruits de la saison.

Comme aussi chaque saison amenait nouvelles fleurs et nouveaux fruits, le pieux catéchiste variait les récompenses et ses parures d'autels au retour des fêtes religieuses et des grands jours, trouvant ainsi moyen de changer les ornements du modeste oratoire et d'enrichir les jeunes cœurs de la science religieuse.

L'hiver et ses frimas ne pouvaient ravir au digne ecclésiastique des moments si précieux. Il avait aussi ses recettes pour conserver ses fleurs, ses ressources pour s'en procurer de vives, de fraîches et de suaves. A ses chers élèves, il donnait occasion de les entretenir, de les renouveler.

De plus, on voyait en eux l'intérêt s'accroître. Le goût se développait à ce petit labeur. Une sainte ambition les portait à multiplier leurs offrandes et la plus belle émulation soutenait leur ferveur. Il en résultait, pour le sanctuaire, plus fraîches et plus riches parures, pour les enfants d'innocentes occupations qu'allégeaient de délicieuses pensées, d'aimables conversations et de charmantes confidences qui provoquaient joyeux propos et naïfs épanchements. Pour la plupart, c'était leurs plus chères distractions, leurs fêtes les plus aimées et les délassements dont ils se montraient le plus avides.

Ce besoin de parer l'autel de fleurs aux riantes couleurs, leur donnait le goût de les cultiver, de considérer leurs formes variées, leurs ramifications délicates, leur merveilleuse parure, d'examiner leurs habitudes, leurs propriétés, leur faisait aimer de plus en plus leur structure, leurs légions émaillées, diversifiées avec tant de grâces.

Cette habitude amena le goût de l'horticulture. On le favorisa, il se développa ; et, de son côté, M. Leprohon, qui l'activait, fit tant et si bien qu'il obtint aux écoliers d'abord un petit jardin, puis dans ce jardin, un petit parterre à chacun, puis, enfin, des prix annuels aux plus dévoués, aux plus constants, aux plus laborieux.

Aujourd'hui, non seulement la rose et l'œillet s'empressent d'y naître, mais ces parterres embellis par tant de mains ingénieuses et rivales sont entremêlés de nappes verdoyantes de gazon, d'élégants bosquets où l'on trouve l'ombre, la fraîcheur et le silence. Pour la jeunesse, ici toute la nature s'embellit. Ici, par elle, la grâce et la beauté remuent l'âme

sensible. Son grand secret c'est de plaire aux yeux pour gagner les cœurs. Ici donc, sans chagrin, on passe du loisir au travail, du repos à l'étude.

L'art de cultiver les fleurs a toujours été en honneur à Nicolet. On sait en apprécier les jouissances. On pratique, on aime *cette aimable science par laquelle*, dit un ancien, *Dieu a voulu nous initier à l'amour du bon par l'amour du beau*

Dans ces petits parterres, cultivés avec intelligence, comme dans les frais vallons et dans les bois ombreux, M. Leprohon ne laissait pas ses petits élèves distraits et indifférents au milieu des merveilles de la nature. Il y trouvait des motifs de réflexions pieuses, de causeries agréables, d'élévation d'esprit vers l'intelligence divine qui régit, qui féconde et qui renouvelle toute la nature.

Dans la lumière, dans la verdure, que de merveilles, en effet ! Que de beautés ! que d'harmonies ! Comme le pieux directeur savait en dévoiler les grâces et les splendeurs ! Comme il aimait à exalter la Toute-Puissance *de celui qui est le Père de tant d'œuvres glorieuses !* (*a*) de Celui qui a assigné à tant d'objets frêles et délicats, des lois constantes et pleines d'harmonie !

Voilà comme il intéressait à la fois le cœur, l'esprit et l'imagination.

Et, plus de trente ans après cette époque, lorsqu'il eût laissé le collége, M. l'abbé, dans ses heures solitaires, après un travail prolongé, se délassant en sage, aimait encore à promener parfois

....Ses regards attendris
Sur ses bois, sur ses fleurs, sur ses enfants chéris.

(*a*) These are thy glorious works, Parent of good, Almighty !.........
MILTON, *Paradis Perdu*, Liv. V, v. 154.

XXV.

O Nicolet, *Nicolet qu'embellit la nature* !... Nicolet, où tant de jeunes talents ont mûri dans la solitude ; où tant de jeunes amis ont embelli réciproquement leur existence ; où tant de personnages éminents ont été préparer les bases de leur avenir !... aimable asile, rempli du souvenir de tant de précieux noms, de tant de beaux génies sortis de tous les rangs, de toutes les conditions, depuis plus de soixante ans !... Maison fortunée qu'embellissent tant de charmes, plus florissante encore par les suaves vertus qu'on y pratique que par les arts et les sciences qu'on y enseigne, oh ! toujours, toujours, du pays tu seras et l'honneur et la gloire !

Mais ta rivière, mais tes pins, ce massif enchanteur, ce bosquet ombreux et sans rival où l'on goûtait autrefois le frais et le repos, tes jardins, tes bois, sont encore doux et chers à bien des cœurs... Combien de tes enfants qui ont brillé dans le sanctuaire ou dans les conseils de la nation, qui ont été par leur honorabilité et par leur capacité reconnus l'ornement de la société, combien de jeunes gens, disons-nous, pendant qu'ils mûrissaient leur jugement, qu'ils fortifiaient leur raison, qu'ils enrichissaient leur mémoire et leur imagination par la culture des lettres, et qu'ils puisaient le savoir aux sources les plus pures, contemplaient ici la nature, dans ses plus belles splendeurs ! L'âme sensible aux beautés de la nature apprenait à bénir et à louer le Créateur. La vie de chacun s'écoulait, sur ces bords enchanteurs, sans agitation, dans une douce monotonie, au sein de belles et riches campagnes. On étudiait, on méditait, les uns par inclination, les autres par reconnaissance, tous par devoir ; puis, aux doux fruits de la science, on joignait les plaisirs

de la solitude, les agréments de la vie champêtre, et les joies douces que donne une conscience pure.

La jeunesse active, sobre et rustique parfois, toujours timide, rêveuse ou naïve, aimait tantôt à se réfugier dans le temple, tantôt à s'ébaudir sur les vertes pelouses. Chacun s'évertuait à déployer son génie naissant, insouciant des misères et des épreuves qui lui étaient réservées ; sans soupçonner les errements des beaux esprits, les mécomptes de l'ambition, ni les plaintes, ni les aigreurs, ni les déceptions de leurs devanciers que déjà la fortune traitait parfois en marâtre... O séjour enchanteur! Combien de cœurs affectueux élèvent vers toi les parfums de la reconnaissance et d'un amour inaltérable!...

Des souvenirs si chers, si vifs, si tendres ne seraient pas complets si on omettait ce que M. Leprohon faisait pour les embellir et pour les multiplier.

XXVI.

Avant de suivre M. Leprohon dans la direction des études, voyons sa conduite comme préfet de discipline; car il était tout cela à la fois, et même plus que cela, puisqu'il cumulait, bon gré malgré, les emplois de professeur de théologie, de directeur des ecclésiastiques, etc., etc.

M. l'abbé Leprohon était doué d'une vertu qui ne reculait devant aucun obstacle. On sait qu'en tout temps, en toutes circonstances, il était calme, insensible à l'intrigue, à l'injure même, et qu'il était noblement et sans relâche attaché au devoir. La justice exige que ces excellentes vertus, bien souvent méconnues par suite de sa grande modestie, parviennent à la connaissance de ses concitoyens. Sa vie était publique, mais, à bien dire, circonscrite dans l'enceinte de son cher collége.

M. le directeur avait à surveiller l'observance de la règle à toute heure de la journée. Il se faisait un devoir de donner lui-même l'exemple de la régularité en tout point. Il présidait aux exercices de piété, soit des élèves, soit des professeurs. Il visitait les salles, les dortoirs, souvent les classes, avisant les régents et les professeurs, ou encourageant les élèves. Partout le règlement était observé, la discipline la plus exacte maintenue, mais sans contrainte. On sentait qu'une main vigoureuse présidait à la direction de la maison. Et c'est bien en tout point, en toute circonstance, et partout qu'il désirait qu'on se conformât à l'esprit de la règle.

Etant allé faire visite aux directeurs d'un séminaire, pendant les vacances, il se montra très-offensé de ce qu'on permettait aux écoliers d'aller et venir par la maison sans le costume de rigueur, le capot bleu, l'antique uniforme des colléges, qu'ont honoré tant d'hommes distingués dans tous les rangs de la société par leurs talents, par leurs qualités et par leurs vertus. Cependant, cette discipline sévère, il ne la maintenait que dans l'intérêt du plus grand nombre. Nous l'avons entendu affirmer bien des fois par d'anciens élèves, aujourd'hui haut placés dans les rangs de la société. Ils avouent avoir eu en lui le meilleur ami ; et il est de fait que les parents ne se retiraient pas de ses appartements sans être touchés de sa bonté et de l'intérêt plein de tendresse qu'il portait à leurs enfants.

N'envisageant dans ses nombreux élèves que des esprits à éclairer, des cœurs à former, M. Leprohon n'épargnait aucunement ses peines pour leur rendre service.

La bonté s'alliait en lui à la dignité du caractère. Il pardonnait aux uns les écarts, les travers, les inégalités de caractère, il fermait les yeux sur les étourderies, les caprices et les bizarreries des autres, et, pour tous, se montrait plein de condescendance. Il indiquait à chacun les fâcheuses inclinations, les penchants dangereux, les tendances mauvaises contre lesquels il fallait lutter. Ces observations le

conduisaient à apprécier non-seulement le caractère de chaque élève, mais à connaître son mérite et sa docilité; et le mettait en mesure de le diriger avec plus de succès.

M. le directeur usait modérément de réprimandes, mais il employait fréquemment les avis, les exhortations douces ou sévères, avec une sagacité, un à-propos qui éclairait l'esprit, qui dirigeait le cœur et qui toujours perfectionnait, sans humilier, sans décourager.

XXVII.

Protection, encouragement, conseil, réprimandes mêmes, tout était donné, distribué, ménagé avec douceur, avec tendresse, disons aussi avec sûreté, avec une fermeté qui n'excluait pas la bonté, mais qui faisait pressentir des punitions plus dures ou plus pénibles en cas de récidive.

Le châtiment arrivait, mais il était précédé de mesures et de moyens qui devaient le faire éviter. Il était accompagné de paroles qui encourageaient, qui ravivaient. Et, pour tout dire, ajoutons qu'il était donné à ceux qui manquaient, avec les ménagements dûs à l'âge et à la condition de l'individu.

Les écoliers savaient d'avance qu'au tribunal de M. Leprohon il n'y avait ni déni de justice, ni passe-droit, ni rigueur qui eussent excité l'animosité, ni révolté l'amour propre. On savait que le directeur avait des tendresses, parfois même des caresses opportunes pour le coupable, mais on connaissait aussi qu'il les accordait avec mesure, avec ces ménagements qui amènent la correction à bon terme. D'ailleurs, tout le monde savait que le châtiment avait été annoncé, qu'il avait été amoindri, mitigé, et que le mentor ne châtiait que par devoir.

A certaine heure, à la fin du jour, se trouvait à sa porte

une petite troupe agitée, émue.—Les uns avaient été renvoyés par les régents, les autres avaient à se plaindre de leurs confrères ; celui-ci avait des misères, celui-là avait été ou mutin, ou dissipé.—On en voyait de craintifs, de timides, d'indécis. Ces jeunes gens avaient compris que la jeunesse avait là non-seulement un maître, mais un tuteur, un père, et un père plein de tendresse et de force, qui les défendait de tout mal, de toute misère, qui les soutenait contre toute faiblesse et qui les préservait de tout malheur. Ils se confiaient dans ce chef, cet ami qui enseignait à tous à vivre et à mourir fidèles à Dieu et à ne jamais craindre l'homme plus que Dieu.

A tous le guide sûr et consolateur rendait le calme et le bonheur. Justice à ceux qui avaient été blessés dans leurs affections, secours aux faibles, aux infirmes, et à tous paix et conseils. Le bon directeur éclairait, avertissait, reprenait, corrigeait avec calme et avec patience. C'est là qu'il fallait voir sa mansuétude aux prises avec les faiblesses, avec les passions et avec les misères de tout ce petit monde, montrant sa justesse d'esprit, son zèle, sa vertu, sa religion. Les fautes, les murmures, les rechutes de cet essaim fragile faisaient vraiment resplendir sa foi, sa charité, la grande bonté de son cœur. En peu d'instants ce pieux mentor avait tout écouté, tout compris, tout guéri, sinon avec délices, aux moins avec amour.

L'habile directeur avait aussi ses méthodes à l'endroit des coupables. Car eux aussi, parfois, avaient à se présenter, la rougeur au front, le repentir dans l'âme, devant l'homme plein de miséricorde. Ils tremblaient devant l'autorité ou méconnue ou injuriée. Le coupable s'était mépris—ou il avait cédé à l'illusion ; bref, était-il repentant ?—La réprimande lui était si bien ménagée, les avis donnés si amicalement, que le délinquant sortait de l'appartement heureux de se sentir repentant, consolé, encouragé, béni par un ami si juste, si généreux.

Nous avons dit qu'il faisait fréquemment la visite des classes. Il se montrait inconsolable quand quelque circonstance l'empêchait de visiter régulièrement ses chers élèves. De la meilleure grâce, il se soustrayait même à la plus aimable compagnie pour voler auprès d'eux. Mais, comme nous l'avons dit, il savait déployer, au besoin, avec une noble fermeté, cette bienveillance affectueuse qui faisait place à l'inflexible sévérité lorsqu'un sujet indocile ou arrogant ne lui tenait pas compte de ses bons procédés, lorsque son affabilité et ses prévenances étaient méconnues, et que l'exemple du mutin pouvait devenir contagieux.

XXVIII.

Tout ce que M. l'abbé Leprohon faisait était pour le bien de ses subordonnés, et tout ce qu'il entreprenait pour eux était accompli avec une bonne foi parfaite. Son air froid, grave, et parfois austère, aurait fait soupçonner au premier abord qu'il n'était nullement expansif et qu'il n'accordait aucune sympathie aux âmes contristées. Il était néanmoins le père, l'ami, le meilleur ami, et même, parfois, l'instituteur du plus grand nombre des élèves. Dans les récréations, il félicitait l'un, il stimulait l'autre, il revenait sur ce qui avait été observé dans la revue des classes. Tantôt il emmenait à ses appartements l'écolier à esprit lent, pour lui expliquer ce qu'il n'avait pas saisi de ses matières classiques ; tantôt il lui assurait le concours d'un de ses camarades plus avancé, afin de le faire progresser et de le faire sortir de l'abattement, du découragement que produit l'insuccès prolongé. Sa sollicitude constante, ses soins empressés donnés à ses élèves, à des enfants faibles ou peu intelligents, ne se mesuraient que sur l'étendue des besoins de ces jeunes gens qui lui étaient étrangers, il est vrai, mais qui étaient confiés

à sa tendresse, à sa vertu. Qui pourrait compter ses insomnies, ses démarches entreprises pour servir des malades, des incorrigibles, et, parfois, des cœurs durs qu'il espérait attendrir par ses bontés? Qui pourrait mettre au jour tous les actes de vertu qui caractérisent la généreuse et noble existence de ce prêtre toujours bon, toujours prévenant, toujours amical, toujours consolateur, malgré les défaillances, malgré les égarements de ses nombreux élèves, malgré les ennuis, les fatigues de sa charge, malgré toutes les tristesses qu'on n'énumère pas, mais qui se comprennent, et que l'écolier, même le plus indiscipliné, n'a pas oubliés, que le plus mutin de ce temps se rappelle, depuis qu'échappé de la ruche, où il développait son intelligence, il a fait taire ses passions? Combien de ces natures âpres et peu délicates lui sont redevables des salutaires réformes qu'elles ont subies, chérissent ces réminiscences et se reprochent les froideurs causées, les désolations, les agitations infligées, les embarras suscités à un saint homme qui consumait pour eux, dans le silence, ses jours, son repos, sa santé, etc., etc. Dans cette position ingrate et monotone, ce qui soutenait le courage de cet aimable protecteur du jeune âge et de ceux qui lui ont succédé, ce qui les animait dans la tâche, ce n'est pas l'honneur de servir leurs semblables ou la pensée d'être utiles à des amis, ou de se rendre dignes de leurs récompenses, c'est d'abord, et avant tout, l'idée de remplir un devoir, de faire aimer Dieu et de mériter ses faveurs.

Enfin, M. Leprohon, plein de l'esprit de l'Evangile, savait, par des prodiges d'adresse patiente, ranimer ceux qui se laissaient entraîner sans défiance par de malheureux instincts. Tout était alors prévu d'avance, tout était calculé. C'était, on peut le dire, arrêter le mal dans son principe, si bien qu'une foule de jeunes gens lui étaient reconnaissants de la prudence avec laquelle il les avait prémunis contre les dangers de l'avenir. Il montrait à tous cet attachement qui

captive, cette sollicitude qui attire plus au bien que les reproches et les gronderies ne détournent du mal.

Qu'il faisait bon de vivre avec lui, nous disait un des anciens du clergé, auquel il nous a été donné de parler de lui ! Les années passées avec M. Leprohon, nous disait encore tout récemment un aimable et pieux confrère qui avait pu l'apprécier, ont été trop courtes ! « Cependant, je lui dois ce que je suis. » —Et combien d'autres témoignages de ce genre ne pourrions-nous pas reproduire ?

XXIX.

D'après ce qui a été dit des éminentes qualités et des rares vertus qui distinguaient le pieux abbé Leprohon, on conclura aisément qu'on avait acquis un précieux auxiliaire à l'établissement en l'y appelant. Mais ces grandes vertus qu'on admirait parfois et qui dans tous les temps lui conciliaient l'amour et le respect des élèves et des professeurs, M. le directeur ne s'en était pas paré sans grand labeur, ni surtout sans vigilance exacte. Ce ne fut pas la tâche d'un jour, ni même une œuvre accomplie dans une certaine période. Ce fut le travail de toute sa vie et de chaque jour de sa vie.

On voyait de temps à autre l'empire que la religion exerçait sur ce caractère ardent, sur cette nature difficile et parfois violente. On en jugera par ces deux faits.

Un jour, l'Evêque de Québec, rendu à Nicolet pour y prendre état des choses, pour y apprécier mieux le mérite du corps enseignant en le prenant à l'œuvre, et pour juger mieux des aptitudes des élèves, avait souvent appelé M. Leprohon et l'avait retenu assez longtemps dans ses appartements, où plusieurs personnes avaient tour à tour demandé audience—ce qui, tout en prolongeant les séances, inter-

rompait le compte-rendu de M. l'abbé et le ravissait à ses occupations.

Au sortir des appartements du prélat, pour se rendre à la salle des exercices, où le règlement commandait sa présence, M. Leprohon rencontra un jeune prêtre, étranger à la maison, qui l'aborda respectueusement et lui demanda si l'Evêque était encore au séminaire......

—A vous d'y voir, dit M. Leprohon, en traversant le corridor avec rapidité.

—Mais......je viens......balbutiait le nouveau venu......

M. Leprohon n'avait pas entendu, il était disparu......

Le jeune vicaire, interdit, éperdu, ne savait plus déjà dans quelle direction porter ses pas, que M. le directeur revint à lui en disant :

—Voyons, mon cher, je vous ai parlé avec quelque vivacité.—Ne m'en voulez pas—je suis à vous.

—M. le directeur, répliqua l'étranger, je suis venu à la voix de mon supérieur. Je me rends auprès de mon évêque ; je ne prétends pas, comme un intrus, m'imposer indiscrètement ici.........

—Vous êtes en règle, mon cher confrère, repartit M. Leprohon, oubliez mes imperfections ; et, de ce pas, allons aux salles de Sa Grandeur......Je vais vous y conduire et vous introduire même......Mais je suis si partagé, que j'oserais presque me plaindre de ce que mes occupations me font oublier mes devoirs envers les confrères ! Voyez donc, monsieur, mon excuse ne vaudra pas mieux que le pauvre dîner que nous partagerons tantôt. Vous serez des nôtres, n'est-ce pas?......A tantôt donc......

Et la porte de l'Evêque s'ouvrit.

Heureusement, le jeune prêtre était de ces intelligences capables de comprendre les véritables dévouements. Il vit dans la conduite de M. le directeur un homme de cœur qui voulait réparer des paroles irréfléchies.

Un matin, par un gros froid de décembre, M. le directeur

revenant de la sacristie au collége, rencontra sur son passage le nommé Osias, qui avait, à cette époque, mission de traîner, bon an mal an, la poste de la campagne à la ville du district et de la ville à la campagne. Le bon Osias qui, ce jour-là, n'avait pas à transporter les paperasses du commerce et de la diplomatie, désirant communiquer avec son curé, arrivait à la sacristie un peu avant la messe et demanda avant d'entrer, en saluant M. Leprohon qui sortait, si M. Raimbault était à la sacristie?

—Allez donc y voir, dit M. le Directeur, et vous le saurez......Osias entra, adressa quelques paroles à M. le curé et sortit aussitôt.

Il n'était qu'arrivé au bas des dégrés lorsqu'il entendit M. Leprohon lui dire :—Mais, dites donc, Osias, la poste est-elle arrivée? Y a-t-il malle aujourd'hui?

—Ah! Monsieur, à votre tour maintenant, dit Osias, Allez-y voir, et vous le saurez.

—C'est bien, mon vieil ami, répartit M. Leprohon. Je sais que je vous avais parlé trop vivement. Je suis revenu vers vous pour nous raccommoder. Votre sourire me dit que vous n'êtes pas fâché......Merci! Une autre fois je tâcherai d'être plus amical; mais vous, respectez le silence qu'observent les hommes de communauté. Vous comprenez que je devais l'exemple aussi sur ce point, et que je me suis accoutumé de bonne heure à le pratiquer sérieusement. Et encore......

—Déjà Osias s'était éloigné au pas de course, poussé par un gros vent de nord-est qui compromettait sa marche sur le chemin glissant.

Le bon directeur racontait lui-même ce fait un jour et il ajouta :—Je devais l'exemple du silence à la communauté qui, de la salle d'étude, avait les yeux sur moi—c'est vrai—mais je devais aussi l'exemple de la charité à ce bon serviteur public. Pour ne l'avoir pas traité avec assez d'égards, vous le voyez, j'ai manqué envers lui et envers les autres. —Voilà les fruits de la vivacité irréfléchie!.........

Avec une nature aussi vive, avec un caractère aussi âpre, comment expliquer la bonté, la douceur et la miséricorde que pratiquait si hautement M. Leprohon, sinon en disant qu'il était un saint ?

XXX.

Cependant la sévérité de M. Leprohon tenait peut-être moins à son naturel qu'à ses principes. Il était bon, paternel, affectueux pour tous. Un autre fait vient ici à l'appui de ce que nous écrivons.

M. l'abbé C*** A*** qui était (en 1816-1818) ecclésiastique et professeur au collége de Nicolet, aidait M. Leprohon. Il connaissait sa sollicitude toute paternelle pour les élèves de la maison. Un soir, sans autre motif que celui d'intriguer son confrère, il l'avertit, mais avec des précautions minutieuses, qu'un des grands écoliers du collége veut déserter, et que le coupable va prendre la fuite, bref, qu'il n'a que le temps de courir après lui. M. A*** s'éloigne sans vouloir donner de plus amples explications.

L'aimable directeur transporté, tout hors de lui-même, s'élance de la maison sur la grande route, dans la direction où il croit entendre les pas précipités du déserteur ; il crie au fugitif :—« Viens-t'en, mon enfant, reviens ; ne crains rien, j'oublierai tout.—Je te pardonne, je te pardonne ta désertion.—Crois-moi, reviens. » Un moment après, M. l'abbé A*** quittant son travestissement, se fait connaître et lui avoue que toute cette petite pièce est factice : qu'aucun enfant n'a pensé à faire pareille scène, qu'il n'y a pas d'autre coupable que lui-même, et qu'il avait voulu contrefaire le déserteur pour le taquiner un moment. Après un instant de silence, M. Leprohon lui dit : « Vous ne savez pas ce que j'ai souffert pendant tout le temps que vous m'avez tenu en suspens ! tout mon intérieur était bouleversé.

Ne faites jamais cela—j'ai trop souffert pendant que vous étiez absent. Epargnez-moi de pareilles angoisses à l'avenir. »

Le temps que l'on passe dans un collége est celui des développements les plus heureux et les plus rapides du cœur et de l'intelligence (*a*). L'imagination, l'esprit, la mémoire, les affections ont alors une surabondance de vie, de générosité et d'activité. C'est l'âge des amitiés pures ; l'époque de la piété envers son Dieu comme envers sa famille ; c'est, enfin, ce printemps de la vie où les sentiments ont plus de fraîcheur et de sève, et où ils peuvent, s'ils ne sont pas pervertis, se porter avec moins d'effort vers tout ce que l'innocence des mœurs et la culture bien dirigée de l'âme peut produire de bon et d'aimable. M. l'abbé Leprohon comprenait tout cela. Son devoir était de protéger l'innocence de ses jeunes élèves contre les attaques, contre les ruses et les atteintes de ceux déjà gâtés par l'orgueil, déjà faussés par le mensonge, et dont les discours sont généralement si dangereux. Quoi de plus triste que de voir de beaux jeunes gens, véritables fleurs à peine écloses, que fane, que dessèche le souffle pestilentiel d'un esprit vicié ! Ces belles espérances sont éteintes dans leur germe, ces âmes vierges sont désolées par la corruption, et parfois, par une impiété précoce ! M. Leprohon pouvait-il demeurer froid et impassible au milieu de ce travail de destruction de l'esprit mauvais? Pouvait-il sourire à ces misérables atteints par le vice, que la vertu effraie, et pour qui le bien est un problème ? Ceux-là ont trouvé M. le directeur sévère, ils ont trouvé en lui un esprit droit, qui ne savait pas mollir devant les défauts. Il démasquait, en effet, leurs hypocrisies, et des reproches sanglants, des expressions de mépris étaient adressés à ces enfants aveugles et pervers, tant pour modérer leur fougue, que pour mettre les autres en garde contre leurs pratiques dangereuses.

(*a*) L'*Ami de la Religion*, Tome LXXIV, page 353.—(Année 1832.)

XXXI.

Rien n'était négligé de la part de M. l'abbé Leprohon pour donner aux enfants l'éducation morale, pour les former aux habitudes de la vie chrétienne. Voilà pourquoi on a vu sortir de la maison de Nicolet un si grand nombre d'élèves qui se sont distingués par une foi vive, par une piété tendre et éclairée, par une vertu solide et par un sincère attachement à la religion.

Pendant vingt-cinq ans qu'il fut Directeur du Séminaire, beaucoup de prêtres ont été formés et préparés par lui au saint ministère, et un grand nombre d'hommes de profession, également chers à l'Eglise et à l'Etat, ont été guidés, avec une rare sagesse, à travers les difficultés du jeune âge et disposés à la vie publique. Ce fut surtout dans l'art de former des prêtres, de peupler le sanctuaire de lévites fervents, réguliers, pieux et zélés, qu'il montra de l'ardeur et de l'habileté. Son zèle infatigable l'excitait sans cesse et il en était venu au point de ne s'accorder que partiellement le repos de la nuit. L'œil constamment ouvert sur les besoins de chacun, toujours vigilant sur les faiblesses de ses chers enfants, tard dans la soirée, il visitait les dortoirs, s'assurait du bon ordre; et, au besoin, soignait les malades. Il consolait celui-ci, encourageait celui-là ; il exhortait les uns, stimulait les autres, à tous souhaitait bonheur, paix et repos. On le voyait chaque jour, comme dit le poëte :—

......portant un peu de baume à la souffrance,
Aux corps quelque remède, aux âmes l'espérance,
Un secret aux malades, aux partants un adieu,
Un soupir à chacun, à tous un mot de Dieu. (*a*)

La bonté de son cœur était comprise des plus petits. La noblesse et la générosité de son caractère n'excluait personne

(*a*) Lamartine.

de son amitié. Sa droiture, ses sentiments nobles et élevés, l'auraient décidé à donner sa vie plutôt que de souscrire à quoique ce fût qui portât atteinte au prochain.

Mais c'est surtout dans ce moment critique où le jeune homme doit faire le choix d'un état de vie que M. Leprohon lui prodiguait les secours et les conseils les plus profitables. « *Manus lassas roborasti.* »

Quelques personnes pensent que ce n'est qu'après le cours intégral des études classiques que le sujet doit s'occuper du choix d'un état de vie. Non. Il n'en est pas ainsi. Le sage Directeur éveillait de bonne heure l'attention des jeunes gens sur ce point. Bien persuadé que de cette circonstance dépendait le bonheur individuel d'un jeune homme comme aussi celui de plusieurs membres de la société, qui lui sont attachés successivement par les liens du sang ou par les relations d'affaires, M. Leprohon s'empressait de leur rappeler ce point important et les exhortait à ne pas le perdre de vue pendant leurs études.

A tous, il donnait pour règle générale de n'écouter ni les rêves de l'ambition, ni les aspirations ardentes des passions. A tous, il apprenait à mettre leur conscience en sûreté, en cherchant, d'abord et avant tout, la volonté de Dieu, et à mériter, par là, le concours et l'assistance de l'Esprit Divin, *qui souffle où il lui plaît*. De là ce retour à la sagesse, de là ce zèle pour la perfection qu'on remarquait de bonne heure chez un certain nombre de ses heureux élèves qui possédaient déjà ce charme intérieur, ce calme, cette paix de l'âme, cette sécurité qui fait le bonheur.

XXXII.

Avec une patience affectueuse, vigilante et de tous les moments, le pieux Directeur environnait de soins multipliés

et délicats ces jeunes gens qui recouraient à son expérience. Il travaillait assidûment à diriger leur éducation morale et à la mettre en rapport avec l'état auquel ils se destinaient. Il formait l'âme par la culture. Il développait les facultés, il appréciait les talents, mais lentement, avec sagesse, et se prononçait à l'instant opportun, sans s'occuper jamais des avantages de la fortune. C'est ainsi qu'il prenait ses mesures, sans indiquer une position déterminée à son jeune aspirant, lui aidant à se donner à Dieu, à se donner au prochain, à être fidèle à la grâce et à correspondre aux vues du Seigneur.

Nous avons observé que ce sage guide de la jeunesse procédait lentement, c'était dans le but d'acquérir une idée juste des penchants et du caractère d'un sujet. Mais quand le moment était venu de s'occuper directement, sérieusement, du choix d'un état, il consultait fort souvent le jeune écolier sur ses dispositions, sur les précautions qu'il prenait pour recevoir d'en haut la vraie lumière ; il consultait les maîtres, les parents de ces enfants, il suivait tous les changements de l'âme et du corps, assistait de près à toutes les phases de l'esprit, les surveillant, les dirigeant, provoquant les confidences, éclairant les doutes, dissipant les incertitudes, les tristesses, afin de décider avec justesse et d'assurer à ses jeunes amis une place utile dans la grande famille.

La détermination d'un jeune homme pour un emploi quelconque, cette époque si importante et si hérissée d'obstacles, si grave dans ses conséquences, cette circonstance à laquelle personne ne doit demeurer étranger, M. Leprohon voulait que chaque écolier s'en occupât pendant tout le cours de ses études, pendant ses prières, dans ses œuvres de religion, pendant l'année scolaire, dans les retraites et même dans les vacances. A tout il faisait connaître leurs obligations envers la société et les diverses modifications que chaque sujet pouvait apporter à ces obligations selon les circonstances où il se trouvait. Autant il prenait de soin à éclairer les vocations, autant il se donnait de garde de les contraindre.

Tantôt il exposait à l'élève la rigueur des sacrifices qu'il lui faudrait faire pour remplir exactement les devoirs de l'état de vie auquel il se préparait. Tantôt il suggérait à l'adolescent, qui s'occupait de son avenir, les moyens d'obtenir l'assistance du ciel. Aux aspirants au sacerdoce, il expliquait leurs obligations ; il les prémunissait contre les séductions ; il leur faisait entrevoir que la nature a des dégoûts et des répugnances qui obsèdent l'âme. Il savait que tous avaient besoin d'aide, de secours, d'encouragements, dans ces heures d'angoisses. Mais il est peut-être fastidieux de descendre dans ces détails auxquels bien peu sont familiers. Cependant, ce n'est qu'en énumérant les mesures de prudence auxquelles s'assujétissait M. Leprohon, que nous démontrerons combien son mérite était réel.

XXXIII.

Tel était le talent du vertueux directeur, qu'à sa parole, les préjugés de toutes nuances s'évanouissaient. Non seulement ceux que l'air, presque rigide et peu sympathique de M. Leprohon, auraient refroidi, se reprochaient bientôt d'avoir agi avec embarras ou d'avoir hésité devant ses prévenances, mais les protestants, les enfants des protestants les plus éloignés du commerce des prêtres, l'aimaient comme un frère et le vénéraient comme un père.

Dès le début de sa régence, à Nicolet, un étudiant, doué de talents précoces, le jeune Wm. Willard Moore, né à Greenfield, dans l'Etat de Massachusetts, et qui avait tant intéressé le vieux Ezra Carter, son maître d'école, lorsqu'à l'âge de huit à dix ans, il le prenait sur ses genoux pour lui faire réciter ses leçons de grec et de latin, vint se ranger sous la houlette de M. Leprohon, à Nicolet.

Ses parents, fiers et jaloux de ce petit prodige, voulurent

lui faire apprendre le français. Ils le placèrent au collége de Nicolet, où il émerveillait tous ses condisciples par sa prodigieuse mémoire. Il ne fut guères qu'un an sous la direction si aimable de M. Leprohon. Il conversait avec lui pendant toutes les récréations pour lui apprendre le français par la pratique ; et, le professeur dévoué lui donnait tout le temps dont il pouvait disposer, autant pour le récompenser de son application, en répondant à toutes ses questions, que pour faire son éducation tout en l'instruisant. L'abbé présumait bien que le jeune *Bostonnais*, comme on l'appelait, ne serait pas longtemps au collége et qu'il ne ferait ensuite son éducation que par la lecture, presque toujours dangereuse à ceux qui s'y adonnent sans discernement ou sans guide. Aux jours de congés, aux promenades, aux moments libres, Moore était toujours avec M. Leprohon ; et, à ceux qui lui conseillaient de prendre part aux jeux, aux courses, aux ébats de ses condisciples, Moore répondait que M. Leprohon était plus amusant qu'eux, et M. Leprohon répondait selon la maxime de Fénélon :—« Heureux ceux qui s'instruisent en s'amusant ! »

L'enfant se prit d'un tel attachement pour son professeur qu'il voulut demeurer au Canada. Il se lia, au collége, avec MM. Antrobus, Maguire, Walsh et autres étrangers qui fréquentaient cette maison et qui avaient un grand respect pour M. Leprohon. M. l'abbé, de son côté, ne crut pas devoir contrarier les vues de son élève. Ses parents le rappelèrent, mais il revint bientôt au Canada. C'est avec plaisir que M. Leprohon vit son élève se placer, à Montréal, dans l'étude d'un avocat distingué, alors le doyen du barreau, Stephen Sewell, écuyer, et y faire tout son droit. Il avait été admis à la pratique depuis quelques mois, lorsqu'il mourut à Montréal, le 15 janvier 1813, en regrettant de ne pouvoir donner à ses parents l'adieu suprême et serrer la main de son *cher professeur de collége*, comme il nommait M. Leprohon.

Le jeune Moore avait été gradué, en 1804, à l'Université de Dartmouth, et l'on croit qu'il est, de tous les élèves lauréats des Universités des Etats-Unis, celui qui a reçu les honneurs académiques à l'âge le moins avancé.

A l'âge de douze ans, lorsque les degrés lui furent conférés, il soutint une discussion en hébreux avec le plus ancien élève de sa classe. Après avoir laissé les cours de Darmouth il demeura quelque temps dans sa famille et prit une école à Peacham, dans l'état de Vermont. L'année révolue, le jeune Moore avait demandé admission à Nicolet, mais ses parents, sans se refuser à ses vues, temporisèrent encore, sans doute, dans l'espérance qu'il oublierait le Canada, et le projet d'y aller étudier. Ils cédèrent néanmoins à ses instances réitérées, et c'est alors qu'il fit la connaissance de l'estimable M. Leprohon, qui en parlait toujours avec sensibilité et de la manière la plus sympathique.

XXXIV.

Quand l'éducation avait développé les facultés de l'intelligence chez le jeune étudiant, qu'il avait parcouru le programme classique indispensable à la bonne éducation, quand, avec une persévérance toute chrétienne, il avait réformé ses penchants, qu'il avait été conseillé, prémuni, éclairé, M. Leprohon qui, à de grandes connaissances, joignait le talent d'une longue expérience, l'aidait à opter pour telle ou telle carrière. Il avait inspiré à son sujet une probité sévère, des habitudes fortes de régularité et de piété, il le mettait en garde contre les entraînements de l'ambition. Il lui faisait voir la nécessité de choisir une profession et de l'honorer, fût-elle la plus modeste. Les tâches que réclamait cette carrière, la sagesse qu'il fallait montrer dans cet état, les besoins que la famille et la société avaient d'hommes in-

tègres, moraux, et bien d'autres considérations étaient développées, débattues, remises plusieurs fois sous les yeux du jeune écolier. On l'invitait à diriger toutes les forces de son âme vers le but grand et noble qui lui était présenté ou vers lequel il tendait. Les doutes, les objections, les appréhensions étaient, de part et d'autre, exposés confidentiellement. Le maître et l'élève, confondant leurs intérêts, d'un commun accord, priaient ensemble.

Ces procédés, pleins de naturel et de délicatesse, refoulaient les élans indiscrets et trop généreux, repoussaient les aspirations absurdes, déjouaient les rêves décevants de l'ambition et ramenaient le calme et le bonheur dans une âme inquiète, indécise et tourmentée. Ces épanchements prévenaient les découragements, les abaissements et les misères individuelles et sociales. A la tristesse d'un esprit flottant dans l'incertitude, succédaient la joie et les assurances qui consolent. A ces âmes pleines de vigueur et de pureté, la conscience parlait d'une voix ferme ; et si, parfois, sa douceur était méconnue passagèrement, on revenait bientôt auprès du directeur bon et miséricordieux, s'enflammer de l'idée du bien. *Vacillantes firmaverunt sermones tui.*

Nous avons rencontré plusieurs fois de ces vertueux citoyens qui s'estimaient heureux d'avoir commencé leur vie sous l'égide de M. Leprohon, et d'avoir été guidés par l'expérience et soutenus par les avis et la sollicitude d'un si vigilant protecteur. Si ce digne prêtre a fait leur bonheur, eux, en retour, ont fait sa gloire. La mémoire de ce bienfaiteur de leurs jeunes ans, ils la chérissent et lui font constamment honneur. Leur guide est encore leur modèle. A travers les événements de la vie, les relations de toutes sortes et les vicissitudes de la fortune, ils ont pu conserver la sécurité de la conscience qui leur a donné tant de jouissances intimes, et qui les a défendus des tristesses et des dégoûts de l'insuccès. *Manus lassas roborasti.*

XXXV.

Les leçons, les avis de M. Leprohon, toujours soutenus par ses exemples, rendaient les élèves prudents, circonspects et réservés, même après leur sortie du collége. Quand ils n'étaient plus aux soins de M. le Directeur, il ne leur restait pas étranger pour tout cela ; ils lui étaient toujours chers, malgré la distance et le temps. Ils l'avouaient eux-mêmes, en mille occasions, et tous conservèrent, à ce vertueux mentor, l'affection la plus fervente. Disons aussi que tous, sans distinction, avaient une égale part à ses faveurs, à ses bons offices ; qu'à tous, il avait ménagé indistinctement des avertissements, des conseils et des louanges, lorsque l'occasion le requérait. Toujours charitable, onctueux et amical au suprême degré, il tempérait la rigueur de ses admonitions par de discrètes initiales, s'il écrivait (*a*), et par des formes adoucissantes, s'il pouvait converser privément avec le jeune homme en défaut.

Les hommes superficiels diront peut-être à ces traits qu'il eût pu s'épargner bien des peines en évitant plusieurs de ces objets qui n'étaient pas de son ressort, etc. Nous répondrons :—Mais ne savez-vous pas que tout ce qui peut concourir au maintien du bon ordre, de la santé et du bonheur des jeunes gens, est du ressort du prêtre ? Ne savez-vous pas que le sacerdoce chrétien, après qu'il a satisfait au devoir, ne croit pas avoir rempli sa tâche, être quitte envers la société. Tant qu'il reste du bien à faire, il se dévoue, il se

(*a*) M. l'abbé Leprohon écrivait amicalement à ceux qui avaient été sous sa direction lorsqu'ils le consultaient. Sa grande charité le portait à user des moyens les plus délicats lorsqu'il avait à réprimander, ou qu'il fallait désapprouver, pour ne pas compromettre son correspondant, si la missive fut tombée en des mains imprudentes, il lui écrivait à la troisième personne, ou encore, ne signait sa lettre que de ses initiales.

sacrifie. Les œuvres de dévouement, de charité, l'appellent partout, et le souffle divin le rend propre à toutes les œuvres de miséricorde.

Non-seulement le prêtre, mais fort heureusement des séculiers, dans notre belle colonie, savent que la pratique des œuvres de charité relève la condition de quiconque s'y dévoue.

Si les œuvres de sa bienfaisance indiquent l'intérêt que ce vertueux prêtre avait pour ceux que la souffrance atteint, elle montrait aussi sa confiance en Dieu, et les vertus fécondes qui lui assuraient, non seulement l'affection de ses pupilles, mais aussi la reconnaissance des parents. Les sympathies de tous les honnêtes gens et l'admiration de tous les citoyens lui étaient acquises ; et plus d'un de ses élèves donneraient, au besoin, une preuve irréfragable de cet avancé par le témoignage de gratitude qu'il garde à celui dont les services, peut-être incompris dans le jeune âge, ont été si vivement sentis, si hautement appréciés depuis. Toujours bienveillant pour les jeunes étudiants, M. Leprohon se mettait sans réserve à leur disposition. Il entrait dans les moindres détails de ce qui les concernait. Enfin, c'était une âme toujours occupée de ceux auxquels elle pouvait être utile.

XXXVI.

Dans les retraites annuelles, institution indispensable aux maisons d'éducation, M. Leprohon s'efforçait d'arracher les uns au sommeil de l'indifférence, et d'inculquer aux autres une connaissance exacte des vérités saintes. A cette époque de retour aux habitudes religieuses pour plusieurs, et de la résurrection de la foi dans bien des âmes attiédies, il mettait tout en œuvre. La facilité de son élocu-

tion répondait à la grandeur des matières qu'il traitait, et à l'abondance de ses inspirations. Ses discours, moins brillants que profonds, moins variés que solides, étaient toujours exacts, lucides et substantiels. En effet, son élocution était toujours facile et parfois très-animée. Doué d'une parole sonore, il joignait dans ses sermons la belle diction à une grande simplicité, et à la noblesse du geste. Tantôt il attendrissait son auditoire, par l'exposé qu'il faisait des prodiges de l'amour de Dieu ; tantôt il expliquait avec calme les vérités du christianisme, esprit d'amour, qui rend doux et facile les préceptes les plus austères en apparence de la religion chrétienne. Son langage était simple et élevé à la fois, comme la religion qui est elle-même un mélange incomparable d'élévation et de simplicité, ainsi que l'a remarqué un écrivain célèbre ; élévation et simplicité dans les dogmes, élévation et simplicité dans la morale, élévation et simplicité dans les pratiques du culte. Quand il parlait de Dieu on voyait qu'il avait une grande joie à le faire connaître et un extrême désir à le faire servir.

Dans les tristesses de la vie présente, M. l'abbé Leprohon suggérait à chacun la prière comme un moyen de porter devant Dieu, à toute heure, ses pensées, ses besoins et les anxiétés de son âme. Lui-même, quoique constamment recueilli en présence de Dieu, connaissant la merveilleuse puissance de la prière, présidait à tous les exercices spirituels de la maison. De plus, il trouvait moyen d'aller bien souvent, dans la journée, se prosterner dans la chapelle, contigüe à sa cellule, aux pieds de ce trône eucharistique où Jésus-Christ réside, afin de lui demander grâce et pardon pour lui-même, conseils et lumière pour la direction de ses subordonnés, et enfin succès et consolation pour tous.

M. Leprohon renouvellait, à diverses reprises, dans la journée au pied du modeste autel, l'offrande de son travail à Dieu, quoi qu'il eût, dès le matin, offert à celui qu'il appelait son bon maître, ses peines et ses labeurs. Ainsi son emploi, ses

occupations, les contretemps, les déboires mêmes n'interrompaient point son oraison. Oh ! que de ferventes prières, parties de ce petit sanctuaire béni, se sont envolées vers Dieu !..... C'est ainsi que ce bon prêtre accomplissait le conseil que Notre-Seigneur donnait à ses disciples lorsqu'il leur disait qu'il fallait prier et prier sans interruption.

XXXVII.

C'était en disposant les consciences et en les éclairant, que M. Leprohon faisait aimer le devoir aux jeunes étudiants qui se rangeaient sous sa houlette. Dès qu'il eût donné à la religion le plus grand empire sur les jeunes cœurs qu'il devait façonner aux plus aimables vertus, dès lors on put connaître l'influence de sa haute raison et l'effet de la grâce, dans cette maison confiée à sa direction. Riche de connaissances et de l'expérience acquise sous les meilleurs maîtres, ce vertueux ecclésiastique occupa la charge de directeur et de préfet des études avec un succès toujours croissant. Sa grande réputation est fondée sur les services éminents qu'il a rendus à la jeunesse, en l'initiant aux arts et aux sciences, pendant une longue suite d'années. M. Leprohon peut revendiquer une large part des immenses succès de l'enseignement donné par cette maison, tant pour l'avoir dirigée lui-même, que pour lui avoir imprimé cette impulsion que ses successeurs, si respectueux envers sa mémoire, se font gloire de maintenir.

M. Leprohon ne se crut jamais à la hauteur de la mission qui lui était dévolue, et ne pensa jamais avoir justifié le choix de ses supérieurs. De là ses études constantes des divers systèmes d'enseignement, ses investigations prolongées sur le mérite des auteurs, ses visites annuelles aux autres maisons d'éducation, cette attention à tout voir par

lui-même, à étudier le fonctionnement des systèmes et ce choix des meilleurs livres élémentaires. Ses yeux étaient toujours ouverts sur les moyens d'améliorer l'instruction sans compliquer l'enseignement, sans jamais se complaire dans ses succès, sans jamais se permettre des rapprochements défavorables aux autres maisons d'éducation. M. Leprohon travaillait incessamment. Il doubla ses labeurs à certaines époques, et les prolongea presque jusqu'à l'épuisement. N'écoutant que son ardeur, ne prenant conseil que de son zèle pour la sainte cause à laquelle il s'était dévoué, il ne voulut jamais convenir que le repos lui serait utile pour renouveler ses forces.

XXXVIII.

M. l'abbé Leprohon composait avec facilité, mais ses écrits étaient toujours simples et précis. On se rappelle ses petits discours, si naturels, si gracieux, où brillait un style facile, un ton ingénieux, enrichi de quelques saillies, jetées au hasard, avec abandon. Ce qui, néanmoins, ne contrastait nullement avec l'éloquence si pathétique qu'il déployait à la tribune évangélique, où ce vertueux prêtre laissait toujours parler son cœur.

Son talent littéraire, si fécond, lui aurait assuré, sans aucun doute, un rang assez distingué, s'il eût consenti à le cultiver. Mais ne consultant que son humilité, et dans le but de s'effacer entièrement, il préférait donner aux autres l'occasion de se faire connaître en leur suggérant ce qu'il fallait dire, et le ton que réclamait la circonstance, afin de leur laisser le mérite et la gloire du succès. Sans doute, il promettait bien de reviser le travail d'autrui et d'indiquer les corrections à faire ; il s'y prêtait même ensuite avec joie ; et, c'est lorsqu'il lui fallait accomplir cette heureuse promesse, qu'il donnait

des leçons profitables et qu'il laissait percer son tact exquis, son jugement sûr, son imagination riche et son rare talent. Tant il est vrai que cet homme si actif et si occupé était pour tous un ami constant, un guide éclairé, comme il était avec tous du commerce le plus facile dans les relations familières. Indulgent envers la jeunesse, d'ordinaire si portée à la dissipation, il ne lui épargnait, ni les encouragements, ni les réprimandes. On trouvait, même dans ses avis, dans ses objurgations, lorsqu'il lui fallait élever la voix jusqu'à ce ton, l'esprit juste, l'intelligence forte, un goût sûr et un sentiment exquis des convenances.

XXXIX.

En 1817, après avoir obtenu des réparations considérables à l'ancien collége de Nicolet, et même un agrandissement notable, M. Leprohon exprima à Mgr. Plessis combien il était aise de pouvoir offrir à ses chers élèves un local plus spacieux, mieux aëré et un peu plus commode. Il invita le vénérable prélat à revenir à son collége, comme pour introduire lui-même les élèves dans ce nouveau local qu'il leur avait fait préparer. Le bienveillant prélat se rendit avec empressement aux désirs si légitimes du pieux directeur; puis il adressa aux jeunes étudiants, avec une touchante simplicité, une allocution toute paternelle. Il les exhorta à profiter du temps et des moyens d'instruction que Dieu leur accordait, préférablement à tant d'autres de leur âge, à mettre à profit les leçons et les avis de leurs instituteurs, de ces hommes zélés et dévoués qui consacraient leurs années, leur santé et toutes les ressources à leur disposition à les former aux sciences.

Enfin, ces paroles d'encouragement, il les fit suivre de con-

seils et de suggestions qui firent une salutaire impression sur l'esprit de ces jeunes écoliers.

Cette même année, Mgr. Plessis avait, mais sans succès aucun, présenté une supplique au cabinet Saint-James pour obtenir une charte d'incorporation qui assurât l'avenir d'une œuvre au succès de laquelle il attachait une si grande importance.

Deux ans après, le même prélat adressa de nouveau au prince régent (plus tard George IV), par l'entremise de lord Bathurst, alors ministre d'Etat pour les colonies, une nouvelle supplique en faveur de sa chère fondation. En attendant cette grâce du souverain, le 4 mai 1821, l'Evêque fit cession à la corporation, dès lors établie, mais non reconnue civilement, de tous les biens qu'il possédait dans la paroisse de Nicolet, y comprise la terre sur laquelle était construit le collége, l'île Daneau, une autre terre au rang Saint-Michel, et d'autres biens, outre des rentes constituées sur d'autres propriétés, formant en tout un montant estimé alors à cinq ou six mille francs de capital, etc., etc.

XL.

La charte d'incorporation du collége de Nicolet est due au zèle de l'illustre Evèque Plessis. Le gouverneur d'alors, le comte de Dalhousie, par lettres sous le grand sceau de la province, du 10 décembre 1821, proclama l'ordre de publier la charte octroyée par le roi George IV, afin de lui donner ses effets civils. L'original de ce document est entre les mains du gardien des papiers de la couronne, et une copie, certifiée par le chancelier de la province, est maintenant au collége de Nicolet. Cette charte confère, au nom du roi, existence légale à la maison de Nicolet, et reconnaît pour membres de cette corporation l'évèque de Québec et son

coadjuteur, le grand-vicaire du district des Trois-Rivières, le curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, et le plus ancien des curés du district, avec l'autorisation d'acquérir des fonds qui assurent à la maison un revenu annuel de deux mille cinq cents livres.

Cette mesure d'incorporation du collége, ou petit Séminaire de Nicolet, était pleinement justifiée par les services que ce noble établissement avait déjà rendus au pays, comme par la sagesse et le savoir des hommes éminents qui présidaient à sa direction. C'était un hommage offert en particulier à la prudence du grand Evêque, depuis tant d'années, patron de cette belle institution. Elle assurait l'avenir de cette maison qui avait mérité par l'excellence de son enseignement, et par sa direction, à la fois, ferme et toute paternelle, la confiance des parents et l'affection des élèves.

XLI.

Le jour où la consolante nouvelle de l'incorporation du collége fut apportée à Nicolet, M. Leprohon voulut que ce fût un jour de fête dans la maison. C'était pour donner aux élèves l'occasion de se réjouir de ce que le gracieux monarque exerçait, en faveur de la jeunesse canadienne, un de ses plus beaux priviléges, en décernant une marque de confiance à ses sujets catholiques du Canada. Ce fut une fête à laquelle s'associèrent les élèves, les administrateurs, tout le personnel et les amis de l'établissement ; car tous ceux qui s'intéressaient à la noble cause de l'éducation, voyaient leurs efforts reconnus, appréciés et récompensés, et les services d'hommes expérimentés et dévoués assurés par là à leurs successeurs. Bien plus, ce fut une fête pour tous les bons catholiques qui voyaient dans cette nouvelle maison incorporée un asile stable, fixe et assuré à leurs descendants.

Cette faveur si vivement désirée depuis plusieurs années, si impatiemment attendue, assurait au collége, outre des succès durables, des ressources qui le rendaient assez fort pour se soutenir et lui permettaient d'acquérir suffisamment pour se maintenir à l'abri d'éventualités funestes (*a*).

Un nouveau sujet de consolation et de satisfaction pour M. l'abbé Leprohon suivit de près la nouvelle de l'incorporation de son cher collége.

Au mois de mars suivant, on reçut un décret de Rome, autorisant, dans le collége de Nicolet, l'érection d'une congrégation en l'honneur de la sainte Vierge, et conférant anx associés les indulgences et faveurs spirituelles accordées antérieurement aux autres confréries de ce genre. Cette grâce du Saint Siége fut fort sensible au cœur du pieux directeur. Dès le 20 avril, les premiers agrégés furent réunis, et l'on procéda à l'organisation régulière de la congrégation ; car, depuis plusieurs années auparavant, on se réunissait, à l'instar des sociétés de ce genre, et l'on récitait l'office de la sainte Vierge, sans avoir d'autres bénéfices spirituels que ceux inhérents aux œuvres et aux prières qu'on accomplissait (*b*).

(*a*) Cette charte a été amendée par une loi passée au Parlement Provincial, siégeant à Toronto, en 1858, sanctionnée par le gouverneur Sir Ed. W. Head, et intitulée : " Acte pour modifier la composition du personnel de la corporation du collége de Nicolet." :—(*Voyez* Statuts Provinciaux, 1858, XXII Victoria, chapitre 68.)

(*b*) Le Cardinal de Bausset, dans son *Histoire de Fénélon, Tome* 1*er*, page 16, en parlant des congrégations, instituées d'abord dans les colléges, régies par les Jésuites, leur rend un judicieux et touchant hommage. Il s'en forma de semblables non-seulement dans la plupart des autres colléges, mais encore dans un grand nombre de villes, où elles se maintiennent vivaces et florissantes au milieu de la dissipation et du tumulte du monde.

XLII.

Cependant, il fallait reconstruire le collége de Nicolet amélioré, réparé, agrandi même à diverses reprises, mais devenu trop étroit pour suffire aux exigences nouvelles. Quoiqu'on fît, les progrès de l'institution étaient entravés par une foule d'obstacles matériels.

On sent de plus tout ce qu'il y avait d'inconvénient à être si près de la rivière, trop près de l'église paroissiale, et à bien dire, sur la grande route. Les exercices de la maison nuisaient aux fidèles recueillis aux pieds des autels, et les chants de l'église gênaient, parfois, les observances de la maison. D'ailleurs, le local, outre qu'il était trop étroit, était de plus sans apparence et répondait peu aux idées que s'en formaient ceux qui, dans les villes, avaient fréquenté des institutions du même genre.

La belle collecte que M. Leprohon fit pour cette œuvre fut d'une grande utilité. On se rappelle que dans l'été de 1824, l'évêque de Québec avait prié M. le directeur du collége de faire circuler une liste de souscriptions parmi les nombreux amis de l'éducation, dans les trois principaux districts de la province. Quitter sa chère solitude, se mettre en évidence, étaient des sacrifices qui répugnaient au modeste abbé Leprohon. Mais, d'un autre côté, les supérieurs s'étaient prononcés, l'humilité de M. le directeur ne savait pas temporiser. « *Nil humilibus arduum.* » (*a*) Il se mit à l'œuvre. Non-seulement Mgr. Plessis donna son appui à cette mesure, mais il voulut mettre son nom au haut de la liste de souscriptions, en y joignant un chiffre qui attestait son dévouement paternel à la maison de Nicolet. Cette abondante collecte, versée aux mains de M. le directeur du collége, est une preuve de la grâce avec laquelle il s'acquitta

(*a*) S. Léon.—*Serm. in Epiph.*

de cette mission. Peut-être y verrait-on encore une marque d'affection et de gratitude de la part des élèves sortis de cette belle institution, et l'admiration du clergé canadien pour les hautes vertus de ce pieux ecclésiastique qui donnait l'exemple de tous les sacrifices. Ces résultats, si heureux et si importants, eurent les conséquences les plus avantageuses et les plus solides.

Avec l'activité de M. Leprohon, le concours de M Raimbault et la libéralité des amis de l'éducation, il ne fallait que quelques années pour ouvrir à la jeunesse studieuse et empressée un édifice plus beau, plus confortable et plus complet, et pour voir les élèves s'ébattre au milieu des cours agréables et spacieuses qui entourent le vaste bâtiment.

XLIII.

La proposition de reconstruire le Collége de Nicolet sur de plus grandes dimensions et sur un terrain mieux conditionné, fut partout accueillie avec enthousiasme.

Cependant, malgré l'empressement des paroissiens de Nicolet et le concours des citoyens des paroisses environnantes, de Saint-Grégoire, de la Baie du Febvre et d'autres, on proposa d'abandonner l'établissement effectué à Nicolet et de construire, dans un endroit plus central, une maison de haute éducation plus accessible à tous les habitants du district.

On n'avait pas éprouvé de désagréments à Nicolet, mais on objectait que le site du collége était peu avantageux, d'un abord difficile. Ceux qui émettaient ces propositions étaient des personnages influents, haut placés, judicieux et bienveillants, tous dévoués et parfaitement désintéressés.

Ce projet rencontra, néanmoins, beaucoup de contradicteurs.

A ceux qui voulaient rapprocher le collége de la ville du district, en le conservant toutefois aux paroisses de la rive sud, on répondait qu'il fallait mieux respecter les intentions du fondateur et de ceux qui, à son exemple, avaient doté l'établissement.

A d'autres, qui pensaient qu'il valait plutôt mieux favoriser la ville en y transportant la fondation, on répliquait qu'on devait se conformer au goût si sûr de l'Evêque Plessis, qui avait toujours environné Nicolet de sa haute protection—qu'en centralisant trop on ôtait l'importance croissante à des localités, de moindre considération il est vrai, mais où il y avait zèle et activité—que, d'ailleurs, dans la campagne, les élèves auraient plus de calme, plus de repos, plus de liberté, un air plus pur et en somme plus d'avantages réels.

Au reste, les sincères amis de l'éducation faisaient observer qu'on risquait moins en maintenant un établissement créé, fondé et agréé qu'en le déplaçant, puisque son transport ailleurs, outre qu'il entraînait des dépenses considérables, dispersait des sommes nécessaires à son soutien, irriterait les esprits, ferait naître des jalousies et des préventions ou affermirait des préjugés, puis qu'on ne pouvait pas ravir le bénéfice d'une pareille institution à une paroisse, déjà en possession, pour conférer une faveur à une autre localité qui n'y avait pas de titres réels, patents et admis.

On allait même plus loin—on disait qu'après avoir obtenu des lettres d'incorporation et avoir travaillé à conserver à toujours cet établissement à la localité qui l'avait vu se développer, et en se rangeant de l'avis contraire on faisait perdre à cette fondation importante son caractère imposant, grave, que confère le temps aux choses publiques et d'une utilité générale—qu'on disposerait le peuple à ne plus apprécier ce caractère de fixité, de stabilité et de permanence des grandes institutions publiques qui commande toujours le respect.

Enfin, après bien des propositions soulevées, débattues et

rejétées, puis rajustées, discutées de nouveau puis écartées encore, on se décida à bâtir à Nicolet par respect pour des droits acquis, pour donner plus d'aise, de comfort et d'agréments réels aux jeunes gens, pour conserver leur santé, pour leur ménager le repos et la solitude et surtout pour donner plus de garantie à ceux qui s'intéressaient davantage à la moralité de la jeunesse moins exposée à la campagne qu'au milieu du bruit, du mouvement et du tumulte ordinaire des villes.

Mais les raisons principales, celles que M. Leprohon avait émises avec tant de justesse, celles qui semblèrent réunir tous les suffrages, avaient un autre poids. Le Directeur disait qu'on devait conserver à cette paroisse son établissement d'éducation : 1° parce que cette fondation était l'œuvre d'un de ses curés, qu'elle avait progressé, sous la tutelle de ses pasteurs de façon à promettre de beaux développement; 2° parce que l'institution était maintenue et alimentée par les campagnes, et 3° enfin, parce que à la campagne se trouvait le plus grand nombre de jeunes gens qui se destinaient à servir l'Eglise dans le clergé.

Le sage directeur exposait, de plus, que les populations rurales, vivant généralement dans une atmosphère plus pacifique et plus religieuse, préféraient voir leurs enfants auprès d'elles; que de plus, les citoyens les plus expérimentés, que les affaires ou les devoirs professionnels retenaient à la ville, aimaient mieux envoyer leurs enfants aux colléges, dans les campagnes, loin des embarras, des désordres, ou au moins de l'agitation des villes.

Il ajoutait que, d'ailleurs, les élèves se sentaient toujours du milieu où ils avaient reçu leur éducation ; et que le luxe, les spectacles, les manœuvres des intriguants et des gens remuants ou vicieux (toujours plus nombreux dans les grands centres) donnaient trop d'occasions de trouble, de dissipation et puis dévoyaient souvent des intelligences trop

facilement éprises des illusions multipliées qu'offrent les villes.

Ces principes, ces allégués que M. Leprohon, l'homme à la parole si loyale et si sympathique, avait mission de faire prévaloir, étaient judicieux et soutenus de l'expérience. Ces excellentes idées furent, non-seulement bien accueillies, comme étant les accents d'une voix des plus autorisées, mais elles décidèrent péremptoirement tout le monde à y accéder de bonne grâce.

On se mit donc à l'œuvre......

XLIV.

Nous avons parlé longuement ailleurs de la cérémonie de la bénédiction de la première pierre du nouveau collége (*a*). La fête fut d'abord religieuse ; et, quoique tout se soit passé avec simplicité et sur un ton modeste, elle n'en eût pas moins de retentissement dans la province.

Le jour de l'inauguration du nouvel édifice, comme celui de la bénédiction de la première pierre, a fait époque dans l'histoire locale. Ces jours étaient des fêtes auxquelles les notabilités de tout le district, aussi bien que les membres du clergé, s'empressaient de prendre part. Tous voulaient donner un témoignage tangible de leur reconnaissance à M. le directeur, pour son dévouement incessant à la jeunesse du pays. Ces solennités, sans précédent pour la plupart, étaient l'objet d'une sympathie générale et d'une allégresse sans bornes. Les populations réjouies, les jeunes étudiants vifs et alègres, cette joie rayonnant sur tous les visages, attiraient les regards et l'admiration des citoyens. Si tout le monde était vivement impressionné de cette cordialité, si le

(*a*) Notice sur M. Raimbault. *Page* 71.

bonheur était général, nul n'en ressentait autant que le bon M. Leprohon. Sa joie était, néanmoins, contenue par la crainte que quelqu'un n'éprouvât du malaise, que quelque ami de l'éducation ne fut négligé. Le clergé, on s'en souvient, était nombreux, le cortége immense ; mais, grâce à la belle organisation que sut établir M. Leprohon, tout se passa sans confusion. Les fêtes furent belles, applaudies. Plusieurs amis des lettres et du bien public versaient des larmes, tant la consolation et les jouissances qu'ils éprouvaient étaient grandes. Dès que les applaudissements furent permis, on put voir, à la vivacité des expressions, que l'enthousiasme était général et partait du cœur.

Mais supprimons tout ce qui se rattache ultérieurement à ces solennités. M. Leprohon ne consentait ces jours-là qu'à s'effacer. Il redoutait l'éclat, même aux jours de fêtes de la maison. Qu'il nous suffise de dire qu'il avait donné aux constructeurs un concours continuel et efficace, qu'il éprouvait bien la plus grande somme de joie possible en voyant ses vœux si multipliés, si ardents, se réaliser, à la grande satisfaction de ses concitoyens. Content, toutefois, de remercier le ciel de ses bienfaits, il laissait aux autres l'honneur du jour.

XLV.

Les lettres touchantes que lui ont adressées tant de pères de famille reconnaissants de la manière dont leurs enfants avaient été façonnés à la vertu, lettres qui auraient fait la gloire de M. Leprohon, ce bon prêtre les brûlait, et sa poitrine, émue en les lisant, faisait monter au ciel le cri de l'humilité.

Aux examens, M. Leprohon faisait distribuer par d'autres mains des prix qui étaient le fruit de ses économies ou

cédés par l'amitié. Comme ces couronnes ne font pleurer personne, sa main bienfaisante savait les multiplier et les rendre plus précieuses en les faisant passer par des mains chéries et affectueuses.

Chaque année, ces solennités publiques fournissaient des preuves multipliées du zèle de M. Leprohon, au point de vue de l'enseignement religieux et scientifique. Ces époques étaient vraiment désirées, non-seulement par les élèves lauréats, mais encore par les amis de l'instruction publique. L'illustre Evêque Plessis, (et après lui, son successeur presque immédiat, le vénérable Evêque Signay,) s'y rendait ordinairement dès la veille. Il y était reçu comme un prince de l'Eglise, et plus encore comme un père qui revient, après une longue absence, au milieu d'une famille aimée dont il est le soutien. Aussi, fallait-il voir comme ils étaient heureux, professeurs et élèves, à la vue du vénérable prélat, que tous venaient recevoir hors de cette maison qui lui devait tant ! Le lendemain, à la messe épiscopale, dans la chapelle, qui n'était pas encore décorée de la noble architecture qui l'embellit aujourd'hui, il y avait musique, chant, décorations ingénieuses en fleurs et en verdures. Il faut en convenir, c'était un beau jour pour tous.

A Nicolet, comme dans tous nos colléges, on exerce une large hospitalité. Un grand nombre d'anciens élèves sont conduits au collége, ce jour là, par l'attraction d'un souvenir agréable. En effet, on a reçu là, avec la religion qui moralise, la science qui conduit au progrès. La séance ouverte, des morceaux de littérature, essais heureux des jeunes élèves, étaient lus ou récités par eux-mêmes, avec une vérité et un sentiment exquis. D'ordinaire, la cantate de circonstance, qu'il faut bien se garder de passer sous silence, était exécutée d'une manière admirable par les voix pures et fraîches des écoliers, qui réussissaient infailliblement à enthousiasmer l'assemblée.

On se souvient encore de l'éclat et de la splendeur de

plusieurs de ces fêtes au collége de Nicolet, notamment de celle donnée à l'occasion de la visite de Lord Gosford, 1836, (*a*) et de l'arrivée, à Nicolet, de Lord Sydenham, en 1841. (Voir les papiers du temps.)

XLVI.

Aux fêtes joyeuses des élèves, aux examens, comme aux autres réunions des amis de l'éducation, la foule mêlait ses vivats, ses approbations furtives, parfois, mais toujours énergiques, aux paroles chaleureuses et aimables de la jeunesse reconnaissante. Tout le monde voulait voir le prêtre béni de tant de générations instruites, et lui seul était calme et impassible au milieu de l'entrain général. On aurait dit un homme toujours insensible à toute gloire humaine. Souvent cette impassibilité du saint prêtre ramenait au silence la foule excitée et attendrie. Elle témoignait aussi son respect au digne prêtre, s'associant avec grâce à son sentiment. Belle déférence, que l'œil observateur saisissait, et qui, assurément, devait être comptée comme une des plus belles démonstrations de ces solennités. Malgré l'entraînement général, tout en lui était digne, grave et parfois majestueux. Et cet ami de l'enfance, ce digne confident de tant d'âmes, ce mentor de tous les âges, pouvait constater que cette joie n'était pas folle autour de lui, parce qu'on savait qu'il avait droit au respect de tous, et que ses sen-

(*a*) Monseigneur Signay, en partant de Québec, le 7 juin 1836, pour commencer sa visite pastorale, le 9, à Saint-Michel d'Yamaska, accompagné de MM. Ant. Bédard et Dumoulin, écrivit à M. Leprohon que, le 20, il ferait la visite de la maison avec Son Excellence Lord Gosford, le Gouverneur. Après avoir visité, le 17 après-midi, le Séminaire de Québec et le Couvent des Dames Ursulines, il se rendit aux Trois-Rivières, puis, le lendemain, à Nicolet, où il ne séjourna toutefois qu'un jour. De là, Milord se rendit, par terre, à Montréal, y visita le collége et les autres institutions, le 8 juillet, etc.

timents souffraient dans ce débordement de gaieté et de reconnaissance. Voilà comme ce digne ecclésiastique savait se dérober à l'admiration publique. Voilà ce qui se pratique encore, nous le savons, chez plusieurs de ceux qui imitent son dévouement. La religion, la conscience plus que les émoluments, plus que les éloges de leurs nombreux admirateurs, les tient assidus auprès de la jeunesse avide et recueillie.

Après ces concours académiques, lorsque le silence étendait ses ailes pacifiques sur la sainte maison, M. Leprohon, qui avait congédié la bruyante jeunesse, en l'invitant à rester pieuse et studieuse et à effectuer un prompt retour, s'enfonçait dans la solitude, repassant ses jours devant le Seigneur, désirant revoir au plus tôt ses chères brebis pour travailler, avec une ardeur nouvelle, à leur avancement dans les lettres et dans les voies de la perfection.

XLVII.

Rarement M. l'abbé Leprohon cédait à un prétexte, même plausible, de quitter la maison. Il avait une répugnance invincible pour les dépenses qui n'étaient pas d'une nécessité absolue. Il ne demandait à ses amis que pour ses petits protégés, que pour leur procurer des livres, ou des récompenses aux talents qui se distinguaient, ou enfin, pour quelque œuvre ou pour quelque institution sérieuse et d'une utilité reconnue. Son bon esprit lui faisait ranger les frais d'achats de livres, de papeterie, etc., etc., pour les élèves pauvres, parmi celles qui étaient de première utilité. On s'étonne qu'il ait pu faire tant de choses avec d'aussi faibles moyens que ceux qu'il avait à sa disposition. Ses droits patrimoniaux, évalués à environ douze cents piastres, furent employés à des œuvres pies, dès qu'il y put toucher. Pen-

dant quelques années, il n'en percevait que la rente ; et, chaque année, elle était employée à l'achat d'ornements, de linges, de vases, pour l'humble chapelle du collége, à l'entretien de la lampe du sanctuaire qu'il se plut toute sa vie à orner et qu'il remplissait des parfums de sa piété. Tantôt il s'assurait quelques douzaines de livres de piété, alors rares et chers, pour les donner en prix aux élèves, soit privément, pour encourager le talent qui ne brille pas mais qui persévère, ou pour récompenser un acte de vertu dans les concours annuels ; manières touchantes et nobles d'encourager le talent, de stimuler l'enfance, de consoler les parents des sacrifices de tous les jours pour l'éducation de leurs enfants. Ses judicieux encouragements accueillaient tous les essais, tous les efforts, même des plus faibles. Il fallait être un homme plus qu'ordinaire pour faire ainsi face aux circonstances exceptionnelles où il se trouvait.

M. Leprohon avait le talent de la direction dans le travail, le dévouement au devoir ; en toute occasion, la dignité de la conduite qui commande le respect et l'estime.

Les extraits qu'il a fait des livres qu'il lisait, sont si considérables, qu'on pourrait lui appliquer ce mot qu'un ancien disait, en parlant de Pline : *Nihil legebat quod non excerperet.*

Son dévouement à la jeunesse s'agrandissait avec son amour pour l'Eglise. Sa vie s'écoulait dans le calme sans être entraînée par les agitations du dehors ; mais elle était composée de jours laborieux qui ont eu le résultat le plus fécond.

Sous son patronage bienveillant, les jeunes régents et les professeurs de la maison agissaient avec confiance, gouvernant la jeunesse suivant les principes qui les avaient formés eux-mêmes. Ils allégeaient ses travaux, partageaient sa sollicitude, et, en retour, cet appréciateur éclairé les couvrait de son autorité, les favorisait de ses recommandations et contribuait de tout son pouvoir à leur bien-être. Il partageait aussi leur dévouement, les assistait dans leurs études, pro-

voquait leurs interrogations, les aidait dans leurs recherches, leur prodiguait les avertissements, les lumières salutaires, encourageait leurs labeurs, accueillait leurs efforts et chérissait leur persévérance. Et ces services réciproques, ces égards mutuels, cimentaient une union qui rendait le ministère de tous merveilleusement fructueux.

M. le directeur voulait, pour professeurs et pour régents, des hommes qui, par la dignité de leurs manières, par une piété solide, comme par leurs maximes, inspirassent à la jeunesse, confiée à leur sollicitude, le respect et l'amour du devoir. Avec une extrême délicatesse il les avertit, il les dirige eux-mêmes ; il modère les mouvements imparfaits, il encourage le vrai talent, mais toujours, ses procédés sont délicats, empressés et sincères, comme ses leçons sont briéves, méthodiques, sans sècheresse, et surtout sans respect humain.

XLVIII.

L'enseignement à donner aux élèves du sanctuaire, le chant grégorien, les cérémonies sacerdotales propres à chaque ordre, à chaque solennité, prenaient une part assez large sur le temps de M. le directeur. Par ses attentions auprès des écoliers, M. Leprohon ne se laissait pas distraire des soins qu'il devait aux étudiants en théologie. Pour les former à la vie studieuse et régulière, il leur ménageait tout le temps qu'il pouvait, il leur facilitait les recherches et les études ; et par des conférences fréquentes et prolongées, étudiées et pleines d'intérêt, il les indemnisait des sacrifices qu'ils s'imposaient pour remplir ses vues auprès des jeunes élèves. L'enseignement de l'histoire de l'Église, de la Théologie dogmatique ou morale, et de la Théologie mystique, la manière d'administrer les sacrements, de réciter le saint

office, occupaient successivement le Directeur pendant ses conférences avec messieurs les ecclésiastiques de la maison.

Dans l'enseignement de la théologie, pas de vues neuves, pas d'aperçus nouveaux. Il n'avait nullement les allures d'un homme qui prétend se distinguer en quittant le sentier battu ; il se fit remarquer, plutôt, par la précision des idées, par la clarté des développements, par l'excellence de la méthode et surtout par l'art si difficile de présenter toujours des preuves solides à l'appui de la vérité. Tantôt il leur parle de la sublimité de l'état auquel ils sont appelés et leur en développe les devoirs et les obligations. Tantôt il leur inculque les moyens de respecter leur vocation et d'y être fidèles. Il leur fait connaître le monde réel, le monde avec ses illusions, les erreurs qui plaisent au cœur humain, ses déceptions, ses revers. Aux uns, il fait envisager les sublimes objets de leurs aspirations ; aux autres, plus altiers en apparence, il dévoile le mérite attaché aux humbles fonctions. Il sait plaire, il sait émouvoir, il sait éprouver tout son monde. Sa marche est sûre, généreuse et toujours simple. Lorsqu'il censure, lorsqu'il reprend, qu'il réprimande, son tact est toujours discret et judicieux ; et, de plus, avec chaque sujet, il vit dans la plus douce et la plus parfaite harmonie. Il n'est pas un de ses anciens élèves qui n'accorde un souvenir de tendresse à ce bon et aimable directeur. Jusqu'à la fin, il a gardé la confiance intime de tous. Combien puisèrent dans les lumières et dans l'affectueuse et solide piété de ce sage et habile directeur les vertus sacerdotales qui embellissent leur carrière? Combien le chérissaient comme un bienfaiteur, comme un père ?......

Sois béni, ô prêtre du Seigneur, puisque par toi tant de lumière a été jeté dans les âmes, tant de consolation a été prodigué à de jeunes cœurs, tant d'espérances ont lui aux esprits que tu as guidés !

Sois béni, homme miséricordieux, pour tout le bien que tu nous a fait, pour toutes les vertus que tu nous a fait

naître, pour toutes les pratiques que tu as inspirées, pour tous les dons que tu as prodigués à tes enfants !

Sois béni pour toutes les prières que tu as élevées vers le ciel pour ceux que tu dirigeas,—pour toutes les joies qui ont illuminé les autres,—pour toutes les faveurs que tu as fait descendre sur cette jeunesse que tu as sanctifiée, sur ces familles dont tu as formé les chefs, sur ce clergé qui chérit ton souvenir !

Mais il nous faudrait énumérer tous les devoirs, toutes les obligations d'un guide, d'un directeur sage et éclairé, pour faire ressortir le mérite de cet homme de Dieu. Encore nous resterions de beaucoup au-dessous de cette tâche. Bien loin de nous l'imposer, nous nous hâterons de rappeler que M. Leprohon en remplissait toutes les parties bien mieux que nous ne pourrions les énumérer et les décrire.

XLIX.

Enfin, M. Leprohon était le premier dans la maison par ses connaissances et ses lumières, et le premier par son zèle et par sa vigilance de tous les instants. Cependant, le digne ecclésiastique avait plus de goût et d'aptitude pour la partie administrative et disciplinaire que pour la partie littéraire, quoique, sous lui, les cours aient toujours bien réussi. Mais le pensionnat d'année en année devenait plus nombreux. M. l'abbé Leprohon se plaignait de ne pouvoir plus suffire à sa position et finit par solliciter sa retraite de la maison. L'Evêque de Québec, pour le conserver à un établissement qu'il honorait toujours de sa haute protection, envoya des sujets distingués à son secours, dès que les rangs du clergé, se grossissant, purent lui permettre d'en détacher sans préjudice pour les paroisses qui se multipliaient de tous côtés.

C'est alors que les Harper, les Brassard, etc., apportèrent leur concours si efficace à cette belle institution.

La plus scrupuleuse orthodoxie distinguait les discours de M. Leprohon, comme il mettait toujours la plus grande pureté d'intention dans ses actions et dans tous ses procédés. Il restait toujours d'accord avec les vrais principes, se refusant à admettre tout ce qui n'était que hasardé, qu'aimable, les conjectures n'offrant jamais rien de sûr, rien de consolant. Tous les devoirs que M. Leprohon remplissait auprès des élèves et des ecclésiastiques ne l'occupaient pas tant qu'ils ne lui laissassent le temps nécessaire pour préparer les instructions qu'il prêchait le dimanche à l'église paroissiale ou à la chapelle du collége.

L'attention qu'il donnait aux cours d'histoire et de littérature ne lui faisait pas négliger la science sacerdotale : bien loin de là, par-dessus tout, il considérait, avec plus de scrupule, la partie de sa tâche qui consistait à préparer aux paroisses des pasteurs destinés à y faire fleurir la foi, la sainteté des mœurs et cette charité qui, comme le veut l'apôtre, enfante le sacerdoce d'une loi de grâce et d'amour.

Mais, encore une fois, nous ne voulons pas énumérer tous les travaux de ce vertueux prêtre. Ceux que nous avons rapportés ne furent pas les seuls qui remplirent une vie si fructueuse. Au reste ce n'est pas sa vie que nous écrivons ; ce n'est pas son panégyrique que nous préparons. Sa réputation trouve dans ses vertus une base assez solide sans que nous énumérions davantage ses titres à l'admiration de nos concitoyens.

L.

M. l'abbé Leprohon donnait au Séminaire de Nicolet le concours d'un appui efficace, la garantie d'une vigilance exacte et soutenue comme aussi le secours de lumières étendues et d'une longue expérience. Les évêques aimaient à établir sur lui de brillantes espérances. La jeunesse qu'il avait immensément aimée lui était fidèlement dévouée. Cependant, il fut inopinément appelé à prendre la direction de la paroisse de Nicolet, où il succédait à M. Raimbault comme curé. L'aménité de son caractère, sa constante disposition à obliger, l'impulsion qu'il donna aux études firent regretter son éloignement du collége. Toute la maison, enfin, attendait de lui des services prolongés, lorsqu'il parla de sa retraite. Après avoir si longtemps et si laborieusement vécu pour cette institution, M. Leprohon se retira selon qu'il avait été réglé. Tout le monde fut pris par surprise. M. le Directeur partit, comprimant affections, regrets et émotions. Il passa rapidement devant tout ce qu'il avait édifié, protégé, secouru et aimé. Il rompit avec courage tout lien, n'emportant que l'espérance de faire du bien ailleurs et une grande confiance en Dieu. Les adieux furent briefs ; mais il était entendu qu'il servirait encore cette institution de sa parole austère et de ses vues consciencieuses. Comprenant les besoins et la direction de l'ère nouvelle qu'il avait préparée à cette maison, il souscrivit généreusement aux vues des supérieurs ecclésiastiques, aux désirs de ceux qui le remplaçaient, et promit à tous d'être utile selon la mesure de ses forces.

D'ailleurs, en quittant le collége de Nicolet, M. Leprohon n'en partait pas tout entier, il y laissait ses exemples, ses règlements, ses leçons, et même son portrait, qu'il possédait depuis quelques années.

L'humble prêtre s'était longtemps refusé aux sollicitations de sa famille, qui demandait son portrait, et de son parent, M. Dulongpré (*a*), peintre français, qui s'offrait à reproduire ses traits sur la toile. Mais M. Raimbault ayant promis de faire faire le sien pour le collége, il consentit enfin à poser. C'est ainsi que l'humilité de M. le directeur dota la maison de Nicolet de deux précieuses toiles.

(*a*) Louis Dulongpré, écuyer, né à Paris, mourut à Saint-Hyacinthe, au manoir seigneurial.

Il vint en Amérique, faisant partie d'un corps de marine joint à l'escadre du comte d'Estaing. Après être débarqué sur le continent, il retourna peu après aux Iles Françaises, à la Martinique, à la Guadeloupe, etc.

N'ayant pas trouvé dans cette excursion d'emploi qui convint à ses goûts, il revint aux Etats-Unis, espérant être attaché au corps de troupe sous le commandement du colonel Rochambeau. La paix ayant été conclue avant qu'il eût pu effectuer l'arrangement qu'il avait en vue, M. Dulongpré vint en Canada. Il s'y trouvait sans emploi, réduit même à une déplorable condition, lorsqu'il reçut l'avis de s'annoncer comme professeur de musique et d'enseigner le clavecin. Il épousa, à Montréal, Mlle. Campeau, et quelques amis, entre autres M. Joseph Papineau, notaire, lui conseillèrent de se livrer à la peinture. Sur divers essais de son pinceau, qu'ils avaient examinés, ils avaient prévu qu'il réussirait. En effet, il excella dans le portrait. Bientôt, il eut la vogue. On a porté à plus de trois mille le nombre de têtes qu'il avait été appelé à reproduire sur toile, et toutes avec une grâce et un naturel qui lui méritaient les éloges de la société, le suffrage des amateurs et l'estime du public. Il était heureux, surtout, dans l'exactitude et la perfection des ressemblances. Il eut moins de succès dans les tableaux d'église, qui lui furent demandés. Son talent se montra toujours rebelle à ce genre. Comme la plupart des artistes, M. Dulongpré devint pauvre dans sa vieillesse. Mde. Dessaulles le recueillit alors chez elle, comme elle avait offert un refuge sous son toît hospitalier à l'arpenteur J. McCarthy, écr., et à tant d'autres pour qui la fortune fut inconstante. Dans la généreuse hospitalité de cette personne si bienfaisante, le vieil artiste a trouvé des consolations et des jours heureux.

LI.

Que servirait de rappeler ici les regrets que provoqua son éloignement du collége ? Ils ont témoigné ce qu'on devait à un affectueux directeur. Tous se rappelèrent longtemps ses adieux touchants qui émurent tant de cœurs. Tous priaient le Seigneur, dans sa bonté, de leur rendre au plus tôt leur aimable et vertueux mentor. La communauté toute entière était remplie d'estime et de respect pour sa personne et pour ses enseignements. Aussi personne ne se permit de lui faire des observations. Combien auraient voulu lui faire agréer le tribut de leur vénération et de leur reconnaissance. Son souvenir était si vivant dans le collége de Nicolet ! On le retrouvait, ce semble, en classe, au dortoir, à la récréation, au saint autel, devant ce sanctuaire béni, qu'il s'était tant de fois plû à orner, à embellir, en prélevant sur ses besoins indispensables, tantôt pour l'entretien du luminaire, tantôt pour rehausser, par quelques décorations, l'éclat des fêtes. Tous regrettaient son départ du collége, tous le voyaient avec chagrin disparaître de cette maison qu'il avait gouvernée avec tant de sagesse. Tous déploraient les circonstances qui le forçaient d'en venir à cette détermination.

Cependant, on aimait à se consoler dans la douce pensée que M. Leprohon, que tant de liens attachaient à cette précieuse institution, resterait toujours à Nicolet, que tous le pourraient revoir souvent, que tous pourraient donner à sa vieillesse les égards et les soins dus à un père vénéré.

La communauté qu'il avait dirigée avec une si tendre sollicitude s'estimait heureuse de pouvoir, longtemps encore, compter sur ses conseils, sur sa sagesse, et sur son expérience toujours rehaussée par la piété la plus éclairée. La

Divine Providence a voulu, néanmoins, en agir autrement, pour récompenser, sans doute, le zèle de son bon et fidèle serviteur. Les successeurs que le ciel lui a substitués se sont toujours estimés heureux d'avoir pu puiser dans le souvenir de sa conduite des leçons de prudence et d'expérience qui les ont puissamment aidés dans une administration toujours épineuse, et toujours hérissée de difficultés. Mais ! comme ses élèves dispersés dans les diverses conditions de la société s'entretiennent toujours de lui avec plaisir ! Homme heureux, qui sut être goûté ! On ne l'admire pas avec transport, mais on l'aime partout. Comme il donnait de l'attrait à la morale ! Comme il faisait aimer le bon sens ! Il a néanmoins vécu sans éclat, n'a jamais rien prétendu, rien envié, rien affecté. Toujours surpris des honneurs qu'on lui rendait au collége, il serait étonné, s'il revenait parmi nous, que son mérite eût vécu dans notre souvenir.

LII.

Telle était la confiance de M. Raimbault dans la sagesse et la prudence de M. Leprohon, qu'il l'avait désigné au choix de l'Evêque pour être curé de Nicolet, après son décès. Ses talents éprouvés, une grande confiance justifiée par de grandes vertus le recommandaient au choix du supérieur. Le bon directeur avait vécu pendant près de trente ans avec M. Raimbault. Rien, pendant ce long intervalle, n'avait troublé leurs rapports affectueux, et lors même qu'ils différaient dans leurs vues ou dans l'appréciation des choses, leurs cœurs restaient unis, la paix était sans altération, et leur conversation était toujours pleine de douceur et de charmes. Ce sont ces motifs, et bien d'autres encore, qui avaient déterminé M. le supérieur à demander la cure pour cet inséparable associé de sa vie, pour cet ami cher et

dévoué, dont il connaissait la popularité et plus encore la belle et solide vertu.

Plutôt pour le bien des âmes que pour améliorer, par le repos, sa santé délabrée, M. Leprohon consentit à se charger de la cure de Nicolet. Son dévouement si notoire, son nom si respecté dans la paroisse, parut bientôt comme un signe rassurant au milieu du troupeau affligé de la mort de M. Raimbault. Il se mit ensuite à l'œuvre avec le zèle qu'il mettait partout. Il ranime la ferveur dans les âmes, il écarte la tiédeur ou les scrupules qui nuisent aux progrès des autres dans la perfection. Ce qui étonne, c'est qu'au milieu des préoccupations et des soucis d'une vie si partagée, son assiduité à la direction des consciences ait pu se soutenir, malgré sa régularité au soin des pauvres et des enfants, à la visite des malades et aux devoirs si multipliés qui partageaient son temps. Sa réserve était admirable et sa condescendance était, en tout, pleine d'égards et de charité. Outre une direction générale qui l'occupait, il pénétrait dans le détail de la direction de chaque personne, dans la pratique de chaque chose, dans le particulier de la vie intime, comme dans les plus petites ressources de la vie spirituelle. Toujours tendre, toujours bienveillant, toujours prudent et toujours dévoué, rien ne coûte à ce bon pasteur; il entre dans les confidences de chacun, lui donne son temps, ses avis, combat les obstacles, sans montrer de peines ni d'ennuis, rehausse le courage, multiplie les efforts contre les faiblesses humaines, tout en les supportant avec douceur, et se conduit avec chaque personne comme s'il n'eût eu qu'à s'occuper d'elle seule.

Dans la direction spirituelle à laquelle il s'appliqua surtout, il y avait une intelligence du cœur, une sagesse qui faisait trouver son langage doux et onctueux. Il se montrait, pour tous ceux qui recouraient à son ministère, maître consommé dans l'art de former des hommes vertueux, tant il connaissait l'excellence des vertus et les moyens de les faire aimer.

On aurait dit qu'il avait quelque don, quelque ressource particulière dans l'intérêt des jeunes gens. Il s'évertuait à les pénétrer de l'esprit de leur état, il animait chacun d'eux à travailler sans relâche à l'œuvre si importante de la sanctification, dans l'intérêt de Dieu qu'il fallait glorifier, dans l'intérêt des familles auxquelles il fallait de sages, de dignes soutiens, et dans leur intérêt particulier, puisqu'il fallait être toujours en paix avec sa conscience.

Enfin, dès le début de son administration paroissiale à Nicolet, M. Leprohon se livra entièrement au soin des âmes. Il y continua sans relâche des travaux rudes, pénibles et continuels, qui le conduisirent prématurément au tombeau.

LIII.

Vers 1840, la santé de M. Leprohon avait déjà subi une décadence rapide. Il ne pouvait plus même prêcher tous les dimanches. Tantôt des maux de gorge, tantôt une irritation ou une inflammation des bronches étaient suivis d'hémorragies alarmantes. Il se livra, nonobstant, à des travaux soutenus et se signala par une ardeur qui mit bientôt fin à sa carrière.

Il conserva, néanmoins, jusqu'à la fin, toute sa mémoire et la netteté de sa pensée. Comme curé, ses travaux étaient incessants et toujours dirigés dans l'intérêt spirituel de ses ouailles. Il n'épargnait pas ses peines pour rendre service. Son zèle embrassait tous les pauvres, tous les délaissés, toutes les infortunes, mais ce zèle aimait surtout à s'exercer auprès de l'enfance et de la jeunesse. Il entrait dans les moindres détails de ce qui les concernait. Là était son attrait, là était sa vocation, disait-on, dans le temps.

Visiter les pauvres, secourir les malades et les nécessiteux, c'était là ses délassements. Inspirer aux jeunes personnes

les vertus de dévouement, d'abnégation, qui devaient les rendre propres aux emplois les plus relevés, préparer des jeunes gens pour le collége, diriger la jeunesse dans la vocation la plus profitable à la société, voilà quelles étaient les occupations de tous les jours, de tous les moments de ce digne curé. Pour une nature ardente et laborieuse, bien des sources d'activité s'ouvraient à la fois.

A son gré, ce n'était pas assez. Comme il savait se donner aux autres avec abandon, avec amour, avec sincérité ! Comme il était touchant de le voir auprès des malades toujours en action, le jour, la nuit, si quelque besoin l'appelait auprès d'eux ! Comme il était touchant de le voir chaque jour passer des heures aux pieds des autels et épancher sa belle âme devant Dieu !......

Et le secret des invincibles espérances qui le soutenaient dans ses labeurs, qui le maintenaient pur, calme et constant contre les douleurs, contre les fatigues et contre les infirmités, c'était la foi. C'était la foi qui lui faisait découvrir la récompense après le travail ; c'était l'espérance dans les promesses du divin rédempteur. Ce digne prêtre voyait tout, enfin, à la lumière de la révélation. Derrière les croix qui l'environnaient, il entrevoyait toujours les splendeurs du Thabor et la lumière radieuse du jour de la miséricorde.

LIV.

Malgré tous ses efforts pour répondre selon ses vues aux besoins de sa charge pastorale, M. le curé Leprohon sentit que son tempérament, naguère encore si robuste, faisait défaut à son zèle, et lui laissait entrevoir le moment où il allait être forcé de se démettre de son emploi. L'Evêque, dont l'œil était toujours ouvert sur les œuvres de M. le curé de Nicolet, et qui désirait assurer le plus longtemps possible

au collége les services de ce véritable mentor, avait déjà pris des arrangements pour le rendre à l'affection et aux vœux des amis de la maison. Bien que dévoué de cœur et d'âme à toutes les bonnes œuvres, la direction de la jeunesse était pour ce digne prêtre une véritable vocation, chère à son cœur par-dessus toutes les autres œuvres.

Enflammé de la noble passion du devoir et de la discipline, il savait joindre à une bienveillance naturelle, une fermeté inflexible et une sévérité féconde. Son administration plaisait souverainement à l'autorité. Elle était, en même temps, d'un plus grand avantage aux subordonnés. Voilà ce qui faisait désirer aux administrateurs du collége le retour de M. Leprohon, et ce qui justifiait le vigilant Evêque de ses démarches si souvent réitérées auprès de ce vertueux ecclésiastique. Partout on sentait que sa vie, toute de dévouement, de travail et d'oraison, parlait le grand langage de l'exemple à tous ces jeunes gens dont il allait, de nouveau, devenir le chef.

Nous comprenons que nous insistons peut-être un peu longuement, et que nous revenons souvent sur l'esprit de prière et sur le dévouement qui inspirait M. l'abbé, mais ces vertus sont si précieuses et ces exemples sont si beaux ! Sa charité a tant édifié que ce serait injustice qu'elle fût méconnue.

Les négociations entre Mgr. Signaÿ et Messieurs les directeurs du Séminaire de Nicolet en étaient à ce point, dans l'hiver 1843-44, les choses étaient arrangées de façon à soulager M. Leprohon, à aider à son prompt rétablissement, et à hâter son retour à son cher Séminaire, lorsque la cruelle maladie, qui termina sa carrière, vint déranger tous les plans concertés. On espéra, encore, pendant quelque temps ; mais la mort, jamais si inflexible que lorsqu'elle enlève des victimes si précieuses, ne voulut pas se laisser toucher, et vint ravir sans pitié le bon curé à ses paroissiens, à ses amis, à

l'Eglise, qu'il avait si noblement servie, et à la jeunesse, qu'il avait si constamment édifiée.

Pour ce qui en est de M. l'abbé, qui ne croyait jamais avoir entièrement rempli sa tâche, il s'était soumis à l'arrangement concerté sans faire aucune observation, disposé à faire tout en son pouvoir pour accomplir la volonté de Dieu. Mais il ne lui était plus réservé de jouir de la vie de communauté. La nature a ses exigences contre lesquelles le zèle ne peut prescrire.

LV.

M. l'abbé Leprohon ne se relâchait en rien de ses travaux, malgré la rigueur de la saison, malgré les défaillances de son tempérament. Il ne savait rien abréger, rien surseoir. Les exercices de piété faisaient sa plus douce consolation ; mais il quittait même les pratiques qui lui étaient les plus chères dès qu'il s'agissait de quelqu'œuvre de miséricorde. Cependant, à cette vivacité, à ces allures empressées, il joignait une grande modération en tout, une entière possession de son esprit et une physionomie qui respirait le recueillement et la bienveillance. Aussi, sa paternelle administration lui attira la plus vive reconnaissance de sa paroisse.

Son souvenir y est impérissable. La vénération universelle dont il était l'objet s'est manifestée en bien des occasions. On savait son héroïque dévouement, son inexorable frugalité, et sa conformité rigoureuse à la discipline de l'Eglise et à la volonté de ses supérieurs. C'est sous le poids de ce dévouement que ce bon serviteur de Dieu a fléchi.

Ah ! nous le savons, le souvenir de son prédécesseur, qui fait la gloire de cette paroisse privilégiée, était toujours présent à son esprit. Il mettait son bonheur à imiter sa vie.

La mort, en frappant ces deux saints prêtres, à une époque

aussi rapprochée, enlevant si cruellement aux espérances de la religion deux pasteurs si recommandables, consterna bien des âmes.

Dieu, qui sait ce que vaut la souffrance, épurait la vertu de son grand serviteur par des douleurs aiguës et incessantes. Ces épreuves, ces souffrances montraient à tous le beau spectacle d'un prêtre constamment austère envers lui-même, d'un père aimable et tendre envers les autres, d'une nature intrépide devant les difficultés et devant les amertumes.

Enfin, ses veilles, ses abstinences, ses travaux, bien au-dessus des forces humaines, le conduisirent au tombeau peu après qu'il eût accompli sa cinquante-cinquième année !... L'art le plus dévoué ne put rien pour prolonger une carrière si utile...... Cinquante-cinq ans !...... C'est peu, si l'on compte le nombre de ses années ; beaucoup, si l'on considère l'importance des services qu'il a rendus à l'Eglise.

LVI.

M. le curé Leprohon avait pris du froid pendant qu'il supportait les fatigues de la quinzaine de Pâques ; et, malgré le mauvais état de sa santé, il avait continué la visite des infirmes. Il avait voulu utiliser jusqu'au bout ce qu'il lui restait de forces. Moins occupé du soin de sa personne que des intérêts de ses chers paroissiens, auxquels il ne voulait nullement se dérober, il donna à la maladie le temps de faire des progrès, sans songer à les arrêter. Il souffrait d'une inflammation.

Il laissa, pendant quelque temps, à ceux qui l'entouraient, une entière sécurité sur l'état de sa santé. Mais, au mois de mai, une recrudescence fatale s'étant manifestée tout à coup, on désespéra de le rétablir. Le vénérable malade tomba d'épuisement. Les progrès du mal, d'abord assez lents,

furent bientôt plus rapides. Lorsque le médecin fut appelé, il comprit qu'une complexion usée lui donnait peu d'espoir d'une guérison, et qu'il ne pouvait que soulager les douleurs de son vénérable patient.

Le malade, de son côté, comprit l'anxiété du médecin et les inquiétudes de ses confrères. Depuis bien des années, il se préparait à sa fin ; aussi vit-il la mort s'approcher sans manifester d'appréhensions. Rien ne troublait le calme de ses traits, dont la sérénité contrastait avec la profonde douleur de ceux que l'amitié et le respect conduisaient à son chevet.

Bientôt ses forces s'affaiblirent d'une manière alarmante, et on dut abandonner tout espoir de le conserver. Depuis qu'il avait compris qu'il ne guérirait pas de cette maladie, M. Leprohon exprimait continuellement le regret de ne pouvoir plus rien faire pour le prochain, ni presque rien pour mériter le ciel.

Le vénérable mourant reçut ses derniers sacrements avec un esprit parfaitement calme, avec une entière connaissance, et à la grande édification de la nombreuse assistance que cette déplorable circonstance réunissait. Profondément résigné en présence de la mort, il donna, encore une fois, l'exemple de cette grandeur d'âme, de cette force de caractère qui ne lui firent jamais défaut. M. Charles Harper (*a*), alors

(*a*) M. Chs. Harper, né à Québec, en 1800, fut ordonné prêtre au mois de septembre 1828, six ans après être entré au séminaire de Nicolet. Il s'attacha à cette maison. Bientôt sa sagesse et l'estime dont il jouissait l'appelèrent à remplir des charges importantes. Il savait allier, dans la gestion des affaires, la fermeté à la douceur, comme plus tard il sut combiner l'attachement aux règles, avec les tempéraments que nécessitaient les circonstances. Tout le monde aimait à rendre hommage à l'aimable caractère de M. l'abbé Harper. Il ne nous appartient pas de dire ce qu'il a déployé de zèle et de dévouement pendant près de trente ans qu'il se donna au service du collége de Nicolet. Les améliorations effectuées au dedans et au dehors, les dépendances élevées autour de cette vaste maison, dans un temps où elle n'avait que des revenus modiques et précaires, attestent hautement l'esprit d'ordre et de régularité qui l'animait. Il consacra tous les loisirs de sa laborieuse carrière au progrès de cette belle institution, et ses connaissances variées et pratiques lui permirent de rendre les plus utiles services.

Son dévouement fut admirable, il lui attira de bonne heure la confiance des

procureur du séminaire de Nicolet, lui administra le Saint Viatique. Plusieurs de ses confrères visitaient ce bon prêtre, et songeaient moins à le consoler qu'à le féliciter. La vigueur de sa complexion en rassurait quelques-uns et faisait espérer à ses ouailles que ce bon père serait encore quelque temps à l'abri des coups de la mort.

Pour lui, toujours occupé de la grandeur de Dieu, il lui renouvelait l'offrande de sa pénible existence ; il désirait de mourir, et de mourir dans une parfaite conformité à la volonté divine. Il parlait lentement. Il murmurait quelques prières. Sa dernière heure étant arrivée, il regarda tendrement ses amis réunis autour de lui, et après avoir fait quelques efforts et exhalé quelques soupirs, il ouvrit les bras et dit : « Je me sens mourir, priez pour moi ! »...... Ce sont ses derniers mots ; ils s'éteignirent presqu'avec lui. Toute conscience de sa situation échappa alors au malade.

LVII.

A sept heures du soir, samedi, 19 mai 1844, le vénérable prêtre s'endormit du sommeil des justes. Il ferma les yeux, plein de l'espérance d'une vie meilleure. Il rendit à Dieu sa belle âme, remplie de toutes ses ferveurs, au son de l'*Angelus.* Le son des cloches continua pendant longtemps encore à tinter le glas funèbre, et à réclamer les prières des fidèles pour le repos de l'âme du pieux ecclésiastique, pendant que ses frères, ses neveux, ses confrères et quelques amis, rangés autour du lit funèbre, récitaient, d'une voix émue et pour dernier adieu, les consolantes prières de l'Eglise.

administrateurs de l'établissement ; aussi le vit-on successivement remplir les emplois de procureur, de supérieur, etc.

M. Harper mourut dans les sentiments de la plus sincère piété, à Nicolet, samedi, le 7 avril 1855. Il fut inhumé le 9, dans le sanctuaire de l'église paroissiale de Saint-Grégoire, dont son frère, M. Jean Harper, archiprêtre, était curé.

Son testament fut encore un témoignage des sentiments auxquels il avait voué son existence entière. Il contenait des clauses favorables aux indigents, et le tout témoignait de son entière pauvreté. Il leur laissait ce qu'une charité industrieuse l'avait mis à portée de prélever sur ses besoins. Ce dernier acte de bonté de sa part pouvait se résumer en ces mots : « Christiani et pauperes mihi hœredes sunto. »

Lorsque, le lendemain, le prêtre qui faisait l'office recommanda aux prières de l'assistance le curé défunt, il y eut un mouvement de surprise et de douleur. Tout le monde avait espéré. Il semblait à tous que son esprit de conciliation et de charité, que ses belles vertus le devaient sauver du trépas ; et qu'une vie toute consacrée aux bonnes œuvres serait prolongée...... L'assemblée demeura consternée et abattue. On n'avait pas eu le temps de se faire à la nouvelle d'un événement si prompt, si pénible. Les fidèles éplorés priaient le Seigneur de couronner en lui les vertus et les travaux de l'apôtre. Les parents, les enfants, les autres témoins des belles œuvres de toute sa vie, venaient se confondre dans un même sentiment de vénération et d'amour autour de la couche funèbre d'un prêtre si dévoué, si généreux, qui se sacrifia tant de fois pour alléger les souffrances du pauvre.

C'était pour la paroisse de Nicolet une perte bien sensible, d'autant plus affligeante qu'elle était inattendue. Le bon curé était enlevé presque soudainement à son troupeau, qui l'environnait de tant d'affection et de respect. Ainsi qu'il a été dit, il n'était âgé que de cinquante-cinq ans et trois mois !

LVIII.

Le corps du vénérable défunt, exposé dans sa bière, fut, e dimanche soir, porté à la chapelle du séminaire, dans ce sanctuaire tout embaumé des souvenirs qu'il y avait laissés.

Les élèves, recueillis, priaient Jésus-Christ, le prince des pasteurs, d'être miséricordieux et propice à l'âme de ce prêtre dévoué, d'accepter leurs larmes pour la purifier des souillures que la fragilité humaine laisse, même sur les vies les plus saintes.

A la suite d'un service funèbre, à la chapelle du Séminaire, le corps du vénéré défunt fut transporté, le mardi, 22, à l'église paroissiale, où l'inhumation eut lieu. Les élèves éplorés revendiquèrent l'honneur de porter la dépouille mortelle du saint prêtre.

Ce cortége, déjà nombreux, était grossi par la foule des citoyens des paroisses environnantes, qui avaient voulu s'associer, avec un religieux empressement, au deuil de cette famille affligée. Le pauvre même avait quitté son humble toît. Partout on pleurait un père, un protecteur des malheureux que son cœur éprouva toujours le besoin de consoler et de secourir. Outre ses œuvres de charité, on se souvenait que ce pasteur bien-aimé avait poursuivi, avec un zèle inextinguible, au milieu d'obstacles de toutes espèces, la régénération des populations par l'enseignement religieux.

Un peu après onze heures, son corps fut descendu dans une fosse préparée dans la chapelle Saint-Louis. Une modeste pierre tumulaire, élevée par quelques élèves, indique le lieu où reposent ses cendres et témoigne de la gratitude et de l'affection de ceux qu'il honora de ses soins et de sa sollicitude.

Dire que M. Leprohon était partout environné de respect et d'amour, et que ces sentiments, chez les élèves et chez les paroissiens, étaient vifs et sincères, c'est faire l'éloge de son esprit et de son cœur. Sa vie a été courte, mais bien remplie ; sa carrière peu bruyante, mais noble et active. Son rôle a été fort modeste, mais il a été très-utile et très-profitable à un nombre incalculable de personnes. On chérit encore aujourd'hui son souvenir à Nicolet, et l'on y voit d'anciens paroissiens pleurer et prier sur sa tombe.

Sans vanité, sans ambition, M. Leprohon se contenta d'être pieux et utile. Voilà pourquoi, sans doute, sa réputation restera toujours au-dessous de son mérite. Ce bon ecclésiastique, ce saint prêtre, est encore vivement regretté. Sa mort priva la jeunesse d'un guide éclairé. Il a laissé après lui un nom justement vénéré ; sa mémoire ne sera pas oubliée, car il a prodigué tant d'activité au service de ses semblables, et au profit de tant d'entreprises utiles, que personne ne saurait méconnaître ses titres à la reconnaissance de ses concitoyens. D'ailleurs, tout le monde comprend que la véritable immortalité est celle du savoir et de la vertu. Dans l'accomplissement des devoirs sacrés du sacerdoce, ce bon prêtre a toujours été plein de tendresse pour l'enfance, plein de sagesse dans ses leçons et dans tous ses procédés. La charité, en effet, la plus belle des vertus, l'a constamment soutenu dans l'exercice de l'auguste apostolat. Elle en a fait un grand citoyen, un élu du Seigneur, comme elle en avait fait un pasteur accompli. *Qui misericordiam habet, docet et erudit quasi pastor gregem suum.* Eccl. XVIII.

LIX.

On voit, dans cette étude sur la vie de M. l'abbé Leprohon, que sa carrière offre une enfance nourrie de leçons fortes et vertueuses, une jeunesse livrée à des études sérieuses et des années pleines et utiles.

Au point de vue humain, on serait tenté de mesurer le mérite du vertueux M. Leprohon. Il avait des vues très-élevées, mais il faisait le bien loin du regard des hommes. Les ressources que sa persévérante énergie a développées pour la jeunesse, qui pourrait les calculer ? Il croyait toujours être comptable des enfants placés sous son égide tutélaire, à Dieu qui lui prescrivait de se reconnaître toujours

un serviteur inutile. Voilà pourquoi il travailla toujours à l'œuvre sainte, avec une constante énergie et dans une parfaite humilité. Les clartés de la science profane ne le dispensaient pas de se conformer aux beautés de la science divine, qui l'occupait sans cesse et sur laquelle ses pensées, ses inclinations et ses habitudes se réglaient.

Administrer pendant vingt-cinq ans une maison, qu'il fallut renouveler souvent, quant au personnel, et reconstruire en grand après l'avoir réparée, avec des moyens fort limités ; l'accommoder toujours aux besoins d'une jeunesse nombreuse ; la porter, avec des ressources fort restreintes, à un degré de grandeur qui lui permît de se soutenir à l'égal des autres institutions du genre mieux rentées et mieux pourvues ; il y avait là bien des obstacles à surmonter, bien des calculs, bien des combinaisons à essayer, bien des tribulations à souffrir, enfin bien des épreuves à essuyer. Les circonstances le servaient, il est vrai, mais il savait les diriger et en profiter. Homme d'un talent supérieur pour présider à la direction d'un collége, il fut toujours honoré pour ses vertus, aimé pour l'aménité de son caractère et recherché pour la sûreté de ses conseils. Sa bienveillance universelle et sa sensibilité le firent chérir de tous. S'il s'est élevé quelques doutes sur ses capacités littéraires, si des personnes ou superficielles ou peu défiantes, ont subi les préventions d'autrui ; ou encore si quelques autres éloignés de lui, ont mis en doute son habileté, sa prudence ou son savoir, il reste autour de nous, grâces au ciel, assez d'hommes impartiaux, appréciateurs éclairés du vrai mérite, dont le témoignage irrécusable lui rend amplement justice. On sait partout que la grande piété, le grand dévouement et la vertu éclairée du bon directeur n'ont réuni qu'estime et admiration. Au reste, la société, ou plutôt la religion seule, sait apprécier pareil héroïsme ; et le ciel est sa récompense, comme nous l'assure la Sagesse incrée : *Qui erudiunt multos quasi stellæ fulgebunt in perpetuas æternitates.*

Les élèves du collége de Nicolet ont payé bien des tributs d'honneur et de reconnaissance à la mémoire de l'inestimable M. Leprohon, leur directeur. Son portrait a été multiplié par divers procédés. Plusieurs se sont cotisés pour orner son modeste tombeau d'une épitaphe gravée sur le marbre. D'autres, véritables nourrissons des muses, ont chanté ses œuvres, ses vertus sur la lyre chrétienne. Nous nous bornerons à reproduire l'épitaphe et la pièce élégiaque qui la suit :

†

D. O. M.
Hic Jacet
Dnus : Jos : Onesimus Leprohon, Archpter,
Qui
Insigni pietate ornatus,
Animarum zelo flagrans,
Pauperum amicus,
Studiosæ juventutis
Pater et Rector,
Cum summâ omnium laude
Nicoletanensi Seminario XXV annos
Prœfuit,
Et hanc parœciam III annos rexit.
Obiit
Die XIX Maii, A. D. MDCCCXLIV,
Œtatis suæ LV.

Dilectissimo Patri in Domino
LXX Discipuli in sacris constituti,
Grati animi, monumentum
Hunc lapidem
Posuère.

Sinite parvulos venire ad me.
Marci X, 14.

ÉLÉGIE

SUR LA MORT DE M. J.-O. LEPROHON, PTRE., CURÉ DE NICOLET.

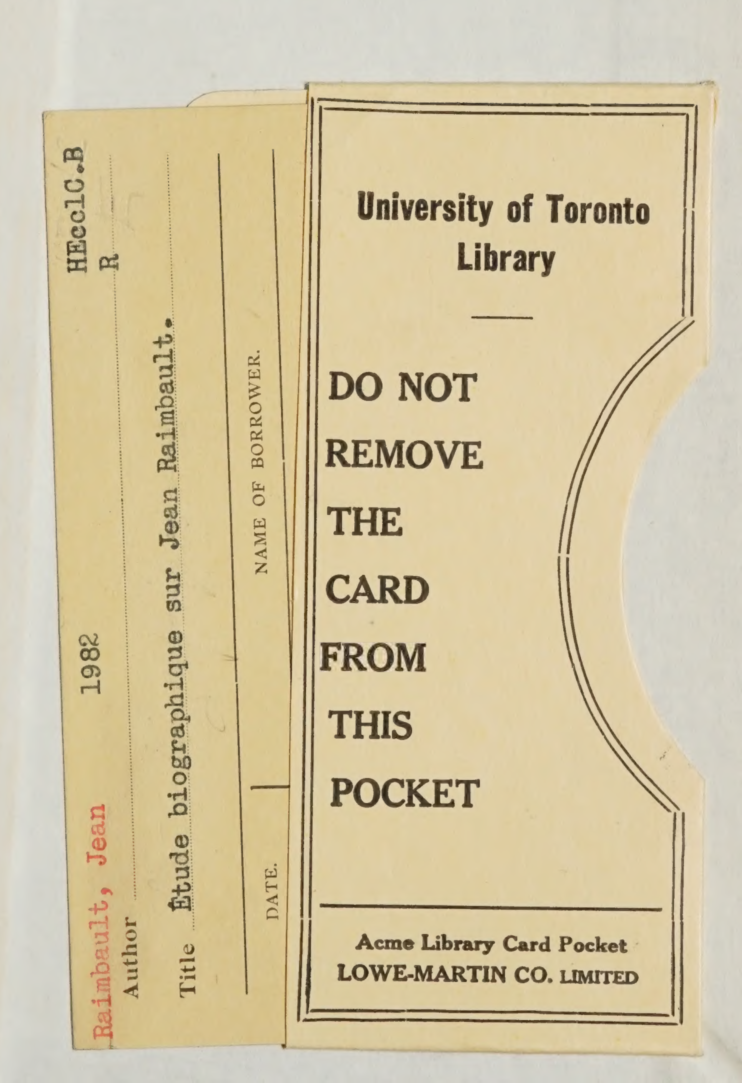
Nicolet a perdu son guide et son pasteur !
Pauvre peuple ..... aujourd'hui, tu pleures sur sa tombe !
La mort, en le frappant, a fait saigner ton cœur ;
Ah ! pourquoi sous tes coups faut-il que tout succombe !
Ne pourrait-elle au moins respecter la vertu !
            Vous n'aviez donc pas entendu,
            Seigneur, la prière touchante
Que poussait vers le ciel un peuple tout en pleurs ?
            Vous n'aviez pas vu les douleurs
            D'une famille gémissante
            Qui tantôt s'adressait à vous ;
Tantôt priait la mort de retarder ses coups ?
            En vain l'homme de la chaumière,
Dans le temple est venu prier pour son soutien ;
L'orphelin vainement supplia pour son père
            Et la veuve pour son gardien !
Et vous......vous qu'il nommait sa famille chérie,
            Vous que son cœur a tant aimés,
            Et que son zèle avait formés
            Pour l'autel et pour la patrie......
            Dans votre cœur reconnaissant,
En vain vous imploriez pour l'homme bienfaisant
Qui vous avait donné vingt-cinq ans de sa vie !
Il est mort...... et, depuis le ministre de Dieu,
Depuis l'homme d'Etat qui lui redoit sa gloire,
Jusqu'à l'heureux enfant croissant près de son lieu,
Et qui gardait si bien sa touchante mémoire,
Tous pleurent en ce jour,...... et désirent encor
Pour calmer un instant leur angoisse profonde
            Baiser une fois leur mentor.
Dieu ! pourquoi l'avez-vous fait sortir de ce monde ?
Etait-ce pour punir nos crimes, nos erreurs ?
            Oh ! non, mais le Dieu des justices
Aime à récompenser ses dignes serviteurs ;
Il hâte leur trépas, pour hâter leurs délices.
O pasteur, Dieu voulut couronner tes travaux
            En t'accueillant dans son repos.
            Qu'il est beau le trépas du juste !
Voyez-le s'avançant devant l'Eternité ;

Ses yeux sont sans nuage et sur son front auguste
Brillent les doux rayons de la sérénité.
Mais chez le bon pasteur des âmes,
Le trépas semble encor plus sublime et plus doux,
Sa belle âme déjà s'élance vers l'époux ;
Brûlant de ces divines flammes
Dont elle a, sur la terre, embrâsé tous les cœurs.
Il se montre au Dieu des pasteurs,
Pénétré du néant des vanités humaines
Et tout plein des vertus qu'il prêchait ici-bas.
La mort ..... il en connaît les peines,
Les rigueurs ne l'étonnent pas :
Mille fois dans les jours de son saint ministère,
Penché sur le sein du mourant,
Il a vu que la mort est aussi passagère,
Il peut la fixer en riant.
Oui, vanités du monde, ô fumée ! ô folie !
Il vous quitte avec joie ; il ne vous aimait pas.
Il ne laisse, en quittant la vie,
Que l'heureux souvenir de la vertu bénie,
Et l'exemple d'un beau trépas.

——

TABLE.




HEcclC.B
R
1982
Raimbault, Jean
Author
Title Étude biographique sur Jean Raimbault.
NAME OF BORROWER.
DATE.
University of Toronto Library
DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET
Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED